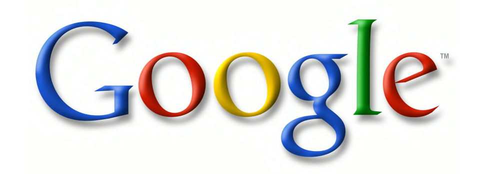
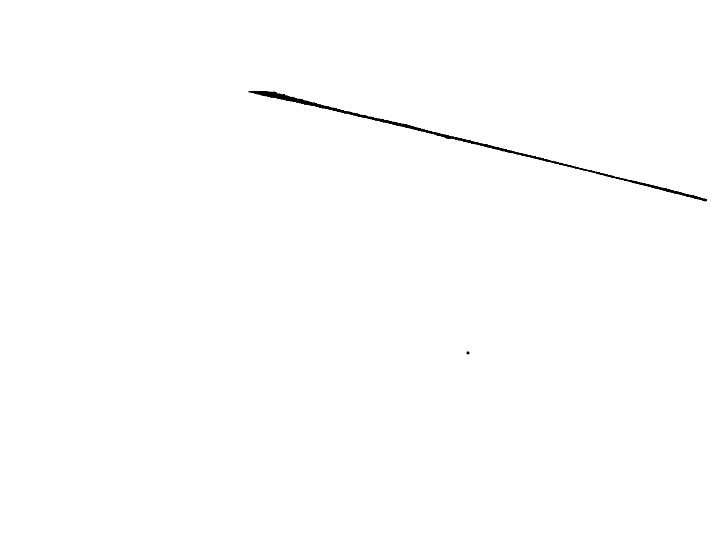
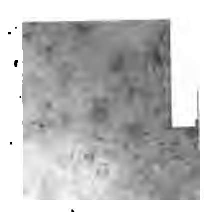



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06823525 2







HARMONIE DE LA RAISON ET DE LA RELIGION.

DE L'IMPRIMERIE DE DEMONVILLE.

HARMONIE DE LA RAISON ET DE LA RELIGION,

OU

RÉPONSES PHILOSOPHIQUES AUX ARGUMENS DES INCRÉDULES.

Ouvrage du Père THÉODORE ALMEYDA,
de l'Académie des Sciences de Lisbonne,

TRADUIT SUR LA DEUXIÈME ÉDITION ESPAGNOLE
DE DON FRANCESCO VAZQUEZ,

PAR

** M. LE CURÉ DE SAINT-JACQUES DU HAUT-PAS.
(Louis Édouard Remard.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ DEMONVILLE, RUE CHRISTINE, N° 2.

1823.

A MES PAROISSIENS.

Un père est redevable à ses enfans de tout ce qu'il possède : c'est pour eux qu'il travaille ! c'est pour eux qu'il vit ! Il en est de même d'un pasteur à l'égard du troupeau qui lui est confié. Il est l'objet essentiel de sa tendre et continuelle sollicitude ; celle-ci s'étend à tous les membres qui le composent, sans aucune exception, même sur ceux qu'il ne peut voir, qu'il ne peut atteindre, et qui parfois ne veulent pas l'entendre.

Plein du désir de payer cette dette sacrée, j'ai pensé qu'enfin, pour l'utilité de tous, je devois me dessaisir du seul manuscrit qui me restât entre les mains. Il est le seul, parce que des malheurs inévitables m'ont dépouillé à plusieurs reprises de beaucoup d'autres, qu'un travail de plus de 40 ans m'avoit procurés ; et il me reste, parce que, fruit de mon dernier exil en 1814, je n'ai point eu, depuis, occasion de le perdre.

J'ai eu le temps de le communiquer à différentes personnes, plus ou moins instruites, plus ou moins raisonnables, et je l'ai fait par forme d'épreuve, comme pour avoir leur suffrage, et pour juger, par l'impression qu'il leur feroit, de l'effet que je pouvois m'en promettre. Un résultat satisfaisant m'a confirmé dans mon premier projet de le donner au public.

Mais me faire imprimer moi-même pour une simple traduction ! il falloit pour m'y décider, ou que j'y fusse entraîné par quelque heureuse circonstance, ou qu'un ami puissant me facilitât une entreprise trop dispendieuse pour mes foibles ressources. Rien de cela ne s'est présenté. Cependant mon manuscrit restoit enseveli dans la poussière de l'oubli ; quelque nouvelle catastrophe pouvoit me l'enlever comme les autres. On me répétoit souvent que c'étoit un trésor enfoui ; que j'étois coupable d'en priver mes conci-

toyens, et qu'il valoit tout autant que je l'eusse perdu.

J'ai pris enfin le parti de ne plus compter sur personne : et, calculant avec moi seul, j'ai vu que mes petites épargnes déjà faites, et celles que je pouvois faire encore suffiroient aux frais de l'impression. Convaincu d'ailleurs qu'en les consacrant au bien de mes Paroissiens, tous en approuveroient l'usage, je n'ai pas hésité un seul instant, et c'est un vrai bonheur pour moi de leur prouver par là combien leurs intérêts spirituels me sont chers.

Je ne doute pas qu'ils ne retirent un très-grand avantage du livre que je leur dédie ; c'est à ceux qui ne me connoissent pas encore, aussi bien qu'à ceux qui me connoissent, que je l'offre; c'est aux établissemens destinés à l'éducation des deux sexes ; c'est aux Paroissiens que la barrière si forte des préjugés sépare le plus de l'Eglise ; c'est enfin à tous ceux qui ont besoin d'être affermis dans les vrais principes. Eh ! qui n'en a pas besoin !

Je suis loin d'en faire une spéculation d'intérêt ; cependant j'espère que je ne perdrai point mes avances ; et j'aime à croire que mes Paroissiens, par leur bon accueil, donneront à cet ouvrage un mérite qui lui attirera beaucoup d'autres lecteurs. Je le livre à toute la France sous leurs auspices : partout il sera utile ; et, si Dieu bénit mon intention, j'aurai l'avantage, au moins une fois en ma vie, d'avoir rendu un service à ma patrie : car c'est en rendre un à ceux qui rejettent la Religion comme contraire à la raison, que de leur prouver que la raison elle-même l'appuie et la commande.

De mes Paroissiens,

Le très-humble et très-dévoué Serviteur,

R***

Curé de St.-Jacques du Haut-Pas.

PROLOGUE DE L'AUTEUR.

QUAND on met un ouvrage au jour, il est bien juste que le public sache dans quelle intention l'auteur lui fait hommage de son travail.

J'ai appris, par expérience, que les philosophes du siècle emploient dans leurs disputes des armes bien différentes que ceux d'autrefois. Leur entendement ne s'astreint à aucune règle ; un esprit de vertige et de licence les entraîne ; ils se moquent de tout, et ce qui jusque là avoit été regardé avec raison comme des démonstrations, ils n'y répondent que par des invectives plaisantes et piquantes. C'est ainsi qu'ils plaisent et en imposent à ceux qui manquent de jugement et de solidité.

J'ai remarqué que, dans les matières les plus sacrées de la vraie religion, les impies ne font aucun cas des Pères ni de l'Ecriture Sainte, auxquels ils n'accordent aucune autorité, et qu'ils portent tout au tribunal de leur raison, où ils condamnent définitivement tout ce qui ne cadre point avec leurs idées.

J'ai donc pris leurs livres ; j'ai suivi leurs discussions ; je me suis mesuré avec eux, sans autres armes que celles de la raison ; et je me suis convaincu qu'ils ont

une manière toute nouvelle d'attaquer et de se défendre; car ils ne se servent, ni des démonstrations de la théologie naturelle, ni des argumens de la théologie sacrée, fondés sur l'autorité divine; mais de certaines ironies et de sarcasmes facétieux, dont la nouveauté, le sel et l'enchantement font illusion à l'esprit, en flattant les passions, et préparent ainsi le triomphe de l'erreur et de l'impiété.

Cependant, persuadé que la vérité a une beauté qui lui est propre, et qui est capable d'entraîner quiconque la voit avec clarté et évidence, je m'en suis convaincu encore plus dans les thèses que j'ai été obligé de soutenir pendant huit ans contre toute sorte d'impies, qui sans système et sans suite m'attaquoient tantôt sur un point, tantôt sur un autre; je m'en suis convaincu, dis-je, en les voyant surpris, étonnés et souvent vaincus, aussitôt qu'à force de preuves on leur montroit la vérité toute nue et sans ornemens.

J'ai donc conçu l'espoir qu'en traitant ces matières d'après une logique serrée, mais claire et simple, je pourrois obtenir, sans art et sans enjolivemens, que la vérité, par ses charmes naturels, l'emportât sur toutes les grâces empruntées et l'afféterie artificieuse de l'erreur, et comme il est généralement répandu parmi tous

les incrédules que la religion révélée est opposée à la raison, je me suis appliqué à démontrer, dans un style clair et familier, l'harmonie qui règne entre notre religion et la saine raison.

Dans les disputes de controverse que j'établis, je donne à mes ennemis toute la force qu'il m'est possible, et je ne cherche point à dépouiller l'erreur de ce beau coloris dont elle se pare faussement : parce que, outre que la lecture en devient plus intéressante, il en résulte aussi que toutes les bravades du vaincu tournent à la gloire du vainqueur.

Ici, mon intention n'est point d'attaquer, mais de me défendre, ou plutôt de défendre la religion que je professe, en repoussant les coups qu'on lui porte, et en les rétorquant contre ses ennemis. Je ne prétends point former de dissertations théologiques : ceux qui en ont besoin peuvent les trouver dans beaucoup d'excellens livres que nous avons en notre faveur. Je ne me propose que de répondre aux invectives contre la Religion, dont on assaisonne toutes les conversations familières. Ce travail n'a point été fait jusqu'à cette heure.

Aujourd'hui, l'impiété a perdu ce reste de pudeur qui la retenoit cachée dans les replis de certains cœurs corrompus, quoique le public fût infecté de sa mau-

vaise odeur : elle se manifeste avec audace, et elle se glorifie de paroître au grand jour. Il est donc temps que le remède devienne aussi public et pour ainsi dire vulgaire, puisqu'il n'y a pas d'autre moyen d'arrêter la contagion.

Cet ouvrage n'est qu'un relevé des preuves de notre Religion que j'ai données dans un autre temps aux impies et aux incrédules, quand je me suis trouvé à portée de les combattre avec des armes égales, c'est-à-dire avec celles de la raison seule. Comme ils ne recouroient point aux passages de l'Ecriture, des Conciles et des Pères, ils ne me permettoient point non plus de les leur opposer. Ils méprisent généralement tout ce qui est théologie : c'est parmi eux un principe indispensable et invariable. Je me serois donc vu absolument sans défense, si la Providence ne m'avoit mis dans l'occasion de m'exercer à manier les armes de la raison, dont ils prétendent tirer les traits qu'ils lancent contre notre sainte religion. Dans ce genre de combats contre des philosophes, je devois entrer en lice comme philosophe.

C'est ce que j'ai fait pendant plusieurs années d'une lutte continuelle; mais les réflexions qui me sont survenues dans le repos, après les disputes, m'ont suggéré de nouveaux argumens et de nou-

velles réponses ; d'autant plus que dans la chaleur d'un combat inattendu, mon esprit ne pouvoit considérer les objets sous toutes les faces; tous leurs argumens tendoient à persuader ou que notre religion est un composé d'extravagances qu'aucun philosophe ne doit croire, ou qu'au moins nous devons douter de ses dogmes. C'est à cela que se réduisent aujourd'hui les *plus* fameuses questions de la *philosophie* des incrédules. Ayant donc bien réfléchi sur ce que j'avois entendu et répondu dans ces rencontres fortuites et ces discussions imprévues, j'ai jugé important de mettre en ordre les argumens et les réponses.

Je n'affoiblis en rien les objections ; et, quoique je sache qu'il y a des oreilles délicates, je laisse cependant échapper quelques expressions scandaleuses usitées par les impies ; et même je les répète afin que l'horreur qu'elles causent prépare les lecteurs en faveur de la vérité. Je ne leur attribue rien qu'ils ne disent, rien que je n'aie entendu, ou que je n'aie lu dans leurs livres.

En donnant dans ces conversations des explications philosophiques de notre religion, je crains que mes expressions ne déplaisent à ceux qui ne sont accoutumés qu'aux termes de l'école ; peut-être aussi

plusieurs me condamneront-ils par erreur sur la fin et l'intention de cet ouvrage. Je ne prétends nullement prouver les sublimes vérités de notre religion révélée par les simples argumens de la raison humaine. Il y auroit autant de folie, que de prétendre donner des colonnes de boue pour appui aux globes célestes. C'est sur la parole du Fils de Dieu seulement, que les vérités du Ciel ont leur solide, inébranlable et éternel fondement.

Mais, comme les incrédules prétendent tirer de la raison humaine des argumens contre notre religion, il est à propos de les réfuter par d'autres argumens plus forts de cette raison, de même qu'à la guerre on emploie le fer contre le fer et le feu contre le feu. De toutes parts on dresse contre les remparts sacrés de notre foi une batterie d'argumens fondus dans l'arsenal de la fausse philosophie; il convient qu'une philosophie plus saine démonte par des argumens contraires cette artillerie ennemie; de sorte que la religion du ciel reste solidement établie sur ses bases vraiment divines. Je crois qu'en cela je sers cette religion pour laquelle je donnerois ma vie, et que je sers également la patrie, à qui je la dois.

HARMONIE

DE LA RAISON

ET

DE LA RELIGION.

DIALOGUES

SUR

LA THÉOLOGIE NATURELLE.

PREMIÈRE SOIRÉE.

Que les matières de religion doivent se traiter avec beaucoup de respect, d'attention et de soin.

La Baronne. Vous ne pouvez bien savoir, mon cher Théodore, combien je vous sais gré de votre visite, qu'en vous figurant la peine que j'ai ressentie de votre absence, et peut-être le

préjudice qu'elle m'a causé. Ces admirables instructions que vous me donniez autrefois à certains jours, qu'elles nous étoient utiles alors, et qu'elles seroient nécessaires aujourd'hui! Je le vois actuellement le mal qui étoit l'objet de vos craintes! et j'espère que vos avis, qui n'étoient alors que des préservatifs, me serviront pour y apporter remède. Au moins je crains aujourd'hui ce que je ne craignois point alors. J'attends, au moment où j'y penserai le moins, mes frères qui sont au service : Dieu sait ce qu'ils y auront gagné ; car si même ici, dans ma propre maison, je me vois fortement combattue sur la religion, qu'arrivera-t-il à mes frères, au milieu d'autant de façons de penser, qu'ils auront de compagnons d'armes? Sophie, Victoire et moi, nous nous lamentons souvent, en regrettant nos anciennes conversations.

Théodore. Il est certain, Madame, que c'étoit pour moi une grande consolation de voir que vous preniez plus de plaisir aux instructions que je vous donnois sur la religion, à certains jours, qu'à celles de physique, de géométrie et de géographie, qui nous occupoient habituellement. Mais, dites-moi qui est-ce qui vous tracasse au sujet de votre religion?

La Bar. Ces messieurs qui nous font l'honneur de nous visiter, principalement quand ils

viennent dîner ; parce qu'au sortir de table la question s'entame et dure jusqu'à l'heure de la promenade. Le plaisir des uns et des autres est d'invectiver de mille manières contre quiconque ne pense pas comme eux. Aujourd'hui vous en aurez un à dîner, qui n'est pas des plus mauvais ; et c'est vraiment dommage, parce qu'il a du jugement, et qu'il ne manque pas d'esprit ; mais, par sa conversation, on voit qu'il est des gens à la mode : c'est le chevalier de Sansfond.

Théodore. Je le connois : ces jours derniers je me promenai avec lui sur la place. Je me suis aperçu que c'est un homme instruit, surtout en fait d'artillerie ; il possède cette matière à fond, et a servi avec beaucoup de distinction. Mais de religion, nous n'en avons pas dit un mot.

La Bar. Il n'en veut parler qu'avec les personnes qui sont de son bord, ou avec celles qui ne peuvent lui *répondre.* Il en est venu jusqu'à me dire qu'*ornée*, comme il le prétend, de tant de belles qualités naturelles, et si distinguée par ma naissance, c'est un malheur que je pense sur la religion d'une manière aussi servile, puisqu'il me voyoit encore soumise à ce que m'avoient enseigné dans mon enfance quatre prêtres vieux et ignorans. Il se fondoit sur ce que j'évitois toute occasion de disputer, protestant que je ne vou-

lois point parler de ces matières, que je n'avois point assez étudiées pour savoir les traiter ; et qu'ainsi je m'en rapportois à ce que m'avoient enseigné mon curé et mon évêque ; ce dont il rioit beaucoup, avec un certain air de dédain qui me piquoit au vif. L'expérience vous apprendra sa terrible manière d'argumenter ; et puisque j'ai en vous sur qui m'appuyer, s'il me pique aujourd'hui, je me lance contre lui, sûre que vous viendrez à mon secours, quand les moyens me manqueront.

Théod. Ne craignez rien : si je vois que vous vous égarez en quelque chose, je vous ferai un signe des yeux, et d'un mot je vous remettrai sur la voie. Mais, pour peu que vous vous rappeliez nos anciennes leçons, vous pourrez répondre sur ces matières bien suffisamment pour son instruction.

La Bar. Je crois que nous l'avons ici ; il vient d'arriver une voiture qui ressemble à la sienne : je ne me trompe pas. Je le ferai entrer en matière aussitôt que j'en aurai l'occasion : il faut que je me venge aujourd'hui de toutes ses plaisanteries.

Le Chevalier. Que vous êtes belle et charmante, Madame, actuellement que je vous vois comme dans le secret de votre maison ! Vous n'avez nullement besoin des parures de la mode : cet air de négliger l'art, et cette confiance que

vous avez dans les beautés propres à la nature, vous vont à merveille.

La Bar. Ah! Monsieur, pourquoi n'allez-vous point donner le même conseil à madame votre épouse et aux autres dames à qui vous faites la cour, afin de les débarrasser de la fatigue ennuyeuse de la toilette?

Le Chev. Dieu m'en préserve! mes avis à cet égard couperoient court à tous mes hommages; elles s'indigneroient contre moi, pour les avoir touchées sur le point si délicat de la beauté, qu'on sait être la chose la plus sacrée parmi les dames.

La Bar. Quant à moi, je ne me formaliserois point que vous voulussiez me détourner des parures; si j'y ai recours, c'est pour ne pas me singulariser, ni faire par cette singularité un reproche tacite aux dames de ma classe qui s'en servent. Je n'ai jamais eu le front de reprendre ni de plaisanter quiconque ne m'a point offensée.

Le Chev. C'est un défaut dans lequel ne tombera aucune personne bien née.

La Bar. Et cependant vous y tombez vous-même: parce que vous ne cessez de me reprendre, de me plaisanter sur ma religion, employant l'ironie, le persifflage et les disparates, sans que je vous provoque, pour tâcher de me

troubler sur les points les plus essentiels de ma foi ; et cela parce que ni mon sexe ni mon âge ne me permettent les études nécessaires pour répondre avec prudence sur des articles d'une aussi grande importance. Dites-moi, Monsieur, quand votre fils aîné, à qui vous enseignez la géographie et la fortification, vient ici, si je lui disois : mon enfant, ne te mets point en peine de tout cela : il y a beaucoup de cartes de géographie qui sont pleines d'erreurs, et que l'on corrige tous les jours : ces boulevards, ces fossés, etc., sont des antiquailles. Aujourd'hui on n'attaque plus les places, et on aime mieux que les garnisons se battent en rase campagne, etc. ; si je lui tenois ce langage, ou lui disois d'autres extravagances semblables, que diriez-vous, lorsque vous viendriez à le savoir ?

Le Chev. J'aurois beaucoup de peine à croire que vous eussiez eu une si grande imprudence, parce que l'éducation de mon fils m'appartient, et qu'il lui est extrêmement utile de s'appliquer et de s'instruire, abstraction faite de cette question s'il est plus utile ou non de livrer des batailles ou de donner des assauts : question inutile pour l'instruction de mon fils, à qui je n'enseigne que ce qui est nécessaire.

La Bar. Rétorquez contre vous-même cette réponse. Qu'en dites-vous, Théodore ? n'ai-je

point raison de me plaindre de monsieur, qui ne perd aucune occasion de m'attaquer en fait de religion, tournant ma croyance en ridicule, et cela pour me faire la cour ? Dites-moi, monsieur, si une fois, deux fois ou plusieurs fois je ridiculisois devant vous votre manière de vous vêtir, vos usages, votre pays, etc., ne diriez-vous pas que je suis mal élevée et que je ne sais pas un mot de politesse? or, vous ridiculisez, non mes manières, mais ma religion, ma foi, mes *sentimens* de piété, etc., et cela à chaque pas. Conciliez-moi cette manière d'agir, avec les lois de l'urbanité et de la bienséance auxquelles nous sommes obligés envers celui qui ne nous offense pas, dont l'éducation ne nous regarde pas, et qui ne nous demande point conseil. J'estime ma religion plus que les modes, que le langage et que les parens ; et vous pensez me rendre hommage, en m'offensant dans ce que j'apprécie souverainement, jusqu'à prétendre me séduire *par* de très-mauvais livres !

Le Chev. Je vous regarde comme une dame de bon sens, et il me semble que vous auriez du plaisir à voir des livres excellens, faits pour connoître la vérité.

La Bar. Ce qu'il y a de certain, c'est que vous ne m'avez apporté aucun livre en faveur de ma religion : excellente manière de vouloir connoître

la vérité dans une matière importante, que de lire tout ce que l'on a écrit contre, et rien de ce que l'on a écrit pour! Avez-vous lu, monsieur, beaucoup de livres en faveur de ma religion et de la vôtre? dites-moi quels sont ceux que vous avez lus; nommez-les-moi.

Le Chev. Les livres en ce genre ne manquent pas. Mais, parce qu'ils ne sont pas rares, et qu'ils ne sont point écrits avec autant de grâce et d'éloquence, ils n'excitent point la curiosité.

La Bar. Toujours est-il vrai que, pour bien connoître la vérité dans cette matière, vous lisez tout ce qui est contre, et rien de ce qui est pour. Voulez-vous que je me rende coupable de la même injustice? Si c'étoit en vous le zèle de la vérité, vous devriez lire avec attention les uns et les autres, sans vous en rapporter à vous-même, mais, en consultant quelqu'un qui sût lire ces livres et les bien entendre (1).

---

(1) On ne peut nier que si la France a produit beaucoup de livres impies, elle n'ait aussi produit en faveur de la vérité des apologies dignes des Pères de l'Eglise. Quiconque a encore de la bonne foi y trouve tout ce qui, dans d'autres temps, a réduit au silence les ennemis de notre religion, et cependant il y a des impies: oui sans doute; mais c'est parce qu'ils ne lisent pas ces livres. Ennemis de toute mé-

Le Chev. Comme Français, je crois entendre ma langue, et je n'ai pas besoin qu'on m'explique ces livres.

La Bar. Et pourquoi cherchâtes-vous qui vous expliquât l'algèbre, l'arithmétique, la géométrie, etc.? N'étiez-vous pas alors Français? Vous cherchâtes des maîtres pour ces sciences, vous défiant de votre façon de penser: et, pour la science de l'âme, de Dieu et de l'éternité, vous n'avez pas besoin qu'on vous dise un mot! Tout livre qui est contre, est votre maître. Mais, dites-moi, pourquoi lisez-vous seulement les livres qui sont contre la religion?

Le Chev. Parce que la plupart des autres sont insipides et insoutenables.

La Bar. Mais si les livres insipides contenoient la vérité, et que les livres agréables dissimulassent le mensonge, alors votre esprit se repaîtroit agréablement de l'erreur, et vous ne

---

thode, les écrits qui enseignent l'impiété ne sont remplis que de bouffonneries et de turlupinades: ce genre est plus goûté, parce qu'il divertit l'imagination; mais comme il admet beaucoup de fourberie en matière de raisonnement, c'est étonnant combien il fait croire d'absurdités. De tous côtés on est étourdi par des hâbleurs sans fond, qui n'ont peut-être pas chez eux un seul livre en faveur de la religion.

sauriez rien de la vérité. Mais c'est beaucoup disputer pour une femme : à votre tour, Théodore, je vous remets la question. Défendez ma cause : il faut, ou que monsieur avoue qu'il m'a manqué de respect et qu'il m'a offensée, ou qu'il me convainque, s'il le peut, en faveur de sa cause.

Théod. Vous me confiez une excellente cause ; je ne pourrai la traiter avec le feu et l'énergie que vous y mettez ; mais si M. de Sansfond me le permet, j'ajouterai quelques réflexions. Je suppose, monsieur, que vous ne le trouverez pas mauvais.

Le Chev. Pourvu que je donne mes raisons, je ne puis empêcher que chacun donne les siennes.

Théod. La manière dont on traite aujourd'hui les matières de religion, par mode et par coutume, et dont on les décide, me paroît fort extraordinaire, et nullement conforme à la raison.

Le Chev. Si vous me parlez de *conforme à la raison*, vous êtes perdu : dans aucun siècle on n'a pensé d'une manière plus conforme à la raison qu'aujourd'hui. Vous autres qui croyez tout ce qu'on vous enseigne, c'est vous qui, comme on dit, tenez la raison en prison, sans jamais en faire usage. Si vous êtes homme à suivre *la bonne raison*, je vous promets que nous nous arran-

gerons. Et ainsi je rentrerai en grâce avec ma chère baronne (1).

La Bar. Je veux vous entendre : parlez, Théodore ; à la fin nous verrons si M. de Sansfond est d'accord avec vous.

Théod. Dites-moi, mon ami, est-il conforme à la saine raison, que celui qui n'a point étudié sérieusement la géométrie, dispute et décide sur les proportions des lignes, sur la mesure de hauteurs ou de distances inaccessibles ? Supposons que vous, monsieur, qui passez pour un fameux

(1) Les impies ont toujours la raison dans la bouche sans vouloir faire un pas vers la religion que Dieu nous a enseignée. S'ils vouloient jeter un coup-d'œil sur l'histoire du monde, ils verroient de quelles extravagances a été coupable la raison laissée à elle-même et sans la révélation. Les Egyptiens, les Grecs et les Romains sont les peuples qui cultivèrent le plus la raison, et qui s'adonnèrent aussi aux *plus honteuses superstitions.* Ils adorèrent des dieux vindicatifs comme Mars, lascifs comme Vénus, adultères comme Jupiter, voleurs comme Mercure. Ils sacrifioient à Hercule de tendres et innocens enfans, à la vue de leurs propres pères, sans permettre à ceux-ci de verser une larme, dans la crainte de profaner ce barbare sacrifice. Voilà à quel point d'inhumanité s'est dégradée la raison privée de la révélation.

mathématicien, et pour savoir la tactique autant que personne, supposons, dis-je, que vous vous trouviez à une table splendidement servie où il y ait un grand concours de dames, et qu'au milieu de bons mots qui réjouissent les convives, et de rasades qui égaient la conversation, il soit question qu'on fait de nouvelles cartes de France, et que pour cela on mesure des distances, qu'on ne peut atteindre ni à pied ni à cheval ; ou qu'il s'agit d'ouvrir de nouveaux chemins, et d'en former un qui parte d'un endroit, de manière à ce qu'en creusant une montagne, il se rencontre et corresponde avec un autre chemin qui vienne d'un autre endroit, ou chose semblable. Supposons aussi qu'aucun des convives ne soit géomètre de profession, quoique quelques-uns par-ci par-là aient lu les principes élémentaires, et qu'aucun n'ait résolu le moindre problème sur le terrain, ni peut-être sur le papier : si vous les entendiez parler ensemble sur la matière, et se moquer de ceux qui montent sur des tours élevées ou sur les arbres les plus hauts pour former les grands triangles visuels qu'enseigne la trigonométrie ; qu'entendriez-vous dans leurs raisonnemens, et que diriez-vous ?

Le Chev. J'entendrois mille extravagances ; parce qu'on doit en dire nécessairement quand on n'a point étudié sérieusement, une matière

surtout si elle est délicate, comme le sont les problèmes de trigonométrie.

La Bar. C'est très-vrai, M. de Sansfond. Quelquefois, quand je voyois mes frères entreprendre, dans mon jardin, de savoir la distance qu'il y avoit d'un moulin à une maison de campagne, et que, vérification faite, il se trouvoit qu'ils avoient deviné, j'étois tout aussi étonnée que s'ils eussent découvert quelque secret de magie. Il en étoit de même quand le sujet de leur dispute étoit de mesurer d'en bas la hauteur des tours les plus élevées, et que, le Baron disputant avec son frère le Chevalier sur une coudée plus ou moins, je vis ensuite que la différence de leurs calculs n'étoit que de très-peu de pouces.

Le Chev. Celui qui n'étudie pas la trigonométrie trouve tout cela impossible.

La Bar. Il me paroissoit plus impossible de calculer le poids de la statue de bronze de Henri IV, qui étoit sur le Pont-Neuf à Paris, et ils se trompèrent de moins de vingt livres, comme nous le vîmes ensuite par le véritable poids qu'elle avoit, suivant le compte qu'en avoit rendu l'ouvrier.

Le Chev. Cela s'enseigne dans la partie de la géométrie qui traite de la mesure des solides.

Théod. Fort bien : comment donc pourra-t-on, sans tomber dans mille absurdités, parler,

rire et résoudre sur tout cela, quand on ne l'a point étudié à fond? Or, j'en dis tout autant de ceux qui parlent, qui tranchent et se moquent en matière de religion, sans en avoir étudié les points fondamentaux. Qu'en dites-vous, mon ami?

Le Chev. Que celui qui en parle aura lu et étudié la question.

Théod. Et quand? comment? où? Ah, mon ami, nous les connoissons! la plupart de ceux qui parlent à cet égard ne lisent ni peut-être n'ont chez eux un seul livre en faveur de notre religion: sur quoi je parie cent louis. Si on leur demande les motifs de crédibilité, c'est-à-dire les motifs qui rendent nos dogmes croyables et raisonnables, ils ne répondent rien (1). Cela est cer-

(1) La conversion du monde suffit seule pour démontrer l'institution divine de la religion chrétienne. Car, ou le monde a été converti par des miracles, ou s'il s'est converti sans miracles; s'il a été converti par des miracles, c'est la preuve que les envoyés de Dieu ont eu pour la prêcher, dans le pouvoir qui leur étoit donné d'opérer des prodiges, les titres d'ambassadeurs de Dieu. Si, sans aucun miracle, il s'est soumis à des vérités si opposées aux penchans de la chair et aux préjugés de l'idolâtrie, pour embrasser la vie mortifiée du christianisme, c'est ici le

tain. Bien plus, si on leur demande comment ils entendent les vérités que nous croyons, il y en a peu qui ne soient à court pour la réponse. Dans les argumens même qu'ils forment contre nous, dans les ironies piquantes qu'ils se permettent, on voit que toute leur théologie est superficielle et erronée. Pourquoi, je vous prie, n'avez-vous pas étudié ainsi les mathématiques, prenant ici un article, là un autre, et sans réflexion ? Quelle espèce de succès peut-on espérer quand on n'est occupé qu'à rire, qu'à faire bombance, qu'à se divertir, et qu'on attise en même temps les passions qui troublent d'abord le cœur, et ensuite l'entendement? Quel est le négociant qui se mette à régler ses comptes et à faire des spéculations de banque, ou pendant qu'il est à table en bonne compagnie, ou à la suite d'un long et splendide festin, ou étant entre les mains de son perruquier ? Y a-t-il un seul négociant qui se comporte ainsi ?

Le Chev. Non, si ce n'est un imbécile, ou qui veuille à dessein perdre son argent : personne n'arrange ses comptes immédiatement après dî-

---

plus grand des miracles. Les preuves qui constatent la vérité de la religion chrétienne élèvent celui qui les connoît à une certitude morale aussi forte que celle qui résulte de l'évidence géométrique.

ner. Les affaires d'intérêt ne se traitent pas avec légèreté et sans attention.

Théod. C'est, il est vrai, dans le silence du cabinet, les papiers sous les yeux, la tête libre et l'esprit tranquille, qu'on règle les contrats, les affaires et les comptes ; parce qu'il s'agit de biens et d'intérêts pécuniaires. Mais, pour les matières de religion, où il est question de Dieu, de sa providence et de ses attributs, d'un côté, et de l'autre, de notre âme, qui n'est pas de boue, et de l'éternité, qui peut nous être très-avantageuse ou très-préjudiciable, tout cela n'est qu'une bagatelle, que l'on peut traiter superficiellement, où l'on peut discourir sans inconvénient, et où même le discours le plus agréable et le plus plaisant sera le plus vrai. Est-ce donc là, d'après la saine raison, la manière de s'assurer de la vérité dans ces matières ?

Le Chev. Quoique ces matières soient très-relevées, les principes en sont clairs et évidens ; tout le monde les connoît, dans quelque circonstance que ce soit ; par conséquent on peut en raisonner sans s'embarrasser.

Théod. O mon ami, que dites-vous là ? Peut-il y avoir des principes plus clairs, plus manifestes que ceux de la géométrie et de l'arithmétique ? Tout le monde sait mesurer et compter, de là viennent ces sciences ? Y a-t-il rien de plus

clair et de plus simple que d'acheter à moindre prix pour revendre plus cher? C'est là toute la base du commerce ; et cependant personne ne se contente des spéculations et des résolutions faites en passant et en l'air. Mais à cet égard tous se déterminent d'après beaucoup de réflexion, et à tête reposée. Pourquoi ne pas en agir ainsi en fait de religion? Je veux vous conter ce qui m'arriva chez M. H.... : il m'avoit invité à dîner ; il avoit *bonne table* et meilleure compagnie. Quand les *convives* furent assez égayés, la conversation tomba sur un point de religion, où il ne s'agissoit de rien moins que de savoir si l'on devoit à Dieu un culte extérieur, ou s'il suffisoit de lui rendre l'hommage intérieur du cœur. La plupart des convives, pour se faire le renom de gens d'un jugement délicat, disoient que le culte extérieur n'étoit pas nécessaire ; parce que ces sortes de gens s'imaginent que, de ne point penser comme le vulgaire, c'est avoir un esprit supérieur. *Les folies* et les plats se succédoient avec profusion : d'un côté on me demandoit si je voulois d'un ragoût, d'un autre côté on m'en offroit un autre ; par derrière le domestique venoit m'apporter à boire ; j'étois obligé de faire raison à celui qui me la demandoit, etc. Une seule personne se scandalisoit, tandis que toutes les autres rioient. Pour moi, je gardai le silence,

jusqu'à ce que M. D..., avec lequel j'avois parlé souvent de physique, dit : sur cette matière, personne ne peut mieux nous instruire que Théodore ; mais il ne veut pas nous procurer le plaisir de l'entendre.

Me voyant ainsi provoqué, et craignant qu'on n'interprétât mon silence comme une approbation de ce que l'on disoit, ou qu'on ne l'attribuât à ce que je n'avois point de fortes raisons à opposer, je répondis que mon silence n'étoit point une approbation, mais seulement une preuve que je ne jugeois point convenable de mêler les matières sérieuses de la religion avec les propos et les complimens de la table ; qu'eux-mêmes savoient fort bien, pour des questions moins importantes, me chercher chez moi à des heures commodes, où nous pouvions discourir sérieusement, sans distraction ni mélange de choses étrangères ; que si, dans de semblables occasions, on me touchoit cette question, j'y répondrois de bon cœur ; mais, puisque j'y étois forcé, que je leur dirois avec toute la clarté possible ma manière de penser. Je le fis : on m'écouta ; et la personne qui m'avoit provoqué me fit l'honneur de me dire que c'étoit la première fois qu'elle avoit entendu traiter ce sujet à son entière satisfaction. Voyez, mes amis, si c'est là le moyen de traiter avec fruit des matières si importantes.

Le Chev. Ce n'est point là qu'on les examine. On y traite seulement celles que l'on a examinées dans le cabinet.

Théod. Mais c'est là qu'on apprend et qu'on se persuade les mauvaises doctrines. Bien plus, *si vous* examiniez dix ou douze de ces amis, qui lient conversation ensemble, et qui sont tous d'accord pour nous critiquer ; si vous demandiez à chacun en particulier ce qu'il croit, il n'y en auroit pas deux qui s'accordassent entre eux ; beaucoup vous répondront avec une grande suffisance : *moi, je ne m'occupe point de cela ;* ou peut-être : *je n'en crois rien.* Si vous voulez vous divertir, Baronne, demandez à M. de Sansfond quels sont les articles de notre religion et de notre foi qu'il a crus dans un autre temps ; demandez-lui ceux qu'il confesse encore, ceux qu'il rejette, et le pourquoi : je parie que vous le verrez bien embarrassé.

Le Chev. Je doute de tout : voilà ce que je dis. Si j'affirmois déterminément quelque article, je serois obligé d'en rendre raison ; mais, comme je ne crois pas, je ne suis point obligé de donner les motifs pour lesquels je ne crois pas.

Théod. Je vous en dirai la raison : vous ne croyez pas, parce que cela fait mieux votre compte. Remarquez, Baronne, que ces messieurs philosophes d'aujourd'hui ne s'éloignent de la

croyance de nos pères, que dans les articles qu'il leur importe de nier pour favoriser la licence des mœurs. Aucun ne s'écarte de notre doctrine, pour se gêner davantage.

Le Chev. Ils seroient bien bêtes en cela : pour se mettre au large, à la bonne heure. Pourquoi resserrer et opprimer notre liberté ?

Théod. Et si Dieu n'approuve point ce système de se mettre au large ; et si la vraie croyance est la nôtre, que vous arrivera-t-il après la mort? Je sais bien que vous me direz que l'âme meurt avec le corps, comme celle du chien ou du cheval, et que tout finit pour vous à la mort ; mais vous ne pourrez dire que cela soit un point évident et démontré mathématiquement.

Le Chev. Cela non, mais c'est mon sentiment; que les autres disent ce qu'ils voudront.

Théod. Mais néanmoins il est possible qu'en cela vous vous trompiez. Dites-moi: cela n'est-il pas possible?

Le Chev. Possible ! oui. Mais qui est à l'abri de se tromper dans ce monde ?

Théod. Et que deviendrez-vous, si vous vous trompez en ce point ? Vous êtes d'avis que votre âme meurt avec le corps, et que, par conséquent, personne ne vous demandera compte après la mort de ce que vous aurez fait pendant la vie ; mais au moins il est possible que vous vous trom-

piez, et que votre âme soit immortelle, comme nous le disons nous autres avec l'Eglise, et que vous viviez dans une opinion fausse. Donc, si après la mort on vous demande vos comptes, et que vous soyez trouvé coupable d'avoir manqué à la loi de Dieu; que deviendra votre âme? Pensez-vous que vous aurez le temps de réparer le passé, ou qu'il vous sera permis de revenir dans ce monde pour vivre comme vous devez? Pour vous déclarer téméraire, il me suffit que vous disiez que votre système est douteux, quant à la spéculation et quant à la pratique. Il ne vous est jamais venu dans la pensée, à aucun de vous, que nous courions risque, nous autres, d'être punis éternellement pour croire ce que l'Eglise nous ordonne, et pour observer ses préceptes et ceux de J.-C. Ce que vous dites tout au plus, c'est que ce sont des choses ridicules; qu'il n'est nécessaire de croire ni de faire rien de tout cela, et que nous nous gênons inutilement: mais que nous nous perdons! personne ne l'a jamais pensé.

Le Chev. Il est vrai que vous ne vous damnez point, mais vous prenez trop de peine.

Théod. Voilà donc déjà un point convenu, c'est que, dans votre incrédulité, vous vous exposez pour le moins au risque de vous tromper sans ressource; et que, dans notre croyance, nous ne risquons rien; mais que seulement nous nous

gênons sans nécessité, à ce que vous prétendez.

La Bar. Avec votre permission, Théodore, car le sang me bout dans les veines, permettez que je place ici une comparaison dont je me suis servie contre M. de Luc, quand il faisoit mon portrait : il disoit la même chose que M. de Sansfond, et me donnoit pour toute réponse : *qui est-ce qui sait? Pensons à nous donner du bon temps.* Dites-moi, Monsieur, pourquoi fermez-vous les portes de votre maison? Cette question vous étonne? répondez-moi.

Le Chev. Parce qu'il peut entrer des voleurs, qui me voleroient, ou peut-être m'ôteroient la vie.

La Bar. Il est également possible qu'il n'en entre point, et alors à quoi bon barricader vos portes, et les fermer au verrou?

Le Chev. C'est une sage précaution : rien de perdu, que la peine légère de fermer les portes; tandis qu'en ne les fermant pas, je m'exposois, si les voleurs fussent venus, à perdre mon bien, et peut-être la vie. La prudence exige, dans l'alternative de ces deux pertes, que je m'expose plutôt à perdre la peine de fermer mes portes, dans le cas où les voleurs ne viendront point, que de m'exposer à perdre mon bien ou la vie, pour ne les avoir point fermées.

La Bar. Voilà ce qui s'appelle parler avec le plus grand jugement. Jamais, Chevalier, vous n'a-

vez mieux raisonné. Mais permettez-moi de raisonner de même dans le cas où nous sommes. Ma religion n'est point douteuse : supposons cependant qu'elle le soit. Vous avouez qu'il est absolument possible que notre âme soit immortelle, et que *Dieu* vous demande compte de vos œuvres bonnes ou mauvaises. S'il en étoit ainsi, comme je le prétends, moi, avec toute l'Église catholique, vous êtes perdu pour toute une éternité, pour ne vous être point disposé à rendre vos comptes, croyant que Dieu ne feroit point cas de vos péchés, et que votre âme ne devoit pas exister après la mort, ni recevoir la récompense ou le châtiment de ses bonnes ou de ses mauvaises actions. Mais si, au contraire, mon âme mouroit avec mon corps, et qu'il n'y eût point une autre vie où elle doit être récompensée pour ses bonnes œuvres ou punie pour les mauvaises, je n'aurois rien perdu, que la peine de vivre en bonne chrétienne ; ce qui est bien peu de chose. Maintenant donc, quelle est la plus grande perte ? Nous sommes dans le cas du duc d'Orléans, qui, voyant passer deux capucins, un jour d'hiver qu'il faisoit très-froid, dit à son confident : *Si ce que je pense est vrai, ces gens là sont bien dupes*. Mais le confident auroit dû lui répliquer *Si ce que ces hommes pensent est vrai, vous serez bien plus dupe encore*. En effet, Chevalier, de

quel côté étoit le plus grand inconvénient ? de la part des capucins, il y avoit celui d'endurer le froid, et d'être privé de récompense dans l'autre vie. Mais, de la part du duc, ce n'étoit rien moins que le risque de brûler éternellement sans remède. Que me dites-vous, Chevalier ? Vous êtes forcé d'avouer que vous êtes l'homme du monde le plus imprudent, de vous exposer au danger d'un mal qui est possible et irremédiable, ou vous devez soutenir qu'il est impossible que vos maîtres vous trompent, que votre opinion ne peut aucunement être fausse, et qu'elle est d'une vérité aussi évidente que celle des mathématiques.

Le Chev. Madame, je ne pensois pas que vous fussiez si habile dans l'art d'argumenter. Il ne s'en faut presque rien que je ne m'en aille converti. Mais vous voyez qu'on nous appelle à table, il n'est pas juste de nous faire attendre.

La Bar. Avancez, mon chevalier ; mais apprenez à ne me jamais dire un mot en matière de religion, parce que, dès que vous n'en savez point assez pour me répondre, vous ne devez point vous croire assez instruit pour prétendre être mon maître.

Le Chev. Venez vous asseoir, Madame ; le dîner se refroidit.

Théod. Madame, que voulez-vous de plus ?

quand votre ennemi fuit, la victoire est manifeste. Asseyons-nous.

SECONDE SOIRÉE.

Sur la manière dont on doit constater la vérité en fait de religion.

Théodore. Grâces à Dieu, mon cher Baron, enfin je vous vois heureusement rendu à votre famille. Votre frère n'est pas venu?

Le Baron. Il est venu; mais il est indisposé. Oh! comme je me réjouis de vous retrouver! Mon ami, vous m'avez fait grand'faute dans cette absence.

Théod. Votre sœur la Baronne me l'avoit donné à entendre; mais actuellement nous pourrons reprendre nos *conférences*. Quel plaisir j'eus hier au soir que je soupai ici avec le chevalier de Sansfond! Votre sœur le mit bien à l'étroit. Piquée comme elle étoit de ce que toujours il l'attaquoit sur la religion, et vouloit, bon gré mal gré, lui communiquer le venin de son incrédulité, et se voyant avec moi, qui, en cas de nécessité, pouvois lui donner du secours, elle le battit sans pitié.

La Bar. Théodore, que dites-vous là de moi? J'avoue que je ne me suis aperçue qu'après coup, que je l'ai attaqué avec un peu trop de feu. Mais, étant femme, jeune et offensée, cela me donne beaucoup de droit et d'autorité sur quiconque vient chez moi pour me faire agréer ses hommages.

Le Bar. Et quel fut le résultat de la conférence?

Théod. L'heure du souper vint terminer la dispute. Mais déjà il rendoit les armes : il fut grièvement blessé.

La Bar. Maintenant il est nécessaire, mon frère, de nous fortifier sous ce rapport. Car il convient de connoître le mensonge et la vérité : la chose est de la plus grande importance. Si vous voulez, Théodore, allons-nous-en tous trois dans ma chambre ; je vais donner ordre aux domestiques, que, s'il vient des visites, on les conduise chez ma mère ou chez mon frère le Chevalier, disant que je suis allée promener avec le Baron. Ces matières demandent à être traitées avec tranquillité ; et ce fut là, mon frère, ce qui donna lieu à la dispute d'hier, dans laquelle Théodore fit honte à Sansfond, sur ce que les points de la religion se traitoient à table, par des hommes sans études théologiques, et au

milieu de mille distractions. Actuellement, Théodore, parlons à notre aise.

Théod. Un des préliminaires les plus essentiels pour discourir sur cette matière, est d'examiner quel est le vrai moyen de connoître la vérité. Car il y a, mes amis, deux différentes méthodes pour arriver à sa découverte. L'une est simple et solide, mais sèche: c'est celle des géomètres, qui vous plaisoit tant autrefois. L'autre est ornée des figures brillantes de l'éloquence, entremêlée de bons mots, de saillies d'esprit, accompagnée de peintures agréables, et animée d'un enthousiasme poétique, qui se produit par des mouvemens qui transportent. Je ne me repens pas de vous avoir inspiré l'un et l'autre goût dans vos premières études, et dans l'éducation que je vous ai donnée, digne de jeunes gens de votre classe. L'une de ces méthodes forme et dirige l'entendement; l'autre l'orne et le réjouit: l'une lui enseigne le chemin qui va droit à la vérité, l'autre lui apprend à y marcher avec agrément.

La Bar. Quant à moi, je dis que la seconde méthode est préférable à la première. J'en demande pardon au Baron, qui fait ses délices d'un calcul et d'une démonstration longue et difficile, dût-il en sortir la tête tout en feu, parce qu'au

bout de la démonstration il lui semble avoir gagné une grande bataille. Ce qui m'enchante et me ravit, c'est une ode bien faite, ou quelque morceau d'éloquence bien travaillé ; il est certain que par la méthode géométrique je connois la vérité, mais c'est la vérité sèche et décharnée, l'esprit n'y parvient que par un chemin dur, aride et désert ; pas un ombrage qui le rafraîchisse, pas un bouquet d'arbres qui le récrée, pas un concert d'oiseaux qui le divertisse : il faut qu'il gravisse suant et fatiguant des sentiers escarpés ; ce n'est qu'à la fin qu'il se console de son travail. De là vient que sur mille qui se passionnent pour les belles-lettres, on en voit deux ou trois qui s'adonnent aux mathématiques. Il n'appartient qu'aux rhétoriciens de nous présenter la vérité si jolie, si belle, si ornée, qu'enchanté de toutes les beautés de la nature et de l'art qu'il rencontre à chaque pas, l'esprit ne sent point la moindre fatigue, tant est doux et riant le passage à travers les embarras et les difficultés, dont il ne s'aperçoit même pas! Pour moi, mon cher Théodore, si c'étoit possible, je donnerois au style fleuri la préférence que tout le monde lui accorde aujourd'hui. Ce sont les seuls livres qui ont la vogue. Les autres seront très-importans, très-scientifiques ; mais je les vois tous couverts de poussière

et rongés de vers, quand par hasard il m'en tombe un sous la main.

Le Bar. Ma sœur, cela dépend des goûts : je n'ose pas condamner le vôtre, qui est aussi le mien ; mais je ne me décide point pour la préférence, parce qu'elle me paroît injuste ; et, pour vous convaincre par une comparaison qui rentre dans la vôtre, dites-moi : qui préférez-vous sous le rapport de la beauté? une dame bien élégante, pleine de fard, couverte de fleurs, de rubans et de diamans, avec des robes riches et magnifiques, en un mot avec tout ce qui constitue une *beauté* empruntée ; ou une simple bergère, naturellement belle, à qui l'eau d'une fontaine suffit pour entretenir la fraîcheur de son teint et ses couleurs de rose ; qui, avec un linge blanc jeté négligemment, moitié sur sa tête, moitié sur son sein, couvre et laisse voir en même temps une blonde chevelure ; et dont le corsage juste et serré rend sensible les belles formes et la grâce *naturelle* de son corps? A laquelle des deux donneriez-vous la préférence en fait de beauté ?

La Bar. Sans doute je la donnerois à la bergère, parce que nous autres nous cachons sous nos parures beaucoup de défauts naturels, et que la beauté des paysannes est la seule vraie.

Le Bar. Voilà comme je pense de la beauté de la vérité. Les ornemens de l'éloquence sont susceptibles de beaucoup de fausseté. Ainsi j'aime mieux une démonstration toute sèche.

La Bar. Cela est vrai, mon frère ; mais si cette bergère naturellement belle se servoit des parures du luxe, elles donneroient un relief à sa beauté. Je ne veux pas dire que nous devons préférer un singe bien habillé à une belle bergère ; mais les parures, tout égal d'ailleurs, donnent toujours plus de valeur aux grâces naturelles ; et malheur à vous si vous déclamez contre la toilette des dames, parce que vous en serez mal reçu. Favorisez-les, Théodore, je me soumets à votre avis ; soyez notre arbitre, et décidez dans cette grande affaire.

Le Bar. Parlez, Théodore, je me conforme également à votre jugement.

Théod. Eh bien, Baronne, quand vous ajustez les comptes de vos fermiers ; quand vous confiez vos doléances à votre médecin ; quand vous donnez vos commissions pour Paris ; pourquoi n'avez-vous pas recours aux beautés de l'éloquence et aux ornemens poétiques, que vous estimez tant ? Vous riez !

La Bar. Vous avez bien de la malice, Théodore ; mais à cela je réponds qu'en fait de santé et d'intérêt les beautés de l'éloquence sont super-

flues ; parce qu'alors on cherche le solide, et non l'agréable.

Théod. J'ajoute qu'en pareils cas, les beautés d'une éloquence étudiée, les figures de rhétorique, les grâces, les finesses de l'esprit, et les expressions emphatiques portent un préjudice positif, parce qu'elles donnent occasion d'introduire le mensonge sous l'apparence de la vérité. Si vous faisiez à un médecin le rapport de vos indispositions avec un enthousiasme poétique, il vous ordonneroit, pour une vapeur ou une légère fluxion, des remèdes violens, comme si vous étiez près de descendre au tombeau. Si le correspondant d'un négociant lui parlait dans ses lettres par figures et métaphores, pour lui rendre compte des envois et des commissions, et qu'il se servît de mille jolies épithètes, par exemple, qu'au lieu de parler de cacao, de fer et de laine, il dît : *le nectar des Espagnols, l'instrument de Mars, l'ornement des brebis*, etc., que feroit ce négociant? mettant tout cela de côté, comme chose ridicule, il lui demanderoit compte en style clair, simple et commun.

La Bar. Avec raison, parce que tout ce qui est bon, n'est pas bon pour tout.

Théod. Vous avez donné la véritable raison : j'aime beaucoup les beautés de l'éloquence ; elles sont très-estimables ; mais, en fait d'affaires ou

de consultations de médecins, elles sont positivement nuisibles, par le danger qu'il y a qu'elles ne servent à cacher l'erreur. La tromperie suit de près l'enchantement; et quiconque veut nous tromper, commence toujours par nous charmer, et s'il est possible par nous enivrer.

Ne confondons point le solide avec l'agréable ou le joli : tout est bon et tout a ses usages. Si vous voulez vous divertir et passer une heure de récréation sans sortir de chez vous, cherchez un livre qui ait de l'agrément; mais, si vous voulez vous instruire, cherchez un livre qui ait de la solidité. Pour vous divertir, les poètes sont excellens, et tous les livres qui, joignant un certain fond de gaieté et de critique à une apparence de raison, enlèvent l'âme sans qu'elle s'en aperçoive; mais pour vous instruire cherchez ceux qui présentent la matière dans un style clair, simple et coulant. Permettez-moi une comparaison : vous voyez que madame votre mère dans sa nouvelle maison fait placer de superbes parquets et de très-beaux plafonds dans les salles; mais les parquets sont solides, étant faits de bon bois, et les plafonds sont de stuc; les parquets sont unis, les plafonds ont beaucoup de relief, et tout est bien, parce que les parquets sont pour marcher dessus, et les plafonds seulement pour la vue. Maintenant changez toutes ces idées : faites

les planchers de stuc, avec mille figures en relief, et les plafonds de bois solide et uni. Que résulteroit-il de cet arrangement ?

La Bar. Je ne puis m'empêcher de rire de ce troc et de ce déplacement. Car quoique tout en soi fût bon, tout deviendroit ridicule et mauvais, pour n'être point à sa place.

Théod. Or voilà ce que fait celui qui cherche le style fleuri, et laisse le style simple pour s'instruire en matières d'importance. Celle de la religion est la base et pour ainsi dire le plancher où l'âme doit marcher ; ainsi ce doit être un plancher solide et uni, afin de ne pas heurter et tomber à chaque pas.

La Bar. J'entends ; mais que faire de tant de beaux livres qui traitent de la religion dans un style enchanteur ? Devons-nous croire qu'ils mentent, seulement parce qu'ils sont bien écrits ? Je sais et j'avoue qu'ils peuvent mentir ; mais ils peuvent aussi dire la vérité ; et si ce n'est pas la vérité qu'ils disent, au moins cela y ressemble beaucoup.

Théod. Je vais vous répondre : mais permettez que je fasse une question au Baron. Dites-moi, mon ami, si on venoit vous vendre un beau cheval de monture, pour vous servir dans votre régiment de carabiniers, et qu'on vous le présentât bien enharnaché, avec couverture, capa-

raçons, filet et tout ce qui s'ensuit; l'achèteriez-vous sans lui faire ôter tous ces ornemens, afin de le voir à nu, et vous assurer qu'il n'a point de défaut? sans doute vous n'omettriez point une précaution si nécessaire, pour n'être point trompé, dans le cas que vous voulussiez acheter le cheval. Mais si vous vouliez seulement vous divertir à le voir courir et gambader, vous n'auriez pas besoin de la prendre, parce qu'avec les harnois la vue seroit plus agréablement flattée. Baronne, je vous en dis tout autant des beaux livres dont vous parlez. Si vous prétendez vous récréer, lisez-les comme ils sont; mais si vous voulez vous en servir pour vous instruire solidement, dépouillez-les de toute parure et ornement, pour voir le discours net, naturel, simple et clair; et alors vous connoîtrez s'il est solide et parfait, ou s'il est défectueux et vicieux. En voulez-vous une preuve convainquante? faites apporter le poëme de Voltaire sur la religion naturelle, dédié au roi de Prusse (1).

---

(1) Erostrate voulut se rendre fameux en réduisant en cendres le beau temple de Diane à Ephèse; et il réussit à se faire un nom, mais un nom abominable parmi les idolâtres. L'Erostrate de nos jours est ce poète qui a voulu se rendre fameux par les blasphèmes les plus horribles, assaisonnés avec une

Le Bar. Je vais le chercher.

Théod. Vous verrez, Baronne, un discours très-défectueux, considéré en lui-même et sans ornement, mais très-brillant avec les grâces que lui prête Voltaire.

Le Bar. Voici le livre.

Théod. Faites-moi le plaisir de lire à la fin du deuxième chant, où il veut prouver que, supposé que Dieu ait donné des lois aux hommes, ils ne doivent en recevoir d'aucun autre.

---

et artifice, et qui est parvenu à surprendre les imprudens : mais si jamais la mode de l'impiété passe, son nom leur deviendra aussi abominable qu'il l'est aujourd'hui pour les personnes de bon sens. Aucune d'elles n'a la patience d'entendre toutes les contradictions qui fourmillent dans ses écrits. Son objet est de parler souvent mal de la religion chrétienne; parce qu'à force de la décrier au milieu du dérèglement des passions, il en reste quelque chose. Quiconque le verra donner à un livre le titre de religion naturelle, croira qu'il admet quelque religion, ou qu'il confesse un Dieu, mais lui-même nous avertit que le mot de Dieu est pour lui vide de sens; que pour lui cet ordre admirable qui règne dans l'univers n'a d'autre principe que le hasard, et que l'âme n'est à ses yeux que des particules de pensées qui sont répandues dans la matière. Quel sera l'objet de la religion naturelle de ce philosophe, dès qu'il n'admet point de Dieu qui la commande ?

Le Bar. Voici ce que je lis :

Aurons-nous donc l'audace, en nos foibles cervelles,
D'ajouter nos décrets à ses lois immortelles ?
Hélas ! seroit-ce à nous, fantômes d'un moment,
Dont l'être imperceptible est voisin du néant,
De nous mettre à côté du maître du tonnerre,
Et de donner en dieux des ordres à la terre ?

Théod. Qui ne se sent étourdi d'une sortie aussi véhémente ? Mais ôtons à ce mannequin tous ses habillemens et ornemens, voyons-le tel qu'il est en lui-même, et nous pourrons juger si le raisonnement est juste et bien formé, ou si c'est un argument faux et monstrueux. Tout se réduit à ce syllogisme : *Dieu impose des préceptes aux hommes ; or nous ne devons pas faire ce que Dieu fait ; donc nous ne devons imposer de préceptes à personne.* Je voudrois que les domestiques de Voltaire, qui ne pouvoient le souffrir, et sa pauvre nièce, qui fut martyre avec lui, lui eussent répondu sur le même ton, et lui eussent dit : Nous avons déjà la loi que Dieu nous a prescrite ; pourquoi donc, homme de rien, viens-tu maintenant ajouter tes ordres à ceux que Dieu nous a donnés, comme si tu étois Dieu comme lui ? Qu'eût dit à cela Voltaire dans le transport de sa colère ? Il n'auroit ni approuvé cette doctrine, ni jugé le raisonnement concluant. Car qu'importe que Dieu ait imposé des lois aux hommes, si cela

n'empêche pas que je leur commande aussi quelque chose? contre ce que Dieu ordonne, non! mais ordonner des choses différentes, qui ne soient point contraires à sa loi, ce n'est point aller de pair avec lui, c'est conserver l'ordre qu'il a établi. Par exemple, Dieu ne commande-t-il pas par la loi de la saine raison, qu'un père gouverne son fils, pendant sa minorité? ne commande-t-il pas que celui qui se met en service, pour un certain prix, ou qui passe quelque autre *contrat*, exécute ce qu'il a promis? Donc, qu'un père commande à son fils mineur, un maître à son domestique, ce n'est point irriter Dieu, en nous égalant à lui, c'est faire une chose louable, qui s'accorde avec ce qu'il exige.

La Bar. Pour moi, je regarde comme archi-fausse la raison que donne Voltaire, quand il dit: *Nous ne devons pas faire ce que Dieu fait.* Si elle étoit vraie, nous pourrions dire: *Dieu fait du bien aux hommes: donc je ne dois pas leur en faire, parce que ce seroit me mettre à côté du Tout-Puissant, et faire ce qu'il fait.* Je veux, par malice, embellir cette absurdité, et prouver qu'un homme ne doit pas faire l'aumône à un autre homme, en me servant des phrases et des expressions de Voltaire.

« Qui aura l'audace, en sa folle cervelle, d'a-» jouter ses dons ridicules aux libéralités d'un

» *Dieu?* Sera-ce l'homme, ce fantôme sem-
» blable à un songe qui paroît un instant et
» disparoît aussitôt. L'homme, ce petit être im-
» perceptible, qui n'est qu'un point de plus que
» le néant, osera-t-il se mettre à côté du Tout-
» Puissant, en redresser les fautes, et vouloir
» jouer le rôle de Dieu, en distribuant ses fa-
» veurs aux enfans du Très-Haut, comme s'ils
» n'avoient point un père qui les nourrît, et cela
» quand Dieu leur commande de recourir à lui,
» comme à leur véritable père. » Que vous semble, Baron, de mon discours blasphématoire ?

Le Bar. Que je n'ai point vu de plus jolie extravagance, ni d'absurdité mieux dissimulée.

Théod. Baronne, vous avez bien pris le ton et imité le style.

La Bar. J'avoue que j'avois le livre de Voltaire dans la main, pour suivre ses phrases, et imiter les figures. Si c'est une audace d'imposer des préceptes à l'homme, parce que Dieu lui en a imposés, c'en sera une aussi de donner des biens à l'homme, quand c'est Dieu qui les lui donne. Ici la fausseté saute aux yeux. Mais je n'ai point pensé, Théodore, que le mensonge pût se masquer si bien.

Théod. Je suis bien aise que vous connoissiez le danger qu'il y a d'être trompé par les livres

qui sont écrits avec beaucoup d'art et d'éloquence.

La Bar. Mais enfin, Théodore, dites-moi ce que je dois faire de ces livres?

Théod. Ne point les ouvrir, avant d'avoir lu sérieusement ceux qui sont écrits en faveur de votre croyance. Car, sans être armée de la connoissance de la vérité, vous ne pouvez soupçonner qu'il y ait de la fausseté dans les autres livres. Étant une fois bien instruite de la vérité, quand on vous opposera les livres séduisans des incrédules, séparez tout ce qui est fleurs, figures et métaphores; mettez le discours à nu et à sec, de manière à pouvoir dire: cet auteur assure cela pour telle raison; et alors vous verrez qu'au lieu des raisonnemens les plus brillans en apparence, il n'y a, dans le fait, que sophismes très-vicieux.

Le Bar. Nous agirons de même avec les livres en faveur de la religion, parce que la partie doit être égale.

Théod. Sans contredit: mais en cela il n'y a pas beaucoup de peine à prendre, parce que nos livres d'instruction sont d'un style simple et solide. Et c'est une circonstance à remarquer, mon cher Baron, les livres en faveur de la religion sont sérieux, solides et secs, tandis que ceux qui sont contre, sont remplis d'invectives, de fleurs, et des plus belles peintures. Mais aussi ils nous font le plus de tort;

et il n'est point étonnant qu'ils trompent le peuple, qui n'est point très-habile dans l'art de discourir.

Le Bar. Je trouve moi un autre triste avantage aux mauvais livres : c'est qu'ils enseignent une doctrine qui flatte le cœur et les passions, tandis que notre religion les réprouve; et il est très-naturel que je m'attache beaucoup à celui qui me parle suivant mon goût et les penchans de mon cœur, avec des phrases séduisantes, vu surtout que les livres de notre religion qui m'exhortent à réfréner mes passions ne sont point ordinairement de ce style enchanteur qui est le propre des coryphées de l'incrédulité.

Théod. Aussi voyez-vous que si cette malheureuse doctrine entraîne tant de partisans, ce n'est point parce qu'elle fait connoître la vérité, mais parce qu'elle favorise le libertinage.

La Bar. Cette pensée me frappe, et dorénavant je prendrai la précaution de faire avec ces livres ce que m'enseignoit mon maître de dessin : il vouloit que, pour juger du mérite d'un dessin ou d'une peinture, je me représentasse la figure nue et abstraction faite des ornemens dont elle seroit couverte. Le fait est que je remarquois souvent de grands défauts dans des dessins très-applaudis du vulgaire; parce que je trouvois qu'un bras étoit beaucoup plus grand que l'autre,

qu'une cuisse étoit monstrueuse, qu'un pied alloit où ne pouvoit arriver la jambe, vu la place du genou etc. Je ferai de même avec les livres : je lirai moins, mais ce sera avec plus de fruit. Allons promener, Théodore, avant qu'il nous vienne des visites incommodes.

Théod. Venez, Baron, je suis prêt.

TROISIÈME SOIRÉE.

Sur l'Existence de Dieu.

La Bar. Je ne puis vous peindre, Théodore, l'étonnement que me causa hier, dans une certaine assemblée, un de nos amis, que je ne veux pas nommer. Il parla de la religion avec tant de liberté, de hardiesse et d'imprudence, qu'il m'effraya ; parce qu'il en vint presque jusqu'à douter de l'*existence de Dieu* : Toutefois, disoit-il, je crois qu'il y a un Dieu ; mais encore je ne serois pas fâché qu'on me le prouvât, et qu'on m'en convainquît, parce qu'à cet égard tous les raisonnemens ne sont pas de mon goût.

Théod. C'est ce que désireroient ces messieurs de pouvoir trouver moyen de douter s'il y a un Dieu ; parce qu'alors les passions mises en pleine

liberté triompheroient de tout ce qui pourroit les assujettir.

La Bar. Vous avez raison, Théodore, aujourd'hui tout tend à établir le système d'une entière liberté dans les mœurs ; car je vois qu'on renverse toutes les digues. Pour moi, qui ne sais que ce que j'entends dire à certaines gens qui se piquent d'instruction, je fais à part moi mes réflexions, ~~et je trouve que le plan général~~ du jour est la licence et le déréglement des passions les plus honteuses. Il est clair qu'aujourd'hui on se moque de l'Evangile, et encore plus hardiment des préceptes de l'Église. On ne veut point non plus de lois positives, mais seulement la loi naturelle, entendue de chacun à sa manière. Déjà les lois de la pudeur et de la décence ne sont plus en vigueur ; celles de la bonne éducation passent pour ridicules. Déjà les enfans n'ont rien à voir avec leurs pères, ni les pères avec les enfans ; les femmes ne doivent plus fidélité à leurs époux, ni ceux-ci à leurs femmes ; c'est, dit-on, une oppression. Enfin, mon cher Théodore, il n'y a plus de lois d'aucune espèce, pas même celle de Dieu ; car j'ai entendu dire (et celui qui le disoit ne demeure pas loin de nous) que Dieu n'a rien à voir avec nous, et qu'il s'inquiète de nous, comme nous des fourmis. C'est pourquoi, détruisant une fois la croyance qu'il y a un Dieu,

le champ reste libre pour que chacun fasse ce qu'il voudra ; et c'est là que tend la mode du jour.

Théod. N'est-ce point une personne dont le nom commence par H, et qui soupa avec nous *il y a à peu près* quinze jours? Quoi! vous souriez. Déjà je l'ai entendu parler de manière que sa religion me paroît celle d'un athée ; au moins dans la pratique vit-il comme s'il l'étoit.

La Bar. Vous ne vous trompez pas. Ah! s'il *étoit* ici actuellement! que Dieu nous l'amène!

Théod. Ce n'est pas à désirer, parce que nous pourrions nous échauffer dans la dispute ; et quand l'esprit s'échauffe trop, on ne raisonne pas avec beaucoup de fruit. Il vaudra mieux que nous discourions ici en paix, et que vous tâchiez de répondre aux argumens que je ferai, supposé que vous savez déjà comment on procède.

La Bar. A la bonne heure ; d'autant plus que *de cette manière je* connoîtrai encore mieux la force des argumens. Supposez donc, Théodore, que je nie qu'il y ait un Dieu, ou qu'au moins j'en doute. Je crois ce que je vois, et rien de plus. Supposons cela, et qu'en outre je sois très-présomptueuse et entêtée.

Théod. Doutez-vous, Madame, de ce que vous voyez?

La Bar. Non.

Théod. Fort bien : donc vous croyez que vous existez.

La Bar. Oui, je le crois : j'existe.

Théod. Et quelqu'un vous a-t-il donné l'être ?

La Bar. Sans contredit ; ce furent mes pères.

Théod. Ceux-ci reçurent aussi l'être de quelqu'un ; et leurs pères aussi le reçurent d'autres pères, jusqu'à ce qu'enfin nous remontions au premier homme. Par conséquent nous admettons qu'il y eut un premier homme.

La Bar. Il étoit nécessaire que quelqu'un le fût ; mais que concluez-vous de là ?

Théod. Cet homme qui, dans la série des hommes, fut le premier, reçut l'être de quelqu'un, quel que soit ce quelqu'un, parce qu'il n'a pu se créer lui-même. Mais celui qui donna l'être au premier homme, existoit déjà. Ainsi, ou il reçut l'existence de lui-même, et alors je l'appellerai Dieu, ou il reçut l'existence d'un autre être qui l'ait produit, et par rapport à cet être je reviens à faire la même demande, jusqu'à ce que nous arrivions à un être qui ait en lui-même l'existence, sans l'avoir reçue d'un autre ; et voilà celui que j'appelle Dieu véritable : donc le vrai Dieu existe. Que répondez-vous ?

La Bar. Je voudrois répondre pour soutenir mon rôle, mais je ne sais, parce que je con-

nois que tout ce que je pourrois dire est une absurdité ; et je ne puis en dire avec connoissance.

Théod. Tout se réduit à ce qu'aucun être borné ne peut tenir l'existence de lui-même ; et comme il a dû la recevoir d'un autre, celui-ci doit également l'avoir reçue d'un autre ; de manière qu'il y aura eu une série infinie de créatures, dans lesquelles on en suppose une première qui aura été la source de toutes les autres. Ce qui prouveroit qu'il s'est déjà passé une série infinie de créatures.

La Bar. Cela est impossible : une série infinie qui a eu une fin ! cela ne peut être, parce que c'est une contradiction manifeste qu'une chose soit infinie ou sans bornes, et que déjà elle ait eu une fin.

Théod. Vous trouverez mille autres contradictions dans ceux qui voudront nier l'existence de Dieu. Voici un autre argument très-clair. Ne regarderions-nous pas comme un fou celui qui diroit que dans une île déserte il y a une pendule, dont tous les mouvemens sont bien réglés, s'il vouloit nous persuader qu'elle s'y trouve sans que personne ne l'y ait portée ni placée, et sans que personne ne l'ait fabriquée ?

La Bar. Assurément.

Théod. Mais un insecte qui marche sur la

terre, ou quelque petit animal que ce soit, n'est-il pas plus délicat que la montre la plus compliquée? Vous qui, à l'aide du microscope, avez vu l'inexplicable sagesse qui brille dans un insecte, vous vous étonnez de ce qui s'y voit, mais beaucoup plus encore de ce que la vue n'atteint pas, mais que l'on croit y être, parce qu'il est indispensable que cela soit. Car, de même qu'un homme ne peut remuer le bras ou la jambe sans le muscle correspondant, sans que le suc nerveux ne remplisse le muscle, sans que le tendon ne soit attaché à l'os, ou sans le ligament qui l'y attache; de même encore que le muscle ne peut avoir d'action sans une infinité de petites vessies, etc.: ainsi, la puce, le moucheron et tous les autres insectes ont nécessairement besoin de la même fabrique d'organes propres au mouvement. Quant à la digestion et à la manière de nourrir leur substance, il y a en eux la même difficulté que dans les grands animaux; car ils ont besoin d'estomac et des autres organes de la nutrition, pour tirer des alimens un suc qui se convertisse en leur propre substance, qui fasse croître leurs membres, et leur communique une force vitale; puisque c'est la même organisation dans les petits animaux que dans les grands, avec cette différence que la fabrique des insectes est plus admirable à cause de leur petitesse: de

même que s'il existoit une montre aussi petite que les yeux d'une mouche, on l'admireroit plus que l'horloge d'une tour.

La Bar. Il n'y a pas de doute que la petitesse augmente, loin de diminuer, la difficulté du mécanisme.

Théod. Donc il est plus impossible qu'il existe un insecte sans cause intelligente qui l'ait formé, que l'horloge la plus compliquée. Les Anciens seuls n'auroient point senti la force de cet argument, parce qu'ils pensoient que les insectes naissoient de la putréfaction.

La Bar. A mon avis, cela est d'une évidence égale à celle des propositions mathématiques; car c'est aussi clair que trois et quatre font sept. Il est vrai que nous voyons que les insectes, avec tout ce mécanisme que vous dites, naissent par la génération de leurs pères; mais comment passez-vous de là à l'existence de Dieu?

Théod. Vous n'avez pas bien fait attention à ce que j'ai dit. Ce que j'ai dit, c'est que les insectes nécessitoient une cause intelligente qui les formât. Je ne dis pas que cette cause intelligente soit pour former telle fourmi qui frappe nos yeux, mais pour former la première, d'où sont sorties toutes les autres par la voie ordinaire de la génération. Prenez garde, Baronne, que cet argument est plus fort que vous ne pensez.

La Bar. Expliquez-le moi bien.... Mais j'entends dehors le Colonel, que j'accusois tout à l'heure d'être un athée. Je vais le mettre sur la question. Laissez-moi dire, jusqu'à ce que nous touchions la difficulté. Ne vous impatientez point des extravagances que vous entendrez de sa part, car il en dit de bonne taille.

Le Colonel. Quoi, Madame; enfermée seule dans votre cabinet avec votre maître! il est question sans doute de calcul, ou de quelque problème géométrique d'importance? Renoncez à tout cela, Madame, votre sexe ne doit penser qu'aux modes et aux plaisirs du bel âge. Laissez-nous les études sèches et mélancoliques des mathématiques, qui sont notre partage, et ne vous occupez que de devenir de jour en jour plus belle, pour vous attacher tous les cœurs par les charmes réunis de la nature et de l'art.

La Bar. La plus grande faveur que je dois à la nature, c'est la rectitude de mon jugement, si accoutumé aux études géométriques, que je ne puis souffrir un raisonnement fautif. Et de même que la dame la plus belle et la plus richement habillée, si elle avoit la tête de travers, perdroit tous les autres agrémens, soit de la nature, soit de l'art, de même l'homme ou la femme qui ne raisonne pas bien, et qui ne donne point

une raison valable de ce qu'il avance, est pour moi pire que s'il avoit la tête de travers. J'estime plus mon entendement que ma figure, parce que mon âme vaut plus que mon corps ; ne vous étonnez donc pas de ce que je m'applique avec tant d'ardeur à la géométrie : j'aime à n'embrasser comme vérité, que ce que je sais certainement n'être point une erreur cachée sous de beaux dehors. Dans les conversations de beaucoup de messieurs, j'entends des discours qui me paroissent dignes des femmes de la campagne ou des enfans des rues, sans liaison, sans solidité et sans principes : ils parlent, et toujours parlent d'un air et d'un ton magistral, et ils ne disent rien ; je me tais, mais ensuite je ris à mon aise dans mon cabinet.

Le Col. Combien de fois avez-vous ri de moi?

La Bar. Me parlez-vous sincèrement? Alors je vous dirai la vérité, parce qu'en matière de vérité, une géomètre, comme vous m'appelez, ne connoît point les complimens. J'ai ri plusieurs fois, et entre autres au sujet de la conversation d'hier, où vous parlâtes avec doute de l'existence de Dieu. Pardonnez-moi ; je ne sais quelle est votre croyance ; mais un athée est à mes yeux un homme qui ne raisonne pas.

Le Col. Supposons un moment que je sois un athée, qu'avez-vous à dire là contre?

La Bar. Puisque nous entrons en défi, je vous remets la lance, Théodore ; vous êtes mon maître, escrimez-vous. Pour moi, Colonel, je me réserve le privilége de rire, dès que j'entendrai une absurdité, de quelque part qu'elle vienne. Quand une chose me sonne mal, j'en ris ; ce sont les armes d'une dame, armes peu dangereuses sans doute.

Le Col. Je venois vous visiter, et non disputer ; mais puisque vous l'ordonnez, je ne refuse point le défi ; ce seroit honteux pour moi : je ne vous crains pas, Théodore.

Théod. Je ne vous crains pas non plus, et je me réjouis que vous soyez ma partie adverse, parce que, ainsi que tout le monde le sait, étant un homme versé dans l'étude des mathématiques, vous connoissez bien la force de la vérité, quand elle se dédoit d'une autre. Pour ne point perdre de paroles ni de temps, je disois, quand vous êtes entré, que la production des créatures, par exemple celle des insectes, prouve évidemment l'existence d'un Dieu.

Le Col. C'est ce que je désire voir : je suis curieux d'apprendre comment une fourmi que je foule aux pieds, et que j'écrase, m'oblige à placer au haut des cieux un être d'une souveraine perfection, en un mot, un Dieu.

Théod. Je suppose que vous connoissez l'ad-

mirable perfection, et la délicate construction d'une fourmi, et qu'il est inutile de vous dire qu'elle est en quelque façon plus admirable que celle du corps humain.

Le Col. Il est possible que je sois là-dessus plus instruit que vous, parce que j'ai un excellent microscope.

Théod. Fort bien : donc il y a eu quelque cause intelligente qui conçut l'idée et procéda à l'exécution de l'admirable mécanisme de la fourmi.

Le Col. Oui, les autres fourmis qui l'ont engendrée. Quel doute y a-t-il en cela ? Déjà vous pouvez rire, Madame.

Théod. Dans un moment, mon ami ; mais qui a formé la première fourmi ? qui lui a donné le pouvoir (faites réflexion à ce que j'ajoute), qui *lui* a donné un tel pouvoir, que par le concours des deux sexes, il sortît d'elle de nouvelles fourmis aussi parfaites que les premières qui *sortirent des mains du Tout-Puissant* ? Parlez en homme franc et loyal, qui ne se joue pas de la vérité, et qui entend bien la proposition qu'il veut soutenir. Prenez garde à ce que je demande : je puis faire une montre, mais il est incroyablement plus difficile que j'en fasse une qui puisse en produire plusieurs milliers d'autres, et donner à chacune d'elles le talent d'en faire

également beaucoup d'autres, et de là sans qu'aucune n'entende ni ne sache le mécanisme qu'elle a en elle-même, ni celui qu'elle donne à ses enfans ; en sorte que tout vienne de la disposition du premier horloger : n'est-ce pas là le propre d'une perfection infinie, et une chose plus difficile que de faire simplement une montre ?

Le Col. On ne peut nier que ce ne soit une chose infiniment plus parfaite.

Théod. Bien : ainsi l'être qui forma les premières fourmis, a une intelligence telle, que, non-seulement il disposa la très-délicate perfection de leurs organes, mais qu'il les forma de manière que sans connoître elles-mêmes leur propre mécanisme, elles le communiquassent des pères aux enfans, des enfans aux petits-fils, arrière-petits-fils, etc. Laissez-moi mettre ce point dans tout son jour. Si les premières fourmis avoient eu assez de jugement et d'intelligence pour comprendre bien tout le mécanisme ou la disposition de leurs membres, ç'eût été déjà beaucoup ; mais si en outre ces fourmis avoient eu l'intelligence et le talent de former d'autres corps organiques semblables aux leurs, ç'eût été beaucoup plus ; enfin si elles eussent su enseigner aux insectes déjà produits, la manière d'en former d'autres, ç'eût été encore beaucoup plus, et dans ce cas le premier auteur de la fourmi

prouveroit une très-grande intelligence et un souverain pouvoir ; mais ce qui est bien plus admirable encore dans notre cas, c'est que les premières fourmis ne surent jamais rien de leur organisation intérieure, pas plus que vous, mon ami, ni vous, Madame, n'êtes intruits du nombre et de la qualité de toutes les petites pièces qui entrent dans votre organisation, n'ayant point étudié l'anatomie. Actuellement je dis : si ces fourmis ne surent jamais rien de leur propre mécanisme intérieur, elles ne pouvoient, par leur propre intelligence, le donner à leurs enfans. Cela seroit-il possible ?

Le Col. Non.

Théod. Donc quand elles l'ont donné à leurs enfans par la génération, c'étoit par la vertu du premier auteur, qui les a faites de manière que, par le simple concours du sexe, il se produisît de nouveaux corps organiques, semblables aux premiers. Tout vient de là ; et je raisonne ainsi : *toute œuvre bien ordonnée avec délicatesse et des connexions admirables, demande une cause intelligente, qui sache ce qu'elle fait, et qui dirige les choses connexes, par préférence à celles qui n'auroient point de connexion avec la fin.*

Le Col. C'est évident.

Théod. Cette cause ne se trouve point dans

les secondes ou troisièmes fourmis, ni même dans les premières, parce que celles-ci ne savoient rien de leur propre mécanisme.

Le Col. Je conviens encore de cela.

Théod. Donc la cause intelligente du mécanisme des fourmis d'aujourd'hui, a résidé et réside dans l'auteur des premières fourmis.

Le Col. Je ne le nie pas.

Théod. Donc cet auteur étoit un être qui avoit une grande et inimitable intelligence, un grand et inimitable pouvoir.

Le Col. J'avoue que tout cela est ainsi ; mais qu'en concluez-vous ? Je m'impatiente de tant de détours.

Théod. Allons peu à peu : tout à l'heure vous le saurez. Je fais le même raisonnement pour toutes les créatures que nous connoissons, et je dis : ou quelques espèces sont nées d'une autre espèce différente, ou toutes sont produites également par le grand auteur de chacune. Choisissez ce que vous voudrez, parce que comme aucune n'a pu se faire elle-même, nous irons aboutir à un auteur suprême dont tout provient, et qui a tout fait avec une souveraine intelligence et puissance, et avec une telle habileté, que les créatures se communiquassent successivement les unes aux autres leur inimitable mécanisme. Cet auteur de toute chose est celui que j'appelle

Dieu : donc il est évident que nous avons un Dieu. Répondez actuellement.

Le Col. Je réponds de plusieurs manières.

Théod. Voyons la première.

Le Col. Cet auteur universel de toutes les créatures, a bien pu être une créature plus parfaite que toutes celles qu'elle a produites : de cette manière il n'y a plus de Dieu.

Théod. Bien, elle n'est pas Dieu ; car quoique plus parfaite que les autres créatures, elle est créature elle-même, par conséquent elle a un principe ; or celui-là sera Dieu qui l'aura formée si parfaite, ou quiconque aura fait celle-là qui l'a produite, etc. C'est-à-dire que j'appelle Dieu celui qui a créé, et qui n'a été créé par personne, ou celui qui a donné l'existence à ce que nous voyons, sans l'avoir reçue de personne : j'appelle Dieu le premier principe des choses ou de leur existence. Par conséquent nous voyons qu'il y a un Dieu ; parce qu'il ne peut y avoir d'existence créée, sans principe qui ait donné cette existence. Quelle est l'autre réponse ?

Le Col. Si je vous disois que toutes les choses qui sont faites, n'ont point été faites par une cause intelligente, mais par le hasard, qui a voulu que les particules de la matière se réunissent de cette manière : que me diriez-vous alors ?

La Bar. M. le Colonel, permission de rire.

Le Col. Cette pensée est d'un philosophe ancien.

La Bar. Et quel privilége ont eu les philosophes anciens, pour ne point dire de singularités qui fissent rire? Pour moi, je me ris d'eux et de vous ; car enfin, quand avez-vous vu une montre ou un habit fait par le hasard, et sans qu'aucune main intelligente n'y ait travaillé? dites-le moi pour votre honneur. Le croyez-vous? pouvez-vous, sans vous faire violence, croire que cela soit possible?

Le Col. Puisque vous engagez mon honneur, je dois vous dire que je regarde tout cela comme une absurdité : mais enfin cela sert pour parler, comme font tant d'autres.

Théod. Passons à une autre réponse, celles-ci sont déjà réfutées.

Le Col. Si je vous dis que cet être auteur de tout fut la *nature*, et que c'est elle qui est l'auteur de l'univers ; qu'aurez-vous à répliquer?

Théod. Il y a longues années que je cherche et que je demande qu'est-ce que l'on appelle la *nature ;* et je vous serai obligé de me l'expliquer. La nature est-elle une chose spirituelle et intelligente? ou est-ce une chose brute, matérielle et aveugle?

Le Col. Tout le monde connoît la nature, et personne n'explique ce que c'est ; tout le monde

la connoît, parce que tous voient ses effets dans cette suite continue de mouvemens : elle est notre mère ; et nous la connoissons, quoique nous ne pussions la définir.

Théod. Vous voyez que nous sommes dans une dispute rigoureuse, où les idées doivent être claires ; et non dans des dissertations poétiques, où les idées sont très-confuses, quoique belles et brillantes. Si vous voulez que je vous parle de la nature d'un ton oratoire et poétique, je n'aurai point assez de quatre heures, tant la matière est abondante. Ce que nous désirons ici, c'est de savoir si la nature est matière ou esprit, si elle a de l'intelligence ou si elle en manque. Mon ami, vous avez donné à la Baronne votre parole d'honneur de parler suivant votre cœur ; donnez-la moi aussi, pour lui faire la cour, et dites-moi quelle idée vous vous formez de la nature. Permettez-moi de vous dire la mienne ; il est possible que nous soyons d'accord. J'appelle nature *cette série continue et régulière de mouvemens en tout ce qui est visible* ; parce que ce qui appartient à notre volonté et aux affections du cœur, n'est point partie de la nature ; convenez-vous de cette idée ?

Le Col. J'en conviens, parce que c'est la même que je me suis formée.

Théod. Donc l'argument revient dans toute

sa force ; parce que cette suite si constante et si bien ordonnée de mouvemens au ciel et en la terre, étant si compliquée et si variée en même temps, demande une grande intelligence qui en soit l'auteur, et un grand pouvoir. Cette intelligence, je l'appelle Dieu. Donc nous voyons que l'existence des créatures nous prouve qu'il y a un Dieu.

Le Col. Fort bien ; mais le cas est de savoir si tout est matière, comme beaucoup disent ; pour moi, je ne sais comment est ce Dieu-là.

Théod. C'est là un autre point que nous réservons pour une autre discussion sur la spiritualité de l'âme. Pour le présent, la conclusion est qu'il y a un Dieu auteur de toutes les créatures ; qui n'a reçu de personne sa nature et son existence, mais qui la tient de lui-même ; et que cet auteur universel a une grande puissance et intelligence......

La Bar. Grâces à Dieu, mon cher Colonel, j'ai la preuve que vous êtes un homme franc, et que vous ne résistez pas à la vérité quand on vous la fait voir clairement. Allons promener.

Le Col. J'ai donné parole à Mme la gouvernante, qui m'a invité à lui donner ce soir le bras à la promenade. Je vous laisse en bonne compagnie. Adieu.

Théod. Avez-vous vu, Baronne, une manière

de raisonner plus embarrassée que celle de cet homme ? Or tels sont tous les autres, quand ils discourent sur ces matières.

La Bar. Mais je l'ai pris du bon côté, en lui demandant, sur son honneur, qu'il parlât comme son cœur étoit affecté.

Théod. Croyez, Baronne, que dans le monde, je parle du monde civilisé, il n'y a aucun homme persuadé qu'il n'y a point de Dieu. Ce qu'il y a, c'est qu'ils parlent et travaillent pour tâcher de se délivrer du remords qu'ils sentent dans leur cœur à cause de leurs désordres ; ils voudroient d'un seul coup arracher cette épine, et se persuader que sans danger aucun, ils sont les maîtres absolus de leurs actions.

La Bar. Mais ils disent mille sottises.

Théod. Oui, Madame, mais les plus grandes absurdités, sont de superbes vérités, quand on y trouve son compte. Allons promener, et appeler le Baron, qui, s'étant aperçu que le Colonel étoit ici avec ses sophismes, n'a pas voulu entrer ; mais je l'ai entendu.

QUATRIÈME SOIRÉE.

Sur les Mystères de notre religion en général.

La Baronne. Vous ne vous faites pas d'idée, mon cher Théodore, de la guerre que me fit hier au soir notre Brigadier, se moquant de ma croyance, l'appelant *crédulité de femmes,* qui livrent en aveugles leur jugement à quiconque veut s'en emparer, pour le porter où il lui plaît. Il est vrai qu'à l'extérieur il professe, comme moi, la religion catholique; mais par ce qu'il m'a dit, je suppose qu'il n'en a aucune. Je l'ai invité à la promenade, et je crois qu'il viendra me chercher. Je voudrois que vous l'entendissiez sur cette matière, parce qu'en vérité sa manière de discourir me fait beaucoup d'impression; et sur des points d'une si grande importance, je ne voudrois pas qu'on me trompât. Je ne veux ni croire plus que je ne dois, ni omettre de croire ce qui est juste. Dans le cabinet de mon père, sont le Baron, le Chevalier, Sophie, Victoire et ma mère, qui ne veulent point entrer ici pour nous laisser plus à notre aise.

Théodore. Je ne l'attaquerai point, parce que

céla ne convient pas : s'il m'attaque, je répondrai avec douceur. Ne craignez point que l'erreur triomphe : s'il sait se servir de sa raison comme homme, je ne le crains pas, parce que notre cause est bonne.

La Bar. C'est un homme savant ; et je pense qu'il raisonne bien dans les sciences naturelles : au moins il me plaît. Je le ferai entrer dans la question : souffrez ses attaques avec prudence, parce qu'il est un peu piquant, et qu'il a un certain air *méprisant*, qui ne laisse pas que d'offenser.

Théod. C'est ainsi, Madame, qu'il doit faire suivant l'usage ; parce que l'avocat d'une mauvaise cause supplée au défaut de raisons solides par des plaisanteries et des ironies. Mais qu'il ne vienne point à moi avec de pareilles armes ; je sais manier le fleuret, je ne m'attaque point aux habits, ni ne m'inquiète qu'on touche aux miens ; je vise au corps. Je laisse passer les paroles et je vais à la raison. Ensuite si je reste victorieux, je pourrai me permettre quelque petit mot, propre à réprimer certaines vivacités de peu d'années et de moins d'études encore. Il me semble qu'il arrive ; et puisqu'il a un ton de persifflage et d'oracle, laissez-moi me divertir avec lui, si j'en trouve l'occasion, en parlant avec dissimulation et feignant d'être foible, pour le faire glisser et tomber sans que j'aie l'air de

l'avoir attaqué ; et après avoir ri un peu, nous prendrons sérieusement les armes de la raison, à la mort ou à la vie. Ainsi ne vous scandalisez point de ce que je dirai d'abord ; car, suivant la méthode de Socrate, il m'est nécessaire de pousser la dissimulation jusqu'à un certain point. Voici qu'il entre.

La Bar. Nous étions actuellement à parler de vous, M. le Brigadier : j'avois déjà prévenu mon maître et votre ami de l'honneur que vous deviez nous faire ce soir.

Le Brigadier. Il y a long-temps, Théodore, que je désirois vous connoître ; mais ne trouvant point l'occasion de recevoir de vous cette faveur, je me suis fait introduire par votre disciple, M[me] la Baronne, qui m'honore beaucoup.

Théod. Ce désir étoit réciproque. Depuis le moment où je vous ai entendu parler de physique, j'ai connu que vous êtes un homme instruit, et j'ai désiré m'entretenir avec vous, parce que la physique est mon occupation et mon goût dominant. Il n'y a pas de science qui satisfasse davantage la curiosité de l'homme, ni qui lui procure de plus grands amusemens. D'un côté, les mathématiques avec leurs calculs, de l'autre, l'expérience avec ses observations, portent l'âme, pour ainsi dire à deux bras, et d'un pas sûr et certain au pays de la vérité, en sorte qu'on se trouve

entièrement hors de soi-même et absorbé dans la jouissance de son aimable et inappréciable beauté.

Le Brig. Grâces à Dieu, Baronne, je reconnois en Théodore, un homme tel que je m'y attendois et non tel que vous le disiez. Vous me le représentiez comme étant d'un entendement servile, qui se laissoit conduire les yeux fermés partout où l'on vouloit, croyant dans la religion des choses que ni lui, ni ceux qui les lui avoient persuadés, ne pouvoient comprendre. Je m'étonnois qu'étant d'ailleurs si éclairé et si curieux de la vérité, il se laissât mener comme un aveugle par des régions inconnues. Je vois actuellement, mon ami Théodore, que, comme moi et tout homme de jugement, vous ne croyez que ce vous comprenez clairement par le calcul et les observations, laissant tous ces mystères incompréhensibles qu'on nous a enseignés quand nous étions comme les enfans de l'école, qui croient tout ce qu'on leur dit, jusqu'à se persuader qu'il y a un loup garou qui mange les créatures.

Théod. Mon ami, je suis enchanté que vous me touchiez cette matière ; parce que comme vous avez un bon jugement, je pourrai m'expliquer avec vous, et réfléchir mûrement. Pour moi c'est un bonheur de rencontrer quelqu'un qui sache faire usage des armes de la raison, et distinguer un discours sérieux d'une conversation

d'agrément. Cela supposé, je désire savoir votre manière de penser sur ce princip de Rousseau, aujourd'hui très en vogue : *Un homme de jugement ne doit point croire ce qu'il ne comprend pas.*

Le Brig. C'est la maxime la plus raisonnable qu'on ait jamais établie. Pour moi, si je ne comprends pas une chose, je dis que je ne la crois pas. Quelle différence n'y a-t-il pas entre un homme de bon sens, et une vieille sotte, qui, courbée sur son bâton, traîne une âme vile et à moitié morte, sur les pas d'un prêtre aussi sot qu'elle, qui n'entend pas ce qu'il dit, et qu'on lui a enseigné il y a longues années. Doué d'un entendement pénétrant, et homme d'étude, Dieu me préserve de croire comme une vieille ignorante. Non, jamais, et je ne me persuade pas que vous soyez ainsi.

Théod. Que je vous embrasse, mon grand ami ; je vois que vous pouvez me tirer de grandes incertitudes, car vous avez le jugement très-éclairé. La Baronne ne me trompoit pas dans les éloges qu'elle faisoit de vous. Cette maxime de ne croire que ce que nous comprenons clairement, paroît sans doute conforme à la raison. Mais la regardez-vous comme générale ?

Le Brig. Comme générale, et très-générale ; parce que l'homme qui ne se sert pas de sa raison, n'est différent en rien des brutes avec les-

quelles il travaille les champs ; car il ne rend raison ni de ce qu'il fait, ni de ce qu'il dit : il fait ce que son père lui a appris ; il dit ce qu'il a entendu dire ; et sa raison est pleine de rouille, comme une monnaie qui ne sert plus. Ne soyez *pas si dupe*, mon ami ; si vous ne comprenez bien une chose, en sorte que vous n'en puissiez rendre raison, vous ne devez pas la croire.

Théod. Vous ne vous doutez pas de la peine que vous m'*épargnez*, parce que je croyois beaucoup de choses, et je les croyois fermement ; mais je ne pouvois expliquer ce que je croyois ; et en attendant mon entendement travailloit et suoit en vain pour chercher la raison que je ne pouvois rencontrer.

Le Brig. N'agissez jamais ainsi, mon ami, si vous voulez qu'on vous prenne pour un homme de bon sens ; niez tout ce que vous ne pouvez expliquer, ou au moins dites que vous ne le croyez pas, et ne vous exposez point à ce qu'on vous *reproche de ne juger que* d'après les autres, et *d'aller en aveugle* où l'on vous mène en aveugle.

Théod. Quel vaste champ je découvre actuellement pour mettre à son aise ma raison opprimée jusqu'aujourd'hui par mille difficultés ! mais je ne sais, mon ami, si vous suivez cette maxime aussi généralement que vous le dites.

Le Brig. Ne craignez pas que je cesse jamais

de la suivre très-fermement ; je suis inexpugnable sur ce point, parce qu'en disant que je ne crois pas, je suis à l'abri de toute objection.

Théod. J'entends ; mais puisque vous me faites l'honneur de m'instruire sur ce point, permettez-moi de vous exposer un scrupule : qu'est-ce que vous pensez de notre âme ?

Le Brig. Je pourrais vous donner mille définitions ; mais je me contente de vous dire que c'est un esprit intelligent, qui perçoit les sensations des sens, et gouverne le mouvement des membres. Cela suffit pour la connoissance de l'âme.

Théod. Et comment expliquez-vous le passage des sensations, depuis les sens et le cerveau matériel jusqu'à l'âme qui est spirituelle ? comment le mouvement ou la détermination passe-t-elle de l'âme spirituelle aux membres du corps matériel ? comment entendre ce mouvement, cette union et ce passage ?

Le Brig. Là-dessus il y a trois systèmes : celui de Leibnitz est ingénieux, mais ridicule ; celui de Descartes n'est rien ; celui de l'influence physique est impossible ; donc sur ce point, soit dit entre nous, on ne sait rien.

Théod. Alors, mon ami, je dis que je ne crois pas que vous ayez une âme, ni une langue, ni des mains qu'elle gouverne. Car vous venez de

me dire que personne ne comprend comment cela est ; et vous ne savez m'en donner une raison claire : non, je ne crois plus que nous ayons une âme, ni qu'elle reçoive les sensations des sens, ni qu'elle puisse gouverner les mouvemens des membres ; parce que si l'on me demande comment l'âme est dans votre tête, comment elle entend ce que je dis, et comment elle remue votre langue pour me répondre, je ne sais l'expliquer, ni personne non plus ; et votre maxime est de nier à pieds joints ce qu'on ne comprend pas clairement. Vous riez, Baronne ? riez : je ne crois pas non plus en votre âme, ni qu'elle perçoive ce que je dis à mon ami, parce que je ne comprends pas comment le son de ma voix peut aller affecter votre âme spirituelle, quand le son et tout ce qu'il produit dans le cerveau est chose matérielle et corporelle. Je proteste donc que je ne crois pas que vous ayez une âme qui perçoive mes paroles et détermine les vôtres.

La Bar. Pardonnez-moi, Brigadier, d'avoir ri : c'est par une suite de ma grande liberté avec Théodore, et nullement par défaut d'égard pour vous.

Le Brig. Je vois bien qu'il se divertit ; car il ne peut douter de mon âme, des mouvemens, des sensations, etc. ; il ne le dit que pour rire.

Théod. Je me divertis : mais je veux une réponse, parce que je me fonde sur la leçon que vous m'avez donnée, de ne croire que ce que je comprends clairement.

La Bar. Actuellement, Théodore, parlez sérieusement ; je veux savoir ce que vous pensez sur ce point.

Théod. Avant d'entrer en lice avec M. le Brigadier, j'ai voulu lui faire voir que la situation où il se plaçoit pour lutter et combattre contre moi, l'exposoit à glisser et à tomber ; mais puisque vous le voulez, je m'expliquerai posément ; allons par parties. Vous, Baronne, vous noterez avec le crayon les propositions dont nous conviendrons M. le Brigadier et moi, pour vous les bien rappeler à la fin ; et nous pourrons les rédiger d'une manière solide et concluante.

Le Brig. Cela me paroît à propos : ainsi il n'y a pas à craindre que dans la chaleur de la dispute nous allions en avant et en arrière, en disant et nous dédisant. Madame, prenez note de tout ce qui sera d'accord entre nous deux.

Théod. Ainsi donc, mon ami, vous affirmez qu'en matière de religion on doit absolument nier tout ce que la raison ne comprendra pas ?

Le Brig. Je l'affirme.

Théod. Cela étant, le Tout-Puissant est bien peu de chose, puisqu'il doit entrer tout entier

dans notre courte et étroite intelligence. Comment pourrons-nous dire que Dieu est infini en tout genre de perfections, si notre foible esprit doit le comprendre tout entier ; en sorte que Dieu ne puisse rien avoir, qui soit au-dessus *de l'entendement* humain ? Que notre intelligence soit très-foible et très-bornée, tout le monde le sait ; et plus nous étudions, plus nous le connoissons ; au point qu'il n'y a que celui qui n'étudie pas, qui ait la présomption de ne pas *ignorer beaucoup* de choses. Mais à quelque matière que nous nous appliquions, nous rencontrons des difficultés que nous ne pouvons résoudre, forcés d'avouer tous que l'intelligence la plus subtile est toujours bornée. Ne m'accordez-vous pas cela, mon ami ?

Le Brig. Je l'avoue malgré moi ; et tous les hommes savans conviennent, quoi qu'il leur en coûte, qu'en toutes matières il y a mille choses que l'on ignore.

Théod. Ecrivez, Baronne, afin que je ne l'oublie pas. M. le Brigadier accorde que *notre intelligence, même la plus pénétrante, est très-bornée;* 1re proposition. *Que Dieu est infini en tout genre de perfection;* 2e proposition. *Que ce Dieu infini doit entrer nécessairement dans notre étroite intelligence; et tout ce que celle-ci ne comprendra point par rapport à Dieu, ou qui restera hors*

de ses limites, doit se nier par la raison seule de ne pouvoir se comprendre; 3e proposition. Mon ami, ne vous affligez pas; pour le moment cela n'est écrit qu'au crayon, à la fin de la conférence nous écrirons le résultat avec de l'encre.

La Bar. C'est écrit. Mais savez-vous l'idée qui me vient. Je me souviens de nos charretiers d'Armendaris, qui, enfermés dans les Pyrénées, charrient toute leur vie de village en village; et ne connoissant point d'autre terre que celle qu'ils foulent aux pieds, se persuadent presque qu'il n'y a pas d'autre monde que celui qu'ils connoissent: d'après ce que je vois, les raisonnemens que vous faites, me paroissent la même chose.

Théod. Ne ralentissons point la discussion: laissez-moi suivre mon idée; ce qu'on appelle *mystère*, mon ami, n'est point la même chose que *chimère* ou *délire*, comme beaucoup le pensent; un mystère est une chose supérieure à la raison humaine, ou qui excède sa capacité; une chimère est une chose contre la raison humaine, et l'un n'est pas la même chose que l'autre. L'homme de bon sens ne doit ni ne peut admettre ce qui est contraire à la raison; mais il peut, il doit même quelquefois admettre ce qui excède ou surpasse la raison. Je m'expliquerai par des exemples: ceux qui, comme vous, ont

approfondi la physique, avouent qu'il y a, dans la *nature*, des mystères tels, qu'ils sont incompréhensibles au talent le plus subtil et à l'intelligence la plus pénétrante, et cependant on ne peut les nier. Dans ce que je vous ai dit de la *communication* de notre âme avec notre corps, je vous ai donné une preuve bien évidente que nous pouvons être certains qu'une chose est, quoique nous ne sachions point comment elle est.

Multiplions les exemples : si nous ne voulons pas attribuer la tendance des corps graves vers la terre à une main souveraine qui produise immédiatement cet effet d'après les lois qu'elle a établies (et que très-peu adoptent), nous chercherons en vain quelque philosophe ancien ou moderne, qui donne une explication supportable de ce que c'est que cette gravité que nous voyons en *tout*.

Le Brig. Cela est certain : car ni Descartes, ni Newton, ni Gassendi, ni aucun autre ne donne *solution* à la difficulté ; ils la changent, mais ils ne la résolvent point : en cela je suis de votre avis.

Théod. Si cependant quelqu'un disoit : *je ne crois pas que le plomb pèse vers la terre, par la raison que je ne comprends pas comment cela peut être*, il mériteroit pour réponse qu'on lui rît au nez. De même, nous sommes encore à attendre

quelqu'un qui nous dise, pour quelle raison l'air serein est plus pesant que l'air pluvieux? car dès que le baromètre monte dans le beau temps, et descend en temps de pluie, on ne doute point qu'il n'en soit ainsi; quoique cependant, jusqu'à cette heure, nous ne comprenons point pourquoi ni comment cela est.

Le Brig. C'est encore là un point que je n'ai pas vu traité à ma satisfaction.

Théod. Il y a bien plus : nous savons que des semences naissent les plantes, et que ces plantes produisent d'autres nouvelles semences. Qui a pu jusqu'aujourd'hui expliquer comment se forment les nouvelles semences? si on dit que toutes celles qu'il doit y avoir sont déjà formées, et que les organes qui les composent sont placés les uns dans les autres, comme dans des boîtes, en sorte qu'une figue de mon jardin renferme en elle-même tous les milliers de petits figuiers qui peuvent en naître, même quand tous ses petits grains produiroient chacun de nouveaux figuiers, et que tous les petits grains des figues de ces figuiers se sèmeroient, et que les filles, petites-filles et arrière-petites-filles des premières et toutes les descendantes possibles jusqu'à la fin du monde, seroient destinées à être semées: si on dit que toutes ces branches, feuilles, figues, racines et troncs, avec tous leurs

organes sont déjà actuellement enfermés et enveloppés dans chaque petit grain d'une figue : qui pourra comprendre ce mystère ? si on dit que les semences se forment de nouveau sur l'arbre qui les produit, non par un simple développement, *mais par* une nouvelle fabrication formée de la sève de l'arbre ; qui pourra nous enseigner quelle est la main qui gouverne cette sève, pour qu'il en résulte une fabrique plus admirable que la machine la plus délicate et la plus compliquée ? Il *est nécessaire* que de ce suc uniforme se construise ici une fibre longue, là un *utricule* ou ventricule rond, et creux en dedans, avec une certaine fermentation pour cuire le suc qui y passe ; il faut en outre une trachée spirale qui reçoive et chasse l'air, comme nos poumons quand nous respirons ; car tout cela, à l'aide du microscope, se voit avec les yeux. Qui a donné le moule pour couler ces organes ? et si nous avons ces moules, dans quels moules se sont-ils *coulés eux d'abord ?* car il seroit beaucoup plus difficile qu'il y eut de tels moules sans que quelque main habile ne conduisît cette sève, ou que sans aucune direction on vît se former d'un peu du suc de la terre, des organes aussi délicats et compliqués que ceux qui se voient dans les semences d'un arbre ; d'ailleurs, les semences formées dans un figuier sont semblables entre elles ;

et celles d'un genevrier sont aussi semblables entre elles, et différentes des semences des autres arbres. Celui qui ne dira pas que c'est la main de Dieu qui le fait, d'après sa propre loi, ne dit rien, et ne peut rien dire. De deux choses l'une : ou les organes des semences sont compris dans ceux qui leur sont antérieurs, ou ils se forment de nouveau, sans qu'il y ait une main qui gouverne ce suc; or, aucune de ces deux choses ne se peut comprendre; cependant on croit qu'il y a des semences, parce qu'elles se voient; personne, sous peine d'être envoyé aux petites-maisons, ne dira : je ne crois pas qu'il y ait des semences, parce que je ne puis comprendre comment elles se forment, ni comment s'explique ce mystère.

La Bar. Il me semble à moi que cela s'entend bien, en disant que c'est la nature qui fait tout.

Théod. Baronne, ne dites point cela, parce qu'une semblable réponse n'est bonne que pour contenter les ignorans et tromper les enfans. Déjà hier j'eus cette explication avec le Colonel; mais je voudrois savoir ce que veut dire le mot de *nature*? est-ce un homme ou une femme, un oiseau ou un insecte, un corps ou un esprit? quelle caste d'êtres est cette nature, dont on parle tant? dès qu'on ne dit point que c'est la

main de Dieu, qui produit immédiatement ces effets suivant sa coutume, et d'après les lois qu'il a établies, on ne dit rien d'intelligible. Vous voyez bien, Baronne, que personne ne comprend ce mystère de la nature, et que malgré cela personne ne le nie; quand j'avois l'honneur de soigner votre éducation, combien de démonstrations vous ai-je faites au sujet de l'espace et de l'astronomie, qui obligent tout homme à confesser mille paradoxes que ni moi, ni vous, ni physicien, ni mathématicien de bonne foi n'avons jamais compris; mais tous les avouent par la force de la démonstration; celui qui étudie dans le grand livre de l'univers, se voit à chaque feuille étonné, confus et réduit au silence, et enfin, s'il est sincère, il sera forcé de dire: j'avoue que la Toute-Puissance surpasse mon intelligence; et que presque tout ce qui est relatif à Dieu reste hors de ma compréhension. Il est obligé d'en convenir, s'il ne veut passer pour extravagant.

Beaucoup de choses paroissoient d'abord contre la raison, qui depuis se sont vues être la vérité. Quiconque, il y a vingt ans, eût dit que la flamme du feu pouvoit passer pendant un grand espace à travers l'eau, on l'auroit pris pour un fou et pour un homme qui déraisonnoit; mais M. Jallabert fit passer la flamme par 500 brasses

d'eau dans le lac de Genève, par le moyen de la machine électrique ; et moi-même, chez M. l'archevêque d'Auch, je l'ai fait passer visiblement par 8 ou 9 brasses d'eau, et c'est une chose que tout le monde peut exécuter de la manière la plus visible : cela prouve qu'il n'étoit pas contraire à la raison que le feu passât par l'eau ; mais que c'étoit une vérité alors supérieure aux lumières de la raison.

S'il y a vingt ans quelqu'un eût dit qu'en temps d'orage nous pouvions gouverner la foudre, en la portant sans danger vers un côté, et la détournant d'un autre, on auroit dit que c'étoit une chose contraire à la raison. Mais M. Franklin vint, et on vit que c'étoit vrai ; bien plus, nous autres avec des pointes de fer adaptées comme il faut aux conducteurs, nous défendons les édifices de la ruine dont le tonnerre les menace. Pouvez-vous me nier cela ?

Omettons d'autres exemples, et formons cet argument : si la matière visible et palpable comme elle est, a des mystères tels, que les plus grands génies ne les peuvent comprendre, qu'y a-t-il d'étonnant qu'il y en ait dans Dieu, qui est infiniment supérieur à la matière ? retournez mille et mille fois cette demande dans votre entendement, et voyez quelle réponse vous y pourrez donner ? Le palpable et le corporel sera-t-il donc plus in-

compréhensible et plus relevé que le spirituel et l'incorporel ? qu'en pensez-vous ? Dieu, qui est l'auteur de la matière, l'aura-t-il faite plus incompréhensible et plus supérieure à l'intelligence humaine, que son être divin ? Dira-t-on que *tout ce qu'il* y a d'admirable dans les créatures n'est pas sorti de l'entendement et de la science du créateur ? la matière sera-t-elle donc plus grande que Dieu ? celui qui ne peut comprendre parfaitement la matière, osera-t-il dire qu'*il doit* comprendre tout ce qu'il y a en Dieu, et avec une telle ténacité, qu'il ne voudra reconnoître en Dieu rien de plus que ce qu'il y comprend ; c'est-à-dire qu'il n'y a point de mystères ? or, mon ami, tel est nécessairement le langage de celui qui suit cette maxime : *Je ne crois pas, parce que je ne comprends pas;* ou celle-ci : *Un homme sensé ne croit pas ce qu'il ne comprend pas* (1) ; tandis que dans les choses matérielles, tous les hommes de bon sens croient ce qu'ils

(1) Je ne sais pourquoi Rousseau, de qui est cette maxime, décide magistralement qu'il ne croit pas ce qu'il ne comprend pas, lui qui, dans sa passion à ce qu'*il* appelle la religion naturelle, soumet son entendement à mille contradictions. Il nomme Dieu *l'Etre des êtres*, c'est-à-dire qu'il y a un être dont les autres procèdent. Donc il devroit reconnoître le pre-

n'ont jamais compris. Que vous en semble, Baronne ?

La Bar. Mon cher Brigadier, les choses ont actuellement une toute autre couleur qu'au commencement.

Le Brig. Je ne nie pas que ce raisonnement n'ait de la force ; mais croire des choses contradictoires et impossibles, c'est une folie. Vouloir nous ôter l'usage de la raison que Dieu nous a donnée, c'est témérité et absurdité. Pardonnez, Théodore, si je parle ainsi ; c'est plus fort que moi.

Théod. Tout doucement, mon cher Brigadier,

---

mier être pour créateur. Or il en est tout autrement ; il dit non-seulement qu'il ne peut concevoir la création, mais encore que tout homme de bon sens doit la regarder comme impossible. Il ne fait pas attention qu'en supposant toutes choses incréées, il est nécessaire de dire qu'elles sont toutes des divinités, puisqu'elles ne doivent l'être à personne. Il ne peut concevoir quel droit a l'être Suprême de gouverner ce qu'il n'a pas créé ; et cependant il le regarde comme gouverneur de l'univers : il ne peut se décider à croire qu'il y a un Dieu, et il ne prend pas garde que celui qui a l'être par son essence, ne peut être moins que Dieu. Combien de mystères d'iniquité est obligé d'admettre celui qui ne peut croire ceux de la véritable religion !



aucun mystère de notre religion n'est impossible, qui ne renferme contradiction. Que j'ignore la manière dont une chose peut être, cela ne prouve pas qu'elle soit impossible; le défaut est dans mon entendement, qui dans la réalité n'atteint pas les choses. Beaucoup confondent une idée avec l'autre; mais ce n'est pas la même chose que mon entendement soit borné, et que la chose qu'il n'entend pas soit impossible.

La Bar. Je me rappelle, Théodore, à ce sujet, ce qui m'arrivoit au commencement, quand j'observois le soleil avec le télescope de mon frère. Il étoit à son régiment, et comme je n'avois pas soin de nettoyer les lentilles, je prenois pour taches du soleil la poussière qu'il y avoit sur les verres, et j'attribuois à cet astre lumineux les défauts de l'instrument avec lequel je le regardois. Il me semble qu'il en est ainsi de ces messieurs. Ils attribuent à Dieu le défaut de leur jugement; et comme ils ne comprennent pas ce qu'on dit, ils donnent pour certain que cela n'est point en Dieu, parce qu'ils ne le peuvent voir. Continuez, Théodore, et pardonnez l'interruption.

Théod. La comparaison a été si bien amenée, qu'elle ne nous a point interrompus. Mais posons un exemple. Si dans le temps où la physique d'Aristote régnoit dans les écoles, quel-

qu'un eût dit que l'air pèse, et que chacun de nous porte sur lui un poids de plus de cinq mille livres ; on auroit répondu qu'il étoit manifestement impossible que notre corps, qui par essence est sensitif, tant qu'il vit, ne sentît pas un poids si énorme : et allant de conséquence en conséquence avec quatre syllogismes en forme, on vous auroit forcé d'avouer que vous étiez fou. Mais depuis sont venus Galilée, Torricelli, Pascal et autres physiciens, et ils ont tellement imposé silence aux anciens philosophes, qu'aujourd'hui il n'y a que les enfans et les vieilles qui nient le poids de l'air. C'étoit donc confusion de l'entendement, foiblesse d'intelligence ; et pour parler clair, c'étoit l'ignorance qui faisoit croire au défaut de pesanteur de l'air ; et les philosophes privoient l'air de son poids, parce qu'ils étoient privés de lumières et d'expérience. Il en est de même aujourd'hui des mystères de la religion. Ils ne connoissent pas, ils ne perçoivent pas, ils ne comprennent pas, et, attribuant aux vérités de la religion le défaut qu'ils ont en eux, ils prononcent résolument une sentence contre Dieu, et disent : *Dieu n'a pas fait cela;* parce que je n'entends pas comment cela pourroit être.

Le Brig. Et vous n'excusez point les Anciens d'avoir nié la pesanteur de l'air ? Ce n'est pas

que je n'en sois moi-même convaincu. Je l'ai pesé plusieurs fois dans une balance, et j'ai trouvé, en présence du Baron, qu'une carafe de cristal pleine d'air pesoit cent trois grains plus qu'étant sans air ; cependant j'excuse les Anciens qui n'avoient pas l'expérience que nous avons aujourd'hui: et je dis la même chose dans notre cas, que croire ce qu'on n'entend pas, c'est témérité dans un homme de bon sens.

Théod. Sans doute quand il n'y a point de fondement grave, c'est témérité de croire ce que je n'entends pas : mais quand il y en a un, la témérité et le mauvais raisonnement seront de nier sans autre raison que de dire : je ne comprends pas. C'est en cela que vous êtes coupable. Au défaut de l'expérience ce seroit une chose prudente de n'accorder ni de ne refuser de la pesanteur à l'air ; il seroit louable de dire, *je ne sais ;* parce qu'il n'y auroit point de fondement pour dire *oui*, ni pour dire *non*. De même, si pour admettre les mystères de la religion il n'y avoit pas de fortes raisons, ce ne seroit pas prudence de les admettre ; mais, quand il y a les plus solides fondemens, dire : *je ne les admets pas, je ne les crois pas, parce que je ne les entends pas*, c'est une extravagance ; et voilà ce que font, ce que disent ces messieurs avec qui nous sommes aujourd'hui en dispute. Et pour que

vous n'ayez pas l'idée de nier le fait, j'appelle en témoignage J. J. Rousseau en personne, votre premier maître. Voyons ce qu'il dit, et vous confesserez qu'il y a de très-graves raisons pour admettre les mystères mêmes qu'on ne comprend pas.

Le Brig. Il est mort à mon grand regret, et pour le malheur du monde savant. Ce fut lui qui dans cette matière nous ouvrit les yeux, pendant que les catholiques et tous les hérétiques cherchoient la vérité sans la rencontrer. Ce fut l'immortel Rousseau qui nous prit par la main et nous dit : *Voilà le chemin.* Plût à Dieu qu'il ne fût point mort !

Théod. Mais ses livres vivent, et son Emile n'est pas loin. Donnez-moi, Mme la Baronne, le livre que j'ai mis sur cette table, et voyez si c'est le même.

La Bar. C'est l'Emile, tom. III.

Théod. J'en ai marqué les endroits (p. 165, et lettres, p. 108); prenez, mon cher Brigadier, et lisez : vous saurez lui donner, en lisant, l'esprit que l'auteur lui donna en écrivant : vous verrez par son propre témoignage si nous sommes fondés à admettre les mystères de notre religion.

Le Brig. Je lis donc : « Je vous avoue, dit
» Rousseau, je vous avoue que la majesté des
» Écritures me ravit, et que la sainteté de l'Évan-
» gile parle à mon cœur. Examinez les livres des

» philosophes avec toute leur pompe : Oh qu'ils
» sont petits à la vue de celui-ci ! Comment
» est-il possible qu'un livre, qui en même temps
» est si sublime et si simple, soit l'ouvrage des
» hommes ? *Peut-on croire qu'il ne soit pas plus*
» *qu'un homme, celui dont on écrit l'histoire?* »

Théod. Remarquez, Baronne, et écrivez cette proposition, elle servira de base dans la suite à nos réflexions. Pardonnez, mon ami, l'interruption, elle a été courte, mais nécessaire. Ayez la bonté de continuer.

Le Brig. J'ai aussi remarqué cette proposition ; mais je continue : « Peut-on croire que
» celui dont on écrit l'histoire n'est pas plus
» qu'un homme ? Est-ce donc là le ton d'un sec-
» taire ambitieux, ou celui d'un homme plein
» d'enthousiasme ? O quelle douceur, quelle
» pureté dans ses mœurs ! quelle grâce péné-
» trante dans ses instructions ! quelle élévation
» dans ses maximes ! quelle profonde sagesse
» dans ses discours ! quelle présence d'esprit !
» quelle délicatesse, quel à propos dans toutes
» ses réponses ! quel empire, quel domaine sur
» les passions ! Où est ici l'homme ! Où est le
» sage qui sait agir, souffrir et mourir sans foi-
» blesse, et en même temps sans ostentation ?
» Quand Platon décrit son juste imaginaire,
» couvert de tous les opprobres du crime, étant

» digne de toutes les récompenses de la vertu ;
» il semble qu'il ne fait que tracer le portrait
» exact et détaillé de J.-C., la ressemblance saute
» aux yeux tellement, que tous les Pères de l'E-
» glise l'ont connue, et il n'est pas possible de
» se tromper dans les traits.

» Mais quels préjugés et quel aveuglement
» ne faut-il pas avoir, pour oser comparer le
» fils de Sofronisse au fils de Marie ! quelle
» distance il y a de l'un à l'autre ? Socrate en
» mourant sans douleurs et sans la moindre igno-
» minie, soutint avec facilité son rôle jusqu'à la
» fin ; et si cette mort si douce n'honoroit point
» sa vie, on pourroit très-bien douter si, avec
» tout son entendement, il avoit été un simple
» sophiste.

» On dit qu'il inventa la philosophie mo-
» rale ; mais d'autres avant lui la mirent en pra-
» tique, et il n'a fait que dire ce que d'autres
» avoient déjà exécuté. Aristide fut appelé *le juste*
» avant que Socrate expliquât en quoi consistoit
» la justice et la vertu. Léonidas mourut pour
» sa patrie, avant que Socrate dît que nous
» sommes obligés de l'aimer. Sparte étoit sobre,
» avant que Socrate louât la sobriété. Avant qu'il
» définît la vertu, toute la Grèce abondoit en
» hommes moralement vertueux.

» Mais où J.-C. trouva-t-il parmi les siens

» cette morale si pure et si élevée, dont lui seul
» nous a donné les leçons et l'exemple? Cette
» sublime sagesse a paru au milieu du fanatisme
» le plus furieux; et cette noble simplicité des
» vertus les plus héroïques, est venue honorer le
» plus vil de tous les peuples.

» La mort de Socrate, philosophant avec ses
» amis jusqu'au dernier instant, fut la plus douce
» qu'on puisse désirer; mais la mort de J.-C.
» expirant au milieu des tourmens, maltraité,
» injurié et maudit de tout un peuple, fut la plus
» horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant
» le vase de poison, montre de la reconnoissance
» à celui qui le lui porte, en le voyant pleurer:
» J.-C. au milieu du plus horrible supplice, prie
» pour ceux même qui lui donnent la mort avec la
» plus grande fureur, et le plus grand acharne-
» ment. En vérité, si la mort de Socrate est celle
» d'un sage, *la vie et la mort de J.-C. sont*
» *celles d'un Dieu.* »

Théod. Arrêtez-vous un peu, mon ami; prenez bien garde si vous ne vous trompez pas dans ce que vous lisez. Notez, Madame, cette dernière proposition de Rousseau.

La Bar. Je suis déjà à écrire *que la vie et la mort de J.-C. sont celles d'un Dieu.* Continuez de lire, Brigadier.

Le Brig. « Nous dira-t-on, continue Rous-

» seau, que l'histoire de l'évangile a été inventée
» à plaisir ? Mais jamais on n'a fait d'inventions
» semblables ; et même les faits de Socrate,
» dont personne ne doute, sont moins authen-
» tiques que ceux de J.-C. ; d'ailleurs c'est là
» éviter la difficulté, non la résoudre. Il est
» beaucoup plus difficile de concevoir que les
» hommes aient forgé ce livre, que de croire
» qu'un seul homme en soit l'objet. Jamais les
» auteurs juifs ne connurent ni ce ton, ni cette
» morale. *L'Evangile a un caractère de vérité si
» grand, si évident, si inimitable, que l'inventeur
» seroit encore plus étonnant que le héros...*

La Ber. Fort bien, je vous entends, Théodore. Brigadier, suspendez un moment la lecture, pendant que j'écris cette proposition qui est notable : *l'Evangile a un caractère de vérité grand, évident et inimitable.*

Théod. Vous voyez, mes amis, qu'on ne peut parler avec plus d'estime et de respect de J.-C. et de son Évangile. Celui qui parle ainsi, doit nécessairement juger qu'il y a de grandes raisons de croire ce qui nous est enseigné : car il n'y a point, sans un grand fondement, *de caractère de vérité inimitable et évident*, comme dit Rousseau ; il ne disoit point sans un grand fondement que *le héros dont c'est l'histoire, ne peut être seulement un homme* ; il ne disoit pas sans un grand fonde-

ment ; que *la vie et la mort de J.-C. sont celles d'un Dieu* ; il ne disoit pas sans un grand fondement, qu'il est impossible que *l'Évangile soit de l'invention des hommes*. M'accordez-vous cela, mes amis ?

Le Brig. Nous ne pouvons nier que Rousseau ne le dise, et que certainement il ne l'entendît ainsi.

Théod. Malgré cela il n'admettoit pas ce que J.-C. a dit dans son Évangile, uniquement parce qu'il ne le comprenoit pas ; continuez de lire, et vous serez étonné.

Le Brig. Je lis : « *Cependant ce même Évan-» gile*, continue Rousseau, *est plein de choses » incroyables, de choses qui répugnent à la rai-» son, et telles qu'il est impossible qu'un homme » de bon sens puisse ni les concevoir ni les admet-» tre.* Que faire donc au milieu de ces *contradic-» tions ?* Être modestes, circonspects, et res-» pecter en silence ce que nous ne pouvons *re-» jeter* ni *comprendre*, et nous humilier devant » l'Être Suprême, qui est le seul qui sache la » vérité. Tel est le scepticisme involontaire où » nous sommes condamnés. »

Théod. C'est assez lire, mon ami ; qu'il me soit permis de réfléchir actuellement avec vous sur les clauses de cet article. Il a raison de dire qu'il y a des contradictions ; il y en a sans doute,

et de très-grandes ; mais elles sont dans ce que dit Rousseau, et non dans ce que dit l'Évangile. Comptez les contradictions de Rousseau avec lui-même.

Il dit : *L'Evangile a un caractère de vérité évident ;* il dit aussi : *mais il est plein de choses incroyables, qui répugnent à la raison.* Comment cela se fait-il ? donc le caractère de vérité évident se trouve dans les choses qui répugnent à la raison et sont incroyables. Il dit plus, *que J.-C. ne peut être simplement un homme ; que la vie et la mort de J.-C. sont celles d'un Dieu ;* et il ajoute que, malgré cela, *un homme de bon sens ne peut admettre ce que J.-C. dit.* Pour ne rien dire de plus, il nous fait un dieu menteur et écervelé, qui avance des choses qui répugnent à la raison, et que personne ne peut croire : que vous en semble ? Il n'en reste pas là : *l'Evangile a un caractère inimitable de vérité évidente ;* et ensuite il ajoute : *je ne puis admettre cette vérité.* Quel raisonnement est-ce là ? Quelle plus grande extravagance d'entendement que de dire : *cela est certainement la vérité ; mais moi je n'admets point cette vérité* (1).

(1) Ce coryphée des philosophes du jour a beaucoup de passages semblables à ceux que cite l'auteur en faveur de J.-C. et de son Évangile. Mais quand

Le Brig. Rousseau avoit beaucoup de jugement : personne ne le nie.

Théod. Dites plus de jugement que Dieu, puisque J.-C. est Dieu, et que néanmoins il n'admet pas ce que J.-C. déclare. Relisez ce qui a été lu. Il dit que nous devons respecter en silence *ce que nous ne pouvons rejeter ou réfuter*; mais que, malgré que nous ne puissions pas le rejeter, *nous ne devons pas l'admettre*. Et pourquoi tout cela? parce qu'il prend pour synonymes *concevoir* et *admettre*, quand il soutient qu'il est imposible qu'aucun homme de jugement puisse *concevoir* ni *admettre*. Plus bas, il met

---

il paroît avoir pour objet de louer J.-C., il n'a d'autre but que de rabaisser, autant que possible, la divine doctrine et la sainteté des exemples de J.-C. C'est donc par une astuce diabolique qu'il dit quelque chose de bon de la religion chrétienne; c'est pour faire passer tout le mal qu'il veut en dire, en accumulant propositions sur propositions, sans en établir aucune avec solidité. Mais tel est le style des maîtres de l'impiété : ils frappent l'imagination par des blasphèmes éblouissans, pour faire taire l'entendement et surprendre la volonté. Après avoir dit qu'on ne peut feindre une histoire aussi divine que l'Évangile, cet impie oppose mille difficultés toutes misérables : mais par là il a réussi à étourdir beaucoup d'ignorans; et c'est ce qu'il prétendoit.

pour contradictoires *rejeter* et *comprendre*; en disant : nous ne pouvons *rejeter* ni *comprendre*.

Sans *rejeter* ni *comprendre*, nous admettons mille choses qui sont très-certaines dans la nature, et en même temps très-obscures. Sans *rejeter* ni *comprendre*, on admet aujourd'hui les attractions newtoniennes dans tout le système des cieux. Sans *rejeter* ni *comprendre*, tous admettent que dans les générations des *vivipares*, les enfans sont semblables tantôt au père, à la mère, quelquefois à tous les deux, et d'autres fois à aucun d'eux, sans plus de fondement que l'expérience claire qui le prouve avec certitude. Donc y ayant dans l'Évangile un *caractère de vérité évidente*, nous devons, sans *rejeter* ce qui est vérité très-certaine, et sans *comprendre* ce qui est obscur, *admettre* ce qu'a dit un homme *qui non-seulement est homme, mais homme-Dieu.* Dites-moi, Brigadier, vous qui avez servi le Roi dans la marine, vous savez que la navigation est coordonnée à la boussole, et que toute la direction des vaisseaux dépend de la vertu de l'aimant communiquée à l'acier. Quelle est la raison physique de cette communication? Comment l'aiguille reçoit-elle de l'aimant sa tendance vers le nord? C'est un problème dont jusqu'à cette heure je n'ai point vu d'explication supportable.

Le Brig. Ni moi non plus; et
coup sur ce point, et consulté to

Théod. Mais supposons que
dant un vaisseau, le pilote vien.
que dit Rousseau des mystères d

« Monsieur, la communication de l'aimant à » l'aiguille, a un caractère de vérité grand, évi- » dent et inimitable ; mais personne de bon sens » ne peut me l'expliquer, en sorte que je puisse » concevoir et comprendre comment cela est ; » ainsi, au milieu de cette contradiction je dois » être modeste et circonspect, et sans rejeter » ni admettre la communication de la vertu de » l'aimant à l'acier, m'humilier devant l'Être » Suprême, qui est le seul qui sache la vérité, » et rester, moi, dans un scepticisme involon- » taire; j'avoue que je ne sais comment tout cela » est, et ne le sachant, je ne crois pas que la » vertu de l'aimant se communique à l'aiguille, » pour se diriger au nord, et sans le croire, com- » ment pourrois-je gouverner votre vaisseau? » Si à ces mots il se retiroit dans sa chambre, laissant le gouvernail du vaisseau, que lui feriez-vous?

Le Brig. Vous pouvez bien imaginer ce que je ferois. Dieu me préserve d'un pareil fou!

Théod. Mais, n'est-ce pas là la manière de raisonner de Rousseau? mes amis, ne nous laissons point éblouir de ces belles paroles, *d'être*

modestes et circonspects, *respectant en silence l'Être Suprême*, *qui est le seul qui sache la vérité, etc.* Ces paroles ne signifient rien dans l'application que Rousseau en fait.

La Bar. De pareilles expressions d'humilité seroient très-mal reçues de vous, si un pilote à bord vous les disoit pendant une forte tempête. Pour moi, je ne puis souffrir que Rousseau avoue *qu'il est impossible que J.-C. ne soit pas plus qu'un homme*, et qu'ensuite il vienne nous dire, *qu'il ne peut admettre ce qu'il dit*, uniquement parce qu'il ne peut le *comprendre.*

Théod. Tout consiste en ce qu'il confond ensemble les deux idées d'une chose *vraie* et d'une chose *claire et manifeste*; il confond aussi la certitude *qu'une chose est*, avec une connoissance de la manière dont *elle est*. Je puis être certain ou par la raison ou par l'expérience, ou par la parole d'un homme-Dieu, que *la chose est*, et ne point savoir, à cause des bornes de mon entendement, le *comment elle est.*

Le Brig. Je vous comprends, mon ami Théodore, je n'avois pas autant réfléchi que vous sur la question. Actuellement je la méditerai à loisir. Parlons des nouvelles de la cour, il n'en manque pas: c'est assez faire les théologiens.

Théod. Laissez-moi, pour conclusion, former un cadre que vous pouvez, Baronne, compa-

rer et mettre en parallèle, avec un autre que vous avoit donné M. le Brigadier, « d'une » vieille courbée sur son bâton, se laissant » sottement gouverner en matière de religion, » par un vieux prêtre à demi imbécile, qui lui » avoit enseigné dès l'enfance ce que ni lui ni » elle ne comprenoient. » Mettez en face un autre tableau que je vais vous faire. C'est un philosophe rêveur, qui, assis dans son fauteuil une jambe sur l'autre, la tête penchée sur la main gauche, et une plume à la main droite, dit avec un ton résolu : « Je sais bien qu'il y a eu en Syrie un Jésus de Nazareth, qui très-certainement *ne* » *fut pas un homme seulement*; je sais certaine- » ment *qu'il fut Dieu*, et ce qu'il a dit *a un ca-* » *ractère de vérité si grand, si inimitable et si* » *évident, qu'il ne m'est pas permis de douter;* » *mais je ne crois pas ce qu'il dit, malgré que* » *j'y voie l'évident caractère de la vérité.* » On lui demande pourquoi il ne le croit pas; et il répond, *parce que je ne comprends pas ce qu'il dit.* On lui réplique : Mais, s'il est Dieu, vous pouvez bien vous fier à lui, quoique vous ne le compreniez pas. *Point du tout*, répond-il : *Je sais qu'il est Dieu; mais je ne crois point Dieu dans ce que je ne comprends pas.* On le presse et on lui dit : Monsieur le philosophe, vous ne comprenez pas non plus mille mystères de la nature,

et vous les admettez : car vous ne pouvez nier ce que tous les philosophes confessent dans la nature. « Cela est vrai, répond-il, mon entende-
» ment cède aux philosophes naturels, croyant
» ce qu'ils enseignent, quoique je ne le com-
» prenne pas ; mais mon entendement ne se
» soumet point à J.-C., qui sans doute est Dieu ;
» et dans ce que je ne comprends pas, je ne le
» crois pas. J'avouerai que dans les matières qui
» sont palpables, mon entendement est borné, et
» qu'il y a beaucoup de choses corporelles dans
» la nature, que ni moi, ni personne, jusqu'à
» cette heure, n'avons bien expliquées ; mais en
» Dieu qui est un être infini, je ne veux accorder
» qu'il y ait rien qui soit au-dessus de ma com-
» préhension. Pour la matière et la nature cor-
» porelle, mon entendement est très-limité. Mais
» pour Dieu, et pour sa nature infinie, il n'est
» pas borné : Que Dieu donc dise ce qu'il lui
» plaira ; si je ne le comprends pas, *je ne le crois*
» *pas.* » Et il écrit avec résolution, *je ne crois pas ;* et une bande de gens vont se prosterner à deux genoux, par respect pour une semblable absurdité : ils lui baisent la main et s'écrient : *nous ne croyons pas*, parce que notre maître ne croit pas. Baronne, placez ce tableau en face de celui de la vieille, et que le public dise lequel des deux ressemble plus à l'original. Pardonnez, mon

cher Brigadier, cette malice qui n'est qu'une plaisanterie.

Le Brig. Encore une fois, Madame, allons aux nouvelles.

CINQUIÈME SOIRÉE.

Sur la loi naturelle et la lumière de la raison; et de la nécessité des lois positives.

§ I. — *De la Loi naturelle, et de son origine.*

Le Baron. Hier au soir, mon ami Théodore, je remarquai qu'à table vous fûtes étonné d'une parole que je dis; et quoique par politesse vous ne l'ayez point relevée, j'ai connu que vous ne l'approuviez pas.

Théodore. Oui, mon cher Baron, parce que cette proposition, quoiqu'elle paroisse bonne, renferme beaucoup de venin caché. Comme je vous l'ai déjà dit, je ne puis être ami à moitié: j'embrasse toujours des deux bras; je veux dire que je ne m'intéresse pas seulement au bien temporel de mes amis, mais encore au bien spirituel de leurs âmes. Il me paroît impossible d'être véritablement ami de quelqu'un, et de le laisser tomber dans un précipice, sans crier au moins,

et sans prier et conjurer tous ceux que l'on peut de le secourir : telle est, mon ami, votre position. Dans ce moment nous sommes seuls, quoique, suivant l'usage, il ne tardera pas à venir compagnie; mais pendant que nous sommes libres, répétez ce que vous disiez hier, quand je vous fis signe que vous ne disiez pas bien.

Le Bar. J'ai dit que j'aimois le système de Voltaire et de beaucoup d'autres philosophes à la mode, qui affirment *que pour qu'un homme sensé soit bon et vertueux, il suffit qu'il suive entièrement la lumière de la raison ou la loi naturelle;* et en cela il me semble qu'ils ne disent point de mal, parce que la lumière de la raison nous conseille tout ce qui est bon, et nous détourne de tout ce qui est mauvais. Plût à Dieu que vous et moi nous suivissions toute notre vie *la lumière de la raison;* nous serions des saints devant Dieu, et dans la société de nos semblables, de grands et d'admirables citoyens. Qu'avez-vous à répliquer à cela?

Théod. Déjà je vous ai dit que la proposition est charmante; mais elle cache en elle-même un grand venin : c'est l'indépendance de toute *loi positive et écrite;* et à ce sujet il y a beaucoup à dire. Je me fais fort de vous démontrer la nécessité des lois positives, et pour mieux vous convaincre, je vous accorde actuellement sans

disputer tout ce que vous voudrez, pourvu que vous admettiez *la loi naturelle*, *que la lumière de la raison nous enseigne*, et que par suite vous m'accordiez toutes les conséquences que je déduirai de cette loi naturelle par des inductions indispensables : en cela je ne vous demande point de grâce, êtes-vous résolu à les admettre? Mais voilà votre sœur qui vient.

La Bar. J'ai entendu que vous étiez à discuter sérieusement sur une matière de religion, et je veux être de la partie.

Le Baron. Vous venez à temps, ma sœur; vous m'aiderez, parce que Théodore me propose un défi; nous devons combattre avec l'épée de la raison.

La Bar. C'est une arme qui sied très-bien aux dames; ainsi, Théodore, je suis prête à combattre contre qui que ce soit, parce que mon épée n'épargne ni la parenté ni l'amitié; elle est droite, et jamais ne se courbe ni ne se tord; commençons. De mon cabinet de toilette, j'ai entendu la question. Qu'avez-vous à dire, Théodore? Prenez garde qu'actuellement nous sommes deux contre vous seul.

Théod. Comme je vous connois, je sais que tous les deux vous maniez avec jugement l'arme de la raison, et je suis sûr de vous soumettre. Ne perdons pas de temps : Baron, admettez-vous le défi?

Le Bar. Je suis prêt: parlez.

Théod. Nous entendons tous au dedans de nous-mêmes une certaine voix qui tantôt reprend, tantôt loue nos actions, sans que nous puissions la faire taire, quoiqu'elle ne s'accommode point à notre volonté. Souvent par différens argumens et des raisons cherchées à dessein, nous tâchons de nous persuader que nous avons bien fait; et, malgré tous nos raisonnemens, la voix sourde qui nous parle au fond de notre âme nous dit: *Tu as mal fait*; et personne ne peut lui imposer silence. Souvent encore l'intérêt, la passion ou l'appétit approuvent ce que nous voulons faire; mais la voix intérieure et immuable le réprouve, en disant *Ne le fais pas*.

Le Bar. J'avoue qu'il en est ainsi: en cela vous dites une vérité qu'on ne peut nier.

Théod. Fort bien. *Donc cette voix intérieure que nous appelons la lumière de la raison ne vient pas de nous*. Car, si elle venoit de nous, nous pourrions l'étouffer, et à force d'adresse ou de travail la réduire au silence.

Le Bar. Nous l'accordons: il n'y a point de doute, cette voix intérieure parle en nous mais elle ne vient pas de nous.

Théod. J'ajoute actuellement que *cette voix est universelle*, parce que les actions qu'elle ré

prouve en France, elle les réprouve aussi en Turquie, en Pologne, en Russie, en Amérique, etc. Je ne dis pas que tout ce qui est répréhensible dans un pays, l'est également dans les autres : ce que je dis, c'est qu'il y a des choses qui dans tous les pays sont louables, et d'autres qui partout sont répréhensibles.

La Bar. Il n'y a rien à redire à cela : qu'un homme fasse du mal à un innocent, qu'il trompe son ami en matière grave ; qu'il injurie son père, qu'il fasse à autrui ce qu'il ne voudroit pas qu'on lui fît à lui-même, etc. ; ce sont des choses qui, dans tous les climats, dans toutes les sociétés sonnent mal, et qui sont condamnées par la voix intérieure de la raison ; au contraire, tout le monde loue la fidélité entre amis, l'amour de la patrie, l'exactitude à tenir sa parole quand elle est juste, la compassion pour les malheureux qui souffrent sans être coupables, la protection des innocens abandonnés, etc.

Théod. Or donc, supposé la variété infinie que nous observons en tout ce qui est dépendant de la volonté humaine, cette totale conformité de toutes les nations et de tous les caractères est une preuve que cette loi, cette voix et cette sentence n'est point sujette à la volonté humaine, et que jamais les hommes ne pourront exercer d'empire sur elle. Je ne sais, mes amis,

si vous avez bien observé la variété indicible qu'il y a dans tout ce qui dépend de notre volonté.

Le Bar. J'y ai pensé plusieurs fois, d'après le peu de connoissances que j'ai acquises dans différentes tournées que j'ai faites en France et en Espagne ; et, ce qui m'étonne le plus, c'est de voir une extrême variété jusque dans les choses qui sont de première nécessité, et dont les motifs sont entièrement les mêmes. La nourriture, par exemple, le vêtement et l'habitation sont des choses dont tout le monde a besoin, et entièrement pour les mêmes motifs ; puisque tous ont le même besoin de manger contre les souffrances de la faim, le même besoin de se vêtir, pour parer au froid et à l'indécence, le même besoin de bâtir des maisons pour éviter l'inclémence du temps, et se préserver des voleurs, etc. ; et malgré que sous ces rapports les motifs soient partout les mêmes, dans chaque pays on se nourrit, on se vêtit et on se loge d'une manière différente. Tant est essentielle la différence entre la volonté d'un homme et celle des autres, qu'en tout ce qui est du ressort de notre libre arbitre, chacun dit, juge et commande comme il veut, sans s'arrêter à ce que les autres font! Mais que concluez-vous de là pour le cas dont il s'agit entre nous ?

Théod. Ce que j'infère, c'est que cette loi univer-

selle intérieure, qui, sans égard pour notre volonté prononce sur nos actions, ne vient aucunement de nous ; et ainsi je dis : *que la lumière de la raison et la loi naturelle viennent uniquement de Dieu, qui nous les a données quand il a formé la nature.*

La Bar. Nous ne faisons point de difficulté de souscrire à cette vérité, au contraire elle est notre plus ferme appui ; car tous doivent convenir que *la voix intérieure qui approuve ou condamne nos actions est la voix de Dieu.*

Théod. Bien ; allons en avant. Dieu ne peut se contredire lui-même ; et ainsi ce qu'il nous dit à nous par la voix de la raison, est la même chose qu'il se dit à lui-même. Donc *ce que la voix de notre raison nous dit, est la même chose que ce que dicte la raison éternelle de Dieu.*

La Bar. Toujours doit-il y avoir une grande différence entre l'intelligence divine et la raison naturelle de l'homme.

Théod. Oui, parce qu'aussi il y a une grande différence du soleil qui brille dans le ciel, et de celui qui brille dans un morceau de verre. Sachez, Baronne, qu'autre est la lumière d'un entendement infini, et autre celle d'un entendement créé, et cette différence dans l'essence suffit pour qu'il y ait une distance infinie dans les propriétés de l'une et l'autre lumière ou intelli-

gence. Ce que je dis., c'est qu'il ne doit point y avoir de *contrariété*. Ne confondez pas, Madame, *la différence* avec *la contrariété* ; entre *la lumière éternelle de la raison divine* et *la courte lumière de notre raison naturelle*, il doit y avoir une grande différence ; mais une lumière ne peut être contraire à l'autre ; car la voix de notre raison étant la voix de Dieu, il n'est pas possible que le Seigneur nous dise une chose à nous, et qu'il se dise à lui-même le contraire ; puisque la lumière de notre raison est une petite réflexion de la sienne.

La Bar. Je l'entends, et je l'accorde. Vous voyez, Théodore, que nous ne disputons pas.

§. II. — *De l'insuffisance de la loi naturelle.*

Théod. S'il en est ainsi jusqu'à la fin, je ne demande pas mieux ; poursuivons : de ce principe qui est certain, et très-certain, on peut tirer deux conséquences, l'une, légitime et vraie, l'autre adultérine et fausse. Si je dis : *la lumière de la raison est une participation de la raison éternelle de Dieu ; donc ce qu'approuve ou condamne la lumière de la raison, Dieu l'approuve ou le condamne* : ce sera une très-bonne conséquence. Mais si je disois : *la lumière de la raison est la raison éternelle de Dieu ; donc nous n'avons be-*

soin d'aucune autre lumière, pour diriger nos pas : ce seroit une très-mauvaise conséquence, parce que je ne vois pas avec la lumière de ma raison tout ce que Dieu voit, et par conséquent, pour me faire voir ce que je ne voyois pas, il sera bon de me donner une autre lumière qui vienne aussi de Dieu, quoique par un autre miroir moins grossier que le mien; si *ma raison* n'étoit pas seulement une participation de la raison éternelle de Dieu, mais encore qu'elle lui fût égale, une autre lumière seroit inutile : mais quoique la lumière de ma raison se dérive de la raison éternelle de Dieu, elle ne lui est pas égale, et je suis aveugle dans beaucoup de choses que Dieu voit, choses que peut-être un autre apercevra mieux que moi, mais toujours d'une manière plus ou moins insuffisante (1).

(1) Quant à l'insuffisance de notre raison laissée à elle-même, nous avons le suffrage de l'impiété même : *trop souvent la raison nous trompe*, dit Rousseau, *ainsi nous sommes en droit de la récuser*. D'un côté, ce prétendu docteur du genre humain ne veut pas que Dieu le guide par sa révélation, de l'autre il se défie de la raison naturelle à juste titre, puisque souvent sa lumière est obscurcie par la fumée des préjugés ou des passions ; qu'il nous dise donc à quoi il a recours, puisque ses yeux ne peuvent souffrir le flambeau de la révélation, et que celui de la raison

La Bar. Puisque je me suis mise du côté du Baron et de ses amis, permettez-moi de bien plaider leur cause; ceux qui suivent un autre système pourront dire: la lumière de notre raison est un code parfait de la loi éternelle de Dieu, un écho de sa voix divine qui résonne dans notre entendement, un reflet de la lumière incréée qui brille dans les vils fragmens des créatures, comme la lumière du soleil fait briller un morceau de verre, quoique plein de boue, que nous foulons aux pieds, etc.; par conséquent, disent-ils, celui qui dans toutes ses actions ne consultera que la loi de la raison, quoiqu'il méprise toute loi positive établie par les hommes, est aussi sûr de ne pas se tromper, que si Dieu le dirigeoit visiblement, et le conseilloit d'une

---

est insuffisant. Quel état plus malheureux que celui de ce philosophe, sans Dieu qui le guide, et sans raison qui le convainque! Mais je l'entends qui s'écrie: *Etre des êtres! le meilleur usage de ma raison est de m'anéantir en ta présence;* arrangez tout cela. Que d'inconséquences semblables! Par exemple, tantôt il dit que la religion doit être si simple, qu'on en connoisse la vérité sans étude, et il soutient autre part que les femmes n'ont pas assez de talent pour la connoître. Le chrétien est plus conséquent, parce que, dans tout ce qui est au-dessus de la raison, il se gouverne par la divine lumière de la révélation.

voix claire dans toutes ses actions et dans tous les mouvemens de son âme. Cela posé, quel bonheur, quelle plus grande consolation peut-il y avoir que celle d'être sûr de l'approbation éternelle de Dieu dans toutes ses actions? Il me semble, Baron, que je me suis bien acquittée de la fonction d'avocat de la cause de vos amis.

Le Bar. Vraiment oui: j'avoue que ce discours me détermine presque à suivre ce système.

Théod. Soyez donc l'un et l'autre mes juges, et voyez si j'établis quelque chose de faux dans mon raisonnement. Cette lumière de la raison que chacun sent en lui-même, il pourra l'interpréter à sa guise; l'eau pure qui sort des entrailles d'une montagne, tantôt passe par certains minéraux où elle fermente et bout, et d'où elle sort chaude, fumante et bouillante; tantôt elle passe par des mines si différentes qu'elle gèle et pétrifie tout ce qu'on y jette. Il en est ainsi de la lumière de la raison: quoiqu'elle vienne de Dieu, notre cerveau la modifie, comme le moule modifie la cire; en sorte que, quoiqu'elle soit d'une seule et même nature, elle sort des différens moules avec des figures très-différentes et très-opposées entre elles. Voilà pourquoi, parmi les entendemens humains, qui sont livrés à eux-mêmes, il y a une grande différence et contrariété dans les opinions, parce que chacun

5**

veut être l'unique interprète de la voix divine, qu'il entend dans son intérieur. La première cause d'erreur vient de ce que chacun peut attribuer à la cire le défaut du moule, à l'eau pure les défauts des minéraux par où elle doit passer, et au soleil les taches du verre brisé où il se réfléchit; et, quant à notre sujet, nous pouvons regarder comme voix de la raison et voix de Dieu ce qui n'est que la voix de notre cerveau. Que me dites-vous, Baron?

Le Bar. Il me semble, je vous l'avoue, que vous avez grandement raison, parce que nos passions nous font entendre les choses comme nous voulons.

Théod. Vous devez observer, mes amis, que dans toute affaire litigieuse on s'obstine de part et d'autre, et que chacun parle avec tant d'assurance, de certitude et d'adhésion à ce qui lui convient, que tout ce qui est contraire il le regarde comme la plus grande injustice. Les deux parties conviennent du fait; elles ont les mêmes lois, la même doctrine et les mêmes principes, comme choses constantes; toutes les deux vivent dans le même climat, et suivent les mêmes coutumes; et cependant, où l'un dit *oui*, prêt à donner sa vie pour son opinion, l'autre dit *non* avec la même persuasion et sans le moindre doute. Or, cela ne vient pas seulement de la variété des

personnes et des jugemens, parce qu'alors il ne seroit point infaillible que chacun pensât en sa faveur, comme il n'arrive jamais qu'on penche en faveur de son adversaire ; mais cela vient de ce que toujours chacun voit le plus de certitude où il a le plus d'intérêt ; si donc la passion de l'intérêt propre produit cet effet, quant aux lois qui sont écrites en termes que personne ne peut ignorer, et sur le sens desquelles les deux parties sont d'accord, quelle contrariété ne se trouve-t-il pas dans l'interprétation de *la loi naturelle*, dont les caractères sont invisibles, dont chacun peut dire qu'il ignore les termes et la force, et même qu'il peut altérer sans que personne lui en fasse un crime ? Il est certain que la loi de la raison est commune à tous, et tous confessent qu'ils la portent empreinte dans leur entendement ; mais en quels termes, avec quelle force et de quelle manière s'explique-t-elle dans chacun, chacun est le seul qui le sache. Qui me pourra prouver, quand je ferai une sottise, que je n'entendois pas que je faisois bien dans ma conscience, et suivant la lumière de ma raison ; si je soutenois que je l'entendois ainsi, qui pourroit me convaincre du contraire ; même quand je mentirois, qui me le prouveroit ?

Le Bar. Cela est vrai : tout le monde avoue les principes les plus généraux de la lumière de

la raison et de la loi *naturelle ;* mais quelle difficulté n'y a-t-il pas à les appliquer à chaque fait en particulier ?

Théod. Actuellement je demande : ou nous devons faire cette application par la seule lumière de la raison telle qu'elle luit dans le cerveau de chacun ; ou il doit y avoir une loi écrite pour servir de règle extérieure, à laquelle tous doivent se conformer dans l'application à tel ou tel fait en particulier. Si on admet cette *loi écrite* qui règle cette application, alors nous avons la *loi positive*, qui est celle qu'on ne vouloit point admettre pour nécessaire. Si, au contraire, la seule loi de la raison écrite dans le cerveau de chacun devoit décider dans l'application des principes généraux, que ferions-nous dans le cas où chacun des deux opposans jugeroit que la loi de la raison est de son côté, et appliqueroit en sa faveur ces principes certains ? faudroit-il leur ouvrir la tête, pour voir dans quels termes est gravée la loi de la raison qui parle à leur esprit, ou décider en faveur de celui qui crieroit le plus ? Quand il y a une *loi positive*, on peut citer les deux contendans, pour qu'ils voient et lisent les termes de la loi qui favorise l'un et condamne l'autre ; mais, dans une loi non écrite, qui les obligera à voir tous les deux de la même manière, et à entendre la loi dans les mêmes termes, si

chacun a dans son cerveau le code dans lequel il se règle, et qu'il regarde comme infaillible?

La Bar. A cela, mon cher Théodore, j'ai à opposer que vous nous avez fait accorder au commencement que la voix de la nature est la voix de Dieu, et que nous ne pouvons ni la changer ni la détorquer.

Théod. Je l'ai dit, et je le dis encore : mais cela s'entend par rapport aux principes généraux, qui sont d'une telle évidence, que personne n'en doute ; la difficulté est dans l'application de ces principes aux cas particuliers ; parce que chacun tire de son côté, interprétant la loi à sa guise ; et quoiqu'elle le condamne au fond de son cœur, il se tait, il dissimule, ou il crie en affirmant que la lumière de la raison lui dit le contraire.

La Bar. J'entends actuellement ; pour moi, mon frère, je suis convaincue. Théodore a raison de dire que, laissant à chacun la liberté de suivre la lumière de sa raison comme il voudra l'entendre, on le laisse maître de la sentence, et par conséquent juge de sa propre cause. Mais alors qui s'entendra dans ce monde, si chacun est juge de lui-même, et que personne ne puisse le convaincre de juger mal, parce que personne ne sait ce que sa raison lui dicte intérieurement? Beau système pour la société, dont la loi fondamentale est et doit être le secours mutuel et la

concorde entre ses membres ? Que répondez-vous, Baron?

Le Bar. Je ne sais que vous dire : mais mon entendement est très-combattu, sans pouvoir trouver le repos et le calme que je désirerois.

Théod. Attendez, mon cher Baron, que je vous aide à sortir du combat.

§. III. — *De la nécessité des lois positives et de la force coactive.*

Théod. Réduisant donc ce que nous avons dit à des propositions séparées qui forment une suite dans notre discussion, je dis :

1° Que la loi naturelle résidant dans le cœur, chacun, quoiqu'il l'entende, peut la nier, et dire qu'il ne sait ce qu'elle lui dicte.

2° Que les passions peuvent offusquer le cœur d'un homme au point qu'il erre entièrement dans l'application même des principes généraux qu'il ne peut ignorer, et qu'ainsi il ne voit pas ce que lui montre la lumière de la raison.

3° Donc il est nécessaire qu'il y ait une loi visible qui nous dise la même chose que la loi de la raison, afin qu'aucun ne l'ignore, ni ne puisse feindre qu'il l'ignore ; et que tous, sans préoccupation ni passion, s'accordent sur ces termes et sur leur valeur.

Mais comme notre liberté ne dépend pas de la raison, un homme peut fort bien connoître ce qui est de la raison, et faire le contraire; j'ajoute donc :

4° Que la loi même de la raison demande qu'il y ait une loi coactive qui force tout le monde d'en reconnoître l'obligation; parce que la loi de la raison dicte que celui qui vit en société, et qui a l'avantage d'en être secouru dans ses besoins et dans ses peines, doit contribuer de son côté au bien de la société. Ce bien essentiel est que tous observent *la loi de la raison;* et comme la liberté pourroit faire que les hommes y manquassent, la même loi de la raison demande qu'il y ait quelqu'un qui les contienne dans les limites de la raison; et c'est là ce que j'appelle *la loi coactive.*

Le Bar. Cela est très-certain, mais cette loi coactive exige une supériorité sur tous; et qui est-ce qui l'a donnée à aucun homme, puisqu'ils sont tous égaux. C'est là l'argument que fait Voltaire.

Théod. Doucement; vous touchez un point très-délicat et très-mal entendu par les philosophes du jour. Vous demandez qui a donné la supériorité à un homme pour poser une loi positive et expresse, conforme à la loi de la raison qui est cachée? je réponds que celui qui l'a est celui qui la donne. Mon cher Baron, allez avec moi peu à

peu, parce que le pas est glissant. Quiconque a la lumière de la raison, reçoit de Dieu par la loi de la raison l'intimation suivante : *Quoique la nature fasse tous les hommes égaux, qu'ils ne vivent point tous comme égaux.* Car alors (supposant à chacun la liberté de faire ce qu'il jugera à propos) il n'y aucune société, et personne ne pourra être en sûreté contre l'invasion des ennemis ; personne ne pourra se promettre d'être protégé et secouru par un autre ; parce que, lui étant égal en tout il ne lui doit pas ce service. Donc c'est un précepte de la loi naturelle, qu'entre les hommes qui vivent en société il doit y avoir sujétion d'un homme à un autre homme. Donc, par la voix de la loi de la raison, Dieu commande qu'il y ait entre les hommes supériorité et sujétion.

Le Bar. J'en conviens : suivez.

Théod. Cette supériorité, quelquefois la nature la donne, comme celle du père sur ses enfans ; d'autres fois on la reçoit par convention, comme celle du sénat sur le peuple ; mais dans tous les cas cette supériorité est conforme à la loi de la raison, et par conséquent Dieu l'ordonne ; car nous sommes convenus que la voix de la loi de la raison est la voix de Dieu.

Je m'expliquerai davantage : peu importe à Dieu que Henri Dandol, par exemple, soit ou ne

soit pas doge de Venise ; mais, dans la supposition qu'on l'ait élu légitimement, il ordonne que, suivant les formes de cet État, il soit le supérieur à qui on obéisse. De même peu importe à Dieu que François soit père de Jean ; mais, supposé qu'il soit son père, il veut et il ordonne que Jean lui obéisse. Dieu n'a nul intérêt à ce que Pierre serve Louis, ou Louis Pierre ; mais, dans la supposition que Pierre ait vendu ses services à Louis pour l'espace d'un an et pour une certaine somme d'argent, *Dieu* veut et ordonne que Pierre tienne sa parole. Dieu ne s'intéresse en rien à ce que je vous donne une boîte d'or, etc. ; mais, supposé que je vous l'aie donnée, Dieu veut que je ne vous la reprenne ni par fraude ni par force. Voilà, mon cher Baron, comme Dieu donne la supériorité aux hommes pour imposer des lois justes à d'autres hommes : ils ne portent point ces lois par leur propre autorité, mais par celle que Dieu leur a donnée dans la supposition de la convention *des peuples*, de la conquête, ou d'autre titre légitime. Vous voyez que les choses sont bien différentes de ce que Voltaire les faisoit (1).

(1) La plus grande injustice que les soi-disans philosophes font aux chrétiens, est de ne point reconnoître notre religion comme utile aux États, comme si être chrétien et vivre en société étoient deux

Le Bar. Je suis convaincu ; et je vois que c'est uniquement de Dieu, qui est par essence supérieur à tous, que vient l'autorité des lois positives ; puisqu'elles sont fondées sur la loi de la raison, qui est la voix de Dieu.

Théod. Je conclus tout ce que nous avons dit, par ces trois propositions que vous pouvez écrire :

---

choses incompatibles. Mais qui sera le plus dangereux à l'État, de ceux qui mettent en question s'il y a un pouvoir politique, ou du chrétien qui respecte dans son prince un lieutenant de Dieu, et qui reconnoît que les lois des supérieurs sont conformes à la loi éternelle, et qu'elles en empruntent la plus respectable des fonctions ? Dans tous leurs écrits, les apôtres commandent l'obéissanee et l'observation des lois de l'État. Pour achever d'entraîner ceux qu'ils ont déjà surpris, messieurs les philosophes font ce ridicule argument : comment les chrétiens peuvent-ils former un corps politique, eux que leur religion oblige de renoncer à tout. Mais c'est un faux témoignage ; car, quoique J.-C. demandât cette perfection à ceux qu'il destinoit à être les maîtres du monde, cependant il n'exigea que l'observation de ses commandemens de ce jeune homme qui s'informoit de ce qu'il avoit à faire pour se sauver. Qui doute qu'il y ait personne plus utile à la société, que ceux qui accomplissent fidèlement la loi de Dieu.

1° Toute autorité et supériorité légitime vient de Dieu.

2° Toutes les lois positives, parce qu'elles procèdent de cette autorité, viennent de Dieu.

3° Donc celui qui désobéit à ces lois positives, *désobéit* à Dieu.

Vous voyez, mon cher Baron, que par là même qu'on admet la loi naturelle et la lumière de la raison, on doit admettre les lois positives. Actuellement je me repose, car je ne me suis pas mal tiré du combat contre deux.

La Bar. Grâces à Dieu, nous n'avons eu personne qui nous ait troublés; mais, Théodore, vous avez rendu un grand service à mon frère, qui étoit persuadé que la loi naturelle suffisoit.

Le Bar. Et vous, ma sœur, vous n'en étiez pas non plus très-éloignée; car vous preniez goût au raisonnement que je faisois.

La Bar. L'estime que je fais de la bonté de votre jugement leur donnoit quelque poids. Allons promener, Théodore.

Théod. Allons.

SIXIÈME SOIRÉE.

Sur la Matière et l'Esprit.

La Bar. Venez, venez, Théodore, mon frère est ici à me rompre la tête d'idées métaphysiques que je n'entends pas. Je ne sais où il a appris les extravagances qu'il débite aujourd'hui.

Le Bar. Vous, ma sœur, vous lisez peu et vous raisonnez beaucoup; vous êtes très-réfléchie, et tous vos raisonnemens ont beaucoup de clarté; vos idées sont conséquentes, et vos conséquences précises. Mais, depuis que j'ai commencé au régiment à converser avec des personnes de différentes opinions, et à m'initier dans la lecture de certains livres, j'avoue que j'ai perdu cette clarté dans le raisonnement que j'eus autrefois, et en quoi nous étions vraiment frères: la multitude d'idées est ce qui me confond et m'embarrasse. Théodore, ce que je disois à ma sœur, c'est, ce que vous n'ignorez pas, qu'il y a quelqu'un qui ose dire que peut-être une chose matérielle pourra devenir capable de penser et de vouloir; elle s'en est scandalisée beaucoup.

Théod. Et avec raison. Mais dites-moi : cet auteur donne-t-il quelque preuve de cela ?

Le Bar. Non ; seulement il dit que nous voyons tous les jours des choses si nouvelles et si admirables, qu'on est tenté d'espérer qu'un jour il paroîtra une machine, qui, étant toute matière, pense, aime, choisisse, veuille, etc.

Théod. C'est donc simplement l'idée qu'un jour il pourra exister une chose qui aujourd'hui nous semble impossible ?

Le Bar. Ce n'est que cela.

La Bar. Théodore, laissez-moi me divertir un moment avec mon frère. Je veux éclaircir un doute ; ensuite nous continuerons sérieusement la conversation. Dites-moi, Baron, si on vous disoit qu'il est possible de découvrir un moyen de vous rendre invisible à tous, excepté à ceux que vous voudriez réjouir de votre aimable présence ; en sorte que personne autre ne vous verroit, tandis que vous, vous verriez tout, jusqu'à l'intérieur des autres, quel cas feriez-vous de cette nouvelle ?

Le Bar. Aucun, parce que c'est une folie.

La Bar. Pourquoi donc avez-vous fait tant de cas d'une autre prétendue possibilité, qui est une plus grande extravagance encore, telle que de vouloir que la matière puisse penser, aimer, etc.

Le Bar. Non, cette idée est d'un grand intérêt.

La Bar. En quoi ; parlez clair.

Le Bar. Je dois vous dire à vous, ma sœur, tout ce que j'avois de réservé dans mon cœur. Si la matière pensoit ou raisonnoit, mon âme pourroit être pure matière ; si elle l'étoit, elle mourroit avec le corps, et dans ce cas je pourrois vivre à mon aise sans asservir mes passions.

La Bar. Je veux, mon frère, vous embrasser, parce que vous être franc, et que vous m'avez découvert ce que j'apercevois, il y a long-temps, dans votre cœur et dans celui de beaucoup d'autres qui font l'impossible pour se délivrer de la loi qui gêne leurs opinions. Vous riez ?

Le Bar. Parlant avec franchise, j'avoue que c'est là le but de tous les systèmes qu'on invente et de tous les raisonnemens que l'on fait au temps où nous sommes. Voulez-vous savoir, ma sœur, les principales règles de l'Alcoran du jour, auxquelles les autres se rapportent ? Ce sont les deux-ci :

1° Que nos passions sont bonnes, et qu'ainsi c'est un enfantillage de les réprimer.

2° Que toute la vertu consiste à savoir aimer ; et que toute âme qui aime est vertueuse.

La Bar. Dans cette supposition, vous avez raison de dire que l'âme est matérielle, qu'il n'y a point de Dieu ; qu'il ne prend pas soin de nous ; ou que c'est un Jupiter adultère et impudique ; qui, parce qu'il a les mêmes vices que nous, ne nous châtiera pas dans l'autre vie. Dans quel labyrinthe de contradictions et d'extravagances il est nécessaire que se perde, cher Baron, l'entendement de celui qui voudra raisonner d'après ces deux maximes.

Le Bar. Je confesse la vérité, ma sœur ; depuis que je me suis mis à lire ces livres, je ne sais où donner de la tête ; tous les jours ce sont de nouveaux combats avec moi-même.

Théod. Trouvez-vous quelqu'un de ces livres qui prouve ce qu'il dit, donnant une raison positive de son assertion ou de son système ?

Le Bar. Non. Les uns disent : *qui sait ?* D'autres : *je ne crois pas*, et quelques-uns donnent pour preuve de leur assertion cela même qu'ils devoient prouver. Mais le plus commun est de dire : *Il pourra se faire que quelqu'un prouve*, ou *peut-être prouvera-t-on un jour; donc alors il sera ainsi;* et liant ces choses les unes avec les autres, toutes reviennent à dire : *On pourra découvrir* : *Qui sait ? Je ne l'entends pas* ; et autres manières de parler aussi insignifiantes que celles-ci.

Théod. Je l'ai déjà dit à la Baronne, parce

que j'ai fait une certaine étude de ces *grands hommes* de la philosophie du jour.. Mais je me réjouis que votre sœur l'aït entendu de votre propre bouche. Remontons à la question primitive, cher Baron ; bien entendu que nous allons raisonner comme d'autres fois, c'est-à-dire d'une manière sérieuse et solide.

Le Bar. C'est ce que je veux, parce que je désire connoître la vérité.

Théod. Prenons, mon ami, les choses de loin, parce que la soirée est à nous : éclaircissons ces idées d'*esprit* et de *matière*.

Le Bar. Voilà ce que je veux connoître, comme je connoissois autrefois les vérités que vous m'enseigniez.

Théod. D'abord nous nommons idée une peinture interne de l'objet absent ; et si cet objet appartient aux sens, nous nous en faisons la peinture dans l'imagination, de sorte que nous voyons les belles couleurs d'un oiseau, nous entendons son chant, nous nous représentons jusqu'à son vol. Tout cela étant des choses sensibles se peint par une idée représentative. Mais il y a d'autres choses qui ne sont pas du ressort des sens, comme la vérité, la vertu, l'amour, la pensée, la haine, etc. Celles-ci forment dans l'âme une autre peinture, d'une manière facile à entendre, mais non à expliquer. Pour vous, mes amis,

quand vous raisonnez de ces choses, vous ne les confondez pas en les prenant l'une pour l'autre : ce qui prouve que vous avez de chacune d'elles une espèce d'image qui se présente à l'entendement quand vous y pensez ; et, quand vous passez à une autre, cette peinture intellectuelle se replie comme une coulisse de théâtre, et il en vient une autre se présenter aux yeux de l'entendement, afin qu'en la voyant et en y réfléchissant il dise : *elle a ou n'a pas telle ou telle propriété.*

La Bar. Vous m'enseignâtes cela autrefois dans la logique, et je l'ai lu plusieurs fois dans celle que vous m'avez donnée imprimée : le Baron en convient aussi.

Le Bar. J'en conviens ; mais je crois, suivant ce que j'ai lu dans votre logique, que l'entendement fait aussi sa peinture spirituelle ou intellectuelle des objets matériels ou sensibles de la couleur, du son, de la dureté, etc.

Théod. Sans contredit : parce que l'entendement ne peut juger de rien sans combiner deux idées ; pour dire, quand il affirme : cette idée vient bien avec cette autre ; ou cette idée répugne avec l'autre, quand il nie. Chaque fois que l'entendement raisonne, il doit nécessairement développer une idée, pour voir s'il y trouve quelque chose qui résiste et répugne à l'attribut qu'on veut lui donner.

La Bar. J'entends bien. La différence entre l'imagination et l'entendement est en ce que l'imagination peut seulement peindre les choses sensibles qui nous entrent par les cinq sens, et l'entendement peint ce qui est sensible et ce qui ne l'est pas, parce qu'il peint tout ce sur quoi il raisonne : il peint jusqu'aux négations, quand il s'en occupe, comme vous me le disiez dans la logique contre Wolfius, si je ne me trompe.

Théod. C'est vrai : honneur à votre mémoire. Dans cette supposition nous pouvons réunir les idées qu'il nous semble bon, faisant des idées composées : Par exemple, j'ai l'idée *de ligne*, j'y joins l'idée de *droiture* et je peins *une ligne droite* : et si j'ajoute l'idée du nombre *trois*, et que je dise *trois lignes droites*, joignant l'idée de *l'union* entre leurs extrémités, il se présente l'idée du triangle *rectiligne* ; j'ajoute enfin l'idée *d'égalité*, et j'ai l'idée composée de *triangle rectiligne équilatéral*.

Le Bar. Mais si nous réunissions ensemble des idées incompatibles, comme *cercle* et *carré*, n'en résulte-t-il pas une idée composée ?

Théod. Non : il résulte une idée chimérique, parce que l'une détruit l'autre. Pour qu'une chose se compose de deux, il faut qu'après la réunion elles persévèrent toutes deux dans leur nature ; et cela ne se trouve point dans deux idées in-

compatibles, comme sont celles de cercle *triangulaire* ou *carré*: et comme c'est impossible, il n'est ni cercle, ni triangle.

Le Bar. Je saisis la différence: continuez votre raisonnement.

Théod. Remarquez, mes amis, que nous pouvons seulement joindre la première idée avec celles qui sont du même ordre. Ainsi, à l'idée *de matière*, nous joignons l'idée *d'extension*, et nous dirons qu'elle est *grande* ou *petite*; et nous joignons celle *de dure* ou *molle*, suivant la résistance qu'elle oppose à une autre matière, etc.; à l'idée *de couleur* nous joignons celle d'être *rouge* ou *verte*, etc.; à l'idée *du son* nous joignons celle *d'être agréable*, *fort*, *sensible*, *doux*, *harmonieux*, etc.; à l'idée *du goût* nous joignons celle d'être *doux*, *aigre*, *amer*, *insipide*, etc.

La Bar. Par là vous voulez dire qu'en chaque chose nous devons joindre les idées des qualités ou affections qui lui peuvent convenir.

Théod. Actuellement, Madame, si vous parliez avec un homme présumé savant, qui troquât les idées, appliquant les qualités des unes à des sujets étrangers, comme s'il vous disoit qu'il avoit vu une *couleur aigre* ou un *son rouge*; combien ne vous mettriez-vous pas à rire?

La Bar. Je le tiendrois pour un fou, ou du moins pour un extravagant.

Théod. Bien, ne perdez pas de vue cette réflexion, et avançons ; l'esprit a aussi ses attributs qui lui sont propres, comme *penser*, *vouloir*, *aimer*, *haïr* et *choisir*. Ce sont là les effets propres de ce qu'on appelle *esprit*, parce que nous nommons ainsi le principe qui *pense, veut* et *raisonne*, etc. Si on veut l'appeler autrement, on le peut bien ; mais, nous servant du langage ordinaire, de même que nous donnons à la *matière* les qualités *d'étendue*, *figure*, *mouvement*, *choc*, etc. ; de même nous donnons à l'esprit ces autres-ci, *de penser*, *vouloir*, *aimer*, *haïr*, *choisir*, etc. Il me semble que jusqu'ici tout est clair, et conforme à la bonne raison.

Le Bar. Pour moi tout cela est certain, et pour la Baronne aussi, suivant ce que je remarque en elle.

La Bar. J'aperçois votre intention, Théodore ; je parierois que vous voulez me dire que, comme c'est un sujet de risée de troquer les qualités ou attributs du son et des couleurs, en disant un *son jaune* et une *couleur sonore*, de même ce seroit une chose ridicule de dire que la *matière pense*.

Théod. Vous l'avez deviné, Madame ; mais vous avez commencé le change et le déplacement des attributs, et vous ne l'avez pas achevé ; vous avez donné à la *matière* les attributs de *l'esprit*,

et il a résulté *la matière pensante*. Actuellement il nous manque de marier avec l'esprit les attributs de la matière, et il en sortira *un esprit carré :* nous aurons une *demi-pensée*, un *quart d'amour*, un *raisonnement jaune*, ou un *amour vert ;* car nous pouvons tout autant donner l'office de l'esprit à la matière, en disant que la *matière pense*, que donner à l'esprit et à ses actes les propriétés de la matière, qui sont *l'étendue*, la *moitié*, le *quart*, la *couleur jaune* ou *verte*, etc.

Le Bar. Nous rions tous, et c'est le cas, ou jamais.

Théod. Chaque fois que les attributs ou offices d'une chose se donneront à une autre de différent caractère, il en résultera des absurdités. Je ne parle pas en ce moment de prendre les paroles en un sens métaphorique, comme quand on dit qu'un *raisonnement est solide*, ou *qu'une pensée est fine*, parce qu'ici il y a une autre raison ; mais de prendre les paroles en un sens naturel, voyez quelle absurdité il s'ensuit, même en troquant les attributs des choses sensibles, telles que celles qui appartiennent aux sens ; comme de dire que les *yeux entendent*, que les *oreilles voient ;* et cependant ce sont deux sens corporels, animés par les esprits nerveux du même corps. Quoique dissemblables, ils sont

très-parens, parce que tous les deux appartiennent au corps ; mais ils ne peuvent changer d'offices. Donnez au *goût* l'épithète de *bleu*, au *son* l'attribut de *rouge*, à l'*harmonie* le nom de *carré* ou *angulaire* qui sont des épithètes du tact, et vous verrez de belles absurdités. Si donc en troquant les offices de choses matérielles et sensibles, et en alliant des choses qui, pour ainsi dire, sont parentes au second degré, il en résulte des monstruosités ridicules ; que seroit-ce, si nous unissions des choses aussi contraires entre elles que la *matière* et l'*esprit*, qui ne peuvent avoir une plus grande opposition, et si nous combinions les idées d'*étendue*, de *moitié*, de *quart*, de *couleur*, de *figure*, etc., qui sont des propriétés de la matière, avec la *pensée*, la *volonté*, l'*amour*, la *haine*, le *doute*, l'*élection*, etc., qui sont des effets ou des actes de l'esprit, il en résulteroit des monstruosités encore plus énormes, telles que de dire : *amour vert*, *pensée triangulaire*, *une moitié de haine*, *un doute carré*, etc.

La Bar. Venez m'attaquer une autrefois, mon cher Baron, avec les idées métaphysiques de vos nouveaux livres ; et avouez que j'avois grandement raison de me scandaliser de vous entendre dire que quelques-uns affirmoient qu'un jour la matière pourroit penser.

Le Bar. Je n'ai pas dit cela : ce que j'ai dit, c'est que quelques-uns prétendent que, peut-être avec le temps, on découvrira quelque raison de dire que la matière peut penser (1).

La Bar. Quand l'absurdité s'ajourne ainsi indéfiniment, c'est une preuve qu'elle n'ose se présenter, et qu'elle se fait horreur à elle-même. C'est comme quelqu'un qui diroit : Qui sait si dans les temps à venir, d'ici à 200 ans, par exemple, il ne viendra pas du pôle antarctique un homme qui dise que vous, Baron (restant le même que vous êtes actuellement), vous avez apparu en l'air, monté sur un aigle, semblable à Jupiter, lançant des foudres par le monde, etc. Qu'en diriez-vous ? Mais dans cette chimère il n'entre point encore de choses aussi distantes et aussi insociables qu'il n'en entre dans l'asser-

---

(1) *Qui sait si on découvrira un jour que la matière peut penser?* Ces deux idées matière et pensée, s'excluent l'une et l'autre essentiellement; elles répugnent entre elles; elles forment une contradiction, et par conséquent un impossible. Voilà donc la question : découvrira-t-on un jour un moyen de rendre possible ce qui est impossible ; mais *un qui sait* est la ressource de tous les impies, quand ils sont poussés à bout, et des libertins quand ils ne peuvent éviter le blâme.

tion, que peut-être, dans la suite des temps, on découvrira un motif de dire que la *matière peut penser.*

Le Bar. Ma sœur, vous êtes très-avancée dans l'art de l'argumentation : vous n'aviez point cette pénétration, quand je vous laissai pour aller rejoindre mon régiment de carabiniers.

La Bar. Eh quoi ! pensez-vous que les femmes n'ont de tête que pour la toilette, et de temps que pour se parer ? Rendons grâces à Théodore, qui nous a inspiré à tous deux l'esprit de raisonnement, et à moi la défiance de m'appuyer sur rien qui ne soit solide.

Théod. Puisque votre frère vous trouve si avancée dans l'art de raisonner, répondez-lui à ce qu'il vous objecte des nouvelles inventions et des admirables machines qui tous les jours se découvrent : c'est le seul fondement sur lequel on s'appuie pour voir un jour une matière qui pense.

La Bar. Tant que je vous ai ici en personne, j'aime mieux vous écouter, que d'avoir la présomption de philosopher : répondez-lui, vous, Théodore, ainsi je profiterai toujours.

Théod. Cher Baron, les nouveaux automates ou machines qui paroissent, naissent tous de nouvelles combinaisons de la matière, et sont tous dans les limites de sa *figure*, de son *étendue*

et du *mouvement*. Tout se réduit à cela, et hors de là on n'a rien vu paroître dans la matière. Comme donc la *pensée*, le *doute*, l'*amour*, la *complaisance*, etc., n'ont rien de commun avec la figure, le mouvement et l'étendue, pourquoi se donner la peine de fouiller dans les recoins de la *possibilité*, pour trouver une matière qui pense ?

Le Bar. Puisque vous me touchez le trésor infini de la *possibilité*; Dieu, qui est tout puissant, ne pourra-t-il pas unir à la *matière étendue* la qualité de *penser* ?

Théod. Ce que Dieu peut, c'est d'unir à la matière étendue un principe qui pense, raisonne, aime, etc.

Le Bar. Or voilà ce qu'ils disent.

Théod. Me permettez-vous de rire ?

Le Bar. Je ne vois pas trop le motif. Que dites-vous, Baronne ? y a-t-il ici sujet de rire ?

La Bar. Je ne le vois pas. Donc vous accordez, Théodore, que Dieu peut unir à la matière étendue un principe qui pense, raisonne, aime, etc.

Théod. Baronne, ne sommes-nous pas, vous, votre frère et moi, une matière étendue avec sa figure, et à laquelle Dieu a uni notre âme qui pense, aime et raisonne ?

La Bar. Vous avez raison de rire ; bien plus je ris de moi-même, considérant que je traitois

d'impossible ce que je vois en moi et dans tous les autres.

Théod. Dieu, mes amis, peut unir des choses différentes et faire un composé ; mais il ne peut faire qu'une chose soit autre que ce qu'elle est : il peut unir la matière avec l'esprit, mais non point faire que la *matière* soit *esprit*. Il peut réunir en nous corps et âme, et chacune de ces deux parties jouit de ses propriétés, et les propriétés réunies des deux s'attribuent au tout. Voilà pourquoi nous disons : *cette belle petite fille raisonne joliment*. Être *belle* appartient seulement à la matière ; *penser* appartient à l'âme. Mais jamais on ne dit que dans l'enfant la *matière* raisonne, ni que l'esprit est *beau*. Mettons plus d'exemples : si nous disions que le *cercle* est *jaune*, le *carré pesant*, le *triangle sonore*, nous dirions trois hérésies en géométrie ; mais si nous disions qu'un cercle de fer-blanc est jaune, qu'un carré de plomb est pesant, ou qu'un triangle d'acier est sonore, nous dirions bien : parce que nous ne donnons la couleur, le poids et le son qu'à la matière du cercle, du carré, etc. Je dis la même chose dans notre cas : Dieu peut bien unir, comme il fait dans l'homme, une matière palpable et dure, et un esprit qui pense ; mais il ne peut donner ni la pensée à la matière, ni la dureté à l'esprit.

La Bar. Je suis entièrement persuadée de cette impossibilité. Qu'en dites-vous, Baron ?

Le Bar. Je ne puis m'empêcher de dire que cette doctrine est conforme à la raison, et que l'entendement s'y repose avec sûreté, ce qu'il ne peut faire dans les autres explications et doctrines.

Théod. Si vous cherchez, mon ami, la solidité dans les raisonnemens et les principes qui jurent avec la raison, vous trouverez peu de livres qui vous plaisent. Je vous avertis que, pour l'ordinaire, ils ont une éloquence efféminée, qui consiste dans l'harmonie des périodes, dans la gentillesse des pensées, dans le sel et la grâce des expressions, qui est ce qui supplée à la solidité et à la force que vous devez chercher dans les discours sur une matière aussi importante ; ainsi gardez-vous bien des livres dont le style plaît beaucoup.

La Bar. Savez-vous, Théodore, la maxime qui a cours même entre nous autres dames ? c'est qu'où il y a beaucoup d'apprêts et d'ornemens recherchés, il y a peu de beautés : une paysanne avec ses cheveux épars, ou attachés naturellement et sans art, avec sa toile blanche placée à sa manière sur sa tête comme un turban, nous fait rougir nous autres couvertes de mille bijoux. Il arrive des voitures, mettons-nous en disposi-

de promenade, avant qu'on nous retienne à la maison.

Le Bar. Sortons.

Théod. Je suis prêt.

SEPTIÈME SOIRÉE.

De la Spiritualité et Immortalité de l'Ame.

§. I[er]. *De la Spiritualité.*

La Baronne. Je ne puis vous dire, Théodore, la consolation que je reçus dimanche dernier, quand vous disputâtes avec mon parent le Chevalier sur l'immortalité de l'âme; je ne pensois pas qu'il fût assez corrompu en matière de religion pour oser affirmer que son âme mourroit avec le corps.

Théodore. J'étois mortifié dans la crainte de vous offenser par mes réponses, où j'ai nécessairement manqué aux égards dus à un chevalier de votre sang et de son âge.

La Bar. Il n'est plus d'âge à penser en jeune homme; et rien ne peut l'excuser si ce n'est peut être d'avoir passé toute sa vie au service; mais je ne sache pas que dans vos réponses vous ayez manqué à la politesse qui lui est due.

Théod. Vous ne fîtes pas attention, Madame, à la dernière raison qu'il me donna pour soutenir que notre âme mourroit avec le corps?

La Bar. Je ne m'en souviens pas.

Théod. Il disoit en dernier lieu : je vois que les chevaux mangent, dorment, ont des petits et meurent : je vois la même chose dans les hommes : *ainsi j'affirme que nous sommes comme eux*. Je lui répondis dans un premier mouvement : *vous serez ce que vous jugerez à propos, et moi non*, il ne prit pas garde à la malice de ma réponse, dont je fus fâché après.

La Bar. Il vous avoit ennuyé par beaucoup d'absurdités ; et la vivacité est excusable, quand elle est provoquée par de ridicules argumens. Je m'abstins de rire, quoique j'eusse aperçu votre malice. Mais traitons sérieusement la question.

Théod. Ce ne seroit point un mal d'appeler votre frère : il m'a dit qu'il vouloit parler avec moi sur cette matière. Il est réfléchi ; et il a besoin de bien s'instruire sur tous ces points, parce que la vie militaire expose sa religion à mille combats.

La Bar. C'est très-juste, et je m'instruirai moi doublement à vous entendre disputer. Il y a peu de jours qu'il tomba entre mes mains un petit imprimé où l'on disoit qu'un certain auteur (dont j'ai oublié le nom) supposoit entre les végétaux et les animaux une si grande parenté, qu'il n'y

mettoit pas d'autre différence que plus ou moins de perfection ; et qu'un autre établissoit absolument le même rapport entre la brute et l'homme, en sorte qu'entre le chou et le jardinier qui le plante, il n'y a de différence que du plus au moins. (*L'homme-plante*, pages 24 et 31.)

Le Baron. Je suis ici cité en jugement : et pourquoi ?

Le Bar. Pour vous demander si vous voulez être de la classe des choux ou de celle des brutes, dont nous sommes très-proches parens suivant les philosophes du jour.

Le Bar. Je sais pourquoi vous me le demandez ; il n'est pas bien loin le livre où j'ai lu ce système de réduire toutes les créatures à une seule classe ; pour assimiler les végétaux avec les brutes on s'autorise des polypes, qui sont des insectes qui passèrent pendant beaucoup d'années pour de petites plantes, parce qu'elles en ont la figure, et qui se sont trouvés enfin être des animaux, et des animaux voraces, parce qu'ils se mangent les uns les autres.

Théod. Il y a peu de temps que j'ai vu, moi, un ver qui avoit, comme les polypes, la figure d'une petite branche d'arbre, sa tête étoit dans le tronc, et très-vive ; il avoit de long 4 pouces, et le tronc étoit de la grosseur d'une petite plume à écrire ; la couleur étoit très-claire.

Je sus ensuite que la même personne en avoit rendu un autre de la même forme ; c'est pourquoi en mettant ce degré pour moyen terme on facilite l'union des deux classes.

La Bar. Et quel degré mettront ces philosophes pour unir l'homme aux brutes ?

Le Bar. Les singes ; parce qu'ils ont beaucoup de ressemblance avec les hommes. Voulez-vous savoir ce que j'ai lu, il y a peu de jours : je le sais par cœur, tant j'en ai été frappé : « Tout le » règne animal se compose de différentes espèces » de singes, les uns plus habiles que les autres ; » et à la tête de tous Pope a placé Newton. » (*Système d'Epicure.*) Vous voyez, ma sœur, que vous avez des parens sans nombre, que vous ne connoissiez pas ; et dorénavant nous n'irons pas si vite, quand nous courrons la poste ; car d'après ce système les chevaux sont nos frères.

La Bar. Nous nous contenterons d'être des singes plus parfaits.

Le Bar. Ce n'est pas tout : beaucoup de ces messieurs disent aussi qu'il y en a de plus parfaits que nous autres. *Les brutes*, dit un grand philosophe du jour, *ont une âme capable de toutes les opérations de l'esprit humain, c'est-à-dire, de concevoir, d'unir les pensées, et de tirer une bonne conséquence.* (Philosophie du bon sens.) Un autre dit *que les hommes épars dans les déserts, ob-*

servèrent et imitèrent l'industrie des brutes, et qu'ainsi ils parvinrent presque à leur instinct. (L'Origine de l'inégalité des hommes.) C'est pourquoi, ma sœur, à bas la vanité, parce que les brutes ont été nos maîtres; et nous autres, nous avons tout au plus autant de jugement qu'elles. Un autre dit que si on n'a pas de leur part autant de preuves de génie que de la part des hommes, c'est parce qu'elles ont des pattes au lieu de doigts, et que leur vie est plus courte que la nôtre (1); et, comme elles ont de meilleures armes et de meilleurs vêtemens que nous, leurs nécessités sont moindres, et que par là même elles ont moins inventé; car on sait bien que la *nécessité* a été presque notre maître universel. (*Essai de l'esprit.*)

La Bar. Assez, assez, tant d'extravagances me font horreur. Parlons, Théodore, sérieusement de notre âme; car c'est là, mon frère, le sujet de notre conférence d'aujourd'hui.

Le Bar. J'y consens; Théodore, je vous écouterai avec plaisir sur cette matière.

Théod. Ici, il y a deux questions, et l'une dépend de l'autre. La première : si l'âme est spiri-

---

(1) Jusqu'où va le désir de s'égaler à la brute, pour lâcher la bride aux passions! Toutes les espèces de singes ont des doigts. Parmi les animaux, il y en a qui ont la vie plus longue que l'homme : mais

tuelle ; la deuxième : si, comme spirituelle, elle est immortelle. Quant à la première, nous en avons parlé dernièrement, traitant de l'idée différente qu'il faut se former de la matière et de l'esprit. Et, en donnant à chacune de ces choses ses propriétés et ses effets, nous avons vu clairement que notre âme, qui a la faculté de *penser* et de *vouloir*, ne peut être matière.

La Bar. Puisqu'il est aussi impossible que la matière pense ou qu'elle choisisse, qu'elle veuille, aime, haïsse et doute, qu'il est impossible que le son soit jaune, ou que la pensée soit verte, etc., il est évident que notre âme est spirituelle.

Le Bar. Et que me dites-vous de l'âme des brutes ? car j'ai lu que beaucoup de catholiques sont d'avis qu'elle est spirituelle (1).

---

quand il vient à sentir les entraves de la religion, il supporte, dans la vue de les secouer, qu'on le dégrade au point de le confondre avec les bêtes.

(1) Les catholiques qui pensent que l'âme des bêtes est un esprit, supposent que Dieu peut faire des esprits d'une nature plus noble que les autres, comme on le voit dans les anges et dans nos âmes ; ainsi quand même l'âme de la brute seroit un esprit, il seroit d'un ordre inférieur au nôtre. Telle est la solution qu'on donne communément ; mais celle qu'apporte notre auteur, en disant que celui qui est en tous lieux, gouverne les actions des bêtes, me paroît la meilleure.

Théod. Je le sais bien ; mais moi, je n'ai jamais été ni ne puis être de cette opinion ; et, malgré les grandes raisons sur lesquelles ils se fondent, je n'ai jamais pu pencher vers ce système, à cause de la grande différence qu'il y a de notre âme à la leur. (*Récréation*, tom. 5, *Soirée* 22.)

Le Bar. Toujours sera-t-elle plus imparfaite.

Théod. Je ne sais ; car si dans les brutes c'étoit l'âme qui gouvernât, dirigeât et ordonnât leurs actions, leur âme seroit beaucoup plus parfaite que la nôtre.

La Bar. C'est ce que je ne crois pas, avec votre permission.

Théod. Remarquez, Madame, que les brutes agissant sans études, sans éducation, sans livres, ni expériences ni instrumens, font souvent des choses plus parfaites que les hommes. Dites-moi quand les hirondelles et autres oiseaux de passage font leurs nids la première année, elles les font aussi parfaits que la dernière ; et nul homme ne les feroit ainsi, si au lieu de mains et d'instrumens, il n'avoit un bec et des pattes. Il est vrai que l'hirondelle qui naquit à Lisbonne, par exemple, naquit dans son nid ; mais elle ne le vit point faire ; elle partit pour l'Afrique à l'entrée de l'hiver, et ne vit point ses auteurs faire de

nids, parce que là elles ne s'accouplent point et elles n'ont point de petits; revenue l'été suivant en Europe, elle réussit sur-le-champ à faire son nid.

Qui a appris aux jeunes abeilles à fabriquer leurs rayons avec cette admirable géométrie que tout le monde voit, et que personne avant elles n'eût pu imaginer si propre à leurs fins? Nul savant, quel qu'il soit, ne pourra donner une idée différente qui n'ait beaucoup de défauts. L'abeille n'a pu voir la fabrication de la petite case de cire où elle est née. Elle en sort avec la mère abeille et le reste de la famille, et dans la première ruche ou concavité obscure qu'elles trouvent, elles fabriquent leurs rayons conformément à la localité, et suivant la même idée inimitable. Quel est l'homme qui sans expérience, sans livre, sans enseignement ni instruction fera des œuvres aussi parfaites?

Le Bar. Ceci est en ma faveur, Théodore, parce que je crois qu'elles ont une âme spirituelle.

Théod. Un peu de patience, cher Baron. Je dis donc que les actions des bêtes demandent non-seulement beaucoup de jugement, mais un jugement beaucoup plus grand que celui des hommes, en les supposant comme les bêtes, sans enseignement ni instrumens. Jusqu'ici il

n'y a point de doute ; il n'y en a que dans la question de savoir si le jugement qui dirige les œuvres des bêtes est propre à leur âme, ou si c'est une autre chose supérieure qui soit hors de cette âme.

La Bar. Je ne l'entends pas : cela est une énigme pour moi. Pourquoi n'accorderiez-vous pas ce jugement aux bêtes, si ce sont elles qui font ces œuvres, et qui se gouvernent pour les faire ?

Théod. Parce que je vois en elles deux choses qui m'obligent à ne point leur faire cet honneur. L'une est l'uniformité de leurs actions, dans tous les temps et dans tous les lieux. En Russie, au Japon, en Amérique, en Afrique et en Europe les abeilles fabriquent leurs rayons sur le même plan et sur le même modèle, sans différence aucune ; et elles les font aussi parfaits aujourd'hui, qu'elles les ont toujours faits.

La Bar. Cela je le crois facilement.

Théod. Donc ce n'est pas leur âme qui dirige leurs œuvres. D'abord, parce qu'il est impossible que le hasard produise une si entière ressemblance, malgré la distance des temps et des lieux. Dites-moi : est-il possible qu'un homme fasse par hasard ici un ouvrage en tout semblable à un autre qu'on feroit en même temps en Russie, et à un autre fait en Amérique, sans que les ouvriers aient eu de communication entre eux ?

Quels sont les ouvrages des hommes que vous trouviez entièrement conformes ? Vous ne trouverez point de ressemblance dans la manière de manger, de vêtir, de bâtir, etc. quoique tous aient appris du même maître, qui est la nécessité : tous éprouvent le même besoin ; mais chacun mange à sa manière, se vêtit à son idée, bâtit suivant sa fantaisie, etc. Quoique les livres, les maîtres et l'expérience passent des uns aux autres, toujours les ouvrages des hommes sont différens, comment se peut-il donc que les ouvrages des bêtes soient les mêmes dans tous les lieux, toute communication entre elles étant impossible ? comment se peut-il qu'ils soient les mêmes dans tous les temps ? Il faut donc qu'il y ait une intelligence générale qui les dirige, et qui soit présente à tous les lieux et à tous les temps. Cher Baron, exercez votre sagacité mathématique, et expliquez-moi ce point. Comment peut-il se faire que des ouvrages produits dans des temps et des lieux très-distincts, et sans aucune communication de livres, de modèles, de maîtres et d'expérience, soient parfaitement semblables, seulement par un pur hasard ?

Le Bar. Je vois que c'est de la plus grande impossibilité.

Théod. Donc cela ne peut venir que d'une intelligence qui soit dans tous les lieux et dans

tous les temps, pour combiner et ajuster les ouvrages entre eux, afin qu'ils sortent tous très-parfaitement semblables. Répondez-moi.

Le Bar. Cela me paroît absolument nécessaire; si cette cause directrice n'assiste dans tous les lieux et dans tous les temps, elle ne peut ajuster très-parfaitement des choses aussi distantes.

Théod. Ajoutez à cela que, si dans les hommes vous trouvez quelques mouvemens entièrement semblables en tous lieux et en tous temps, ce sont de ces mouvemens qui ne dépendent pas de leur liberté, comme la palpitation du cœur, la respiration, et tout ce qui est dans la nature et non dans la volonté libre. Dans ces choses il y a uniformité; mais, dans les choses où l'homme est libre, et qui procèdent de la volonté de son âme, vous trouverez toujours beaucoup de différence. La disposition des moyens pour parvenir aux fins qu'on se propose est l'ouvrage de la volonté qui choisit, parce qu'elle est libre.

Le Bar. Qu'en dites-vous, Baronne? quelle solution trouvez-vous? Venez à mon secours, si vous pouvez. Quelle réponse donnez-vous à cela, Théodore?

Théod. Celle que je donne, la voici: C'est l'intelligence divine, qui voit en tous temps et en tous lieux, qui a disposé de l'organisation des

abeilles, de manière qu'elles fissent ces ouvrages si réguliers, non par leur propre jugement, mais par une impulsion étrangère; de même qu'un horloger fabrique à Genève des montres pour toute l'Europe; tellement que toutes celles de sa fabrique, dans quelque partie du monde qu'on les porte, fassent les mêmes mouvemens. L'ordre et la proportion dans lesquels la montre fait ses mouvemens ne viennent point de la montre, mais de l'horloger. Les actions des bêtes et celles de leur âme sont de même, leur âme opère les actions, comme le ressort de la montre, les mouvemens; mais, ce qui proportionne les actions de la bête à ses fins, ce n'est pas son âme, qui ne combine ni ne choisit point. Le ressort, qui est comme l'âme de la montre, ne combine, ne proportionne ni ne dirige par son choix les mouvemens de la montre, suivant les fins auxquelles ils sont destinés. Toute la combinaison, tout le gouvernement est hors de la montre; et, pour la même raison aussi, il est hors de la bête.

Le Bar. Je n'ai rien à répondre: Allons en avant. Quelle est la deuxième chose dans les actions des bêtes qui vous porte à leur refuser la gloire de les diriger elles-mêmes?

Théod. C'est de voir que depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui il n'y a eu ni perfectionnement ni nouvelle invention dans

les ouvrages des bêtes. Jetez les yeux sur les ouvrages des hommes, et vous vous étonnerez de voir combien chacun fait de progrès sur ses prédécesseurs. Au commencement de l'imprimerie, on gravoit les caractères sur du bois ; ensuite on a passé au métal ; et enfin c'est une chose admirable que la perfection où l'on a porté cet art. D'un autre côté, qu'a-t-on avancé dans les rayons de miel, dans les toiles d'araignées, dans les nids des oiseaux, etc. Tout est aujourd'hui comme cela a toujours été. Donc cette fabrication n'est pas dirigée par l'âme des bêtes avec une intelligence et une liberté qui leur soit propre, comme il nous semble.

La Bar. Je perçois la force de cet argument. Quand on voit la sagacité des singes, des araignées, des abeilles, etc., qui sans avoir de maîtres, ni l'expérience d'avoir vu faire de semblables ouvrages, et sans instrumens pour cet effet, sans éducation, ni livres, ni modèles, font ce que les hommes n'ont point fait, tandis que les plus habiles maîtres doivent leur habileté et leur avancement aux livres, à l'expérience et à l'étude, etc.; quand on voit, dites-vous, cette supériorité de la part des bêtes, on est porté à croire que leur âme est plus parfaite que la nôtre. Mais quand on réfléchit que, depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, les bêtes

n'ont avancé en rien, tandis que les hommes vont toujours en se perfectionnant, on est forcé de refuser aux bêtes la direction et le gouvernement de leurs actions, et de nier que volontairement et librement elles fassent telle action pour telle fin, et telle autre pour une autre fin ? N'est-ce pas là ce que vous dites ?

Théod. Il n'y a point de doute que la force de mon argument pour prouver la grande différence qu'il y a entre l'âme de l'homme et celle des bêtes, consiste en ce que la nôtre qui agit avec propre intelligence, réflexion, élection et liberté, ne peut être qu'un esprit; et que, quoi qu'il en soit de l'âme des bêtes, il n'y a en elle, ni parfaite intelligence, ni élection, ni liberté.

Le Bar. Je ne pourrois jamais me persuader, et je ne pense pas que personne se persuade jamais sérieusement qu'il n'y a point une âme spirituelle dans chacun de nous, pour peu qu'on considère que nous sommes doués de connoissance et de liberté dans nos actions, et du pouvoir d'aimer, de haïr, de douter, etc. ; ce qui très-certainement est incompatible avec la matière. Venons à l'immortalité de notre âme, qui est le point le plus controversé entre les incrédules.

Nous devons auparavant traiter de sa simplicité.

§. II. — *De la Simplicité de notre Ame.*

La Bar. Que veut dire simplicité de l'âme ; je n'entends pas bien ce terme-là ?

Théod. Nous appelons simple une chose qui n'est pas composée de parties. Dans notre âme il y a différentes fonctions, parce qu'elle perçoit, juge, raisonne, doute, nie, etc.; et la faculté par laquelle elle les exerce se nomme *entendement ;* elle se rappelle le passé, et cela elle le fait avec la *mémoire*, elle aime et hait, veut et ne veut pas, choisit ou rejette par le moyen de la *volonté*. Quelques-uns disputent pour savoir si ce sont différentes choses réunies dans l'âme, de la même manière que sont réunies dans le corps le cerveau, le cœur et l'estomac, qui ont chacun leurs opérations déterminées, qui ne se peuvent changer, et sont entre eux des choses très-distinctes.

La Bar. Pour moi je pense dès à présent que c'est une seule et même chose, et que les trois puissances sont trois opérations de la même âme.

Théod. On le dit ainsi communément ; mais je pousse plus loin la pensée, et je demande : L'âme qui entend, veut et se souvient, est-elle une chose simple ; ou est-ce, comme le corps dans le quel elle vit, un composé de différentes

pièces ? Choisissez ce que vous voudrez ; et entrons en discussion.

La Bar. Je veux supposer actuellement, comme par une espièglerie d'entendement, que notre âme est composée de beaucoup de parties simples. Voyons comment vous me convaincrez de fausseté. Soyez, mon frère, le juge de notre dispute pour voir qui a raison.

Le Bar. Avec beaucoup de plaisir, parce que, jusqu'à cette heure, je n'ai point entendu discuter ce point. Voyez comment vous vous en acquitterez, Théodore ; prenez garde que je suis établi juge.

Théod. A la bonne heure. Si notre âme est composée de beaucoup de parties spirituelles, je veux savoir si chacune de ces parties est par elle seule intelligente, et si elle est libre, ou douée du libre arbitre.

La Bar. Cela non : L'âme qui résulte de ces parties est celle qui a intelligence et volonté; mais elles ne sont point dans chacune des parties dont l'âme se compose : c'est comme une montre qui a le mouvement, et les parties séparées dont elle se compose ne l'ont point.

Théod. Ne me direz-vous pas comment il est possible que de plusieurs parties dont aucune n'a l'intelligence, il résulte une âme intelligente ? qui dit intelligence, qui dit volonté, dit une

chose qui ne peut naître de la combinaison et réunion des parties. La comparaison de la montre ne vous défend pas : parce que la montre par elle-même n'a aucun mouvement, pas plus que les parties dont elle se compose, prises chacune en particulier. Toutes, par la combinaison de leur ensemble avec le ressort, en reçoivent le mouvement ; non qu'il soit par lui-même un principe actif, mais parce qu'en vertu de son élasticité il a une tendance à sortir de l'état de compression où il est, et à se rapprocher de son état naturel. Tant que cet effort dure, il agit sur les roues, et leur communique un mouvement qui ne lui est pas propre : si bien que, quand il se casse, tout mouvement finit, parce qu'il sort de l'état violent d'où venoit toute sa force ; et qu'aucune partie de la montre n'a de mouvement en soi, ni par conséquent ne peut le donner.

Le Bar. Je suis juge, ma sœur ; ne vous obstinez point. Je ne puis entendre comment de plusieurs pièces inintelligentes, il peut résulter une âme qui entende, qui veuille, qui raisonne, etc.

La Bar. Eh bien, faisons intelligente une partie de l'âme, douons-en une autre de volonté, et qu'il résulte des deux réunies une âme intelligente et libre.

Théod. Cela ne peut pas être non plus ; parce que cette partie de l'âme, qui veut et choisit librement doit savoir ce qu'elle veut, et pourquoi elle choisit. Si cette partie de l'âme, par défaut d'intelligence, n'entend pas, et est aveugle, comment pourra-t-elle aimer, comment pourra-t-elle haïr, et comment pourra-t-elle préférer ceci à cela? Si vous aviez deux servantes, Baronne, dont l'une vît très-bien, mais fût *muette*, et incapable de rien ordonner; et dont l'autre eût bonne langue, mais fût sourde et *aveugle*, que pourroient-elles faire dans votre maison, dans le cas où vous n'y seriez pas, etc.

La Bar. Sans doute elles ne pourroient rien faire, parce que celle qui verroit ne pourroit rien dire à l'autre ; et que celle qui pourroit ordonner ne verroit pas, et que d'ailleurs, étant sourde, on ne pourroit rien lui dire. Si j'étois, moi, à la maison, celle qui verroit m'avertiroit par signes, et en cas de pouvoir me faire entendre de l'autre, je m'en servirois pour parler et donner les ordres.

Le Bar. Alors, Baronne, mettez trois parties dans l'âme, l'une qui soit intelligente, l'autre qui ait la liberté, et une troisième qui se serve des deux, pour que l'intelligence de l'une gouverne la liberté de l'autre.

La Bar. Eh bien, que ce soit ainsi : que notre âme ait trois parties ; tenons-nous-en là.

Théod. Mais cette troisième partie qui devoit faire votre rôle, doit avoir de l'intelligence pour entendre les signes de la servante qui voit, et elle doit avoir de liberté pour déterminer, en ce qu'elle jugera à propos, la servante qui parle.

La Bar. Nécessairement céla doit être ainsi. Qu'il en soit donc comme vous voudrez, pourvu que vous mettiez trois parties dans l'âme.

Théod. Fort bien : supposant donc dans l'âme une partie simple qui ait en partage *l'intelligence* de la première, jointe avec la *liberté* de la seconde, déjà vous avez une partie de l'âme qui peut faire par elle seule ce que fait toute l'âme, parce qu'elle est *intelligente et libre.*

La Bar. Je ne puis le nier.

Théod. Si vous admettez déjà une partie de l'âme qui étant simple ait en elle tout ce que l'âme entière fait, à quoi servent les deux autres inutiles ? Venons à la comparaison : si vous êtes chez vous, et que vous puissiez voir et parler, à quoi vous servent les deux servantes, l'une *aveugle* et l'autre *muette ?*

La Bar. Renvoyez, ma sœur, ces deux servantes inutiles, et avouez à Théodore que l'âme est nécessairement un être simple, c'est-à-dire

que l'intelligence et la volonté libre sont une même substance. Vous m'avez constitué juge : souffrez que je porte ma sentence, sans faire attention à la chair ni au sang.

La Bar. Je suis du même avis, et maintenant je suis très-fermement persuadée de ce que Théodore a prouvé. Passons à autre chose.

Théod. La question qui suit est celle de l'immortalité de l'âme, chose que les philosophes du jour ne veulent aucunement accorder.

§. III. — *De l'Immortalité de l'Ame.*

Le Bar. J'ai observé que c'est ici le point contre lequel ils s'élèvent avec le plus de force.

La Bar. Et avec raison, parce que si l'âme meurt avec le corps, ils n'ont point à craindre le châtiment de leurs désordres ; et l'homme vertueux n'a plus à espérer le prix de sa vertu. Pour moi, je ne sais rien de vos preuves métaphysiques ; mais ce qui s'accorde le mieux avec la raison, abstraction faite de la foi, c'est que notre âme est immortelle. Sinon, il faut, Baron, quand le Créateur nous donna la *liberté*, et avec elle *la lumière de la raison* et *la loi naturelle*, qu'alors il nous l'ait accordée pour que nous la suivissions dans les actions libres. Celui qui pendant la nuit donne une torche à son valet, quand il

l'envoie en commission, la lui donne sans doute pour qu'il évite les précipices, et suive le bon chemin, jusqu'à ce qu'il s'acquitte de sa commission. N'est-ce point vrai, Baron ?

Le Bar. Sans contredit : parce que si le maître ne vouloit pas qu'il exécutât ce qu'il lui ordonne, il ne lui donneroit pas la commission, ni la torche allumée pour qu'il évitât les dangers qui pourroient se rencontrer dans l'exécution de ses ordres.

La Bar. Donc si Dieu nous a donné *la loi naturelle* et *la lumière de la raison* conjointement avec la liberté, c'est parce qu'il a voulu qu'en suivant cette lumière nous accomplissions cette loi.

Le Bar. Je n'en doute pas. Mais qu'inférez-vous de là pour l'immortalité de l'âme ?

La Bar. Ce que j'en infère, c'est que si nous ne faisons pas ce que Dieu a en vue, si nous agissons contre la loi naturelle qu'il nous a donnée, nécessairement il s'offensera, et par conséquent il nous châtiera parce qu'il est juste; car, s'il n'en étoit pas ainsi, la créature sûre de l'impunité, pourroit effrontément se moquer de son Créateur : cela ne convient nullement à l'Être Suprême.

Le Bar. Je vous accorde encore cela : mais allons au point de la question, qui est l'immortalité.

La Bar. Ayez patience, Baron. Si vous accordez qu'il est nécessaire que celui qui agit mal soit puni, et que celui qui agit bien soit récompensé, celui-ci parce qu'il obéit au Créateur, et l'autre parce qu'il se moque de lui, il est indispensable qu'il y ait une autre vie après celle-ci, et que la mort ne détruise pas l'âme. Car il n'est que trop ordinaire que les bons et les hommes vertueux soient opprimés toute leur vie, et que les méchans triomphent, et continuent impunément leurs désordres jusqu'à la mort. Et ainsi vous voyez déjà, mon frère, qu'il doit y avoir récompense et châtiment après la mort, ou que Dieu se manqueroit à lui-même, en permettant que dans cette vie les bons fussent opprimés, et les méchans comblés de prospérités.

Le Bar. Je connois la force de cet argument, la raison en est très-puissante. Car, outre la lumière de la raison qui condamne nos mauvaises actions, nous avons un aiguillon qui nous pique, nous reprend et nous accuse; et cet aiguillon est sans doute la voix de Dieu qui nous réprimande: quiconque se moquera de cette voix, pour suivre sa volonté au mépris de celle de Dieu, doit nécessairement être châtié; et, au contraire, celui qui sera fidèle à cette loi de la nature, à cette lumière de la raison, et à cette voix intérieure, sera récompensé. Or, si cela n'a point lieu dans

cette vie, il doit nécessairement y en avoir une autre, où l'on rende à chacun ce qui lui est dû. Que dites-vous à cela, Théodore? vous êtes bien silencieux!

Théod. Je dis que vous raisonnez très-bien, et que ceux qui raisonnent autrement font une grande violence à leur raison. Mais voyons, Baron, une autre preuve métaphysique, qui vous fera plaisir, parce que vous avez le génie spéculatif.

La Bar. Et moi aussi je l'ai : voyons cette preuve.

Théod. Une chose composée de diverses parties peut se détruire, sans qu'aucune de ces parties s'anéantisse, mais seulement par leur désunion et décomposition. Un palais, par exemple, peut être détruit et rasé, sans qu'aucune de ses parties ne se détruise, et seulement par la séparation des parties dont il est composé; on verra des pierres éparses sur la terre, des amas de sable et de chaux, des bois mis en pièces, des tuiles brisées, et le tout ne faisant plus qu'un monceau de ruines; cependant aucune partie n'est anéantie. Ainsi périssent toutes les choses composées de plusieurs parties; mais celles qui existent sans composition de parties ne peuvent périr de même. Car, si elles n'ont point de parties différentes, elles ne pourront se décomposer, puisqu'il ne peut y avoir de séparation.

Le Bar. Comment se vérifie-t-il donc que Dieu peut les détruire ?

Théod. En les réduisant à rien, ce que nous appelons anéantir. La différence entre le pouvoir infini et le pouvoir limité consiste en ce que Dieu qui, par sa toute-puissance, peut faire qu'une créature passe du néant à l'être en la créant, peut aussi faire qu'elle passe de l'être au néant en l'anéantissant. Les hommes ne peuvent rien faire de cela : ils ne peuvent que séparer les choses qui étoient jointes, et réunir celles qui étoient séparées. Quand les hommes construisent un édifice, ils ne font que réunir dans une certaine disposition, les matériaux qu'ils apportent de loin ; mais tout ce qui se trouve dans l'édifice, quand il est achevé, étoit long-temps auparavant en différens lieux ; et, quand cet édifice est ruiné, tout ce qui le composoit revient à l'état primitif de matériaux séparés ; j'en dis autant des ouvrages de la nature. Quand un arbre croît, c'est par la réunion de tout ce qui étoit dispersé avant de concourir à l'augmenter, comme l'eau, la terre, les sels, etc. Le feu altère, change, analise, résout, etc. Mais jamais il ne fait qu'aucune substance corporelle périsse entièrement. Le passage de l'existence au néant est d'une distance infinie ; et il n'y a qu'un bras d'une force infinie qui puisse la fran-

chir : dans la composition des créatures, il n'y a pas d'autre différence que l'arrangement des particules de la matière, soit d'une façon, soit d'une autre. Je crois qu'en cela vous êtes tous les deux d'accord avec moi.

Le Bar. Vous l'avez expliqué de manière qu'il ne me reste pas de doute.

Théod. Je conclus donc sur ce point. Les choses qui sont simples et n'ont point de parties, ne peuvent se désunir ni se défaire ; et par conséquent, il n'y a point de créature qui ait action sur elles pour détruire leur être ; c'est pourquoi elles sont hors des atteintes de toute destruction naturelle. En ce sens, notre âme est immortelle, c'est-à-dire qu'il n'y a pas dans la nature de force pour la détruire. Car, comme son être est simple et sans parties qui la composent, on ne peut la désunir, et il n'y a point de force dans tout ce qui est créé pour l'anéantir, et la réduire à rien. Il n'y a que le Créateur qui l'a tirée du néant, qui puisse l'y replonger. Or Dieu ne le peut faire sans un acte formel de sa volonté. Le fera-t-il ? La conscience de tous les peuples leur a répondu que non. Mais tenons-nous-en à l'argument que vous venez de faire. On n'en peut désirer un plus positif ni plus décisif, puisqu'il démontre que Dieu ne peut pas vouloir anéantir l'âme.

La Bar. Actuellement, je me forme une idée de notre immortalité. Car, si l'homme meurt, c'est parce qu'il est composé de deux choses, de *corps* et *d'âme;* une chose se sépare de l'autre, et l'homme se défait. On peut de même défaire notre corps, le brûler, etc. Parce qu'il est composé de plusieurs membres. Mais, notre âme étant un être simple, comme vous dites, il est impossible que la nature la détruise; et ainsi elle reste immortelle.

Le Bar. Et que me dites-vous de l'âme des bêtes?

Théod. L'âme des bêtes, c'est-à-dire la partie qui opère en elles les mouvemens, consiste dans le sang, ou dans la partie la plus spiritueuse du sang, appelée *esprits animaux* ou *suc nerveux*, qui travaille sur les muscles, et produit les mouvemens. Cette âme n'est point simple, c'est pourquoi le sang étant épuisé, elle se dissipe et se détruit. Mais l'intelligence qui dirige les mouvemens, c'est celle de Dieu même qui disposa leur organisation, et qui est hors des bêtes, de la même manière que le ressort, qui est dans la montre, parce qu'il en est l'âme; mais l'intelligence de ses mouvemens est dans la tête de l'horloger, et elle ne finit pas, quoiqu'on rompe la montre (1).

(1) Toutes les fois que l'homme voudra accommoder

La Bar. Actuellement je respire, Théodore, parce que je sais comment et pourquoi mon âme est immortelle : jusqu'à cette heure je le croyois, mais confusément ; mais il arrive des visites, qui coupent court à nos discussions : Je vais les recevoir. Adieu.

---

aux misérables idées de son entendement les dispositions de la puissance et de la sagesse infinie de Dieu, toujours il fera des efforts inutiles, et il se perdra dans ses propres pensées. Nous savons quant à l'âme des brutes, que le Créateur leur a donné la perfection nécessaire pour le service de l'homme. Nous observons en eux de la réminiscence, en vertu de laquelle ils obéissent à la voix, se souvenant de la douleur causée par le coup qui accompagnoit cette voix. Nous savons qu'il y a plus ou moins de perfection dans les ouvrages du Créateur; mais dans ce plus ou ce moins se trouve tout ce dont les créatures ont besoin pour les fins auxquelles Dieu les a destinées. De là il s'ensuit que l'homme jouit de la fin pour laquelle Dieu a fait les âmes des bêtes ; mais en quoi consistent ces âmes, cela excède notre courte capacité.

HUITIÈME SOIRÉE.

Sur la Religion révélée, en général.

La Bar. Cela non, Théodore, cela non ; il est bien possible que le Comte ait une manière extraordinaire de penser sur la religion ; mais *incrédule* il ne l'est pas : il a trop de jugement pour adopter un semblable système.

Théod. Madame, il est possible que je me trompe ; mais la manière dont il s'explique donne à entendre que son cœur est gangrené. Sondez-le vous-même sans faire semblant de rien, sur l'article, et vous verrez ce qui sort de la tumeur qu'il cache. Voici quelle est sa maxime : que Dieu est également glorifié de quelque manière que les hommes lui rendent un culte, qu'ils soient maures, juifs, gentils ou chrétiens ; et qu'avoir telle ou telle religion, c'est la même chose que porter un habit de telle ou telle couleur pour aller faire sa cour : il suffira qu'il soit décent et riche ; mais il importe peu qu'il soit incarnat ou bleu, etc. Comme aujourd'hui mardi est le jour qu'il a coutume de venir dîner avec vous, vous pouvez vous assurer de ce que je vous dis.

La Bar. Je suis épouvantée de voir à quel

excès se porte cette furieuse démangeaison de raisonner librement sur tout.

Théod. Ne vous étonnez pas ; car le frein de la vraie religion une fois rompu, tout cela doit arriver. Le catholique soumet sa croyance aux Écritures, non aux Écritures interprétées comme il veut, mais comme l'Eglise les entend : de là vient que nous croyons tous la même chose, en tous temps et en tous lieux. Mais, si chacun prend la liberté d'interpréter l'Ecriture, ou de forger des maximes sur lesquelles il se fonde pour raisonner sur la religion, il viendra un temps où dix mille têtes auront dix mille religions, parce qu'il n'y a aucune raison pour que les autres conforment leur jugement au mien, ni pour qu'ils prétendent que moi je soumette le mien au leur.

La Bar. Tous doivent se soumettre à la raison, qui est la loi générale de tous les entendemens.

Théod. Madame, cela est vrai, et tous en conviennent. Mais chacun veut que sa raison soit l'idole que tous généralement adorent ; et, comme chacun a son idole particulière dans sa tête, tous prétendent obtenir l'hommage général des autres. Si tous n'avoient qu'une seule raison, ce seroit fort bien. Mais dix mille têtes ont dix mille raisons, et, chacun plaidant pour la sienne, ce n'est plus qu'une dissension générale. Si je ne me trompe, voici le Comte.

Le Comte. Il n'y a point d'écolière plus assidue aux leçons de son maître que vous à celles de Théodore. Laissez, Madame, laissez ces subtilités métaphysiques, qui vous dérobent à la belle société, pour laquelle vous êtes née. Quand je ne vous vois pas dans nos cercles, je vous considère tout occupée de vos mathématiques, et je vous plains. Puisque la nature, Madame, en vous prodiguant les charmes à pleines mains, vous a destinée pour faire le plaisir d'une société, pourquoi nous ôtez-vous ce qui de droit est à nous? Votre bibliothèque doit être votre cabinet de toilette, et vos livres ne doivent être que les pierres précieuses. Les fleurs et autres parures remplacent très-bien les calculs abstraits. Laissez ceux-ci à vos frères, qui, comme militaires, doivent étudier la tactique.

La Bar. Donc si je ne me pare de plumes, de fleurs, de diamans, je ne dois plus me présenter dans la belle société!

Le Comte. Je ne dis pas cela, Madame; au contraire, j'avoue qu'aujourd'hui que vous êtes sans apprêt, vous me paroissez plus belle et plus charmante que jamais. Je voudrois qu'il vous fût permis de vous présenter ainsi comme vous êtes dans l'assemblée de ce soir; et vous verriez se fixer sur vous tous les yeux, parce que vous avez

aujourd'hui un je ne sais quoi ; qui vous rend extraordinairement belle.

La Bar. En effet, vous me trouvez aujourd'hui mieux que les autres jours ?

Le Comte. Incomparablement mieux. Aujourd'hui, il brille sur votre visage une grâce qui enchante.

La Bar. Vous ne savez pas combien je me réjouis de le savoir ; car alors j'ai deviné le secret de la beauté.

Le Comte. Et qu'est-il ?

La Bar. C'est qu'aujourd'hui je me suis confessée, et la beauté de mon âme rejaillit sur mon visage : je vois que j'ai la figure de cristal, puisque la beauté qui est au dedans paroît au dehors. Je me sens intérieurement beaucoup plus gaie et satisfaite ; et je ne doute pas que mon visage ne participe du changement de mon âme. Prenez pour vous, Comte, cette même recette ; et vous paroîtrez dans les cercles plus charmant que jamais.

Le Comte. Je n'attendois pas, Madame, de votre jugement que vous eussiez un aussi grand préjugé : raisonnez comme une personne qui ne se laisse point entraîner aveuglément par l'opinion fanatique de ses pères. Quiconque a le jugement solide met de côté ces vieilles idées ; il sert Dieu en esprit et en vérité, et ne se lie point

à certaines cérémonies de religion, qui changent suivant les climats où nous vivons.

La Bar. Vous ne croyez donc pas fermement en cette religion que vous professez extérieurement? Plaisantez-vous, ou parlez-vous sérieusement?

Le Comte. Les égards que je vous dois ne me permettent pas de me moquer dans cette matière. Je ne crois ni ne décrois, je ne m'embarrasse point de cela; parce qu'un homme qui sait raisonner comme il faut ne s'assujettit à aucune religion. Témoin Théodore, qui, s'il parle avec sincérité, pense peut-être comme moi, parce que je le regarde comme un homme solidement philosophe.

Théod. Puisque vous me cherchez, et que vous désirez savoir ma manière de penser, il ne m'est pas permis de la cacher. Je pense entièrement comme la Baronne; car nous nous sommes souvent communiqué nos sentimens. Je suis philosophe, et j'en fais profession: mais sachez que plus j'ai réfléchi sur la religion, plus je me suis affermi dans ma croyance; et, si vous voulez, je vous dirai les motifs sur lesquels je me fonde.

Le Comte. Quels motifs? Motifs de dévote, que votre vieille gouvernante vous enseigna au coin du feu, quand vous étiez enfant! Quels motifs pouvez-vous m'alléguer assez forts pour

convaincre un philosophe ? Je ne sache pas qu'il y en ait, et, s'il y en a, je les entendrai avec plaisir.

Théod. Je serai bien aise de voir comment vous y répondrez.

La Bar. Enfin le défi est engagé comme je le désirois : moi-même je serai témoin. Mais je vous prie de laisser de côté tout ce qui ne sera pas réponse solide, parce que je suis ennuyée des mots pour rire, et des réponses à deux sens. *Honneur*, mes amis, *vérité* et *sincérité* : malheur à celui qui me manquera en cela, parce qu'en vertu de notre autorité de dame, je ne lui pardonnerai pas. Parlez, Théodore.

Théod. Je suppose, Monsieur, que vous croyez fermement le fait historique dont personne ne doute, c'est-à-dire qu'il y eut dans la Palestine, il y a dix-huit cents ans, un homme appelé *Jésus de Nazareth*, qui disoit qu'il étoit fils de Dieu, et qu'on mit à mort à cause de cela, etc.

Le Comte. Je ne doute point de cela : sur le fait historique point de dispute, point de doute.

Théod. Fort bien. Actuellement je dis : ou cet homme *mentoit*, ou il disoit *la vérité* ? choisissez le parti que vous voudrez, moi je m'arrange de tout.

Le Comte. Puisque vous m'en donnez la liberté, je dis pour le moment qu'il mentoit. Ma-

dame, ne vous scandalisez point; parce que, comme c'est ici un assaut de raisonnement, je veux me placer dans la posture et la situation la plus avantageuse possible pour n'être pas vaincu. Avançons, Théodore, supposez que je dis qu'il mentoit.

Théod. En ce cas vous devez affirmer que cet homme étoit le plus méchant qu'il y eût jamais eu au monde.

Le Comte. Cela non : il étoit mauvais en ce qu'il se donnoit pour fils de Dieu, sans l'être : mais rien de plus.

Théod. Doucement, parce que déjà nous le voyons coupable du blasphème le plus exécrable possible, en tant qu'il disoit et enseignoit qu'il étoit le fils consubstantiel du Tout-Puissant, de la même nature que le Père, et égal à lui en toutes choses. Et cela il ne l'a pas dit dans la chaleur de quelques disputes, quand la tête échauffée sort quelquefois des bornes de la raison, et forge des idées romanesques, ou quand la langue précipitée prononce avec peu de réflexion ce que l'imagination lui dicte: ce ne fut point ainsi; bien au contraire, J.-C., d'un ton tranquille, ferme et soutenu pendant plus de trois ans, a toujours dit qu'il étoit Dieu, tant en public qu'en particulier, et il ordonna de le prêcher ainsi par tout le monde. Vous voyez donc que ce ne seroit point un délit

pardonnable, si vous persistiez à dire qu'il mentoit.

Le Comte. Eh bien! soit, comme vous le dites: je ne me charge point en ce moment d'être son apologiste.

Théod. Alors écoutez, et vous verrez une telle suite de mauvais pas et de précipices où nécessairement vous devez tomber, qu'il est possible que vous soyez forcé de reculer dans le chemin que vous avez pris.

Le Comte. Allons aux raisons, et point de paroles de menaces.

Théod. Suivons donc. Cet homme eut l'art de persuader sa doctrine à une grande partie du monde, et cela sans le moindre secours humain. Car d'abord il n'eut point recours à l'éloquence; aucun apôtre ne fut lettré. Ils étoient pêcheurs pour la plupart: St. Matthieu seul étoit homme de négoce; St. Paul, qui eut plus d'instruction, ne vit point J.-C. pendant sa vie; lui-même ne donna jamais à connoître qu'il eût étudié les sciences humaines; au contraire, ses ennemis s'étonnoient de l'entendre parler comme il le faisoit, ne l'ayant jamais vu s'occuper d'aucunes études.

D'ailleurs le peuple juif étoit extrêmement ignorant, la ville où le Seigneur étoit né, petite et méprisable; et sa vie, jusqu'à l'âge de 30 ans, fut retirée et obscure, sans autre ressource que le tra-

vail d'un pauvre artisan qui lui servoit de père. Tous ces faits sont constans ; comme aussi qu'il n'y avoit dans toute la Judée aucune espèce d'études, si ce n'est celles des prophètes. Où J.-C. put-il donc apprendre cet art si sublime de persuader, mais en même temps si simple et si efficace, qui triompha des philosophes et des sages? Si, comme vous le dites, cette persuasion ne fut point le triomphe de la vérité, et si elle ne vint point du secours de la divinité, qui ne ment point, il est nécessaire de dire qu'elle vint du démon.

La Bar. Ces choses me font horreur seulement à les entendre.

Théod. Il faut, Madame, que, vous et le Comte, vous voyiez les horribles précipices où doivent nécessairement tomber ceux qui suivent le parti qu'il a pris.

Le Comte. Continuez : cette matière n'est pas de nature à s'éclaircir en quatre mots. Les oreilles d'une dame dévote sont extrêmement délicates. Suivez vos raisonnemens.

Théod. J'ajoute que J.-C., pour introduire son Evangile, ne s'est point servi de l'autorité des grands personnages, comme il arrive ordinairement ; car les apôtres étoient du simple peuple : il n'y eut point de docteur qui le protégeât, point de roi qui l'épaulât, point de prince qui lui

prêtât son assistance. Aucun de ses disciples n'avoit d'emploi honorable, ni qui lui donnât de dépendans. Aucun, par son ancienneté, par son autorité ou par ses talens, ne s'étoit fait auparavant des partisans dans le peuple : au contraire, J.-C. avec quatre hommes (comme on dit) méprisables sous tous les rapports, eut le pouvoir de persuader à une grande partie du monde des choses extrêmement difficiles : telles que de croire qu'un homme pauvre, denué de tout, flagellé publiquement, couvert d'opprobres et d'ignominies, et mis en croix, étoit le vrai Fils de Dieu, et autres choses semblables.

Remarquez que la rapide propagation du christianisme suivit de près la mort honteuse et publique de J.-C. Réfléchissez-y, et permettez-moi de vous répéter que, si vous ne voyez ici le bras de Dieu et la vertu du ciel, il faut y voir l'astuce et les machinations des enfers; et alors J.-C., comme l'auteur de cette imposture, seroit un monstre d'iniquité.

Le Comte. Ne tirez point des conséquences si horribles ; le cœur de la Baronne s'en afflige.

La Bar. Mais ce sont des conséquences naturelles, cher Comte : et, si les conséquences sont horribles, que sont les principes d'où elles naissent et se déduisent ? Continuez, Théodore.

Théod. Examinons les autres moyens de per-

suasion. J.-C. a-t-il eu par hasard au moins le secours de l'argent ? de l'argent, qui, comme vous savez, a une manière occulte de persuader, telle que, témoins tous les jours de ses effets, nous ne pouvons encore expliquer comment il opère? Mais personne n'ignore que J.-C. fut pauvre toute sa vie, et que ses apôtres ne l'étoient pas moins. Cependant, si J.-C. n'étala point le faste d'un riche, il ne fit pas non plus ostentation d'être pauvre : il fut en tout sincère, franc, égal et conséquent. Il méprisoit les richesses sans orgueil ; et la préférence qu'il donnoit aux pauvres, n'étoit point de nature à rebuter les riches. Mais, comme sa doctrine étoit fondée sur le détachement des richesses, il aima mieux la confier à des pauvres qu'à des riches ; et jamais il ne réclama d'eux le moindre secours pour l'aider dans sa prédication et acheter des disciples.

La Bar. Zachée étoit très-riche ; J.-C. fut manger chez lui avec la plus grande urbanité ; il ne dédaigna pas de traiter avec le petit souverain qui le cherchoit : mais personne ne pourra dire que J.-C. ait donné la moindre chose pour qu'on le suivît.

Théod. Vous n'avez pas tout dit, Madame ; ajoutez que, bien loin de recevoir les riches comme pour s'appuyer de leur crédit et de leur fortune, il conseilloit au contraire à celui qui vouloit le

suivre, de distribuer son bien aux pauvres, et de se détacher des richesses avant de s'attacher à lui. Malgré cela on vit en peu de temps d'innombrables chrétiens. La force humaine ne va pas jusque là.

La Bar. Véritablement non.

Théod. Dira-t-on que J.-C. s'est servi des armes pour introduire son Evangile, comme fit Mahomet, qui catéchisa, soutint et propagea sa doctrine le cimeterre à la main? Fit-il comme Luther, qui, pour répandre sa secte, alluma le feu de la guerre dans toute la Saxe?

Le Comte. On n'a point laissé de répandre du sang pour la cause du christianisme.

Théod. Cela est vrai. Mais c'est le sang des chrétiens qui a été répandu par les ennemis du christianisme. Remarquez bien, cher Comte, que J.-C., au lieu d'employer la force et la violence, enseigne la patience, la douceur et l'humilité; il veut que le chrétien souffre qu'on lui enlève son manteau, et qu'il donne encore sa tunique. Quel contraste avec le système des mahométans et des autres sectaires, dont le prosélytisme intrigant et féroce mettoit tout à feu et à sang. J'infère de là, encore une fois, que si J.-C., sans avoir recours à de pareils moyens, a obtenu une si rapide propagation de l'Evangile, cela ne s'est fait sans doute que par une vertu divine.

La Bar. Que répondez-vous, cher Comte?

Théod. Il répondra à la fin : laissez-moi poursuivre, Madame. Vous savez bien, mon ami, et tout le monde l'avoue, que le moyen le plus sûr pour qu'une doctrine nouvelle s'établisse, c'est qu'elle favorise les passions, parce que nous croyons facilement tout ce qui s'accommode à nos désirs. Qui de nous refusera de croire un avocat dont le but est de démontrer que nous avons raison? Et pourquoi ses raisonnemens, qui nous paroissent si convaincans, ne persuadent-ils pas de même la partie adverse, si ce n'est parce qu'ils combattent ses prétentions, tandis qu'ils favorisent les nôtres? C'est ainsi que l'entendement va naturellement où s'incline le cœur, et que nous répugnons beaucoup à soumettre notre jugement à ce qui nous humilie, nous abat et nous condamne. Voilà ce qui servit si bien Mahomet pour introduire l'Alcoran; voilà ce que les protestans ont aussi en leur faveur quand ils permettent tant de choses que défend la religion catholique. Enfin, telle est la base du système des *incrédules*, qui tend tout entier à flatter les passions, et à leur laisser une entière liberté.

C'est ici la plus grande merveille du christianisme; car il n'y a point eu de doctrine plus contraire aux passions que celle du saint Evangile : quelle doctrine que celle qui oblige à

souffrir les tourmens les plus horribles et la mort, plutôt que de s'en dispenser ? Cependant ce ne sont pas seulement un ou deux qui l'ont scellée de leur sang : on auroit pu les supposer fous, ou enthousiastes ou fanatiques ; ce sont des milliers de martyrs de tout âge, de tout sexe, de toute condition, et de tous les pays; en sorte que, si l'on frémit de voir d'un côté le monde armé de fer et de feu contre le christianisme, et le démon au désespoir dépouillant les hommes de tout sentiment d'humanité qui auroit pu parler en faveur des chrétiens ; de l'autre on ne peut voir sans admiration que la semence évangélique, arrosée du sang des confesseurs de la foi, s'étendoit et croissoit de plus en plus.

Au reste, sans nous arrêter à ce spectacle miraculeux, qui ne sait que la vie d'un vrai disciple de J.-C. est un martyre continuel d'efforts et de violences pour étouffer et faire mourir les passions dans son cœur ! Dites-moi, Monsieur, n'est-il pas vrai que l'Evangile nous oblige à renoncer à la chair, aux intérêts de la terre et à l'honneur mondain ? Les lois sévères de la pureté, de la justice et de la charité fraternelle ne nous font-elles pas un devoir de nous dépouiller en quelque façon de notre propre nature. Il y a plus : la doctrine de ce nouveau législateur nous commande même de pardonner à nos enne-

mis, et de faire du bien à ceux qui nous persécutent. Or, telle est la doctrine que J.-C. a publiée, et qu'ont embrassée et suivie dans le commencement, un nombre infini de personnes; et cela malgré les résistances des passions, malgré l'opposition de toutes les maximes du monde, malgré tous les intérêts de la vie, et en dépit de l'enfer, qui après avoir rendu J.-C. victime de la cabale des pharisiens, des docteurs de la loi et des princes des prêtres, arma bientôt contre ses disciples la puissance des empereurs, la jalousie des philosophes, et les préjugés des politiques; J.-C. a triomphé de tout, et sa doctrine s'est établie dans toute sa rigueur, sans le moindre secours, ni de l'autorité, ni de la science, ni des armes, ni de l'argent, ni des passions, ni de la flatterie; en un mot, sans aucun secours humain. Donc, ou Dieu lui a accordé celui de son bras tout-puissant; et J.-C. étoit son fils; ou, s'il étoit un blasphémateur et l'ennemi de Dieu, vous devez dire qu'il avoit à ses ordres les démons; et cela (remarquez-le bien) pour une entreprise à laquelle eux-mêmes s'opposoient clairement et de toutes leurs forces.

La Bar. Voilà, mon cher Comte, un argument qui paroît sans réplique.

Théod. Ne me coupez pas la parole, Madame, ne soyez pas si vive; je ne demande point

encore de réponse, je continue. Or, cet homme opéra, pour persuader sa doctrine, les prodiges les plus rares, les plus extraordinaires; et il les fit presque tous expressément pour prouver qu'il étoit le véritable Fils de Dieu. Ce sont autant de faits constans, connus de tout le monde; voilà ce qui lui fit un si grand nombre de disciples, tous dans l'admiration de ce qu'ils voyoient, et ce qui lui attira la persécution de tous les partis dont ses merveilles préparoient la ruine. Depuis que le monde est monde, jamais personne n'a eu une suite plus admirable, ni éprouvé une persécution plus horrible.

Les apôtres eurent cela de commun avec lui. Ils firent tous des prodiges par l'ordre et la vertu de leur maître, pour prouver sa divinité; et, comme lui, ils furent persécutés et mis à mort. Actuellement je demande: Est-il croyable qu'étant simplement un homme, il pût bouleverser, pour ainsi dire de fond en comble, toute la nature, et faire servir à ses fins les cieux, la terre, les mers et tous les élémens? qu'il se jouât des maladies, de la mort et des démons; maître du passé, du présent et de l'avenir, pénétrant jusque dans le plus secret des cœurs; et tout cela sans que Dieu le protégeât? Dites-moi: cela est-il croyable? Mais, s'il n'étoit pas le Fils de Dieu, il étoit impossible que Dieu l'aidât; car alors

Dieu seroit l'auteur de notre erreur, complice du plus affreux blasphème, et cela durant trois années consécutives, pendant lesquelles J.-C. ne cessa de faire à dessein des œuvres miraculeuses à la vue de tout le monde, jusqu'à défier ses adversaires, pour les convaincre par ses prodiges qu'il disoit la vérité. Dites-moi, Comte: Dieu peut-il concourir avec tant de force et d'efficacité à faire triompher une erreur, la plus honteuse possible, et la plus injurieuse à sa divinité? Parlez maintenant: cela est-il croyable? Répondez-moi, Comte.

Le Comte. Dieu, qui ne peut mentir, ne peut non plus contribuer par aucun moyen ordinaire ni extraordinaire au triomphe de l'erreur et du mensonge.

Théod. Fort bien: donc si J.-C. mentoit, la vertu de Dieu ne pouvoit lui donner le pouvoir de faire ces prodiges, et de renverser ainsi les idées du monde.

La Bar. Déjà le Comte a dit que non, et que, dans le cas où J.-C. eût menti, Dieu ne pouvoit l'aider.

Théod. Donc vous devez accorder qu'il avoit les démons à ses ordres, et qu'il étoit confédéré avec eux. Croyez-vous cela, Comte?

La Bar. Comte, ne le dites pas: et que l'esprit d'obstination ne vous tente pas jusqu'à prononcer un semblable blasphème.

Théod. Ne vous effrayez pas, Madame ; il ne le peut dire, parce qu'il prévoit les conséquences que je tirerois. Et si vous le disiez, Comte, combien cet homme-là seroit-il abominable ? Mais, comment pourroit-on concilier dans J.-C. une malice souverainement exécrable, avec l'enseignement de la doctrine la plus pure, la plus sainte et la plus conséquente qu'on ait jamais enseignée dans tout le monde ? Alliez-moi, Comte, l'âme la plus perverse avec les maximes les plus saintes qu'on ait jamais imaginées. Pendant toute la vie de J.-C. et pendant les dix-huit siècles que l'Eglise a duré depuis lui, aucun des innombrables ennemis de J.-C. et de l'Église n'a pu trouver le moindre défaut dans sa doctrine. Donc une doctrine qui si long-temps examinée, et par tant d'ennemis, n'a souffert ni reproche ni censure, porte la preuve la plus authentique de sa pureté et de sa sainteté. Comparez l'Evangile avec les règles de vertu que les anciens philosophes ont entrepris d'établir, et vous n'en trouverez aucune, je ne dis pas qui arrive, mais qui approche même de loin, de l'héroïcité, de la pureté et de la sainteté de l'Evangile.

Qui pourra comparer l'idée que ces sectes avoient de Dieu, avec l'idée sublime que nous en donnent les hauts mystères que l'Evangile nous enseigne ? Ce que les prophètes en ont dit est encore très-imparfait, en comparaison de ce que

nous a dit J.-C. Parlez, Comte, avec sincérité. De tous ces systèmes que les hommes ont imaginés, quel est celui qui ne soit plein de mille inconséquences et absurdités, disons-le clairement, de mille horreurs; si c'étoit ici le lieu de discourir sur ce point, vous seriez épouvantée, Baronne : mais venons à notre sujet.

Si nous nous bornons particulièrement à ce qui regarde les règles des actions humaines, qui a osé douter jusqu'à cette heure, que la doctrine de J.-C. ne soit la plus noble, la plus sublime, et la plus utile à l'humanité? Cette doctrine, sans contredit la plus nécessaire pour le maintien des lois, la plus convenable pour la paix des États, la plus adaptée à l'économie des familles, la plus consolante pour les affligés, la plus conforme à la saine raison, et la plus douce pour le commerce des hommes! Dites-moi, mes amis, comment un homme pervers pourroit-il enseigner une doctrine si belle, si pure, et qui est la base de la plus solide vertu?

Le Comte. La bouche, mon ami, est bien différente du cœur: la bouche peut bien être pleine de sainteté et le cœur de malice.

Théod. Cela n'a point lieu ici, parce que J.-C. pratiqua lui-même toute sa vie, sans aucun adoucissement, la sainte doctrine qu'il enseignoit. Et remarquez qu'étant le Fils de Dieu, il

pouvoit, sans la moindre inconséquence, se dispenser des lois imposées aux hommes ; mais il a toujours agi bien autrement, puisqu'il s'est constamment soumis à l'observance la plus minutieuse. Donnez, cher Comte, à cette réflexion le prix qu'elle mérite. Quelle différence dans la conduite de Mahomet, qui en donnant dans son Alcoran des préceptes pour réprimer certains excès des passions, les concluoit toujours par ces mots : *excepté le prophète*, se mettant lui-même hors des lois qu'il imposoit aux autres (1).

Si la vie de J.-C. eût été moins publique, ou si les riches et les grands lui eussent procuré quelques douceurs, on pourroit dire qu'il a pu cacher à la connoissance des autres ses infractions à l'observance de la loi : mais sa vie fut connue de tous ; on observoit même sa manière de vivre avec beaucoup d'attention et de détail ; et le Seigneur lui-même parloit avec tant d'assu-

---

(1) Dans le chapitre des femmes, Mahomet dit que Dieu lui a révélé que chacun pouvoit avoir quatre femmes, et de plus les concubines qu'il achèteroit, et qu'il feroit esclaves, etc. Mais qu'à lui, il lui en avoit accordé neuf, lui enjoignant d'entretenir dans ce nombre celle qui avoit été la femme d'un de ses affranchis. Extravagante précaution !

rance, qu'il défioit ses ennemis de le convaincre du plus léger défaut, et que tous restoient muets en sa présence. Actuellement donc, qu'un homme soit faux, blasphémateur, plein de malice et d'hypocrisie, comme il étoit nécessaire que le fût J.-C., dans la supposition qu'il mentît, en disant qu'il étoit le Fils de Dieu ; qu'un homme, dis-je, soit si extraordinairement mauvais, et que cependant ses innombrables ennemis ne puissent découvrir le moindre défaut dans ses actions ; ce seroit un mystère plus incompréhensible que tous ceux qui surpassent la raison humaine. Par conséquent, c'est le maximum de l'impossibilité (permettez-moi cette expression), que J.-C. mentît quand il disoit : *qu'il étoit le Fils de Dieu.*

La Bar. On diroit, cher Comte, qu'il vous prend un étourdissement: est-ce que l'évidence vous éblouit et vous offusque ?

Le Comte. Laissez-moi, Madame : je ne puis faire face à deux personnes en même temps: j'ai déjà assez de Théodore.

Théod. Je ne veux point encore votre réponse, cher Comte ; parce qu'après ces raisons en viennent d'autres, que je ne puis taire ; vous répondrez à la fin.

Tout le monde sait que l'inconséquence est le caractère de la *fiction*, et que c'est avec beau-

coup de peine que le *mensonge* se soutient en public et pendant long-temps. Mais les ennemis du Seigneur firent les plus exactes recherches pendant sa vie, et beaucoup plus encore depuis sa mort, pour découvrir en lui la moindre inconséquence, soit dans ses divins conseils, soit dans ses opinions et ses actions, et jamais ils ne la purent trouver. Donc J.-C. ne mentit pas en disant qu'il étoit le Fils de Dieu. Mais poursuivons, parce que de tous côtés se présentent de nouveaux argumens, qui ne sont point à mépriser ?

Le Comte. Dieu me délivre, Madame, de ces yeux que vous dardez contre moi, et qui me demandent, en leur langage muet, ce qu'il me semble des argumens de Théodore ? Lui m'attaque par ses paroles, et vous par vos regards : laissez-moi être attentif à ce qu'il dit : la matière est la plus importante qu'on puisse traiter. Continuez, Théodore, et pardonnez l'interruption à laquelle cette Dame m'a forcé.

La Bar. Ah ! il vous pardonne de bon cœur ; et quand ce ne seroit pas parce que je suis la coupable, ce seroit parce qu'il vous voit plus souple vous rendre peu à peu à son avis. Mais l'interruption est déjà longue : parlez, Théodore, nous nous taisons.

Théod. Continuons d'examiner ce que fut

J.-C. Quel homme parut jamais dans le monde aussi exempt que lui de tout ce qui est passion, désordre ou excès? Vous le verrez dans sa manière de parler, grande et sublime, mais sans jactance et sans la moindre ostentation; vous le verrez, affable et humble, converser avec les pauvres, avec les pécheurs, avec les enfans, mais sans bassesse; vous le verrez savant sans vanité; très-éloquent sans le secours de l'art; véhément quand il répond à ses ennemis, mais sans colère; vous le verrez plein de zèle pour l'honneur de son Père, mais sans trouble; recevant en public l'affront d'un soufflet, et manifester avec la plus grande énergie son innocence, sans perdre la paix de l'âme. Quelle force! quelle douceur! quelle égalité d'âme, on remarque en même temps dans ses réponses! Elevé en croix, on le défie de faire des miracles par les ironies les plus injurieuses; et, ayant la toute-puissance dans sa main, il ne donne point la moindre marque qu'il soit offensé; maître de lui-même, il ne pense qu'à accomplir et à consommer l'œuvre de la rédemption pour laquelle il étoit venu au monde. Toujours il avoit agi par raison, jamais par dépit et par vengeance, tous ses miracles ont pour but d'obliger, il n'en a pas fait un seul pour punir, même les plus grands affronts, quoiqu'il eût tout pouvoir. Quel est l'homme, quelque juste qu'on

le suppose qui ne se fût jamais démenti, et n'eût jamais donné même à ses ennemis la moindre prise sur lui ? Mais J.-C., cet homme qu'il faut supposer d'une perversité inimaginable, s'il n'est pas ce qu'il se dit, auroit-il pu en agir ainsi ? auroit-il pu dominer ainsi sur ses passions ; et cela, non un jour seulement, mais durant trois ans d'un commerce continuel avec ses ennemis ?

C'est bien plus encore, si nous considérons sa politique. Où en vit-on une plus saine et moins favorable aux desseins des méchans ? Vous savez bien, Monsieur, que la politique est l'arme la plus subtile et la plus efficace dont ils se servent pour parvenir à leurs fins, et qu'ils vont toujours par des sentiers occultes et par des chemins tortueux. Mais J.-C. dit au contraire : *Ce que je vous dirai de nuit, publiez-le au plus fort du jour; ce que je vous dirai à l'oreille, publiez-le sur les toits à qui voudra l'entendre.* Dites-moi, mon ami : est-ce ainsi que se conduit un homme fourbe et méchant, qui prétend tromper par artifice ? ses paroles étoient claires, sa doctrine manifeste ; sa maxime étoit qu'on s'énonçât avec précision et sans détour, en disant *oui pour oui, et non pour non.* Est-ce le style d'un trompeur ?

Le Comte. C'est assez, c'est assez, Théodore,

je ne veux pas passer pour fou, et il faudroit que je le fusse pour ne pas sentir la force de tous ces raisonnemens. Je ne m'attendois pas que vous m'attaqueriez ainsi : je pensois qu'en doutant de la divinité de J.-C. ou en la niant j'étois à l'abri des traits des chrétiens. Mais je vois que plus j'ai prétendu douter de la divinité de J.-C., plus je me suis enfoncé dans le précipice, par l'impossibilité de concilier la malice inexplicable qu'il faudroit lui supposer s'il n'étoit pas Dieu, avec l'incontestable et divine sainteté qui brille dans toutes ses actions et ses paroles. Baronne, êtes-vous contente ?

La Bar. Grâces à Dieu, cher Comte, grâces à Dieu, je vous vois procéder comme un homme d'honneur et de bon sens ; parce que connoître la vérité dans une matière si grave, et tourner les démonstrations en ridicule par des réponses hors de propos, ce n'est point procéder avec honneur, et je ne vous le permettrois pas. Concluez, Théodore, en me faisant un épilogue de ce qui a été dit, afin que, si on m'attaquoit, je pusse me défendre.

Théod. Je vais donc répéter les propositions que nous avons traitées ; vous, Madame, réunissez-les, et arrêtez-moi chemin faisant, si quelque conséquence vous paroît douteuse. Faites-en de même, Comte, en cas qu'il se présente à vous,

actuellement que nous sommes d'accord, quelque réponse qui vous auroit échappé dans le cours de la discussion. Placez bien dans votre mémoire, Baronne, ce que je vais dire.

La Bar. Fournissez-moi les fleurs, et moi je ferai le bouquet.

Théod. Ou J.-C. fut le plus mauvais et le plus abominable de tous les hommes, ou il fut le meilleur de tous.

La Bar. Mais quoi ! il n'y a pas de milieu ?

Théod. Non : parce que, disant de lui-même qu'il étoit le Fils de Dieu, ou il a menti, ou il a dit vrai : s'il a dit vrai, c'est un homme divin ; s'il a menti, c'est un blasphémateur. Mais nous avons mille preuves que J.-C. n'a pu être un homme aussi étrangement pervers.

1° Parce que sa doctrine est si pure, si sainte, si conséquente et si sublime, qu'il n'en a jamais paru de pareille dans le monde.

2° Parce qu'il a pratiqué exactement cette doctrine pendant toute sa vie, quoique, étant Dieu, il pût se dispenser de la loi faite pour les hommes.

3° Parce que son innocence fut examinée par ses propres ennemis, sans qu'ils pussent trouver en lui le moindre défaut, ce qui, depuis que le monde est monde, ne s'est jamais vu dans un homme méchant, et méchant à l'excès et au dernier degré.

4° On ne vit jamais dans J.-C. le moindre mouvement de passion désordonnée, et cela pendant plus de trois ans qu'il fut exposé à tant d'assauts et d'injures ; on ne vit jamais en lui de *vanité*, de *jactance*, d'*ostentation ;* jamais de *flatterie*, de *foiblesse* ni de *crainte ;* jamais d'aigreur dans le discours, ni d'embarras dans les réponses, etc.

5° Jamais on ne vit en lui la moindre apparence de mensonge : il parloit franchement ; il n'aimoit point à prêcher en secret, au contraire il ordonnoit qu'on prêchât de dessus les toits, pendant le jour, ce qu'il auroit dit dans l'intérieur des maisons pendant la nuit. Quel est le menteur qui parla jamais de cette sorte ?

6° On ne lui vit jamais d'*inconséquence*, de *variation* ni de *contradiction*, caractère très-essentiel du mensonge.

Donc Jésus de Nazareth ne peut être pris pour un blasphémateur ni un menteur : donc c'est avec vérité qu'il se dit le Fils de Dieu ; et, s'il étoit le Fils de Dieu, tout ce qu'il nous a révélé est vrai.

De plus : ce Jésus de Nazareth avoit en main un pouvoir supérieur à toute puissance ou industrie humaine ; et nous devons dire nécessairement, pour beaucoup de raisons, que le Tout-Puissant l'aidoit.

1° Parce qu'il n'eut pas le secours des sciences

humaines, puisqu'il choisit pour apôtres des hommes grossiers, et la plupart absolument ignorans.

2° Parce qu'il n'eut pas la protection des princes, et qu'au contraire il se tint toujours éloigné d'eux.

3° Il n'eut point le secours des armes ni de la violence; au contraire, il persuadoit toujours sa doctrine avec douceur et suavité.

4° Il n'avoit point en sa faveur les passions; car sa doctrine, au lieu de les flatter, enseignoit à les mortifier et à les réprimer.

5° Pour prouver que sa doctrine venoit du ciel, il faisoit des prodiges qui manifestoient un pouvoir supérieur à la nature; et jamais on n'avoit vu un homme sur la terre avec un tel pouvoir.

6° Il donnoit aussi à ses disciples le pouvoir de faire des miracles, et de guérir les maladies; et cela sans exception aucune.

7° Il soumettoit et opprimoit les démons, et les chassoit des malheureux possédés: par conséquent le démon ne l'aidoit pas dans ces prodiges (1).

---

(1) On n'a pas donné de réponse plus convaincante que celle de J.-C. à ses ennemis. Ne pouvant nier les miracles que le Seigneur faisoit publique-

Donc nous devons dire, ou que le Tout-Puissant fomentoit le plus horrible mensonge et le plus grand blasphème, ou *que J.-C. ne mentoit ni ne blasphémoit en disant qu'il étoit le véritable Fils de Dieu.*

Donc Jésus de Nazareth disoit en cela la vérité ; et il est le vrai Fils de Dieu.

Donc nous *devons croire ce qu'il a dit, et lui obéir en ce qu'il a ordonné ;* parce que toute croyance et obéissance est due au Fils de Dieu.

Donc *tous les mystères qu'il nous enseigne dans l'Evangile se doivent croire sans hésitation ;* qu'ils soient supérieurs ou non à la raison, parce que le Fils même de Dieu les a annoncés, car le vrai Fils de Dieu ne ment pas.

Donc *nous devons croire qu'il a fondé son Eglise*, et qu'il lui a donné un chef visible pour la gouverner; lequel chef est à la place de J.-C., et nous lui devons obéir, comme étant placé par le Fils de Dieu.

---

ment, ils avouèrent qu'ils ne pouvoient en douter, mais qu'ils le faisoient par la vertu de Satan. J.-C. leur répondit : Comment l'entendez-vous ? Si Satan m'aidoit à faire des prodiges, il agiroit contre lui-même, parce que ma doctrine détruit l'empire du mal. Comment peut-il donc m'aider à confirmer par des miracles la doctrine qui renverse son empire ?

Donc, puisque l'Église doit durer jusqu'à la fin du monde, comme a dit J.-C., *l'obéissance au chef visible établi par J.-C. doit aussi durer jusqu'à la fin du monde.*

Donc *ce n'est point la sainteté du pape ni son pouvoir temporel qui nous oblige à lui obéir, mais c'est l'autorité divine de J.-C., dont il tient la place;* et par conséquent on ne doit pas faire attention à la matière des préceptes de l'Eglise pour régler son obéissance, mais à l'autorité divine que J.-C., Fils de Dieu, a accordée à celui qu'il a choisi pour chef de l'Eglise à sa place. Voilà, Baronne, l'épilogue ou le bouquet que vous me demandiez.

La Bar. Je ne le placerai point à mon côté, mais dans ma tête, pour qu'il me fortifie contre les attaques et les dérisions de ceux qui me défieront sur ma religion. Que me dites-vous actuellement, Comte? Vos camarades attaquent-ils ainsi.

Le Comte. J'ai déja dit, et je dis encore, que je n'avois pas vu ces choses avec les lumières que j'ai actuellement; je réfléchirai à loisir sur ce point: quant à présent je me donne pour convaincu.

La Bar. Cela étant, allons dîner; car il est l'heure. Voilà comme j'aime à disputer; avec des raisons, pacifiquement et posément, et non

avec des jeux de mots, des saillies d'esprit, et des galanteries qui plaisent, mais qui ne convainquent point.

NEUVIÈME SOIRÉE.

Sur le Péché Originel.

La Bar. Vous ne sauriez croire, Théodore, combien j'ai souffert du Brigadier ces jours-ci que nous l'avons eu à la maison : il m'a assommée par ses plaisanteries et ses dérisions sur ma crédulité en fait de religion. Je vois que dorénavant il nous faudra aller étudier la théologie, comme ceux qui veulent être reçus docteurs, parce que tous viennent à moi avec leurs argumens, et je ne puis y répondre.

Théod. Ainsi va le monde, Madame ; tous parlent, critiquent et se moquent : c'est la mode. Mais sur quoi vous a-t-on principalement attaquée ?

La Bar. Hier ce fut sur le péché originel, disant que c'étoit une chose indigne de Dieu de châtier les enfans pour le péché du premier père, et que cela ne se voyoit que dans la cruauté des hommes. Je sais qu'il désire se rencontrer avec

vous, parce qu'il veut vous ouvrir les yeux; ainsi ne vous retirez pas; il ne saura pas plus tôt que vous êtes dans ma chambre, qu'il viendra.

Théod. Je ne fuirai point l'occasion. Nous discuterons la matière; et à la fin on verra quel est celui qui a les yeux fermés ou ouverts. Je crois que je l'entends venir. Vous élevez la question : moi je ne dois attaquer personne.

Le Brig. Sans doute, Madame, vous êtes dans une conversation intéressante, qui occupe agréablement votre esprit. Mais je vous vois un air triste et un peu affligé. Qu'avez-vous, Madame? Pourquoi ne vous livrez-vous point aux doux passe-temps qui conviennent à votre âge, à votre beauté, et à votre aimable caractère? Jouissez, Madame, du beau printemps de la jeunesse, et laissez les tristes soucis à d'autres membres de la société destinés aux pensées mélancoliques. Ne jugez-vous pas que j'ai raison?

La Bar. Nous autres qui soupirons dans cette vallée de larmes en punition du péché d'Adam, nous n'avons point d'âge où nous ne subissions la peine de notre disgrâce.

Le Brig. Désabusez vous, Madame, de ces fables cléricales, par lesquelles votre curé remplit votre âme de mélancolie. Croyez-vous, Théodore, que ce soit une chose digne de la clémence d'un Être infiniment bon, de punir

tous les hommes pour ce que fit Adam ; de nous faire mener une vie misérable, et même de nous destiner pour ce péché à la peine éternelle, et de nous priver du ciel? Puisque vous avez tant d'autorité sur l'entendement de la Baronne, ôtez-lui ces idées lugubres qui ne s'accordent point avec la saine raison.

La Bar. Je serai bien aise que vous discouriez sur ce point avec Théodore : parce qu'il saura vous répondre mieux que moi ; et ainsi je m'instruirai. Dites ici, Théodore, à M. le Brigadier, ce que vous m'avez dit autrefois, quand j'avois la consolation de vous avoir pour maître.

Théod. L'idée que je me suis formée de M. le Brigadier fait que je me réjouis de la rencontre; parce que sa sagacité pourra découvrir les défauts de mon opinion quels qu'ils soient : ainsi, Monsieur, je vous supplie de me dire avec franchise ce en quoi je vous paroîtrai condamnable : je vous écouterai avec plaisir. Mais raisonnons, mon ami, de sang-froid, et sans cette aigreur que chacun met souvent à soutenir sa proposition, quelle qu'elle soit. Je vais exposer franchement ma façon de penser, et je le ferai par partie, afin que vous, Brigadier, vous la suiviez en détail. Mais je vous demande votre parole d'honneur que vous ne me mar-

chanderez point un *oui* toutes les fois que votre entendement vous dira que j'ai raison.

Le Brigad. Vous parlez d'une manière, et vous prenez un ton que je n'ai jamais vu dans les disputes ; je vous donne ma parole que je me conduirai de même.

La Bar. Le défi est accepté : je suis établie juge, allons au combat.

Théod. Diriez-vous, Monsieur, par hasard que Dieu étoit obligé d'accorder à l'homme les dons *surnaturels* qu'il lui donne par sa seule bonté ? Mais le nom de *surnaturels* suffit pour prouver qu'ils sont supérieurs à la nature humaine, et par conséquent qu'ils ne lui sont pas dus.

Le Brigad. En cela vous avez raison et plus que raison.

Théod. Donc l'homme, considéré quant à sa *nature seule*, n'a aucun titre pour exiger que Dieu lui accorde aucun don *surnaturel*, et beaucoup moins la *félicité éternelle*, qui est le premier et le principal ; car il consiste dans la vue éternelle de la divinité, et est une espèce de transformation en Dieu, à la manière dont le fer pénétré par le feu paroît transformé en feu. Ce qui se doit à la nature de l'homme, c'est la connoissance de Dieu suivant la portée de la raison naturelle. Permettez que je m'explique.

Les théologiens distinguent trois états : ce-

lui de *pure nature* : celui *de la nature en son intégrité*, et celui de *la nature corrompue*. L'homme considéré dans l'état de *pure nature* ne peut avoir droit à rien de supérieur à sa nature. Dans l'état *de la nature en son intégrité*, dans lequel Adam fut créé, la promesse que Dieu lui fit du bonheur étrenel ne fut point absolue, mais elle fut dépendante de son obéissance et de ses mérites, au défaut desquels Dieu n'auroit point fait injustice au premier homme en le précipitant dans l'enfer, comme il fit à l'égard de anges pécheurs. Par la faute d'Adam, lui et ses enfans restèrent dans l'état de la *nature corrompue*, dans lequel nous naissons tous. Dans cet état la porte du ciel se ferma pour tout le genre humain. J.-C. conquit le ciel par sa mort; ainsi lui seul et ses enfans, qui sont ceux qui sont baptisés, ont droit au ciel. C'est pour cela que le Seigneur a dit qu'il est *la porte*, et celui qui se sauvera ne doit entrer que par lui. Cela est pour vous, Baronne; et vous, Brigadier, y trouvez-vous quelque chose à redire?

Le Brig. Non, je m'en rapporte à ce que vous dites. Je ne prends pas intérêt à cette métaphysique : continuez.

Théod. Dieu créa Adam; et, supposé ce que vous m'avez accordé, il n'étoit point obligé à le destiner pour le ciel ni pour sa vision intuitive,

en le considérant dans *la pure nature d'homme*; et par conséquent il ne lui en fit la promesse que dans le cas où il obéiroit, et observeroit le précepte qu'il devoit lui imposer.

Le Brig. Après; je conviens de cela. Allons à la question.

Théod. Celui qui ne veut point faire de faux pas va peu à peu, et avec attention, comme moi actuellement. Dans cette supposition, quand Adam pécha, il resta privé du bonheur que Dieu lui avoit promis conditionnellement; et Dieu en outre le priva de beaucoup de choses qu'il lui avoit accordées, dont l'une étoit le domaine sur les autres créatures: il fut *condamné* à la mort, aux peines et aux misères de la vie, qu'il ne ressentit point avant d'avoir péché.

Le Brig. Il étoit bien juste qu'il fût puni; mais quelle faute ont commise ses enfans? expliquez-moi cela, tout le reste ne sert de rien; quelle faute ont commise ses enfans?

Théod. Alors il n'avoit point encore d'enfans. Le premier, qui fut Caïn, naquit quand ses pères étoient déjà hors du Paradis, et sous la malédiction de Dieu: ainsi les enfans d'Adam n'avoient de droit qu'à son exil et au fruit de ses sueurs, à rien de plus. Supposez, Brigadier, qu'un Souverain, par inclination pour un jeune homme, l'ait attaché à sa personne, lui ait con-

fié ses secrets, et l'ait chargé d'une entreprise, avec promesse de le faire duc s'il se comportoit avec valeur et fidélité; mais que le favori ait commis des actions si basses, que pour l'en punir le prince l'ait exilé à l'île Bourbon, ou envoyé aux galères; que là le malheureux se soit marié et ait eu des enfans à qui il contoit dans sa veillesse les égaremens de sa jeunesse, et comment il perdit par sa faute l'avantage de se voir alors duc, et ses enfans nobles et grands. Dans ce cas les enfans auroient pu se lamenter de leur malheur et de la folie de leur père; mais ils n'auroient pas eu raison de se plaindre de ce Souverain, ni de l'appeler injuste et cruel, parce qu'ils ne les faisoit pas nobles. Je crois que vous convenez de cela tous les deux. Or la même chose est arrivée aux enfans d'Adam : quand ils naquirent, déjà leur père étoit coupable et puni. Nous pouvons nous lamenter de notre malheureux sort et du désordre d'Adam; mais d'aucune manière nous ne pouvons nous plaindre de Dieu.

La Bar. Brigadier, que me dites-vous de l'argument?

Théod. Avec votre permission, Madame, je n'ai point fini encore. Si le roi ordonnoit de couper un bras aux enfans de ce misérable favori, ou de leur atracher les yeux, il seroit in-

juste, parce que les bras et les yeux sont dus à l'humanité, et que ces biens ne venant point du roi, mais de la nature, le Souverain ne devoit point en priver ceux qui n'avoient point commis un délit personnel. Mais quant aux biens qui viennent seulement des libéralités du Souverain, et qui jamais ne furent ceux de la nature, comme sont les choses de luxe, les bijoux, les honneurs, les titres, etc., il pouvoit les refuser aux enfans qui devoient naître, sans la moindre injustice ni cruauté.

La Bar. C'est actuellement, Théodore, c'est actuellement que je forme une idée claire de ce point. Car, quoique je le crusse comme catholique, je ne le connoissois pas avec la clarté que je le connois à présent.

Théod. Tout consiste en ce que le bonheur du ciel n'est pas un bien qui appartienne à l'humanité; et que nous n'y avons qu'un droit fondé sur le titre d'enfans de Dieu et d'héritiers de J.-C. Celui qui n'a point cet honneur, n'a aucun droit au royaume des cieux, qui ne peut s'obtenir qu'à ce titre. Or ce titre s'acquiert dans le baptême pour ceux qui le reçoivent, et celui qui n'est pas baptisé n'a aucun droit.

Le Brig. Quant au bonheur du ciel, Théodore, c'est fort bien. Mais la mort, les maladies et les peines de la vie sont des châti-

mens dont Dieu afflige les enfans d'Adam, qui n'ont point eu de part dans le délit que commit leur père beaucoup auparavant qu'ils naquissent : cela paroît dur (1).

Théod. Je vais vous répondre. Ne vous ef-

---

(1) Tous les philosophes de l'antiquité qui connurent une première cause, remarquèrent l'état de dégradation où ils voyoient la plus sublime des créatures visibles; et comme ils ignoroient le principe du désordre des passions et des peines que l'homme avoit à souffrir, ils disoient que la nature, mère des autres animaux, avoit été marâtre de l'homme. Mais là où ne pouvoit atteindre la raison, est entrée la révélation du péché de nos premiers pères; et ce mystère découvert, tout s'éclaircit. Se déchaînant contre ce dogme, les impies nous disent: N'étoit-il pas au pouvoir de Dieu d'empêcher le péché? Pourquoi donc l'a-t-il permis? Bel argument pour demander compte aux hommes; mais argument ridicule pour entrer en compte avec Dieu, parce que la raison humaine est incapable de connoître les fins suprêmes de la raison divine. Convaincus des bornes étroites de leur intelligence, les esprits dociles à Dieu se soumettent paisiblement, dans la pensée de la gloire infinie que procure à Dieu le remède du péché originel: parce que ce Dieu qu'adoroient seulement des créatures, s'est vu adoré, depuis le mystère de l'incarnation, par un homme-Dieu.

frayez pas, Baronne, j'ai remarqué en vous un certain air de surprise; tranquillisez-vous: j'ai bien médité la question. La mort, les douleurs et les malheurs sont les effets de la constitution naturelle du corps humain; ils ne sont châtimens du péché que dans un certain sens, que voici: en ce sens que si Adam n'eût point péché, Dieu l'auroit fait immortel; et alors ses enfans seroient nés de pères qui auroient eu la nature humaine enrichie de la qualité de *l'immortalité*. Si dans ce cas Dieu eût donné la mort ou les maladies aux enfans d'Adam, ils auroient peut-être pu se plaindre. Mais quand ils naquirent ils reçurent d'Adam la nature humaine privée de la qualité de *l'immortalité*, et une constitution qui est simplement celle d'une nature emportant avec elle les maladies, la fatigue et la mort.

Suivez mon raisonnement; toute machine qui travaille s'use: toutes les pièces en s'usant s'affoiblissent, en s'affoiblissant elles se rompent, en se rompant elles manquent: ce qui fait que toute la machine se détraque. Cela a lieu dans tous les ouvrages de l'art, et également dans ceux de la nature: nous le voyons dans les arbres, qui n'ont point péché, nous le voyons dans les minéraux, nous le voyons jusque dans les bêtes. Tout ce qui est dans la nature a un certain mouvement qui par sa continuité finit

par causer de l'altération, de la variation, et enfin de la destruction. Si Adam eût été fidèle, Dieu l'auroit exempté de toutes ces misères; mais, n'ayant point été fidèle, il ne lui conserva point cette faveur surnaturelle; et supposé que les enfans aient hérité de lui une nature ruinée, ils ne peuvent se plaindre à Dieu de ce qu'il ne l'a point donnée meilleure. Un cheval sorti de sa race, pourra-t-il se plaindre de ce qu'il n'est point né homme? Un insecte pourra-t-il se plaindre de ce qu'il n'est point né avec une nature plus noble, ou un lézard de ce qu'il n'a point la nature d'un aigle? Chaque animal n'a droit qu'à la nature et aux qualités qu'ont eues ses pères; parce que c'est dans l'être que les pères donnent aux enfans que se fonde tout le droit que ceux-ci peuvent avoir aux bonnes ou mauvaises qualités de leurs pères. Donc si, lors de la naissance des enfans d'Adam, la nature humaine étoit déjà détériorée et corrompue en lui, ses enfans n'avoient pas droit à autre chose.

Le Brig. Ce fut vraiment un châtiment pour Adam que de manger son pain à la sueur de son front.

Théod. Oui, ce fut un châtiment pour lui, parce qu'il commit personnellement un délit, avant lequel il n'étoit point dans cette néces-

sité, et sans lequel il n'y auroit jamais été: mais pour nous, ses enfans, cette même nécessité est une conséquence de la nature corrompue que nous avons héritée de nos pères.

Vous ne pouvez me nier que les enfans qui sont nés de pères dont le tempérament est perdu par le vice, n'ont pas ordinairement une santé robuste, parce que le tempérament des enfans est une continuation ou ramification de celui des pères; et le tronc vicié ne donne point de branches saines. C'est pour cela que les enfans d'Adam se voient dans la nécessité de se procurer les alimens par le travail; du travail naît la lassitude, la lassitude épuise, l'épuisement engendre la foiblesse, la foiblesse les maladies, et celles-ci la mort.

La Bar. Comment expliquez-vous la révolte que nous sentons au dedans de nous-mêmes, et la difficulté que nous avons à dompter les passions?

Théod. Si Adam perdit par son péché cet empire pacifique qu'il avoit sur toutes ses passions, sujettes auparavant à la raison, déjà les passions s'étoient révoltées quand ses enfans naquirent; et par cette raison le désordre parut bientôt dans ses enfans, comme on le vit dans Caïn; et en ce sens, non-seulement les maladies et la mort, mais aussi la révolte des passions, sont l'effet du péché, et en quelque façon

le châtiment de celui qu'Adam commit, et duquel nous participons nous autres. Que diriez-vous de celui qui se plaindroit de n'avoir pas deux gorges pour conserver la vie quand il auroit une esquinancie, ou de celui qui s'affligeroit, ou accuseroit Dieu d'injustice, pour ne lui avoir point donné des yeux par derrière, afin de se défendre de ses ennemis ? Vous vous moqueriez de pareilles plaintes. Nous dirons donc la même chose de celui qui voudra accuser Dieu des malheurs de la vie ; puisque nous avons droit seulement à une nature semblable à celle de nos pères, dans l'état où la leur se trouvoit quand ils nous ont donné l'être.

La Bar. Une grande partie des peines de la vie provient de notre liberté, et de ce que chacun préfère sa commodité à celle d'autrui, ce qui rend le joug terrible ; car chacun tirant de son côté, nous agissons les uns contre les autres, et plus nos passions sont vives, plus l'est aussi la guerre que nous nous faisons pour elles.

Le Brig. Vous avez expliqué cela fort bien à votre manière ; mais moi j'ai de la peine à croire que les enfans qui meurent sans baptême, restent pour toujours privés de la vue de Dieu.

Théod. Ne venez-vous pas de m'accorder que cette vue distincte de Dieu n'a jamais été due à la pure nature humaine ? Ne venez-vous point

d'accorder qu'elle est due seulement au titre d'enfans de J.-C., et que ce n'est que par le baptême que l'homme peut devenir enfant de l'homme-Dieu? Pourquoi vous étonnez-vous donc qu'on ne lui donne point une chose qui ne lui est due à aucun titre? Supposons que le mystère ineffable de notre rédemption n'ait point été opéré: Caïn fut homicide, Abel fut juste; et aucun des deux n'iroit au ciel après sa mort, parce qu'aucun n'étoit fils de Dieu. Mais Caïn seroit tourmenté, et Abel non. Je dis la même chose des enfans qui meurent sans baptême; ils ne voient point Dieu, et n'ont point droit de le voir: ils ont le même droit qu'a une pierre pour qu'on la place au chapiteau d'une tour. Les adultes qui, comme Caïn, ont commis des péchés personnels, non-seulement ne verront pas Dieu, mais seront punis à proportion de leurs délits. Vous voyez, mon ami, que la doctrine catholique sur le péché originel n'a rien de dur, d'injuste ni de cruel.

Le Brig. Ce n'est point une dureté d'envoyer tant de milliers d'innocens en enfer, et de les tourmenter par le feu et la peine éternelle, uniquement parce qu'ils n'ont point eu le bonheur de recevoir le baptême? Ce dogme de votre religion est extrêmement délicat, et il me paroît indigne de la bonté divine.

Théod. Qui vous a dit que c'est un dogme de notre religion, que les enfans qui meurent sans le baptême seront éternellement tourmentés ? Ici, mon ami, nous ne soutenons pas des opinions controversées en théologie : nous défendons ce qui est dogme décidé par l'Eglise, comme article de foi.

Le Brig. Je suis d'accord ; mais vous enseignez comme dogme et article de foi, que les enfans qui meurent sans baptême sont privés pour toujours de la vue de Dieu, et vont en enfer, pour y être tourmentés par le feu éternel. Non, mon ami Théodore, non ; vous ne pouvez sortir de cet embarras.

Théod. Nous allons le voir. Faites-moi le plaisir, Baronne, d'envoyer chercher dans votre cabinet le Catéchisme dans lequel votre sœur Victoire repassoit ces jours-ci la doctrine chrétienne.

La Bar. C'est le Catéchisme de Montpellier. Que prétendez-vous y trouver pour le cas présent ?

Théod. Je veux que M. le Brigadier voie qu'il nous impute comme article de foi ce qui ne l'est pas : qu'on apporte le tome 4, qui traite des sacremens. Cherchez, Madame, à l'article *du Baptême* ce qui est dit des enfans qui meurent sans le recevoir.

Le Brig. Que ce n'est pas un dogme de foi ? Je croyois que si. Donc ils vont au ciel, comme les autres qui ont reçu le baptême ? Théodore, comment cela se fait-il ? C'est l'un ou l'autre : tirez-moi de cette confusion.

Théod. Mon ami, les deux peines ou châtimens que souffrent dans l'enfer les malheureux, sont des choses bien différentes. L'une se nomme la *peine du dam*, et elle consiste dans la privation de la vue de Dieu, à ne point aller au ciel, et à ne point jouir du bonheur que procure la vue de Dieu, ni de la compagnie des anges. L'autre est la peine *du sens*, qui consiste dans les tourmens qu'on y souffre. Que les enfans qui meurent sans baptême ne vont point au ciel, qu'ils ne voient point Dieu, qu'ils ne jouissent d'aucune des félicités qu'on y goûte, c'est certain, c'est de foi, c'est un dogme que J.-C. nous a enseigné expressément, quand il a dit : *Celui qui ne renaîtra point par l'eau et le Saint-Esprit, ne peut entrer dans le royaume des cieux :* Nisi quis renatus fuerit ex aquâ, etc. (Joan. c. 3, v. 5). L'Eglise entend cela du baptême ; mais qu'ils soient tourmentés, l'Eglise ne l'a point décidé. Saint Augustin, avec plusieurs saints Pères, dit que oui ; Saint Thomas, avec beaucoup de docteurs et de théologiens, dit que non.

La Bar. Voici le Catéchisme, Brigadier,

afin que vous voyiez que Théodore n'en impose pas. Lisez vous-même (part. 3, sect. 1, ch. 2, §. 3).

Le Brig. « *Demande:* Les enfans qui meurent sans baptême sont-ils damnés? *Réponse:* Ils sont séparés de Dieu éternellement, ce qui est la plus grande peine des damnés ; mais l'Eglise n'a point décidé s'ils souffrent la peine du feu dans l'enfer. L'Ecriture ne le dit pas expressément. La tradition n'est point claire sur ce point ; et les théologiens sont divisés sur cette question. »

Théod. C'est assez : vous avez vu que ce n'est point un dogme, mais une opinion controversée entre les théologiens.

Le Brig. Je vois que c'est un point controversé entre vous autres. Quelle est votre opinion, Théodore ?

Théod. Je vénère infiniment Saint Augustin, comme faisoit Saint Thomas, que quelques-uns appellent pour cela le *petit Augustin*. Cependant j'aime mieux l'opinion de Saint Thomas, et c'est la plus commune ; il pense que ces enfans sont dans les limbes, sans peine ni gloire. Après la conférence, je vous dirai, Baronne, les raisons pour lesquelles j'aime mieux cette opinion, sans mépriser l'autre ; pour le moment il nous suffit de savoir qu'il est constant que l'Eglise n'a rien décidé à cet égard, et qu'elle ne nous or-

donne point de croire que les enfans morts sans baptême soient tourmentés ou non. Elle dit seulement qu'ils restent privés du ciel, parce qu'ils ne sont point enfans de J.-C., et que, n'étant point ses enfans, ils ne sont point ses héritiers.

Le Brig. Actuellement je l'entends.

La Bar. Il s'ensuit donc clairement, comme Théodore l'a prétendu, que la doctrine de l'Eglise sur le péché originel n'a rien de dur ni de cruel, et qu'elle n'est pas contre la saine raison. Rappelez-vous, Brigadier, que vous avez donné votre parole d'honneur de ne point dissimuler ce que l'entendement vous dicteroit.

Le Brig. C'est vrai, et par ce moyen vous m'avez lié les mains ; sans cette précaution, avec quatre plaisanteries et deux ricanneries j'aurois empêché de conduire la discussion jusqu'au bout.

La Bar. Quoi! est-ce ainsi qu'on en agit, et en matière de si grande importance!

Le Brig. Nous ne sommes pas dans un temps où l'on s'arrête à des scrupules.

Théod. Mais je ne regarde pas encore la question comme éclairée autant que je désirerois.

Le Brig. Eh bien! dites tout ; actuellement je vous écoute avec intérêt.

Théod. Jusqu'ici j'ai prouvé seulement que la doctrine du péché originel ne contient rien

contre la saine raison. Actuellement je veux plus: je vais prouver que la saine raison aide à nous persuader l'existence du péché originel qui a dégradé notre nature dans notre premier père.

Le Brig. Eris mihi magnus Apollo; si vous y réussissez, Théodore, je vous embrasserai bien étroitement.

Théod. J'accepte, comme je dois, toute expression de votre amitié. Cependant je ne vous promets pas une démonstration, mais seulement une preuve bien claire et convaincante.

La Bar. Moi aussi, je serai très-reconnoissante.

Théod. Tout ce que Dieu a fait hors de l'homme est très-parfait en son genre. Car la perfection d'une chose consiste à être bien disposée pour les fins auxquelles elle est destinée. De là nous jugeons la perfection des ouvrages de la nature! Je dis qu'ils sont tous parfaits chacun dans leur genre, excepté l'homme. Quelle délicatesse, quelle sagesse, quel admirable mécanisme dans les organes de toute espèce de plantes! que tout y est bien disposé et ordonné pour la nutrition et la production des fleurs et des fruits! les racines reçoivent la sève, c'est là que bientôt elle se travaille et s'élabore; les fibres intérieures du tronc la font monter jusqu'aux plus petites extrémités des branches, malgré sa gravitation naturelle, en suivant la loi

des tubes capillaires. Il y a différens réservoirs horizontaux, qui contiennent certains sucs qui doivent fermenter avec la sève, la cuire, l'altérer, et la préparer pour la nutrition ; dans l'écorce il y a d'autres vaisseaux à dessein pour que la sève redescende aux racines afin d'établir sa circulation dans le corps de la plante, comme le sang circule dans un corps animé. Les trachées qui correspondent à nos poumons, et sont les organes de la respiration, ont une structure admirable, étant formées toutes d'une seule fibre tournée en spirale comme une ficelle autour du doigt, pour que la trachée s'alonge et se replie alternativement, comme c'est nécessaire à la respiration des plantes.

La Bar. Et que me dites-vous des insectes ?

Théod. A mes yeux les insectes sont les diamans dans la collection des ouvrages de la nature ; elle brille beaucoup plus dans ces petits animaux terrestres que dans le soleil et la beauté des astres. Je vois dans les cieux un magnifique miroir de la grandeur de Dieu ; mais dans les insectes je vois celui de sa sagesse, de sa providence et de toute son incompréhensibilité. Il n'est point de philosophe, digne d'en porter le nom, dont l'imagination frappée de leur mécanisme, de leur industrie et de leur propagation, ne se sente

abîmée dans la profondeur des merveilles de Dieu, et ne s'y perde avec plaisir.

Quelle adresse dans le choix des moyens pour parvenir à leurs fins! quelles mesures! quelles proportions! quelle constance et quelle uniformité! qui a enseigné la géométrie aux abeilles? Tous les mathématiciens réunis ne pourroient leur fournir un modèle pour former leurs rayons mieux qu'elles ne le font, avec plus d'utilité ni plus d'économie? qui gouverne les araignées, dans leurs six espèces, pour former le tissu de leurs toiles ou filets avec cet art si propre à chasser aux insectes qui passent en volant? On ne peut rien changer dans les ouvrages de la nature sans qu'ils n'en soient moins bons; quoi que ce soit que les hommes y ajoutent ou y retranchent, les rend imparfaits. Qu'ils sont beaux les arbres abandonnés à eux-mêmes, dont les branches croissent avec liberté et s'étendent pompeusement de tous côtés, et se courbent avec grâce vers le tronc; qu'ils sont bien plus beaux que ceux à qui la main de l'homme, prétendant corriger la nature, fait subir mille transformations qui les défigurent, etc. . . . .

Le Brig. Les jardiniers modernes vous donnent raison en cela: ils s'inclinent au goût anglais, et cherchent dans la formation de leurs jardins à imiter parfaitement l'irrégularité réglée de la nature. Mais continuez.

Théod. Le contraire arrive dans l'homme. Quoiqu'il soit sans contredit la créature la plus noble que Dieu ait faite, et que, malgré sa disgrâce, tout manifeste encore qu'il a été fait pour être le maître des autres, quelles imperfections cependant ne montre-t-il pas dans son espèce? suivez-moi posément dans cet examen, parce qu'il est important; voyons d'abord quelques traits de sa grandeur. Le Créateur lui a donné la lumière de la raison, et le souverain domaine de sa liberté, qui seule prouve que l'homme est semblable à Dieu : remarquez le don *d'invention* qu'il a pour produire à chaque pas des choses nouvelles, et triompher des difficultés qui paroissoient insurmontables. Quelle adresse n'a-t-il pas pour chasser les oiseaux qui volent dans les airs, et pour prendre les poissons qui se retirent et se cachent au fond des mers, soit pour se nourrir, soit pour d'autres besoins, jusqu'à faire servir à son usage les monstrueuses et fugitives baleines? Qui diroit que, vivant dans deux régions défendues à l'homme sous peine de mort, les oiseaux et les poissons ne sont point à l'abri de ses coups? Cependant l'homme vient à bout de tout, et il tire parti de tout! Quelle patience extrême, quelle subtilité de génie pour mesurer la grandeur et la distance des astres! quelle constance pour deviner leur cours, et marquer les époques fixes de leurs révolutions et de leurs

éclipses ! qui ne s'étonnera de voir la manière dont on pèse jusqu'au soleil, la lune, Jupiter et Saturne, quoiqu'on ne puisse peser Mars, Mercure et Vénus, malgré qu'ils soient plus près (1).

---

(1) Pour entendre ce que dit l'auteur, en preuve de la grandeur de l'âme, que les hommes sont parvenus à peser le soleil, etc., et qu'ils ne peuvent estimer le poids de Mars, Mercure et Vénus, il faut supposer une doctrine appuyée sur le système de Copernic et les principes de Newton. Celui-ci a trouvé dans l'attraction mutuelle des corps la solution de grandes difficultés de physique. Dans ce système de l'attraction mutuelle, la règle générale est qu'une attraction partielle correspond à chaque particule de la matière : par conséquent un corps qui, avec le même volume qu'un autre, aura plus de matière que lui, aura aussi une attraction supérieure à celle de l'autre. Une autre règle de physique est que, dans la supposition que Dieu conserve cette attraction dans les corps, et qu'il ait lancé en ligne droite les planètes et leurs satellites dans l'espace, de ce mouvement rectiligne et du mouvement de gravitation ou d'attraction résulte la ligne courbe dans laquelle se meuvent les satellites autour de leurs planètes, et celles-ci avec leurs satellites autour du soleil. Cela supposé, dès qu'on pourra vérifier l'effet sensible que fait l'attraction de la planète par rapport à ses satellites, parmi les-

Il n'y a rien de tout cela dans les animaux ; nous ne voyons en eux qu'une suite constante et uniforme de mouvemens invariables, sans nouveauté, sans invention, et sans le moindre progrès.

La Bar. Il est certain que quelque habiles que les bêtes nous paroissent dans leurs actions, jamais on n'a vu en elles la moindre invention, et que le dernier rayon de miel que feront les abeilles à la fin du monde ne doit pas être plus

---

quels, dans ce système, la terre regarde la lune comme son satellite ou sa planète secondaire, on connoîtra plus ou moins la matière qu'il doit y avoir dans chaque portion du corps de la terre, respectivement à égale portion du corps de la lune. *Or*, comme on n'a point découvert de satellite ou de planète du second ordre autour de Mars, de Vénus et de Mercure, on ne peut vérifier par la même méthode, et on ne peut savoir quel est le poids qui correspond à la matière des susdites planètes, par rapport à la matière dont est composé le corps de la terre.

A la vue de ces idées sublimes auxquelles s'élève l'homme par la raison, qui pourroit s'empêcher de mépriser nos philosophes, lorsqu'au lieu d'exalter notre espèce, ils s'abattent jusqu'à penser que la noblesse de notre âme n'a qu'une gradation imaginaire de plus ou de moins au-dessus des animaux et des planètes ?

parfait que ceux qu'elles ont faits il y a trois mille ans, et que ceux d'une province ne seront pas mieux que ceux d'une autre.

Théod. Je vous vois, Brigadier, impatient de savoir à quoi bon ce qui vous semble en ce moment une digression; ayez un peu de patience, et vous verrez que ce n'est point ici une oiseuse amplification de ce que tout le monde sait.

Le Brig. Discourez comme il vous plaira ; je vous écoute avec plaisir.

Théod. Quant à la liberté que nous avons, qui peut évaluer dignement le prix de cet admirable et divin présent ? Les hommes pourront me prendre, me garotter, m'ôter la vie, cela est vrai ; mais m'obliger à ce que je veuille malgré moi, cela est impossible. L'eau, le feu, les cieux, la terre, les vents, les mers, les prières, les menaces, les récompenses ou les châtimens, rien ne peut plier la volonté de l'homme, s'il ne veut pas. Je suis libre, peut dire l'homme le plus rustique, je suis seigneur absolu de ma volonté, et il n'est personne qui ait autorité ni pouvoir pour m'obliger à ce que je veuille. *Je ne veux pas, tout est dit.* C'est là une souveraineté que Dieu seul possède, et qu'il a donnée à l'homme. Je ne parle point des anges ; parce que ces messieurs contre qui nous disputons, ne croient pas qu'il en existe.

La Bar. Le Brigadier a souri.

Théod. Venons maintenant à ce qui dépare tant de belles qualités. Cet ouvrage supérieur que Dieu a fait avec tant de soin se trouve aujourd'hui avec plus de défauts qu'aucune autre créature ; et c'est celle qui s'éloigne le plus de la fin pour laquelle elle a été créée. En effet, l'entendement est destiné à nous conduire à la connoissance de la vérité, et nous sommes remplis d'erreurs et d'absurdités. Notre inclination nous porte également à aimer la vérité, et presque tous nous courons après le mensonge ; au point que celui qui sait le mieux mentir, est celui qui se pique de plus d'habileté, et qui se croit supérieur aux autres. Nous ne pouvons rendre raison des choses les plus palpables et les plus communes ; personne ne sait comment son âme est unie à son propre corps ; nous ne savons pas plus comment une plante en produit une autre ; comment un arbre produit un fruit ; comment ce fruit produit d'autres arbres ; et la nature est pleine de mystères impénétrables aux philosophes les plus habiles.

La Bar. Le pis est que ce soit la pure vérité.

Théod. Quant à la volonté, Dieu l'a faite pour que nous aimions le bien ; cependant quel est l'homme qui ne cherche le mal dans une occasion ou dans une autre ? Or peut-il y avoir

une plus grande extravagance? tous nous désirons la joie, et ce désir a sa source dans notre nature. Mais quel est l'homme sensé qui ne soit environné de motifs de tristesse? Y a-t-il dans tout l'univers une créature plus méchante que l'homme? C'est une loi innée à chaque créature d'aimer son semblable; très-rarement un animal en détruit un autre de son espèce, et les hommes se tuent continuellement les uns les autres; ils sont envers leurs semblables pires que les bêtes les plus féroces: nous nous faisons gloire d'inventer des moyens de tuer plus de monde avec moins de peine, ou de faire des blessures incurables; en un mot, l'homme est sans cesse en contradiction avec lui-même dans l'usage qu'il fait de sa liberté, et dans la résistance qu'il oppose à la raison que Dieu lui donne pour guide. Car qu'y a-t-il de plus ordinaire que la raison dise une chose, et que la liberté, tout en écoutant ses conseils, fasse le contraire. Ne sont-ce point là de grandes, de monstrueuses extravagances?

D'ailleurs, aucun animal n'a autant de maladies que l'homme, aucun n'a autant d'ennemis intérieurs et extérieurs, et n'est exposé à autant de dangers et de frayeurs; quand ce ne seroit que la lutte continuelle de nos passions? quel tourment! quelles angoisses! rien de tout cela ne

se voit dans les autres créatures, qui toutes, d'un pas constant, ferme et uniforme vont chacune à leurs fins ? Convenez-vous de cela, mon ami ?

Le Brig. Je ne puis m'empêcher de confesser une chose qui est de la dernière évidence : l'homme est un composé de perfections et de défauts, supérieur aux autres créatures quant aux unes et quant aux autres. C'est un point démontré.

Théod. Actuellement voici comme je raisonne : quand quelque ouvrier de grande intelligence a fait un ouvrage sans y épargner le temps, le soin et la dépense, je suis moralement sûr que ce doit être un ouvrage achevé. De sorte que si j'y rencontre des défauts essentiels, j'en conclus que, n'ayant pu sortir ainsi des mains de l'artiste, il a nécessairement été gâté. Que ce soit par exemple, une montre d'or garnie de diamans, fabriquée par Julien Leroy, ou quelque autre fameux horloger de Paris, et commandée par la reine, dans le dessein d'en faire présent à l'impératrice de Russie ; en voyant que cette montre s'arrête à chaque instant, et n'a point ses mouvemens réguliers, qui pourroit s'empêcher de croire qu'elle auroit fait quelque chute ; tout le monde diroit qu'elle n'est point sortie ainsi des mains de l'horloger ; car son nom garantissoit sa science, et les autres circonstances ne permettent

pas de douter qu'il n'y ait mis un soin particulier. Voilà le cas où nous sommes. Dans tout l'univers il n'y a point une œuvre plus excellente d'une part, et de l'autre plus défectueuse que l'homme : donc cette œuvre n'est point sortie ainsi de la main de son ouvrier, qui est Dieu. Tout dans l'homme est désordre, tout en Dieu est l'ordre parfait : nous n'avons donc pu sortir de cette manière de ses mains ; donc cette œuvre est tombée, et a souffert du dommage : la chute a été le péché originel, source de tous nos maux. Remarquez que ce désordre de l'homme a commencé à se manifester dans les enfans d'Adam : car dès lors Caïn tua son frère par envie. Donc le désordre vint de son propre père.

La Bar. Qu'en dites-vous, Brigadier ?

Théod. Attendez, Madame, encore un mot. Nous avons au dedans de nous-mêmes un principe qui nous invite à la vérité et au bien, et nous avons les passions en désordre, qui nous portent au mal. Dans cette lutte continuelle consiste la guerre que tous sentent au dedans d'eux-mêmes ; or, je demande : d'où sont venus à l'homme la raison et le penchant au bien ?

La Brig. De Dieu.

Théod. Et d'où lui est venu le principe qui répugne au bien, ce principe qui nous entraîne presque au mal ? Nous ne pouvons pas dire qu'il

est de Dieu; car Dieu ne peut m'attirer au bien et me pousser au mal; il ne peut me persuader la vertu, et m'exciter au vice. Il est impossible que des inclinations si contraires viennent de Dieu.

Le Brig. C'est vrai; mais qu'inférez-vous de là?

Théod. Donc tout penchant au bon ordre nous vint de Dieu quand il nous forma; et toute inclination au désordre est provenue de la chute que l'homme a faite; elle est venue de la révolte de nos passions; de même que le malade qui marche et tombe, doit à sa nature primitive de pouvoir marcher; et, s'il tombe, c'est l'effet de sa maladie.

Le Brig. Cela suffit, Théodore; embrassez-moi, et croyez que vous m'avez entièrement satisfait.

La Bar. Quant à moi, cher Brigadier, je désire beaucoup que cela vous rende plus réservé avec moi en matière de religion, au moins assez pour respecter ce que vous appelez ma crédulité. Vous avez trop d'esprit pour ne pas sentir que je dois mépriser la critique, quand j'ai des raisons aussi solides pour être convaincue des vérités dont vous vous faites un jeu.

Le Brig. On ne peut nier, Madame, que la leçon ne soit très-aimable : formés une école de

théologie, je serai volontiers votre disciple. En attendant je vais saluer madame votre mère, que je n'ai pas encore eu l'honneur de voir aujourd'hui.

La Bar. Puisque nous voici seuls, Théodore, tenez-moi ce que vous avez promis durant la dispute, de m'apprendre en particulier pour quelles raisons vous donnez la préférence à l'opinion du docteur angélique, qui place les enfans sans baptême dans un lieu où il n'y aura ni peine ni gloire, malgré l'avis contraire de Saint Augustin et des autres Pères ; car, quoique cette opinion de Saint Thomas convienne mieux à mon caractère doux et compatissant, ce n'est point ici affaire de caprice ; et j'aime à connoître les raisons du sentiment que j'embrasse. Vous savez que je n'ai point étudié la théologie ; mettez-vous donc à ma portée, et parlez-moi un langage que j'entende.

Théod. Je tâcherai de vous satisfaire. Devant le Brigadier, je me suis contenté de faire voir que le sentiment qui condamne les enfans aux peines de l'enfer n'est point un dogme de foi, parce que je n'étois obligé qu'à défendre la religion chrétienne des attaques des impies, lesquelles n'ont aucune force dans l'opinion de Saint Thomas ; le Brigadier apprit avec étonnement que ce n'est point un dogme, mais une

opinion controversée par beaucoup de théologiens, dont personne ne suspecte la foi et la religion. Qui pourra douter de la foi et de la religion de Saint Thomas, qui non-seulement étoit disciple très-dévoué de Saint Augustin, mais qui étudioit beaucoup dans les saintes Ecritures et les Pères? Malgré cela, il dit expressément en plusieurs endroits que les enfans qui meurent sans avoir le bonheur de recevoir le baptême, sont pour toujours privés de la vue de Dieu, mais sans aucun tourment (1). Qui doutera de la foi et de la religion de Saint Bonaventure (S. Bon. in. 2, dist. 33, art. 2, 9, 1); qui doutera de celle de Scot, chef de son école, et qui, joint à Saint Thomas, qui l'est de l'école des Thomistes, fait supposer un nombre infini de théologiens, du

(1) St. Th. 3, par. 9, 1, art. 4, *Ad secundum dicendum quod peccato originali in futurâ retributione non debetur pœna sensus.*

Le même, 2 dist. 33, 9, 2, art. *Ideò carentia hujus visionis est propria, et sola pœna originalis peccati post mortem.*

Le même, ques. 5, *de malo*, art. 2. Le même, in 3. dist. 22, art. 1, où il marque le lieu des limbes des enfans : *in quo sunt tenebræ, propter carentiam divinæ visionis, et propter carentiam gratiæ; sed non est ibi ulla pœna sensibilis.* Et ailleurs.

même avis ; et jamais l'Eglise ne les a repris. Qui doutera de la foi et de la religion de Saint Grégoire de Nazianze (1) qui, dans un discours sur le baptême, dit expressément que le Juge suprême ne prononcera sur ces enfans aucune sentence ni de gloire ni de tourment ? Qui doutera de la foi et de la religion de Bellarmin, de Suarez et Vasquez, théologiens que tout le monde respecte, sinon pour suivre leurs opinions, au moins pour ne point suspecter leur foi. Enfin, qui doutera de la foi et de la religion de ceux qui penchent pour une opinion devenue la plus commune et la plus générale, qui s'enseigne depuis 500 ans dans l'Eglise, sans que son chef la condamne formellement, comme on peut le voir dans le cardinal Gotti (2), qui traite au long cette matière, et cite Saint Thomas dans toutes les réponses que donne le saint docteur aux fondemens du sentiment contraire ?

La Bar. Il paroît, Théodore, que vous aviez bien étudié la question.

---

(1) Gr. Naz. or. 40, *de bapt. Postremì denique nec cœlesti gloriâ, nec suppliciis à justo judice afficiuntur : ut pote qui licet signati non fuerint, improbitate tamen careant.*

(2) *Gotti, T.* 6. *ques.* 10, *dubio* 3 *per totum. Id. T. XIII, de sacrum et bapt. p. mihi* 263.

Théod. Ne voyez-vous pas, Madame, qu'il importe beaucoup d'une part de venger la réputation de tant de grands hommes, et de l'autre de fermer la bouche, autant que possible, à ceux qui insultent notre religion, en assurant que nous suivons des dogmes cruels et contraires aux lois de la charité de notre divin législateur. Que chacun suive ce qu'il voudra, mais qu'il ne prétende point faire un dogme de ce que l'Eglise n'a point déclaré tel. D'ailleurs ceux qui suivent Saint Thomas font sur Saint Augustin la juste réflexion qu'il écrivit avec grande véhémence contre les Pélagiens, qui à la vérité excluoient du royaume des cieux les enfans non baptisés, mais qui prétendoient que, sans entrer dans le royaume de J.-C., ils pouvoient d'une autre manière obtenir une vie bienheureuse. Les argumens de Saint Augustin sont forts ; mais les réponses de ceux qui suivent Saint Thomas ne sont point à mépriser.

La Bar. Jusqu'ici je vous entends fort bien ; et sans doute j'entendrai également le reste.

Théod. Saint Augustin et les Pères qui le suivent, prennent le fondement principal de leur sentiment (qui affirme que les enfans sans baptême subiront une peine éternelle), de la sentence que le souverain Juge doit prononcer au dernier jour. Nous savons que le Seigneur, divi-

sant le genre humain en deux portions, mettra les élus à la droite et les réprouvés à la gauche, et il dira à ceux qui seront à la gauche, d'aller au feu éternel (1). Saint Augustin donc argumente, et dit : ces enfans ne seront point à la droite, parce que J.-C. en exclut positivement tous ceux qui ne seront point nés une seconde fois par l'eau et l'Esprit-Saint (*nisi quis renatus*, etc.) : donc ils seront à la gauche ; et ainsi ils seront compris dans la damnation au feu éternel, que le Seigneur prononcera contre ceux qui seront de ce côté. Car, n'y ayant pas plus que deux mains, et seulement deux places et deux sentences ; dès que celle des enfans de Dieu ne les regarde pas, il s'ensuit qu'ils sont compris dans celles des réprouvés, qui est, non-seulement la privation de la vue de Dieu, mais encore la peine du feu.

La Bar. O Théodore, cet argument est bien fort !

Théod. Tout le monde le reconnoît ainsi, et moi le premier ; mais il ne faut pas mépriser la réponse que donnent St. Thomas et ses partisans ; car ils la tirent du même endroit.

---

(1) *Dicet his qui à sinistris erunt : discedite à me in ignem æternum.*

La Bar. Actuellement, je vous le dis avec grand plaisir : je n'ai jamais pensé que les matières de théologie m'intéressassent autant. Que répondent-ils ? dites-moi.

Théod. Que la sentence du souverain juge à ceux qui sont à la gauche, ne dit pas seulement qu'ils aillent au feu éternel, mais elle ajoute qu'ils y aillent, parce que le Seigneur a eu faim, et qu'ils ne lui ont point donné à manger (1), c'est-à-dire parce qu'ils ont manqué aux bonnes œuvres qu'ils devoient faire. Or, cela ne regarde pas les enfans qui sont morts sans baptême ; et ainsi disent actuellement les partisans de St. Thomas : Puisque personne ne dira que les enfans sont compris dans le péché que la sentence allègue ; comment doivent-ils être compris dans le châtiment que la sentence prononce ?

La Bar. Je me tais, parce que cette réponse satisfait.

Théod. Ajoutez à cela que la sentence des réprouvés ne parle pas seulement *du péché* et *du châtiment*, mais elle lie le châtiment avec le péché, comme si elle disoit que l'un emporte l'autre : telle est la force de la particule *enim*, qui signifie *car*. Ainsi le Seigneur dit : *Allez au feu*,

---

(1) *Discedite... esurivi enim, et non dedisti mihi*, etc.

car vous n'avez pas fait ce que vous deviez. Donc, si le Seigneur ne doit point accuser les enfans d'avoir manqué aux œuvres de miséricorde : *Esurivi*, comment les comprendra-t-il dans la condamnation au feu *in ignem æternum*, puisqu'il déclare qu'il les condamne au feu pour n'avoir point fait de bonnes œuvres, *non dedistis!* St. Augustin ne laisse pas de voir cette difficulté : aussi, écrivant sur ce point à son grand ami St. Jérome, il dit en toute sincérité : Quand je viens à traiter du châtiment des enfans, croyez que je me vois dans de grands embarras; et je ne sais absolument que répondre (1). Ecrivant contre Julien, il ajoute : Je ne dis pas que ceux qui meurent sans baptême seront punis d'un tourment tel qu'il leur fût plus avantageux de n'être pas nés (2). Il répète la même chose plus bas. Il est

---

(1) *S. Aug. ep.* 28; *aliàs* 166 *ad Hier. Sed, cum ad pœnas ventum est parvulorum, magnis, mihi crede, coarctor angustiis, nec quid respondeam prorsùs invenio.*

(2) *S. Aug.* cont. *Julian. ch.* 11 : *Ego autem non dico parvulos sine baptismate morientes tantâ pœna esse plectendos, ut eis non nasci potiùs expediret....* *Quæ* (pœna) *qualis et quanta erit, quamvis definire non possim, non tamen audeo dicere quod eis ut nulli essent quam ut ibi essent potiùs expediret.*

clair que le Saint se voyoit très-embarrassé touchant le tourment des enfans ; c'est pourquoi il dit dans un autre endroit : Ceux qui, outre le péché originel qu'ils ont contracté, n'ont commis aucun péché, subiront un tourment ou une peine la plus douce de toutes (1).

La Bar. A cette manière de parler, on voit que le Saint ne les condamne pas à l'enfer par inclination, mais par l'embarras d'expliquer la sentence du juge.

Théod. Mais dans l'enfer, et dans le feu de l'enfer, comment leur peine peut-elle être si légère, qu'ils ne pensent pas qu'il leur seroit plus avantageux de n'être point nés, comme le Saint l'affirme par deux fois ? L'étonnement augmente, en faisant attention que dans la sentence des réprouvés il est dit : Qu'ils aillent au feu *qui a été préparé pour le démon.* Mais le feu préparé pour le démon n'est point très-léger, ni tel que les enfans qui y seroient jetés ne trouvassent pas plus convenable de n'être point nés, comme le dit le Saint expressément. Concluons que la sentence au feu éternel contre les enfans n'est point une chose certaine ni de foi, puisque St. Thomas

---

(1) *S. Aug. in Enchirid. c.* 93. *Mitisima sanè omnium pœna erit eorum qui præter peccatum quod originale traxerunt, nullum insuper addiderunt.*

et une foule innombrable de théologiens la nient, et que St. Augustin lui-même tremble, hésite et s'afflige quand il les y comprend; en sorte qu'il y met tous les lénitifs possibles, en disant que c'est une peine très-douce, et telle qu'ils ne seront pas fâchés d'être nés, etc.

La Bar. Je vois que ce feu est très-douteux par rapport aux enfans qui meurent sans baptême, et que d'aucune manière ce n'est un dogme ni un point de foi. En voilà assez pour aujourd'hui. Allons nous réunir à ma mère et aux autres personnes que j'entends parler dans le bois.

Théod. Allons.

DIXIEME SOIRÉE.

Sur la maxime qui dit : hors l'Eglise point de Salut.

La Bar. Je ne puis vous expliquer, Théodore, la différence que je trouve en moi depuis que nous avons conversé sur le péché originel. La clarté que mon âme a reçue est si grande, qu'il me semble actuellement que je suis en plein jour ; et auparavant je marchois comme de nuit, ne voyant la vérité qu'avec une lumière

suffisante pour la distinguer, mais non de manière à pouvoir me pénétrer de son admirable beauté (1).

Théod. Ce que je désirerois savoir, c'est l'effet que notre conversation a produit sur le Brigadier.

La Bar. Il a parlé avec plus de modération; mais il ne peut supporter patiemment que nous disions, *hors l'Eglise point de salut.* Il dit que c'est une présomption diabolique, défaut de charité, et presque un blasphème contre la bonté divine. Il m'a fait une peinture si horrible de

(1) Saint Paul dit qu'actuellement nous voyons les vérités de la foi comme une énigme, parce qu'il est de l'essence des mystères de ne point se voir avec évidence, et d'être toujours enveloppés de majestueuses ténèbres. Pour cela l'auteur dit que, quoique par la raison naturelle nous parvenions à tirer en faveur du dogme du péché originel de si fortes conjectures des misères de notre nature, nous ne voyons cependant pas l'évidence de la vérité par la raison naturelle; mais nous connoissons seulement les motifs de crédibilité qui causent sa certitude, sans former l'évidence métaphysique. C'est pourquoi il est toujours vrai que nous sacrifions notre entendement en embrassant tout ce qui est mystère, et qu'ainsi devient méritoire l'hommage que nous rendons à la foi.

cette prétendue injustice, que je n'ai point eu le courage de lui répondre : seulement je lui ai promis qu'à la première occasion que nous nous rencontrerions, je vous consulterois sur ce point en sa présence ; et il y a été extrêmement sensible.

Théod. Tranquillisez-vous, Madame, tranquillisez-vous; j'espère dans le Dieu de vérité que cette horrible peinture qu'il vous a faite s'effacera bientôt. Dans les ténèbres tout fait peur, surtout aux dames de votre âge et de votre vivacité : mais à l'approche de la lumière, ne fût-ce que celle d'une chandelle, tous les fantômes s'évanouissent. Je ne mettrai pas de subtilités en avant, mais, des principes clairs, sans difficulté, généralement admis dans le monde, et conformes à la saine raison. J'ai vu combien il est délicat sur le point d'honneur, et lui disant qu'il doit parler en homme de bien, suivant qu'il pensera dans la réalité, je suis sûr qu'une fois qu'il aura donné sa parole, il ne se tirera point de mes argumens par des tergiversations.

La Bar. Puisqu'il reste ici ces jours-ci, ne pourrions nous pas l'aller chercher à sa chambre, et l'engager à la promenade, avant que la compagnie ne se réunisse. Venez avec moi.

Théod. Volontiers.

La Bar. Je parie, M. le Brigadier, que vous étiez à attendre le moment d'aller me chercher pour la promenade ordinaire. Théodore est ici, allons tous les trois seuls jusqu'au bois, qui est très-couvert, et donne un excellent abri pour ce temps de chaleur. Après notre conversation, qui sera importante, nous sortirons par la fraîcheur pour aller aux jardins nous joindre au grand concours de cavaliers et dames qui s'y rassemblent.

Le Brig. Tout mon soin et tout mon désir, Madame, est de deviner vos pensées. Je suis prêt à vous donner le bras si vous voulez me faire cet honneur.

La Bar. J'aimerois mieux que vous me donnassiez.... Je ne sais m'expliquer.

Le Brig. Quoi, le cœur ? il y a long-temps, Madame, que vous l'avez.

La Bar. Je ne veux point offenser madame votre épouse, qui y a droit, et qui est mon intime amie. Ce que je voudrois, ce n'est pas vôtre cœur, mais votre entendement, afin que vous crussiez tout ce que je crois.

Le Brig. Madame, ne me demandez point l'abandon de l'entendement, parce qu'il n'est point libre comme le cœur; je n'en suis point le maître, et je ne crois pas ce que je veux croire, mais seulement ce que j'entends être vrai, et quel-

que effort que je fasse pour croire ce que vous croyez, cela ne m'est pas possible. Pardonnez, Madame, à la résistance de mon entendement, et contentez-vous de l'hommage de ma volonté, bien persuadé que si je voulois faire violence à mon esprit, je ne le soumettrois à personne avec plus de plaisir qu'à celle qui est maîtresse de toute mon âme.

La Bar. Cela est très-beau, Brigadier ; mais autant en emporte le vent ; et toutes ces paroles se perdent dans les airs. Vous êtes tous aussi faciles, vous autres messieurs, à nous protester des sacrifices, des adorations et mille autres choses de votre cérémonial, que nous sommes nous autres difficiles pour croire ce langage de mode. Occupons-nous de la proposition qui vous paroissoit hier si absurde : voici Théodore, qui vous expliquera mon sentiment et le sien, et la raison pour laquelle nous disons que *hors l'Eglise catholique, il n'y a point de salut* (1).

---

(1) Dans la supposition qu'il n'y a qu'un Dieu, la conséquence naturelle est qu'il n'y a qu'une religion vraie. Les impies, dociles à leurs maîtres, les regardent toutes avec indifférence ; et même un de leurs principaux coryphées ose dire que ce que la vraie religion a de mauvais, c'est qu'elle réprouve les autres. Mais quand est-ce que la vérité n'a pas réprouvé

Le Brig. Je vous supplie, Madame, autant

---

l'erreur? Cela ne devroit pas les scandaliser. La religion chrétienne tolère et souffre les personnes, elle n'a en horreur que les superstitions; elle avertit charitablement en disant: voici le chemin; celui que vous prenez conduit au précipice. Comment le chrétien pourroit-il ne pas tolérer les personnes qui se trompent en matière de religion, lui qui entend ces paroles de notre divin fondateur: Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. Ce qui est intolérable pour un chrétien, c'est qu'un philosophe dise que la religion de Mahomet est plus conséquente que notre sainte religion. En quoi Mahomet est-il conséquent? est-ce lorsqu'en parlant des *femmes* il dit que Dieu en accorde quatre aux disciples du prophète, et neuf au prophète? Est-ce lorsqu'il déclare aux pauvres femmes qu'elles ne verront le jardin du paradis qu'à travers les grilles? Est-ce lorsqu'il est assez ignorant pour confondre Marie, sœur de Moïse, avec la Sainte Vierge? Est-ce lorsqu'il a l'extravagance de dire que dans le dernier paradis il est attendu par des anges de soixante mille bouches avec soixante mille langues dans chaque bouche, et que la terre est soutenue sur un bœuf avec quarante dents et quarante cornes si distantes qu'un voyageur ne peut aller de l'une à l'autre en mille ans. Mais les philosophes en vogue s'embarrassent peu de donner le ciel à tout le monde, depuis qu'ils y ont renoncé eux-mêmes.

que je puis vous supplier, de ne point ajouter foi à une telle absurdité. Vous verrez ces arbres tourner leurs racines vers le ciel, et leurs branches vers la terre ; ces rochers parleront et les oiseaux seront muets ; les ruisseaux rétrograderont vers leurs sources, avant que vous obteniez la triste consolation que je sois d'accord avec vous dans un semblable blasphème contre la bonté divine. Si dans le Livre de la Sagesse il vous est ordonné, Théodore, de juger de Dieu avec un esprit de bonté (*sentite de Domino in bonitate*. Sap. c. 1, v. 1), comment avez-vous l'idée que Dieu soit cruel ? comment osez-vous dire que Dieu jette dans l'enfer, et tourmente d'innombrables créatures innocentes, qui n'ont d'autres délits que de ne point savoir qu'il y eût un homme appelé Jésus-Christ, ou de ne point obéir à un prêtre ancien qu'il y a à Rome, et que l'on nomme Pape, et cela quand ils ne savent pas même ce que c'est que Rome ? On ne peut souffrir que les chrétiens, qui ont ordre de leur Dieu d'agir toujours avec charité, prononcent une sentence de condamnation éternelle contre leurs frères irréprochables, tandis que leur chef leur ordonne d'aimer jusqu'à leurs propres ennemis, même quand ceux-ci voudroient leur ôter la vie. Madame, si vous ne voulez voir Théodore humilié et confus, dispensez-le de cette conversation, et qu'il croie d'ailleurs ce qu'il voudra :

pour vous, changez d'avis, si vous voulez passer pour une dame de bon sens et d'un cœur bien fait. Et vous, Théodore, pardonnez la chaleur avec laquelle je parle ; vous savez que la verité mérite qu'on défende sa cause même aux dépens de la politesse.

Théod. Vous m'enchantez, mon ami, quand vous vous expliquez ainsi en faveur de la vérité. Moi aussi je l'aime avec passion, et rien ne m'est plus agréable que de la voir de près, sa beauté me ravit ; bientôt mon cœur est entraîné par l'entendement ; ma langue suit le cœur, et je deviens entièrement son esclave. C'est par cette raison que j'ai inspiré à la Baronne tous mes sentimens de religion ; mais actuellement je les lui expliquerai de manière à ce qu'elle ne se repente point de sa docilité, en lui faisant voir les choses comme je les vois. Et vous, si vous êtes comme moi, ami déclaré de la vérité, et que vous me donniez, comme ces jours passés, votre parole d'honneur de ne point répondre par des plaisanteries, de simples jeux de mots, sans être intérieurement convaincu de ce que vous direz, peut-être resterons-nous d'accord, sans que les arbres tournent leurs racines en l'air.

Le Brig. Pardonnez-moi, Madame, le rire qui m'a échappé contre la politesse.

La Bar. Je pardonne quant à moi, et je pardonne de la part de Théodore ; mais je veux

conserver le droit de rire aussi à mon tour, quand je verrai quelqu'un des combattans mordre la poussière ; car vous savez bien que toute chute excite à rire, surtout les dames.

Le Brig. J'approuve le projet de revanche : Commençons, Théodore, la difficulté : je brûle d'envie de vous entendre. Pour vous, Madame, comme marraine du défi, vous viendrez au secours de celui qui tombera. Riez, riez, à la bonne heure, je vous en donne la permission ; moi aussi, je rirai.

Théod. Avant d'entrer dans la question principale, commençons par ce que vous avez dit que notre principe est contre la charité. Dites-moi, mon ami, si je savois de science certaine qu'un sentier conduit à des précipices inévitables, et que je visse la Baronne y entrer de nuit entraînée par l'exemple de beaucoup de personnes qui suivent ce chemin, pensez-vous que ce seroit en moi charité de me taire, et de la laisser aller sans défiance, uniquement pour ne pas l'alarmer; et cela, quoique je fusse sûr qu'elle n'en reviendroit pas, et qu'elle, voiture, chevaux et tout seroit perdu ? Seroit-ce en moi charité de me taire ?

La Bar. Dieu me préserve d'une telle charité ! Les lois du christianisme et de l'amitié vous obligeroient à avertir, à crier, à courir pour annon-

cer que le chemin est dangereux. Ecoutez, Théodore ; le cas s'est présenté tout récemment. Ces jours derniers, le Brigadier voulut aller avec nous aux mines de cuivre qui sont ici près dans le Baygorre, mines que les Romains épuisèrent jusqu'au niveau de l'eau, s'ouvrant un passage à travers les Pyrénées, et que les Suisses creusèrent encore depuis pour tirer le cuivre qui resta dessous l'eau, en sorte qu'actuellement ils travaillent à cinq cents pieds plus bas que le niveau des rivières, comme je crois que vous l'avez vu. Je dis donc que le Brigadier voulut entrer par une mine des Romains qu'il trouva dans l'intérieur : elle est en état de ruine, et un jeune homme qui le vit entrer, commença à *crier* de loin, et vint à son secours ; car s'il eût marché plus long-temps, il se seroit précipité : vous fûtes reconnoissant, Brigadier, et vous récompensâtes son zèle. Théodore en fait autant avec moi : s'il est persuadé que l'unique chemin pour le salut est le sien, la même loi de charité lui ordonne de m'avertir que le chemin par où vont un grand nombre est trompeur.

Le Brig. Si beaucoup le prennent, il ne peut être trompeur.

Théod. Est-il revenu quelqu'un de par là, pour vous dire qu'il arriva à bon port, en suivant la route qu'il a prise ? Si, sur l'article du

alut, nous pouvions parler avec les défunts, et [ue ceux qui ont été par le chemin que vous)renez vinssent vous dire qu'ils sont arrivés ;ains et saufs, alors la Baronne pourroit bien ıvancer avec résolution par où elle verroit entrer e plus grand nombre; mais, puisque personne ne 'evient de là, nous devons, avant de pénétrer lans ces mines obscures, nous assurer qu'elles sont sûres, et qu'il n'y a point de précipices.

Le Brig. Allons actuellement au point principal; et laissons toutes ces questions moins essentielles. Dites-moi, Théodore, pourquoi ne voulez-vous admettre au bonheur éternel du ciel que les enfans de l'Eglise romaine? Si vous m'expliquez cela d'une manière satisfaisante, vous me verrez un Saint.

La Bar. Je vous prends au mot: il n'y a point à reculer.

Théod. Je veux établir certains préliminaires dont il est nécessaire que nous convenions: ensuite, je formerai mon argument: le premier est « que le droit à la gloire éternelle, laquelle » consiste dans la vision béatifique de Dieu, » n'est et n'a jamais été un apanage de la nature » humaine, ni une propriété ou état qui soit dû » à son intégrité; parce qu'un don, qui en lui- » même est surnaturel, ne peut être dû à la » nature. »

Le Brig. Nous en sommes déjà convenus ces jours derniers. C'est une chose très-claire que les dons qui sont supérieurs à la nature, ne peuvent lui être dus. Avançons.

Théod. J'ajoute le second préliminaire, « que » c'est la promesse que Dieu a faite à *Adam* et » à ses enfans de leur donner le bonheur du » ciel, dans le cas qu'ils seroient obéissans; » que c'est, dis-je, cette promesse uniquement » qui pouvoit leur donner quelque droit condi» tionnel à la gloire du ciel. »

Le Brig. J'en conviens sans scrupule, parce que cela est ainsi.

Théod. Je dis plus : « Adam, *ayant perdu* ce » droit par sa faute, ni lui ni ses enfans ne » pouvoient le recouvrer par leurs propres ac» tions, comme étant purement d'eux et sim» plement naturelles. » Cela pour deux raisons : l'une, parce qu'étant coupables, leurs œuvres n'étoient pas dignes que Dieu les *acceptât* comme méritoires du pardon de leurs péchés; et surtout, n'étant décorés d'aucun titre qui les rendît agréables à Dieu. La deuxième, parce que les œuvres qui sont de la nature seule, n'ont par elles-mêmes aucune proportion avec la gloire du ciel et la vue intuitive de Dieu, ce qui est une récompense surnaturelle : ainsi les enfans d'*Adam*, sans quelque secours extraordinaire du ciel, ne

pouvoient acquérir le droit que leur père avoit perdu à la gloire éternelle: convenez-vous aussi de cela?

Le Brig. Cela me paroît une vérité si évidente que je m'étonne que vous vouliez l'assurer en en faisant un point convenu. Mais, puisque vous voulez procéder avec méthode, je conviens encore de cet article.

Théod. En dernier lieu je dis: que le Fils de Dieu fait homme ne voulut pas seulement payer pour Adam et ses enfans, afin de leur obtenir le pardon; mais encore qu'il mérita d'être roi de la gloire par sa mort sur la croix, et adopta les hommes pour ses enfans par la régénération du baptême, et par conséquent pour ses héritiers. Voilà en quoi consiste le droit que les hommes peuvent avoir à la gloire: il consiste à être les enfans du Fils de Dieu avec le droit à l'héritage de son père. Y a-t-il dans ce dogme quelque chose contre la saine raison, ou contre la charité ou la bonté de Dieu?

Le Brig. Dans cette action, qui est la plus héroïque qu'on puisse imaginer, brille d'une manière ineffable la bonté divine; et c'est un prodige de charité le plus digne de Dieu qu'on puisse dire.

Théod. Néanmoins, dites-moi aussi s'il y a en

cela quelque chose contre la saine raison, j'ai besoin de ce mot.

Le Brig. En cela il n'y a rien contre la saine raison.

Théod. Bien, mon ami. Actuellement voici les conséquences nécessaires qui se *déduisent* des préliminaires que vous m'avez accordés, en disant qu'ils sont entièrement conformes à la raison, et dignes de la bonté de Dieu.

1° Il s'ensuit que J.-C., fils de Dieu, est le roi de la gloire, notre Rédempteur, et le principe de toute notre félicité surnaturelle : qu'en dites-vous ?

Le Brig. Je l'accorde : ainsi soit.

Théod. 2° Il s'ensuit que personne n'a *droit* à la gloire, s'il n'est fils de J.-C. ; car *le droit* à l'héritage surnaturel est fondé uniquement sur cette filiation ; de même que personne n'a droit à la couronne d'Angleterre, d'Espagne, de France, etc., si ce n'est le fils ou descendant de ces maisons royales.

Le Brig. Ce sont là des conséquences si naturelles, qu'on ne peut les nier.

Théod. Comment donc pourra être fils de J.-C. et héritier de ses mérites et de sa gloire, le juif qui le blasphème et le déteste ; le païen qui ne le connoît pas, qui adore le soleil, la lune, les monstres, les créatures les plus mé-

prisables, et même des hommes qui furent vicieux, et coupables des plus grandes abominations, seront-ce là des enfans de J.-C. ? Mais comment sera son enfant, le Maure ou le Turc qui le déteste, qui donne la préférence au faux prophète, et persécute ceux qui adorent J.-C. ? Comment pourra être enfant de J.-C. et son héritier, *l'incrédule* qui, ayant lu les Evangiles, les méprise, et ayant connoissance de J.-C. se moque de lui, outrage celui qui le sert, et ne s'étudie, n'emploie son éloquence, ses talens, son esprit, qu'à soulever contre lui les peuples qui croient en lui et l'adorent? Comment peut être fils de J.-C., le méchant qui dans sa conduite est apostat de cette même foi qu'il confesse de bouche, ou celui qui désobéit à Dieu dans ses actions, sachant bien qu'il lui commande le contraire? Comment pourra être fils de J.-C., celui dont les désordres annoncent le peu de cas qu'il fait des promesses qui l'invitent à la vertu, et des châtimens qui menacent le vice? Dites-moi, mon ami, si le Fils de Dieu est venu au monde fonder l'Eglise, enseigner l'Evangile, tracer par sa loi le chemin du ciel, de ce ciel que lui seul a conquis ; comment pourrons-nous regarder comme ses enfans, comme héritiers de ses mérites et de la gloire qu'il a gagnée par ses travaux, les hommes qui le mé-

connoissent ? que répondez-vous, mon ami ?

Le Brig. Pour parler avec franchise, aucun de ces hommes ne mérite d'être enfant de J.-C., ni son héritier ; mais expliquez-moi cela davantage ; car quoique le jour commence à pointer sur l'horizon, je ne distingue point encore avec clarté tous les objets : suivez vos raisonnemens.

Théod. C'est le Fils de Dieu qui a institué le majorat de la gloire, et il n'a appelé à cet héritage que ses enfans, c'est-à-dire ceux qui seroient régénérés dans la grâce par le baptême. Les paroles de cette institution sont bien claires : *quiconque ne renaît par l'eau et le Saint-Esprit, ne peut entrer dans le royaume des cieux.* Il parle du baptême, et il dit que par lui nous renaissons pour être ses enfans, étant nés d'abord comme fils de nos pères.

La Bar. Ces paroles sont bien claires.

Théod. Mais il y a plus encore : J.-C., dans l'institution de son majorat, a fait ce que vous faites quelquefois dans l'institution des vôtres, appelant ses descendans, mais déshéritant positivement tous les fils ou petits-fils qui seroient criminels de lèse-majesté, ou qui seroient traîtres à la patrie, rebelles au Souverain, etc. Ainsi a fait le Fils de Dieu. Il déclare que, parmi ceux qui seront ses enfans par le baptême, seront

déshérités ceux qui seront coupables du crime de lèse-majesté divine, ou seront rebelles au Dieu de la gloire, etc. ; c'est pourquoi deux sortes de personnes sont hors de l'héritage céleste (écoutez-moi bien, Baronne, parce que quelquefois vous confondez l'un avec l'autre) : les uns sont hors de l'héritage céleste, parce qu'ils n'y ont point été appelés ; et de cette classe sont tous ceux qui ne sont point enfans de J.-C. et qui ne furent jamais baptisés, comme les juifs, les maures, les gentils (1) ; il y en a d'autres qui sont fils de J.-C. et sont baptisés ; mais ils sont hors de l'héritage céleste, comme étant expressément déshérités pour les délits qu'ils ont commis : à cette classe, appartiennent les incrédules, les hérétiques et les impies. La clause qui les déshérite

(1) Personne ne croira, s'il n'est prédestiné à la foi; de même que, de ceux qui ont cru, aucun ne sera sauvé, s'il n'est prédestiné à la gloire. Autrement quelques-uns viendroient à la foi, sans avoir été appelés de Dieu, ou quelques-uns entreroient dans la gloire, sans qu'il ait plu à Dieu de leur destiner une place. Il est indispensable que Dieu appelle les élus à la gloire, sinon il se vérifieroit que celui-là que Dieu n'auroit point appelé pût y entrer ; et alors son entrée seroit une nouveauté pour Dieu, tandis qu'il ne peut y avoir rien de nouveau pour la sagesse éternelle.

est bien claire, parce que le Seigneur commande à ses apôtres, *d'aller partout le monde, de baptiser et d'enseigner aux hommes à observer tout ce qu'il leur a commandé;* et, dans mille endroits de l'Evangile, il déclare expressément la même chose, c'est-à-dire qu'il exclut du ciel ceux qui s'obstinent à lui désobéir, et à ne point garder sa loi souveraine.

La Bar. En cela j'ai un grand embarras. Eh quoi! quiconque commet un péché grave est déshérité de l'héritage de la gloire?

Théod. S'il meurt dans cet état, il n'y a pas de doute; mais, s'il est enfant de J.-C. par le baptême, il a les mérites du Seigneur dans les sacremens, et, par leur moyen, il peut obtenir le pardon, rentrer par une bonne confession dans l'amitié de Dieu, et recouvrer le droit, qu'il avoit perdu par le péché, à l'héritage éternel. Etes-vous satisfaite?

La Bar. Actuellement, oui: continuez votre discussion avec le Brigadier.

Théod. Dans cette supposition, dites-moi, mon ami: si un Africain, un Américain ou un Chinois venoit en France se plaindre de ce qu'on ne l'ait point appelé au gouvernement de l'État, quoiqu'il soit homme comme les autres; qui est-ce qui ne riroit pas d'une pareille prétention? Tout le monde le regarderoit comme un fou,

parce qu'il ne suffit pas d'être homme pour régner sur une nation; il est nécessaire d'être fils ou descendant de la maison royale héréditaire. Répondez-moi donc, seroit-ce par hasard une cruauté de ne permettre qu'aucun de ceux-là ne montât sur le trône d'Espagne, d'Angleterre ou de France..

Le Brig. Non certainement.

Théod. Donc ce n'est point une cruauté que ceux qui ne sont pas enfans de l'Eglise, quoiqu'ils soient hommes, n'héritent point du royaume des cieux, comme en héritent les enfans de J.-C.

La Bar. Que pensez-vous de cela, cher Brigadier?

Le Brig. Vous voilà toujours avec vos interpellations : laissez-moi avec Théodore. Vous êtes terrible, Madame.

La Bar. Pardonnez-moi: c'est que j'ai regardé du côté des arbres, et que je n'en ai encore vu aucun ce soir avec les racines en l'air, comme vous disiez; mais je laisse le champ à Théodore.

Le Brig. Madame, ce qui me fait horreur, c'est la condamnation des gentils, qui jamais n'ont eu connoissance de J.-C.: l'innocence de ces hommes, semblables à nous, crie au fond de mon cœur: laissez attendrir le vôtre, et ne châtiez pas si cruellement une foule innombrable d'innocens.

La Bar. Je suis assez savante pour répondre à cela, Brigadier. Théodore ne vient-il pas de dire que, quant à ceux qui ne sont point enfans de Dieu, ce n'est point par châtiment qu'ils restent hors du ciel, mais par défaut d'habileté et de droit : dites-moi, n'est-il pas vrai que, si un de mes administrateurs, homme de bien, d'ailleurs, de jugement et de bonnes qualités, qui n'a fait de mal à personne, vouloit partager avec vos enfans l'héritage de votre maison de..... vous n'y consentiriez certainement pas ?

La Brig. Certainement non ; parce que mes ancêtres, qui ont servi l'Etat pendant plus de quatre cents ans, ne se sont point exposés aux dangers de la guerre pour partager leurs mérites avec votre administrateur, quelque homme de bien qu'il soit.

La Bar. C'est là ce que je dis, Brigadier : vous n'êtes pas cruel ; et vous ne punissez point mon administrateur en l'excluant de l'héritage de votre maison, puisqu'il n'y a aucun droit : ce n'est point un châtiment, c'est défaut d'être apte et habile. Le Fils de Dieu n'a point institué le majorat qu'il a acquis par ses travaux, pour ceux qui ne seront point ses enfans par le baptême ; ainsi ils ne peuvent se plaindre de ce qu'ils n'ont point d'entrée dans le ciel.

Le Brig. Il est vrai que ce ne sera point un châtiment ; mais toujours vont-ils en enfer :

voyez si ce n'est point une cruauté de les faire souffrir sans faute de leur part.

Théod. De quels gentils parlez-vous, mon ami? parlez-vous de ceux qui ont suivi en tout la lumière de la raison, sans agir jamais contre la *loi* naturelle, ou de ceux qui, entraînés par leurs passions, ont commis malheureusement des péchés contre la loi naturelle? Je veux savoir desquels vous parlez, pour vous répondre.

Le Brig. Je parle de tous : je parle de ceux qui ont péché, et des innocens.

Théod. Je vais donc vous répondre, en distinguant : ceux qui commettront des vols, des meurtres ou autres délits contre la loi naturelle, seront, comme les chrétiens qui meurent en état de péché, châtiés par des tourmens en proportion de leurs fautes; mais ceux qui vivront et mourront sans avoir rien fait contre la loi naturelle, en supposant qu'il en existe un seul dans le monde, celui-là, comme dit Saint Thomas, ou sera particulièrement éclairé de Dieu, et il se sauvera par la foi en J.-C. et le baptême de désir; ou, comme étant aussi innocent que les enfans, il aura le même sort que ceux qui en bas âge meurent sans baptême. Les uns et les autres seront exclus du royaume du ciel, pour n'être pas enfans du Roi de la gloire, puisque ce n'est que par le baptême que nous renaissons comme

ses enfans; par conséquent ni les gentils ni les fils des chrétiens qui meurent sans baptême n'ont droit à l'entrée du ciel, et ils seront privés de l'éternelle félicité avec la peine seule qu'on appelle *dam*, et iront dans les limbes sans peine ni gloire, comme je vous ai dit ces jours derniers, en parlant des enfans.

Le Brig. Si vous placez dans les limbes, non-seulement les enfans des chrétiens qui meurent sans baptême, mais encore les gentils adultes qui observeront parfaitement pendant toute leur vie la loi naturelle, les limbes seront bien pleins, parce qu'il y a un nombre considérable de peuples qui n'ont jamais entendu le nom de J.-C., et qui vivent parfaitement suivant la loi de la raison. Quelle innocence ne règne pas dans ces pays de l'Amérique méridionale, où la connoissance du christianisme n'a pu pénétrer encore, ou dans l'Amérique septentrionale du côté du Mississipi, du Canada, de la baie d'Hudson, dans les pays incultes de la Californie et du Groënland, où les glaces tempèrent les passions, et où les Européens n'ont point encore introduit la maudite loi de l'ambition et de la mauvaise foi, qui cause tant de maux parmi nous! quiconque voudra voir des hommes innocens, qu'il les cherche dans ces montagnes éloignées, où les hommes sont moins hommes pour la civili-

sation, mais où ils le sont véritablement quant aux lois innocentes de la nature et de la saine raison.

Théod. Tant mieux pour eux, mon cher Brigadier, je suis loin de vouloir multiplier le nombre des malheureux, en exagérant celui des délinquans. Mais cela ne fait rien à notre question, qui se réduit à prouver que personne n'aura droit de se plaindre des décrets de la justice divine. Au reste, pour répondre à votre assertion : avez-vous dans ces pays-là des correspondans dignes de foi ? ou connoissez-vous des personnes qui y aient vécu et commercé, et qui puissent rendre un témoignage sûr de leur manière de vivre, de leurs usages et de leurs mœurs ? Mais, puisque vous dites qu'on n'y a point entendu le nom de Christ, ni celui des Européens, qui a pu vous donner des nouvelles si détaillées ? ou, qui vous a dit que là il n'y a ni passions, ni ambition, ni désordre ?

A mesure qu'on fait la conquête de ces pays, nous apprenons que beaucoup se nourrissent de chair humaine, que ceux d'un même climat se mangent les uns les autres, parce qu'ils sont ennemis entre eux, chose que ne font pas les bêtes sauvages ; et ainsi nous sommes révoltés de l'atrocité de leurs mœurs. Si ceux dont on fait la conquête se trouvent si méchans et si barbares,

comment pouvez-vous dire que la plupart de ceux qui restent à conquérir vivent innocens, et suivent parfaitement la loi de la raison? qui vous a dit que les gentils sauvages observent régulièrement toute leur vie la loi de la nature?

Le Brig. Lisez dans l'histoire de M. de Bougainville, la découverte de *Taïti* ou nouvelle *Cythère*, où il est dit qu'on y gardoit parfaitement la loi de la nature.

Théod. Mon ami le Brigadier, c'est actuellement que vous avez donné à notre conversation matière à s'égayer. L'éloquence de M. de Bougainville s'est épuisée à faire l'éloge de cette nation barbare; parce que lui et l'équipage de son vaisseau furent enchantés de l'étrange politesse avec laquelle les naturels du pays venoient leur offrir les plus belles de leurs filles. Mais, dites-moi, comment y suivoient-ils tous la loi de la nature, si, comme l'histoire le rapporte, il y avoit des voleurs? Comment suivoient-ils tous la loi naturelle, si, comme il l'avoue, il y avoit des lois pour réprimer et châtier les délits; d'ailleurs, quel temps eurent des soldats pour faire une recherche exacte *de vitâ et moribus* de toute cette nation barbare? qui entendoit la langue des habitans, puisque, jusqu'à cette époque, on n'en avoit eu aucune connoissance? quel témoignage avons-nous de la véracité de celui qui aura servi

d'interprète si toutefois quelqu'un par nécessité en fit l'office ? Ne pouvoit-il pas dire ce qui lui plaisoit ? quel temps eurent-ils encore pour vérifier et nous garantir l'innocence générale de ces barbares, tout l'équipage étant occupé, les uns à jouir des plaisirs qu'on mettoit à leur disposition, les autres à sauver les cordages qui se coupoient en frottant contre la pointe des pierres, d'autres à trafiquer en échangeant des fruits pour des pièces de taffetas de papier ; vous ne savez peut-être pas, mon ami, l'ancien privilége qu'ont tous ceux qui découvrent des îles nouvelles, de pouvoir mentir avec assurance, surtout quand il est question de mers éloignées ? Dans quels mensonges ne surprenons-nous pas aujourd'hui les premiers qui ont découvert l'Amérique ? Ignorez-vous ce que c'est que l'homme : un instrument qui, en touchant une certaine corde, résonne tout entier avec une admirable consonnance ; ouvrez aux soldats et aux marins la porte du plaisir, et ils vous diront merveilles ; ils vous représenteront le pays le plus infâme comme les Champs-Elysées : vous savez bien, Brigadier, ce que sont les soldats, et moi, je connois les marins.

Le Brig. Je ne puis m'empêcher d'être de votre avis ; tout le monde aujourd'hui regarde cette histoire comme un roman.

La Bar. Pour moi, j'avoue que j'ajoutois foi à ce qu'elle me disoit de l'innocence de cette nation inculte.

Théod. Ecoutez, Baronne : raisonnons d'après notre propre expérience. Nous autres, nous avons de l'éducation, des livres, les évangiles, etc., tout ce qui porte au bien et éloigne du mal. Les hérétiques ont également toute l'Ecriture, beaucoup de sermons, des maîtres qui peuvent les instruire, et les retirer de la licence ; les juifs ont aussi les mêmes Ecritures, à l'exception du Nouveau Testament : ils conservent les prophètes et tout l'Ancien Testament. Les maures ont, dans l'Alcoran, beaucoup de bons conseils. Or je demande : vous semble-t-il, *Baronne*, que parmi les catholiques, ou parmi les hérétiques, les juifs et les mahométans, ce soit une chose ordinaire d'observer la loi naturelle en tout point et durant toute la vie ? Je puis en dire autant de moi, quoique je ne me tienne pas pour un débauché : mais nos passions luttant sans cesse contre la raison, tantôt avec avantage, tantôt avec désavantage, quelquefois elles triomphent, et nous péchons contre la loi naturelle ; d'autres fois elles sont vaincues, et c'est la vertu qui triomphe.

La Bar. J'avoue la même chose de moi, et nous sommes tous dans le même cas ; parce que

je ne connois personne qui plus ou moins ne soit entraîné quelquefois par ses passions.

Théod. Si donc nous autres, qui avons de l'éducation, des principes de moralité, de religion, et mille secours contre les passions, nous leur cédons souvent; comment est-il croyable que des barbares sans la moindre éducation, malgré leur naturel, et sans le secours de la grâce, triomphent toute leur vie des passions? Et, s'ils n'en triomphent pas toujours, comment peut-on dire que toute leur vie ils observent la loi naturelle? L'homme a partout la même constitution, et les mêmes passions plus ou moins indomptées ou soumises.

La Bar. Peut-être dans les gentils les passions seront moins vives ou moins désordonnées qu'en nous : et ainsi elles ne leur feront pas tant la guerre.

Théod. Voulez-vous dire par là que les lois sacrées faites pour corriger les passions, que les conseils de l'Evangile que le Fils de Dieu a donnés pour les modérer ; que les promesses divines qui nous invitent à la vertu, ou les menaces de Dieu pour nous retirer du vice, que tout cela que nous avons, et qu'ils n'ont pas, est la cause de la dépravation de nos mœurs ; puisque vous supposez que les gentils, qui n'ont rien de cela, sont beaucoup meilleurs? Dites-moi, Baronne, votre crédulité va-t-elle jusque là?

La Bar. Non, elle ne va point jusqu'à une semblable absurdité ; je n'ai pas bien pris garde à ce que j'ai dit.

Théod. Donc, si nous ne pouvons nous vanter d'avoir suivi toute notre vie la loi naturelle, ni d'avoir agi suivant la droite raison, il est probable que les barbares en viendront beaucoup moins à bout, sans loi, sans urbanité, sans instruction ni religion, et abandonnés comme des brutes à tout ce que leur demande l'appétit et la passion : par conséquent, voyez combien est invraisemblable l'opinion de ceux qui, fondés sur cette description de la nouvelle Cythère, regardent comme chose prouvée que les gentils agissent ordinairement d'après les principes *de la loi* naturelle.

La Bar. Actuellement je fais réflexion qu'une opinion si ridicule et incroyable n'a pour fondement que le dire de l'interprète qui se sera donné pour entendre la langue de ce pays, où jamais il n'avoit été, et qu'il ne savoit pas même exister dans le monde. Certes on doit une grande croyance à un soi-disant *interprète* ; surtout quand son témoignage est contredit par la même histoire et rapporté par un historien de génie poétique, plus appliqué à peindre avec de belles couleurs, qu'à représenter la vérité. Enfin, le raisonnement a encore un autre défaut, qui est de juger, par ce que l'on dit de cette île, qu'il en

sera de même dans tout le monde barbare. Vous voyez, Brigadier, combien les hommes sont fous, quand ils prétendent appuyer leurs passions, et comme sur des riens ils basent des machines de grande importance; cela ressemble beaucoup à l'extravagance de ce peintre, qui dessina un grand palais, soutenu sur deux tiges très-délicates. Ceux qui raisonnent ainsi prêtent également à rire.

Le Brig. Qu'il ne soit plus question de Bougainville. Allons au point principal.

Théod. Je dis donc que les gentils qui auront péché contre la loi naturelle seront exclus du ciel, ce qui est la peine du *dam*, et tourmentés à proportion de leurs fautes par la peine du sens. Mais, s'il y avoit quelque gentil qui eût agi exactement suivant que le prescrit la loi naturelle, celui-là ne jouira pas de Dieu dans le ciel, parce qu'il n'est point fils de J.-C., et qu'il n'appartient point à sa famille; mais, comme étant dans ses mœurs aussi innocent que les enfans, il ne subira aucun tourment. Car, suivant la doctrine de Saint Thomas, dont j'ai parlé ces jours derniers, le péché d'Adam l'a privé de tout droit au ciel, mais il ne l'a point rendu digne de peines et de tourmens; c'est là ce qu'on dit communément des enfans qui meurent sans baptême, lesquels ne subissent que la peine du dam.

Le Brig. Et vous regardez comme un léger tourment de voir que leurs semblables vont au ciel, et qu'eux ils restent dehors. Cela seul mortifie plus que toutes les peines des sens.

Théod. Mon ami, ne vous laissez point surprendre par la première apparence : réfléchissez avant que de prononcer. Toute la mortification viendroit de l'injustice qu'on nous feroit en blessant tel ou tel droit que nous aurions à ce que nous désirons. Quelle peine éprouvent les paysans de vos terres, parce qu'ils ne sont point vos héritiers, comme vos enfans ? Est-il arrivé à aucun de vos vassaux de sentir cette peine, pas même dans la pensée ?

Le Brig. Véritablement non.

Théod. Et pourquoi n'ont-ils pas cette peine, sinon parce que, sans droit à une chose, il n'y a point d'espérance, et, sans espérance frustrée, il n'y a point de peine ? Ceux qui ne sont pas baptisés n'ont point eu de droit au ciel ni d'espérance ; et, dès qu'on ne leur fait point d'injustice, ils ne doivent point en avoir de peine. Vous voyez, mon ami, que la vérité surnage toujours au-dessus de toutes les difficultés.

Le Brig. Cela est vrai : je ne puis nier que vous n'ayez répandu sur cette question un jour auquel je ne m'attendois pas. Mais quelle raison auroit Notre Seigneur pour distinguer le terrain

où vivent les catholiques des autres pays où jamais on n'a entendu le nom de Sauveur ? C'est là une épine qui toujours m'incommode et m'afflige.

Théod. Ce n'est pas là le privilége du terrain, parce qu'ici, dans les pays catholiques, beaucoup meurent sans baptême, et n'ont point de droit au ciel ; ici encore il y a beaucoup de baptisés qui, par leurs fautes sont déshérités de la gloire, et se perdent, en même temps que tous les jours nous voyons venir des pays barbares, par des moyens inattendus, des personnes qui, ayant connoissance de l'Evangile, reçoivent le baptême et héritent. Par conséquent, mon ami, ici il n'y a point de faveur accordée au terrain ; mais c'est une grâce que Dieu accorde librement aux uns, et refuse aux autres (1).

---

(1) Les impies, au lieu de recourir à cette admiration de l'Apôtre : ô profondeur des jugemens de Dieu ! la seule qui impose silence à une curiosité déréglée dans des matières que Dieu seul peut savoir, les impies ont recours à un autre Dieu qu'ils imaginent, qui est le hasard. En sorte qu'ils ne regardent pas comme une disposition et un bienfait de Dieu d'être nés où se professe la religion chrétienne, qui seule nous donne des idées dignes de la grandeur de Dieu. Le hasard est un mot qui ne signifie rien quand il est question de ce que Dieu a

Le Brig. Je regarde toujours comme une certaine injustice en Dieu, qu'il ne donne point à tous la même lumière qu'il accorde à quelques-uns.

Théod. Une pareille accusation est la plus grande des injustices. Qui a obligé jusqu'à cette heure un Souverain de n'accorder à personne le bienfait qu'il n'accorderoit point à tous ? N'êtes-vous point convenu avec moi qu'Adam par sa faute resta privé de tout droit à la gloire, et

---

ordonné. Par rapport à nous, qui n'avons point disposé l'ordre des événemens, il semble qu'il y a des hasards ; mais, pour le pouvoir et la sagesse infinie qui depuis le commencement jusqu'à *la fin a ordonné* tous les événemens, il n'y a point de hasard ; autrement il arriveroit des choses qui seroient nouvelles pour Dieu, et dès lors il ne seroit pas infiniment sage. L'idée de hasard étant donc une fois bannie, il s'ensuit qu'être né dans un pays turc, au milieu des païens, ou dans des royaumes chrétiens, tout cela est l'effet de la disposition irrévocable d'une providence qui ne peut errer. Cette croyance rend les hommes humbles, en leur faisant connoître que tout le bien vient de Dieu; ce qui n'arriveroit pas si l'entendement humain admettoit l'opinion extravagante du hasard, parce qu'alors la gloire n'appartiendroit pas à Dieu seul; car, comment pourroit-il avoir la gloire de ce qui ne dépendroit pas de lui ?

que, nés après la disgrâce de leur père, ses enfans n'eurent jamais un tel droit.

Le Brig. J'en suis convenu.

Théod. Donc Dieu pouvoit, sans la moindre injustice ni cruauté, ne jeter jamais des yeux de miséricorde sur aucun homme, comme il l'a fait par rapport aux anges, sur qui il a exercé sa justice sans pardonner à un seul. Il pouvoit en agir de même avec les hommes. Dites, le pouvoit-il, ou ne le pouvoit-il pas?

Le Brig. Je ne le nie pas : il le pouvoit bien.

Théod. Si donc le Seigneur pouvoit sans injustice ne procurer de remède à aucun homme, sera-t-il injuste parce que libéralement il le procure en effet à quelques-uns, quoique tous n'en profitent point? qui a jamais été cruel ou injuste pour faire des grâces qui ne sont point dues par justice? Dieu n'est-il pas maître de ses faveurs, pour les accorder à qui il lui plaît, et cela sans qu'il y ait le moindre mérite de la part de celui qui est favorisé? Si Dieu ne pouvoit faire des faveurs qu'à ceux qui les mériteroient, il seroit esclave et non maître; parce que celui qui est maître est toujours libre de ses actions, tant qu'il ne préjudicie pas au droit d'autrui. Cette liberté n'est que pour faire du bien à qui on veut, quoiqu'il ne le mérite pas, mais non pour faire du mal à celui qui ne mérite pas de châtiment;

car faire du mal à celui qui n'a point commis de faute, c'est cruauté ; mais faire du bien à celui qui ne le mérite pas, c'est libéralité.

Outre que Dieu n'a fermé à aucun enfant d'Adam la porte pour recevoir la lumière de l'Evangile autant qu'il est en lui, il la tient ouverte à tous, afin qu'ils deviennent ses enfans par le baptême, et héritiers de son royaume. Aux yeux de Dieu, il n'y a de distinction ni de Juif, ni de Grec, ni de Barbare, ni de Romain ; ses richesses peuvent parvenir à tous, et il les répand avec abondance si universellement, qu'il n'exclut personne : d'abord, parce qu'il a *ordonné de prêcher son Evangile par tout le monde* ; *et en* deuxième lieu, parce que le baptême *et les autres* sacremens sont à la disposition de tous ceux qui désirent les recevoir. Sa providence a éclaté par la manière prompte et douce dont le nom de J.-C. a été annoncé dans des régions sans nombre et éloignées ; Dieu s'étant par fois servi de l'ambition même des hommes, d'autres fois, de leur cruauté et véritable injustice, et enfin, d'autres vices que Dieu déteste dans les hommes : mais il se sert de tout pour propager son Eglise. Il n'y a point une partie considérable du monde où le nom de J.-C. n'ait été annoncé. Il n'y a point de coin en Europe où il soit ignoré. Comment peut-on l'ignorer dans la Turquie d'Asie,

où le Sauveur vécut et mourut, et où on vénère les saints lieux ? Le christianisme est bien connu dans les Indes orientales, où fleurit le commerce des Européens. Dans la Chine, il y a plus de vingt mille familles chrétiennes ; et un moindre nombre suffiroit pour que ce saint nom ne fût pas inconnu dans ce vaste pays. Dans toute la Tartarie russe, depuis l'Europe jusqu'au cap de Kamschatka, la religion est schismatique ; et par conséquent on n'ignore pas J.-C. sur les côtes d'Afrique du côté de la Méditerranée : la haine des maures contre le christianisme prouve qu'il y est connu, et autant il y a de captifs, autant y a-t-il de semences de l'Evangile.

Sur la côte de Guinée, et îles adjacentes, dans le royaume de Congo, Loango et Benguela, dans le Monomotapa, la rivière du Sénégal, la Mozambique, Quiloa, Melinda, et la côte de Zanguebar, les Portugais ont planté la croix de J.-C., et l'ont arrosée de leur sang ; aux Moluques, aux Philippines, le commerce même qui apporte à l'Espagne les richesses de la terre, y porte souvent celle du ciel. Dans l'Amérique, soit septentrionale, soit méridionale, nous savons les grandes conquêtes que l'Evangile a faites. Presque tout ce qu'il y a depuis la rivière des Amazones jusqu'à la rivière de la Plata, est sous la domination des Portugais ; le Paraguai est di-

visé entre eux et les Espagnols ; et ceux-ci dans le Chili, le Pérou, le Mexique, ancien et nouveau, jusqu'à la Californie ; les Anglais dans leurs établissemens et le Canada, et les Français dans le Mississipi, portent la connoissance du christianisme, en même temps qu'ils cherchent les intérêts de leurs nations. Que voulez-vous de plus pour convenir que J.-C. n'exclut aucun pays, et pour connoître la liberté que tous les hommes ont de pouvoir être ses enfans et ses héritiers ? J.-C. ne pouvoit-il donc pas, comme je l'ai dit, se dispenser d'offrir aux hommes un moyen de salut, de même qu'il a abandonné les anges ?

Le Brig. Il le pouvoit.

Théod. Ne pouvoit-il pas se souvenir d'un, de deux ou de quatre seulement, les faisant ses héritiers, par un privilége très-spécial ?

Le Brig. Il le pouvoit.

Théod. Donc, sans faire injure à personne, il peut appeler d'une manière spéciale, vingt mille, quarante mille, et tant qu'il voudra, sans appeler les autres d'une manière également particulière. Que dites-vous à cela ?

Le Brig. Je ne puis nier qu'il n'en soit ainsi.

Théod. Donc, à bien plus forte raison, Dieu pourra le faire, en ouvrant à tous les portes de son Eglise, et adopter pour ses enfans, par une

loi constamment établie, ceux qui croyant en lui seront baptisés par tel ou tel moyen, sans la moindre injustice, et sans apparence de cruauté, mais au contraire de manière à nous forcer de reconnoître sa grande et très-grande bonté. Rappelez-vous que vous avez engagé votre honneur de parler avec sincérité.

Le Brig. Cette parole ne vous a point échappé! Vous me le demandez sur mon honneur : je dis donc que oui, oui ; et en cela je suis véritablement d'accord avec vous.

Théod. Dieu ne sera point non plus injuste, si parmi ses enfans adoptifs ou régénérés dans le baptême, à qui, par les mérites de J.-C., il avoit donné le droit à l'héritage céleste, il en prive quelques-uns de cet héritage pour avoir commis un crime de lèse-majesté divine, ou lui avoir désobéi en matière grave, à l'exemple de beaucoup de fondateurs de majorats? Que dites-vous?

Le Brig. Quand je voudrois le nier, je ne puis.

Théod. Donc tous ceux qui ne sont pas baptisés, ou qui, s'ils le sont, offensent J.-C., restent sans droit à la gloire. Répondez, mon ami.

Le Brig. Laissez-moi; tant de conséquences me fatiguent beaucoup.

Théod. Je ne vous laisse pas : vous l'accordez nécessairement, et alors je tire cette dernière :

donc il est entièrement conforme à la raison et aux idées que nous avons tous, que *hors l'Eglise romaine il n'y a point de salut :* les juifs, les maures et les païens ne sont pas les fils de J.-C., et par conséquent ils n'ont point de droit à son héritage ; les hérétiques, les incrédules et les impies non plus, parce que, pour leurs délits personnels, ils sont déshérités. Quant aux gentils et aux païens, qui jamais n'ont eu connoissance de J.-C., je dis qu'ils n'entreront point dans le ciel parce qu'ils ne sont point ses enfans, et qu'ils ne seront point non plus tourmentés pour cela, mais qu'ils le seront pour leurs délits personnels, et pour n'avoir point gardé la loi de la nature, qu'aucun d'eux n'ignore*: ils seront* tourmentés pour cela seul, et leurs tourmens seront à proportion de leurs délits. Que dites-vous, mon ami?

La Bar. Il dit qu'actuellement les arbres sont avec les racines en l'air, et que les rochers parlent. N'est-ce pas vrai, Brigadier ?

Le Brig. On ne peut disputer en présence des dames : elles attaquent de manière qu'un homme de bien ne peut se défendre.

La Bar. Ne vous plaignez pas de moi : plaignez-vous de ce que Théodore, en engageant votre honneur, vous a obligé à ne point parler contre votre conscience. Cher Brigadier, si pour

soutenir vos systèmes, vous raisonniez avec la sincérité, le détail et la solidité avec lesquels on raisonne ici, vous ne publieriez point tant d'absurdités. Mais je vous pardonne les dérisions par lesquelles vous avez commencé ; sachez que quand on a des raisons solides, on ne combat point avec des gentillesses, des bouffonneries et des plaisanteries. Allons chercher notre compagnie, qui probablement se promène dans le bois : j'ai entendu rire madame votre épouse ; je vais droit à elle, parce que je l'aime beaucoup.

Le Brig. Allons : vous pouvez bien prendre le bonnet de docteur en théologie.

La Bar. Même dans ce cas je ne me permettrois d'attaquer personne en matière de religion, comme vous le faisiez avec moi ; mais, grâces à Dieu, je suis bien vengée.

Le Brig. Vous m'avez vaincu, Madame, avec beaucoup de gloire pour moi.

Théod. Avec gloire et profit ; car vous êtes éclairé.

Le Brig. Je ne le nie pas, Théodore.

ONZIÈME SOIRÉE.

Sur ce que Dieu s'intéresse à nos actions.

La Baronne. Vous ne sauriez croire, Théodore, combien vous m'avez encouragée par vos conférences sur la religion, et le bien qu'à mon avis vous avez fait au Brigadier. Hier, à table, il s'éleva entre différentes personnes une question nouvelle pour moi, savoir si Dieu prenoit intérêt à nos actions ; et une dame (ce qu'il y a de pire, c'est que c'étoit ma tante la Marquise) fut d'avis que Dieu ne faisoit point attention à nos actions, et qu'elles ne lui importoient pas. Ma mère défendoit le contraire, et le Brigadier parloit avec une modération peu ordinaire ; soit qu'il ne voulût point contredire ma mère, soit que ce fût sa façon de penser ; mais il n'entra jamais dans l'opinion de ma tante (1).

(1) Nos prétendus philosophes se sont formé une idée ridicule de Dieu, en le reléguant dans des espaces imaginaires, où ils le supposent absorbé dans la contemplation de lui-même, sans apercevoir les actions et les injustices des hommes : en sorte qu'il n'auroit point compassion des malheureux opprimés,

Théod. Et cette dame, est-ce une personne instruite ?

La Bar. Elle l'est beaucoup en fait de littérature ; et elle a composé différentes pièces de théâtre.

Théod. Oh ! belle raison pour avoir un suffrage respectable en matière de religion et de théologie ! les mystères de Dieu se traitent donc actuellement au Parnasse ? quel malheur !

La Bar. Voulez-vous que nous l'engagions dans une conférence ?

Théod. D'aucune manière : je ne dispute point avec les dames, parce qu'il est nécessaire d'observer certaines lois de politesse qui mettent beaucoup d'entraves à la discussion. Mais si

---

qu'il n'apprécieroit point les bonnes œuvres des justes, et qu'il ne destineroit ni récompense aux bons, ni châtiment aux méchans. Les déistes supposent qu'il a créé le monde, et qu'il le laisse aller à l'aventure. Que d'attributs divins sont blessés par ce blasphème ! Rien que de le souffrir est une preuve de l'immense patience de Dieu. Si une petite étincelle du brasier qui existe en Dieu ; en passant dans les cœurs des pères et des mères les enflamme au point qu'ils ne peuvent oublier un instant leurs enfans ; comment est-il possible que Dieu ne fasse aucun cas de tous les hommes qui sont ses enfans avant d'être ceux de leurs pères ?

notre ami le Brigadier venoit, vous pourriez toucher la question, et nous verrions ce qu'il en pense.

La Bar. Je crois que vous ne pouvez éviter le combat, parce qu'elle ne tardera pas à venir; et ainsi soyez prévenu qu'elle a dans la dispute un certain air extrêmement piquant et hautain.

Théod. Si elle a un jugement solide, et qu'elle sache tolérer les conséquences de ce qu'elle m'aura accordé, je ne la crains pas; quoiqu'on soit toujours fâché de combattre avec des armes inégales, et qu'on ne puisse dire à une femme ce qu'on dit à un philosophe. La voici.

La Marquise. Il faut donc, Baronne, que toujours vous viviez dans vos délices philosophiques. Quand vous êtes ici, Théodore, on ne voit plus la Baronne, elle ne peut se passer de vos leçons. Mais ne nous faites point tellement voler cette enfant par les airs, et jusqu'aux cieux, qu'un jour elle ne disparoisse; sa compagnie n'est point une chose à perdre.

Théod. Madame, je ne puis m'empêcher d'entretenir son esprit, curieux de découvrir la vérité, et de cultiver un talent tel que vous le lui connoissez. Ce qui m'attache le plus à la servir en cette matière, c'est la justesse avec laquelle elle saisit et suit toutes les conséquences qui se dé-

duisent légitimement des propositions que nous établissons. Car vous n'ignorez pas, Madame, quel supplice c'est pour un philosophe de disputer avec des âmes de vif-argent, qui n'ont ni aplomb ni constance dans la discussion ; qui tantôt accordent, tantôt nient, disent et se dédisent, sans qu'on puisse savoir comment procéder avec elles.

La Marq. Pauvres gens ! ils me font pitié. Les personnes d'esprit ne parlent que lorsqu'elles ont des idées claires, et comme elles n'ont point l'âme servile, elles sont toujours pleines de ce noble enthousiasme que leur a donné la nature, pour chercher et suivre uniquement la vérité, foulant aux pieds les maximes du vulgaire, les opinions déjà vermoulues de vieillesse, et les idées basses et rampantes. Pour moi, j'espère très-peu des âmes petites, qui, comme des fourmis déroutées par un brin de paille qu'elles rencontrent dans leur chemin, s'étourdissent et vont chercher un autre sentier. Les âmes grandes et généreuses sont comme les oiseaux qui percent droit à travers les airs, sans être obligés de suivre les détours des sentiers par où cheminent les gens à pied. La vérité, cher Théodore, est l'unique objet que doit aimer un grand esprit ; autorité, coutume, préjugés, tout cela est de la paille qu'il faut jeter au vent : que

dites-vous, Baronne, n'êtes-vous pas de ce même avis?

La Bar. Ainsi me l'a enseigné Théodore, et vous ne trouverez pas un esprit plus conforme au vôtre ; car, dans toutes les instructions qu'il m'a données, je ne l'ai jamais vu s'attacher à l'opinion de celui-ci ou de celui-là, ni même aux opinions communes de certains temps : lui parler à lui de la beauté de la vérité, c'est lui tenir le seul langage qui lui plaise.

La Marq. Cela étant, Théodore, j'aurai du plaisir à m'entretenir avec vous ; et, en nous communiquant mutuellement nos idées, nous nous enrichirons réciproquement ; dès que vous n'êtes point esclave des vieilles opinions, vous ne vous étonnerez pas que je pense à la moderne.

Théod. Ce que la Baronne m'avoit annoncé de vous, et ce que je comprends par ce que vous venez de dire, me fait apprécier cette occasion de m'instruire. Je vous assure que vous ne trouverez pas un plus chaud partisan que moi de la vérité. Mais, Madame, permettez-moi de vous déclarer avec franchise que ce n'est point sans crainte que j'entre en discussion avec vous, parce que votre qualité de dame impose tant de respect à un homme bien élevé, qu'il ne peut discourir avec la liberté que les philosophes ont les uns envers les autres, ou que j'ai avec la Ba-

ronne, qui fait exception, vu qu'ayant été mon écolière, elle m'inspire plus de confiance que de respect.

La Marq. Non, Théodore, non, ce n'est point là ce que je veux. Ceux qui me flattent ont la bonté de me dire que j'ai un esprit mâle dans un corps de femme : ainsi dans la dispute je suis Marquis ; ne me traitez pas comme dame, et tenez-vous en là. Choisissez la matière de notre conversation, et vous verrez comment je m'en tire.

La Bar. Moi je la choisis : que ce soit ma tante, sur ce que vous dites hier, à table ; savoir, que Dieu ne fait point attention à nos actions, et que, bonnes ou mauvaises, elles sont pour Dieu une chose indifférente.

La Marq. Si Théodore, comme je pense, a l'esprit noble, il sera aussi de mon avis. Que dites-vous ?

Théod. M. le Marquis, je n'en conviens point. Vous riez ? Je prends la liberté que vous m'avez donnée, en disant que, dans la dispute, vous êtes monsieur et non madame.

La Marq. Vous faites très-bien ; cela me plaît. Mais allons au fait : pourquoi n'êtes-vous pas de mon avis ?

Théod. Parce que je ne prononce pas de sentence sans voir les actes. Dites le motif que vous

avez pour être de cette opinion, et s'il est plus fort que celui que j'ai pour l'opinion contraire, je cèderai. Mais si la raison sur laquelle je me fonde est plus convaincante, vous devrez en convenir avec moi, en vertu de votre admirable système et de votre propre parole. Parlez la première.

La Bar. C'est très-juste, toujours on doit aux dames la première place. Ma tante, lancez le premier trait, et vous verrez avec quel bouclier Théodore se défend.

La Marq. Est-il vrai, Théodore, que nous devions nous former de Dieu l'idée la plus noble, la plus élevée et la plus digne possible de sa grandeur infinie?

Théod. Nous le devons.

La Marq. Fort bien. Je suis, Monsieur, cette méthode synthétique, parce que je dispute avec un mathématicien, et parce que c'est la plus sûre pour connoître la vérité. L'approuvez-vous?

Théod. Oui, je l'approuve.

La Marq. Donc nous devons juger de Dieu comme nous jugeons des personnes les plus distinguées que nous ayons dans le monde. Or les grands ne s'arrêtent pas à des choses ridicules et petites; leur entendement ne s'occupe que d'objets très-relevés, dignes d'entrer dans la sphère

de leur rang ; à mesure que nous descendrons des hautes conditions à celles qui sont inférieures, nous verrons que l'attention descend aussi pour ainsi dire, et qu'elle s'abaisse à des choses plus petites et plus communes. C'est ainsi qu'un valet d'écurie, par exemple, n'étend pas ses soins au-delà de ses chevaux ; mais il est mille choses semblables qui aviliroient nécessairement un grand, et surtout un roi sur son trône. Or donc, Théodore, si l'empereur de la Chine, au milieu de ses immenses domaines, étoit en peine parce que deux fourmis se querelleroient dans quelque petit trou obscur de Nankin ou de Canton, pour savoir laquelle des deux devroit emporter à son magasin un grain de bled, que l'une, comme plus forte, auroit enlevé à l'autre qui en étoit en possession, que diriez-vous de cet empereur s'il perdoit le sommeil à cause de ce grand désordre dans ses Etats ?

Théod. Je dirois que c'est un pauvre homme.

La Marq. Eh bien! nous devons raisonner de Dieu de la même manière, parce qu'en comparaison de lui nous tous, sans excepter les plus grands monarques, nous sommes comme de très-petites fourmis. Il y a même plus de distance de nous à l'Etre Suprême infiniment grand, que des fourmis de Canton à l'empereur de la Chine ; et puisqu'il vous paroît indigne de cet empereur de

s'intéresser à la querelle de deux fourmis entre elles, il est bien plus indigne de Dieu de s'intéresser aux injustices et autres actions des hommes. Baronne, que me dites-vous ? Voilà l'explication de ce que je dis hier : enfant comme vous êtes, je ne m'arrêtai point à vous en rendre raison, parce que tous ne sont pas capables de tout entendre ; mais je la donne à Théodore, qui sait observer les conséquences d'une maxime bien établie. Posant donc le principe dont personne ne doute, que la bassesse des soins est indécente à la grandeur des personnes, il s'ensuit que les hommes et leurs actions étant des objets très-vils par rapport à la divinité, il est très-indécent que Dieu sur le trône très-élevé des cieux s'occupe de ce que font sur ce petit globe de la terre, ces insectes qu'on appelle *hommes.* Que répondez-vous, Théodore ?

Théod. Je dis que vous pouvez encore renforcer votre argument par ce qui se passe sous vos yeux. Ne remarquez-vous pas ces enfans dans cette galerie, occupés de leur toupie, à qui *la fera* aller plus droit ; et tout à l'heure n'avez-vous pas entendu votre petit-fils qui pleuroit parce que celle de son cousin tournoit plus long-temps que la sienne : ce sont les soins propres de cet âge, qui dans vous et dans nous tous seroient très-déplacés, et beaucoup plus indignes encore du cabinet

des Souverains, et du grand conseil d'Etat. De là votre maxime fondamentale, qu'en proportion de la grandeur des personnages croît l'indignité de s'occuper de choses viles ou puériles.

La Bar. En effet, ce seroit une chose très-ridicule qu'après de longues séances il sortît du conseil d'Etat un arrêt qui condamnât au feu la toupie du petit Marquis parce qu'elle n'a point tourné aussi droit que l'autre.

La Marq. Il seroit donc plus ridicule encore que Dieu ordonnât de brûler un insecte de la terre, appelé *homme*, parce que dans sa conduite il n'a pas marché aussi droit qu'il le devoit. Qu'en dites-vous, Théodore?

Théod. Vous ne pouvez pas vous plaindre que j'aie étranglé votre argument, ni prétendu l'éluder.

La Bar. Je vous vois, Théodore, si tranquille, que vous ne paroissez pas craindre d'être vaincu. Je désire avec impatience entendre votre réponse. Etes-vous d'accord avec ma tante?

Théod. Non certes : malgré que j'aie donné plus de développement à son raisonnement : Ecoutez-moi donc avec la même attention que j'ai eue, et répondez-moi avec la même sincérité; parce qu'en effet la matière est très-grave, et que ses conséquences ne le sont pas moins. Par-

donnez-moi si je fais de petits pas ; c'est que je veux marcher sûrement.

La Marq. Vous pouvez bien regarder aux pas que vous ferez. Je ne vous laisserai point poser le pied à faux, sans vous le dire clairement.

Théod. C'est ce que je veux : voyons. Rien de plus vrai que le principe qui sert de base à votre argument ; savoir, que les grandes personnes ne doivent point penser aux petites choses : cela vient de ce que notre intelligence ne peut s'appliquer à tout, et que, plus elle s'occupe de choses viles, moins elle donne d'attention aux choses sérieuses et importantes. La difficulté et l'inconvénient de partager ses soins font que les détails d'une grande maison, par *exemple*, sont confiés à chacun suivant son talent et sa classe. Les derniers domestiques sont chargés de ce qu'il y a de moins important, les premiers ou les administrateurs ont de plus grandes attributions ; mais toutefois sans se mêler jamais de ce qui appartient exclusivement aux maîtres : de manière qu'on regarde comme une chose *digne* d'éloges qu'un personnage d'un rang illustre puisse en même temps traiter les affaires de la plus grande importance, et être en outre attentif aux petits détails de sa maison.

La Marq. C'est une chose très-rare.

Théod. Je n'en doute pas : mais par là même

qu'elle est rare, elle prouve beaucoup de mérite, elle prouve beaucoup de capacité; parce que sans cela les articles de peu d'importance enlèveroient à ceux d'une plus grande la place qu'ils occupent. Quand l'attention qu'on met à une chose n'empêche point celle qu'on doit à une autre, c'est perfection ; et la multiplicité des objets auxquels nous pensons n'est point un défaut. Quelle perfection n'est-ce point dans le soleil, de pouvoir en même temps éclairer les planètes, comme il éclaire toute la terre, et favoriser également de sa lumière l'humble limaçon qui sort de sa coquille pour s'échauffer ?

Si le soleil, pour s'occuper de ces viles bagatelles, manquoit au très-noble emploi d'attirer autour de soi toutes les planètes et les comètes, et d'illuminer toute cette immense région dont il est comme l'âme, ce seroit une grande imperfection ; mais vous voyez que, pour le soleil, ce seroit la même chose, que les mondes se multipliassent, ou que celui-ci s'anéantit. Parce qu'il est également riche et bienveillant, il enverroit également ses rayons partout, sans que l'extension de la lumière dans ces nouveaux mondes, diminuât en rien celle que le nôtre reçoit ; et sans qu'il résultât de l'avantage pour un monde de ce que le soleil cesseroit d'en éclairer un autre.

La Marq. N'étendez point davantage cette proposition ; personne ne la contredit.

Théod. Cela n'arriveroit point avec un flambeau allumé. Parce que s'il devoit éclairer différentes salles, il seroit nécessaire qu'il laissât tantôt celle-ci, tantôt celle-là, pour éclairer les autres ; et plus il y auroit de salles à éclairer avec ce flambeau seul, plus il y auroit de préjudice pour celles qui auroient besoin de sa lumière.

La Marq. Je conviens encore de cela. Vous êtes bien peureux, dès que vous marchez si lentement.

Théod. Il n'y a rien de trop : de là je tire une conséquence, et c'est qu'on doit raisonner différemment de la lumière du soleil, qui est en quelque sorte infinie, et de la lumière limitée d'un flambeau : Je crois que vous en convenez avec moi.

La Marq. Sans le moindre doute.

Théod. Donc nous devons raisonner très-différemment de l'intelligence de Dieu, qui est infinie, et de celle d'un homme, qui est toujours bornée. En Dieu c'est une perfection essentielle de voir tout, de savoir tout, d'être présent à tout, de ne rien ignorer, pas même la plus petite chose de ce qui existe, comme c'est une perfection du soleil d'éclairer tout; et le soleil seroit encore plus parfait, si ses rayons pénétroient partout, de manière que les corps fussent pour lui transparens. Mais dans un homme ce seroit

une imperfection de s'appliquer à des choses puériles, parce que par là il prouveroit qu'il ne donne pas toute son attention aux choses d'importance; car, comme sa capacité est bornée, plus il l'emploieroit à faire attention à certaines choses, moins il donneroit d'attention aux autres.

La Bar. Ma tante, rendons justice à la vérité : voilà une réponse qui satisfait.

La Marq. Vous êtes facile à contenter.

Théod. Ne répondez pas encore, Madame, il n'est point temps. Je demande si ce seroit une perfection dans l'empereur de la Chine de savoir sans se fatiguer tout ce qui arriveroit dans son très-vaste empire? Remarquez, Madame, que je dis *savoir* et que je ne dis pas *étudier*, *examiner* ou *approfondir*. Quel seroit le prince le plus recommandable, de celui qui auroit une intelligence telle que, sans se fatiguer la tête à examiner, il sût tout, jusqu'aux plus petites choses, ou de celui qui ne sauroit que les grandes?

La Marq. Il n'y a point de doute que savoir a toujours été une plus grande perfection qu'ignorer, fût-il question du plus petit objet possible.

Théod. Donc vous me permettez d'établir pour maxime que :

Iʳᵉ PROPOSITION.

Dieu voit et connoît toutes nos actions, nos pensées et nos désirs.

La Marq. Puisque Dieu est l'assemblage de tout ce qui est perfection, sans le moindre défaut ni imperfection, et qu'il est plus parfait de savoir que d'ignorer, il s'ensuit que Dieu a l'intelligence la plus claire et la plus parfaite de toutes nos actions. Je n'ai jamais douté de cela.

Théod. Bien ; actuellement j'ajoute une autre proposition, savoir : *Que Dieu voit tout sans la moindre fatigue.* Avant que vous accordiez ou que vous révoquiez en doute cette maxime, je veux pour mon honneur m'expliquer *là-dessus*, parce que tout le monde n'a point, Madame, un jugement aussi vif et aussi pénétrant que le vôtre, qui voit d'un coup-d'œil ce que les autres n'aperçoivent qu'après beaucoup de réflexion.

Dieu n'est pas comme nous, il ne pense pas comme nous pensons. De ce que notre âme est unie à cette masse du corps, il nous en coûte de la peine pour penser. Notre âme ne peut raisonner sans que le cerveau travaille ; et pour cette raison tout ce qui empêche et facilite les mouvemens du cerveau, empêche ou facilite l'intelligence de l'âme. Le vin bu avec modération réveille le cerveau, et donne aux poètes plus de

feu et d'enthousiasme; bu avec excès, il trouble, charge, opprime et même ôte l'usage de la raison : de même le lait, la nourriture et le sommeil, pris avec excès, sont ennemis du raisonnement fin et délicat; non que la nourriture ou la boisson ait son action sur l'âme, mais parce qu'elles engourdissent, pressent et inutilisent le cerveau, et que l'âme ne peut rien faire sans qu'il ne travaille, et ne coopère à ses opérations : attendez qu'un homme dorme et fasse une parfaite digestion, si vous voulez qu'il vous règle un compte, ou qu'il raisonne sûrement. On ne peut douter de cela quand on a étudié sur les actions de l'âme; de là vient la fatigue de la tête, quand l'application est excessive, ou qu'elle a duré long-temps, ou qu'elle est multipliée, ou que la matière est très-obscure. Rien de tout cela ne peut arriver en Dieu, vu que, dans sa manière d'entendre et de savoir, le cerveau ne travaille point : donc nous pouvons établir cette

IIe PROPOSITION.

Dieu voit tout et sait tout sans fatigue.

La Marq. Par cette manière de discourir à pas si courts et si sûrs, vous faites peut-être honneur à votre jugement, mais vous faites injure au mien. Il n'est jamais venu dans la pensée à personne de douter de cela.

Théod. L'avertissement que vous m'avez donné fait que je procède avec précaution ; et, pour que mes pas soient sûrs, je dois aller peu à peu et à tâtons. J'ajoute donc :

IIIe PROPOSITION.

Dieu nous a donné la lumière de la raison pour la suivre.

S'il n'en étoit point ainsi, Dieu agiroit d'une manière indigne de lui. Pourquoi le Créateur a-t-il donné des yeux à l'homme, sinon pour qu'en voyant il dirigeât ses pas ? pourquoi lui a-t-il donné l'ouïe, si ce n'est afin qu'il se gouvernât d'après la voix, le bruit, etc., *qu'il entendroit* : donc il lui a donné aussi la lumière de la raison pour lui servir de guide dans ses actions ; autrement il agiroit sans aucune fin, comme font les fous. Je suppose que vous convenez de cela.

La Marq. Et vous supposez bien.

Théod. Donc la lumière de la raison est une voix divine qui nous conseille de faire telle ou telle action, et qui nous en défend d'autres : car, que Dieu ait placé dans mon âme cette voix qui m'instruit dans tous les cas, c'est comme s'il m'instruisoit par lui-même.

La Bar. Que ce soit une voix divine, on le connoît, parce que, comme vous dites, quand

Dieu créa notre âme, il y plaça cette voix ; et parce que, comme vous me l'avez prouvé autrefois, il est impossible que l'homme la fasse taire, quelque effort qu'il fasse et quelque intérêt qu'il y mette. Combien un homme passionné, aussitôt que la passion commence à s'amortir, ne mortifie-t-il pas son jugement pour que sa raison approuve ce que la passion lui conseille! Il fait valoir en sa faveur mille raisons vraies ou fausses; mais la voix de la raison lui dit sans cesse : *ne le fais pas.* Il prend l'avis des autres pour que les jugemens d'autrui fassent taire le sien propre, qu'il ne peut réduire à approuver ce que veut la passion. Il ne cherche point des avis indifférens et justes, mais il les cherche flexibles ; et au lieu d'attendre leur décision sincère, il les prévient, par de longs raisonnemens, en faveur de la sentence qu'il soutient. Mais, malgré tout cela, il ne peut faire taire la raison, et la voix intérieure le condamne et lui répète *non, non, non.* Donc puisque cette voix est supérieure à toute force humaine, elle doit se prendre pour une voix divine.

La Marq. Comme la raison humaine est un rayon de la divinité, qui, sortant de la raison éternelle, vient éclairer notre entendement, tout ce que nous montre ce rayon de la divinité, c'est comme si la divinité même nous le faisoit connoître; et ainsi nous convenons tous de ce que,

IVᵉ PROPOSITION.

La lumière de la raison est la voix de Dieu.

Théod. Vous ne sauriez croire combien j'estime cette proposition que vous établissez ; et, les réunissant toutes, je dis : Dieu voit sans aucun travail toutes nos actions (Prop. I et II.), et pour les gouverner il nous a donné la lumière de la raison dans l'intention que nous la suivissions (Prop. III.); en sorte que cette lumière de la raison doit être prise pour la voix de Dieu : donc si la lumière de la raison approuve certaines actions et en réprouve d'autres, comme nous le sentons tous, il s'ensuit que Dieu approuve quelques-unes de nos actions et en réprouve d'autres.

La Marq. Vous me circonvenez de manière que je me vois un peu forcée ; mais toujours il me semble qu'il est indécent que l'Etre Suprême s'abaisse jusqu'à prendre soin des choses ridicules.

Théod. Déjà, Madame, j'ai prouvé pour quelle raison cela est une indécence dans un prince, mais une perfection en Dieu ; et la différence consiste en ce que le soin des choses minutieuses dans un prince prouveroit défaut d'attention aux grandes choses ; mais Dieu, par sa perfection même infinie est obligé à ne rien

ignorer, et ne peut éprouver la moindre fatigue ni peine dans la connoissance de toutes les choses.

La Bar. Cela est vrai : déjà vous avez donné solution à cette difficulté qui m'a épouvantée dans le principe.

Théod. Réfléchissez, Mesdames, à ce que je vais dire : qui a formé la construction de l'homme, et ses sens extérieurs et intérieurs ? qui a formé l'harmonie inexplicable, mais très-évidente, du cerveau avec l'âme ? sans doute c'est Dieu qui l'a fait, et aucun autre ; car nous ne connoissons dans la collection des créatures, qui est appelée nature, rien qui ait le jugement, l'adresse, la science et la puissance nécessaires pour former l'entendement d'un homme : je crois que toutes deux vous êtes d'accord avec moi à cet égard.

La Marq. Nous sommes d'accord sans scrupule.

Théod. Or, Madame, si ce n'est point une chose indécente et indigne de Dieu qu'il forme de ses mains (pour parler à notre manière) avec intelligence et une sagesse inimitable la tête d'un homme doué d'intelligence et de liberté, sera-ce une chose indigne de lui, de vouloir que cette tête suive dans ses mouvemens intérieurs le plan de la raison qu'il a lui-même ordonné quand il l'a faite ? Venons à la comparaison de l'em-

pereur de la Chine. Si on vous contoit qu'avec une grande habileté il a formé de sa propre main une fourmi vivante ; regarderiez-vous comme une chose indigne de lui qu'il voulût que cette fourmi se remuât suivant le plan qu'il auroit disposé pour ses mouvemens, quand il imagina cet insecte ? Parlez, Madame, avec sincérité.

La Bar. Ma tante, vous riez ? Théodore veut une réponse claire.

La Marq. Donnez-la ; vous convenez avec lui de ce qu'il dit, et vous serez tous les deux satisfaits.

Théod. Moi, Madame, je ne le serai pas sans votre réponse : je suis très-sûr de la façon de penser de la Baronne ; je voudrois m'assurer de la vôtre. Vous savez bien que quand un philosophe combat avec l'arme du raisonnement, il ne lui reste qu'à vaincre ou à être vaincu : ainsi je veux savoir si je reste terrassé ou victorieux. J'ai eu du plaisir à disputer avec vous, parce qu'à travers votre dissimulation étudiée, je vois que vous sentez tout le poids de la *raison*, et la force d'une conséquence légitime, ce qui ne se rencontre pas facilement dans d'autres adversaires.

La Marq. Sachez, Théodore, que pour le moment il ne me vient point de réponse à vos argumens : je méditerai davantage la question ;

et si je trouve une solution, je vous chercherai.

Parlons d'autres choses. Je vous félicite, Baronne, d'avoir un maître comme Théodore; permettez que je me retire : j'ai là dehors compagnie qui m'attend.

La Bar. Tout à l'heure nous nous verrons : laissez-moi ici réfléchir, avec Théodore, un peu plus sur cette matière, qui est nouvelle pour moi.

La Marq. C'est très-juste : philosophez tant que vous voudrez.

Théod. Il y a encore, Baronne, d'autres argumens moins spéculatifs, mais plus palpables et plus forts.

La Bar. Et quels sont-ils?

Théod. Supposez que ce que pensoit votre tante fût vrai, que Dieu ne se mette point en peine de nos actions, et que chacun en soit le maître absolu; quelle confusion horrible on verroit dans tout le monde! Supposez votre famille avec la pleine liberté de faire chacun ce qu'il veut, sans que Dieu ni aucune créature ne s'oppose à sa despotique volonté : Quelle horreur, quelle confusion régneroit dans votre maison!

La Bar. Toujours les pères doivent-ils avoir droit sur les actions de leurs enfans, et les maîtres sur celles des domestiques qu'ils gagent et nourrissent.

Théod. D'aucune façon; écoutez-moi. Si Dieu

qui est père beaucoup plus encore que ceux qui nous ont engendrés, n'a, d'après ces messieurs, aucun soin de nos actions, comment nos pères peuvent-ils avoir autorité sur elles? Vous savez bien que notre âme est sortie entièrement du sein de la Divinité, et que ni père ni mère n'ont eu aucune action sur notre âme, substance spirituelle et créée de rien : car elle n'est point née d'une autre âme, ni de la matière ; par conséquent elle n'a pu naître que de Dieu seul immédiatement. Ici on voit que la manière dont Dieu nous a donné l'être est beaucoup plus rigoureuse que celle dont nos pères nous l'ont donné. Venons actuellement au corps. Qui a organisé le corps humain ? Discourez, *Baronne*, *en toute* liberté ; mais ne dites rien que votre raison n'approuve.

La Bar. Je dis que le corps du premier homme fut organisé par Dieu immédiatement, et que les corps des autres hommes ont été organisés par leurs pères.

Théod. Comment cela peut-il être, si les pères n'ont jamais su l'anatomie ni la fabrique du corps humain, ni la construction d'un de ses moindres organes ? Direz-vous qu'une montre a été organisée par un ouvrier qui n'a jamais su de combien de roues elle est composée ? qu'un orgue ou quelque autre machine a été fabriqué

par quelqu'un qui ignoroit ses parties essentielles, et la manière de les disposer et de les proportionner? Direz-vous que celui qui a organisé une plante, c'est celui qui l'a semée? Il est vrai qu'il l'a plantée, qu'il l'a arrosée, et que le soleil l'a fait fermenter; mais il n'y a point eu de philosophe qui ait dit que le jardinier a formé l'admirable organisation de la moindre plante: vous le pourrez donc dire beaucoup moins de quelque animal que ce soit, vu qu'en eux l'organisation est beaucoup plus admirable, et inconnue à leurs pères. Direz-vous qu'un cheval a disposé et dirigé l'organisation d'un poulain? Mais vous ne pouvez le dire non plus de l'homme qui n'*ayant aucune* connoissance de l'anatomie, ne sait de combien de ventricules se compose le cœur.

La Bar. Je vois que j'ai dit une sottise pensant que je disois une chose indubitable. Poursuivez.

Théod. Donc, s'ils ne veulent point que Dieu, qui est l'auteur de l'âme et le directeur de l'organisation du corps, ait le droit de se mêler de nos actions; disant que nous pouvons faire ce qu'il nous plaît, et qu'il n'appartient à Dieu ni d'approuver ni de désapprouver; pour quelle raison voulez-vous donner à vos pères le droit que vous refusez à Dieu?

J'argumente de même au sujet des domestiques : Le salaire et la nourriture que les maîtres donnent aux domestiques n'a point de comparaison avec l'aliment que Dieu donne à toutes ses créatures, ni avec les bienfaits qu'à chaque instant nous recevons de sa main. Donc si les maîtres, sous prétexte qu'ils paient et alimentent leurs domestiques, ont le droit de gouverner leurs actions, qui le disputera à Dieu? Et, si on le refuse à Dieu, comme prétendent ces philosophes, qui pourra souffrir l'inconséquence de le donner aux créatures? Vous voyez, Madame, que celui qui voudra admettre l'opinion extravagante que suivoit Mme la Marquise, se précipitera dans mille abîmes d'absurdités.

La Bar. Ne vous fatiguez pas davantage : je suis convaincue, et je ne cesse de m'étonner qu'il y ait un homme de bon sens qui admette une idée si extravagante.

Théod. Ne vous étonnez pas, Baronne, parce que le désir de la nouveauté, de se faire admirer, et d'établir la licence des mœurs, est une incroyable démangeaison qui échauffe l'esprit et ne lui permet pas de réfléchir sur les conséquences : il regarde seulement à ce qu'il y a de neuf, de beau et de brillant dans une pensée : il s'exprime ensuite avec toutes les grâces et la séduction, de la vivacité et du talent, et il ferme les

yeux aux conséquences. Quand quelqu'un presse la difficulté, on ne lui répond que par un rire hypocrite, ou par un *qui sait*, accompagné de certains gestes ; et cela suffit pour résoudre les argumens les plus solides.

La Bar. Malheureusement je sais par expérience que cela est vrai, et que celui qui a le plus de gentillesse est celui qui répond le mieux. Dieu veuille que ma tante fasse réflexion, et rentre en elle-même !

Théod. A cette heure elle est déjà engagée dans sa partie de jeu; et elle s'inquiète fort peu de nos argumens. Ne soyez pas ainsi ; considérez et réfléchissez ; n'ayez point la manie insupportable d'aimer tout ce qui est nouveau, ou dit avec grâce, surtout si ce sont des choses qui regardent Dieu ou le bonheur éternel.

La Bar. Théodore, je vous ai toujours eu beaucoup d'obligations, mais actuellement plus que jamais. Allons promener ; aujourd'hui je ne me soucie pas de la brillante compagnie des autres dames, parce que je suis encore toute étourdie de la facilité avec laquelle on admet les plus affreuses absurdités, et dont les conséquences sont de la plus grande importance.

DOUZIEME SOIRÉE.

Sur le Culte intérieur et extérieur qu'on doit à Dieu.

La Bar. Je ne puis pardonner à votre frère, le Bailli, l'air moqueur qu'il me témoigna hier, quand il me vit sortir avec recueillement et componction de la chapelle où je venois d'assister au saint sacrifice de la messe.

Le Bail. Madame, je n'excuse pas dans mon frère la grossièreté avec laquelle il vous traita; qu'il suive le parti qu'il voudra en matière de religion, mais il n'est jamais permis à un cavalier d'insulter une dame, surtout en des points où le fanatisme a pris un empire absolu sur le cœur des femmes. Pour moi, quoique peu éloigné de la façon de penser de mon frère, je n'ai jamais commis une pareille impolitesse.

La Bar. Je vois actuellement, Théodore, que vous ne vous trompez pas. Il est donc vrai, Bailli, que vous êtes du même avis que votre frère sur le culte de Dieu, et que vous prétendez que Dieu ne fait point attention à nos adorations et à nos hommages.

Le Bail. Moi, Madame, je serai de l'avis

que vous voudrez ; car je ne suis point dans un endroit public, ni dans la nécessité de déclarer mon opinion, et ainsi je puis céder à la politesse et à l'amitié, quelques droits que dans d'autres circonstances la sévère philosophie se réserveroit.

Théod. Quant à moi, mon ami, je juge que la Baronne regarderoit comme une preuve d'amitié que, sans vous échauffer, ni en faire un sujet de brouillerie, vous déclarassiez les motifs que vous avez pour juger que Dieu est indifférent à notre culte, soit extérieur, soit même intérieur ; parce qu'elle a un désir particulier d'examiner à fond ces questions.

La Bar. Oui certes : non pas que je doute, mais parce que ces discussions en présence de Théodore me donnent beaucoup de lumières, dont il résulte pour moi une grande consolation dans ma croyance, et qui m'affermit, s'il est possible, doublement dans la religion. Je vous supplie donc d'exposer toutes les raisons qui vous portent, non sans quelqu'impolitesse (pardonnez, Bailli) à appeler fanatisme notre ferme croyance dans les points de la religion.

Le Bail. Cette parole m'a échappé : j'ai voulu la retenir, il étoit déjà tard ; mais, comme vous êtes si bonne, vous pouvez l'excuser.

Théod. Dites-moi, Bailli, pourquoi Dieu ne fait-il aucun cas de notre culte, quelque religieux

qu'il soit? Pourquoi ne le veut-il, ni ne l'approuve-t-il pas?

Le Bail. Je ne sais si la Baronne ne trouvera pas mauvais que je dise ma façon de penser, si différente de la sienne : mais, Madame, si vous me donnez votre parole de ne vous point scandaliser, je la dirai franchement.

La Bar. Je promets de ne point me fâcher, pourvu qu'en homme raisonnable vous souffriez que d'une proposition on tire une conséquence, et de celle-ci une autre; et que, si vous ne pouvez nier les dernières conséquences, vous preniez le parti de renoncer aux principes d'où elles se déduisent, dans le cas que vous en soyez imbu.

Théod. Vous avez deviné, Madame, ce que je voulois; parce que tout homme qui se glorifie de l'être doit embrasser toutes les conséquences dérivées légitimement d'une maxime qu'il juge vraie, et qu'il a admise.

Le Bail. Je pense comme cela, et je rougirois du contraire.

La Bar. Alors, cher Bailli, vous pouvez parler; car, quoique ce ne soit pas sans m'affliger dans le commencement, j'espère qu'à la fin vous penserez différemment.

Le Bail. Puisque vous êtes, Madame, mon catéchiste, je serai docile pour me laisser persuader.

Théod. Dites donc la raison de votre sentiment.

Le Bail. Dieu est un être si élevé, si sublime, et si supérieur à notre sphère, que tout ce qui tend à le rendre semblable à nous lui fait injure. Les sens ne peuvent fournir aucune idée qui ne l'offense, ni l'entendement rien concevoir qui ne lui soit injurieux ; ainsi tout le culte que nous voudrons rendre à Dieu, est pour lui un objet de mépris, dont il ne peut faire cas.

La Bar. Avant d'aller plus loin, expliquez si vous parlez du culte extérieur, qui est différent chez le païen, le juif, le mahométan et le chrétien ; ou si vous parlez aussi du culte intérieur, par lequel toute créature doit s'humilier en la présence du Dieu qui l'a créée, et désirer de le vénérer, au moins dans son cœur.

Théod. Madame, par la force des paroles on connoît dans quel sens le Bailli l'entend. Il veut exclure tout culte, même intérieur, puisqu'il se fonde sur la supériorité de l'Etre Suprême par rapport à notre très-vile condition ; et qu'il dit que, par suite de cette supériorité, il est nécessaire que Dieu méprise tout ce qui vient de nous, soit intérieur, soit extérieur.

Le Bail. C'est vrai, et en cela j'en ai dit assez.

Théod. C'est suffisant pour la franchise de votre aveu, mais non pour notre foible intelligence; et ainsi je vous demande la liberté de vous faire différentes questions. Dites-moi: cet Etre Suprême, infiniment supérieur à notre intelligence, est celui qui nous a créés?

Le Bail. Sans contredit, il est notre créateur.

Théod. C'est-à-dire que, dans son infinie sagesse, c'est lui qui a conçu l'idée de tout ce qu'il a fait dans nous ; que l'âme, le corps, les puissances et les sens sont le fruit de son intelligence. Mais ce Seigneur, du haut du trône de sa divinité inaccessible, n'a-t-il pas daigné *mettre* les mains à son ouvrage qu'on appelle homme?

Le Bail. Sans doute, il nous a formés, et lui seul; personne ne l'a aidé dans cet ouvrage, de ses mains et de son intelligence ; car de Dieu seul pouvoit naître la délicatesse, l'ordre et la sagesse qu'on voit en nous. Ainsi je ne puis nier que nous sommes l'ouvrage de ses mains et de sa sagesse suprême.

Théod. Je vois que vous dites la même chose que nous. Je demande aussi si c'est ce Dieu qui a placé en nous cette *lumière de la raison* qui nous distingue tant, et nous rend supérieurs aux autres créatures ?

Le Bail. Il n'y a point de doute.

Théod. Moi, dans cette *lumière de la raison* que l'Etre Suprême nous a donnée, je ne comprends pas seulement la lumière de l'intelligence et la force de combiner en inférant une vérité d'une autre, etc.; mais j'entends aussi cette voix qui nous dit intérieurement: *cela est bon*, *le contraire est mauvais*, *tu dois faire ceci*, *et résister à cela*, etc. J'entends cette voix secrète qui nous parle à tous, et que souvent nous voudrions faire taire; j'entends cette loi interne qui nous enseigne, nous reprend, nous argumente, nous loue, etc., et nous sert de frein mille et mille fois. J'entends tout cela sous le nom de *lumière de la raison;* quoique, pour parler avec plus de justesse, nous pourrions distinguer ici deux choses, et nommer la première *entendement*, et la deuxième *loi naturelle*.

Le Bail. Ne nous arrêtons pas aux mots. Cette loi naturelle étant *la voix de la raison*, qui nous enseigne le chemin de nos actions, elle peut s'appeler *lumière de la raison*, qui nous montre ce même chemin que *la voix de la raison* nous enseigne.

Théod. Je demande donc actuellement si cette *lumière de la raison*, *cette voix de la raison* ou *loi naturelle* a été placée par Dieu dans notre âme, ou si c'est quelque créature qui l'y a mise?

Le Bail. Ne me supposez pas si ignorant, que

j'aie besoin de semblables demandes. Quelle créature peut avoir eu le moyen d'écrire dans les âmes de tous les hommes cette loi unanime et constante, et de la graver si profondément en nous, qu'il n'y ait pas d'efforts capables de l'effacer ?

La Bar. Ne soyez pas, Théodore, si difficile : le Bailli dit que Dieu, et Dieu seul, a pu placer en nous cette *loi*, cette *voix*, cette *lumière*. C'est Dieu qui nous commande par la *loi*, qui nous éclaire avec la *lumière*, et nous parle par cette *voix*. Ne dites-vous pas cela, Bailli ?

Le Bail. De ma vie je n'ai eu un interprète aussi fidèle. C'est là ce que je dis, et ce que dit tout homme de bon sens.

Théod. Comme je parle avec un grand mathématicien, je suis le style géométrique, je vais à pas comptés. Cela supposé, je demande en outre : Dieu pouvoit-il placer dans notre âme cette loi et cette voix constante sans avoir quelque fin ?

Le Bail. Cela non ; parce que, si c'est une chose indigne de tout homme sensé d'agir sans se proposer une fin, combien plus cela seroit-il indigne de Dieu ?

Théod. Et quelle fin avoit Dieu en plaçant dans notre âme cette *lumière*, en nous parlant par cette *voix*, ou en nous commandant par cette *loi*? Je juge que celui qui commande a tou-

jours pour but qu'on lui obéisse ; que celui qui parle, parle dans l'intention qu'on l'écoute ; et que celui qui éclaire a pour fin qu'on suive le bon chemin, et qu'on évite le mauvais que la lumière découvre.

Le Bail. J'en conviens, et tout homme sensé doit en convenir.

Théod. Actuellement donc, que peut-il y avoir de plus conforme à la *voix intérieure* qui nous parle, à la lumière de la *raison* qui nous éclaire, et à la *loi de la nature* qui nous gouverne, si ce n'est qu'une créature vénère ce Seigneur dont elle a reçu tout son être, toutes ses perfections, en un mot *tout*. Cette sujétion de l'inférieur au supérieur, ce tribut de reconnoissance envers le plus grand bienfaiteur, cet hommage à son souverain, la lumière de la raison ne montre-t-elle pas que c'est une dette ; la loi de la nature n'ordonne-t-elle pas de la payer, et la voix intérieure de chacun ne le lui persuade-t-elle pas ? il me semble que personne ne peut en douter : donc Dieu, de qui viennent cette *voix* intérieure, cette *lumière* et cette *loi*, veut, ordonne que nous lui soyons reconnoissans, que nous le vénérions, et que nous lui rendions hommage.

Le Bail. Sans doute.

Théod. Or voilà ce qu'on appelle culte de Dieu.

La Bar. C'est un violent coup fourré qu'on vous a donné là, Bailli. Vous l'avez senti : car vous changez de couleur.

Le Bail. Ne vous moquez pas, Madame : comment avez-vous tiré, Théodore, cette conséquence ?

Théod. De cette manière : la lumière de la raison nous ordonne d'être reconnoissans envers celui qui nous fait du bien, d'honorer celui qui nous a donné l'être, et de rendre hommage à notre légitime souverain. Doutez-vous de cela ?

Le Bail. Je n'en doute pas.

Théod. Qui nous a donné la lumière de la raison ?

Le Bail. Dieu.

Théod. Donc c'est Dieu qui nous commande d'honorer les supérieurs, d'avoir de la reconnoissance pour celui qui nous a donné l'être, etc. Donc Dieu ordonne que nous le vénérions et lui rendions hommage, puisqu'il nous a donné l'être, en nous tirant du néant, en nous donnant la vie, etc. Il me semble que la conséquence n'a pas été mal déduite.

Le Bail. Et à quoi servent à Dieu nos hommages ?

Théod. Je ne dis pas que Dieu en ait besoin : ce que je dis, c'est que nous devons honorer le Seigneur, parce que c'est notre obligation, et

non parce que c'est son intérêt. La grandeur infinie de Dieu fait son entière indépendance ; mais l'entière dépendance où nous sommes de Dieu et notre infériorité sont le fondement de l'hommage que nous lui devons. De quelle utilité est-il, pour votre grand-maître, qu'au jour de sa fête vous dépensiez tant de poudre dans les salves d'artillerie que donna hier votre vaisseau? En effet, elles ne lui servent à rien ; mais la raison exige, que parce qu'il est votre chef qui vous a donné la commanderie que vous avez, vous lui rendiez cet hommage. N'avons-nous donc d'autre loi que celle de l'intérêt, ou ne pouvons-nous commander que ce qui doit nous être utile? Dieu *ne nous ordonne pas* de l'honorer pour son intérêt, mais parce que c'est notre obligation ; parce qu'il convient que nous le fassions ainsi, et afin que nous méritions par là qu'il nous récompense et nous rende heureux. Dites-moi : vous paroîtroit-il bien que vos neveux, que vous avez comblés de faveurs, ne fissent aucun cas de vous, et qu'ils fussent à votre égard ingrats et malhonnêtes, quand vous venez ici ?

Le Bail. Cela ne paroîtroit bien ni à moi ni à personne.

Théod. Cela ne paroîtroit bien, ni aux juifs, ni aux turcs, ni aux gentils.

Le Bail. Certainement non ; dès que ce sont

des hommes gouvernés par la raison ; mais, s'ils étoient des brutes, je ne dis rien.

Théod. Donc vous devez accorder que la reconnoissance et le respect qu'ils vous doivent ne sont point un préjugé de quelques personnes, d'une famille ou d'une fausse religion, mais une loi gravée dans la nature raisonnable de tout homme.

Le Bail. Et qui en doute ?

Théod. Vous, qui doutiez qu'il fût écrit dans la raison de tous les hommes d'être reconnoissans envers Dieu, de le respecter et de l'honorer ; parce que, si Dieu n'a point ordonné par sa loi naturelle, que tous les hommes lui soient reconnoissans et le vénèrent, il n'a point ordonné non plus que vos neveux, *qui vous doivent d'être des hommes*, vous respectent et vous honorent. Il me semble que cette voix intérieure que les juifs, les mahométans, les gentils et les hérétiques entendent dans leur cœur, et qui leur persuade que vos neveux vous doivent hommage, amour et vénération, vu ce que vous avez fait pour eux, leur persuadera beaucoup plus la vénération pour Dieu, parce que ce que nous devons à Dieu est beaucoup plus.

Le Bail. Cela étant, je ne doute plus.

Théod. Donc Dieu veut et ordonne que nous le vénérions, et que nous lui donnions un culte ; par conséquent, on doit un culte à Dieu.

La Bar. S'il est permis que, dans un défi entre hommes, il puisse s'introduire une épée féminine (ou plutôt une aiguille, qui est la seule arme des femmes), je dirai une chose qui fermente dans ma tête. Me donnez-vous votre permission ?

Le Bail. Madame, dans les querelles d'entendement, aucune épée ne connoît la différence des sexes. Pour vous, vous entendez fort bien le raisonnement, et maniez bien la langue : il m'appartient de le dire, à moi que vous ne ménagez dans aucune occasion : je suis tout oreilles : parlez, Madame.

La Bar. Quand Dieu fit les yeux avec cette merveilleuse organisation que Théodore m'a montrée, quelle fin eut-il, en nous donnant un organe si bien conditionné ?

Le Bail. La fin qu'il eut fut que l'homme vît par les yeux.

La Bar. Je demande encore ; quelle fin eut-il dans la formation encore plus étudiée des oreilles ? ce fut sans doute pour que l'homme entendît par les oreilles ; et il lui a donné la langue pour qu'il parlât, etc. N'est-ce pas ?

Le Bail. Je conviens de tout : que s'ensuit-il ?

La Bar. Que quand il forma le cerveau, et donna à l'âme l'entendement ; quand il forma le cœur, et donna à l'âme la faculté d'aimer et de

détester, etc., il la lui donna dans quelque intention. Quelle fut-elle, Bailly?

Le Bail. Le but de former notre entendement a été sans doute pour que nous connussions la vérité, et le but de notre cœur, pour que nous aimassions le bien : c'est pour cela que nous aimons tous la vérité et tout ce qui est bon.

La Bar. Et où trouvez-vous plus de vérité que dans la *vérité souveraine* et *éternelle?* Où trouvez-vous plus de bonté que dans la *bonté infinie de Dieu?* Je suppose que vous ne donnerez à aucune chose créée la préférence sur l'infini : donc Dieu, mon cher Bailli, vous a donné l'entendement et le cœur pour que vous le connoissiez et l'estimiez, et que vous l'aimiez à proportion de sa bonté. Que dites-vous à cela? Répondez.

Le Bail. O Madame! ce n'est pas là une aiguille, c'est une lance : ce n'est pas un fil qui entortille, c'est un raisonnement qui captive.

La Bar. Ce sera comme vous voudrez; mais répondez.

Le Bail. Je dis que Dieu a créé mon entendement et mon cœur pour le connoître et l'aimer.

La Bar. Donc il veut, il ordonne, que vous lui rendiez un culte, et c'est la fin qu'il a eue en vous créant; car je ne sache pas que le

culte soit autre chose que vénération, estime, amour, etc.

Le Bail. Cela se passe ici dans l'intérieur du cœur : Dieu est esprit, et il veut être adoré en esprit et en vérité.

La Bar. Vous ne disiez pas cela au commencement ; donc nous avons déjà obtenu que le fanatisme se soit aussi emparé de vous en partie. Mais allons en avant.

Le Bail. Ce que je nie, c'est le *culte extérieur*, et certaines cérémonies qui sont seulement pour ceux qui ne voient que le corps, et non pour Dieu, qui voit l'âme, et qui doit être adoré dans l'âme.

Théod. Ceci actuellement me regarde. Je conviens avec vous que c'est pour le Seigneur une chose indifférente, qu'en signe de soumission, d'amour et des autres sentimens que nous lui consacrons dans notre cœur, nous usions de telle ou telle cérémonie extérieure ; mais ce que je dis, c'est que nous devons rendre un culte à Dieu, non-seulement dans l'intérieur de l'esprit, mais extérieurement avec le corps.

Le Bail. Et pourquoi ? je voudrois en savoir la raison.

Théod. Ne me regardez pas, Madame ; je vous entends : laissez-moi raisonner sans distraction.

La Bar. Mon cher Bailli, qu'au commencement d'une question vous jetiez feu et flamme comme si vous étiez invincible, il y a de quoi rire; cependant vous êtes peut-être excusable. Mais, ce qui n'est pas pardonnable, c'est que, lorsque vous avez déjà été forcé de reculer, vous reveniez au combat avec la même présomption, le même ton de mépris, que si vous n'aviez pas été mis à la raison. Voilà ce qui donne envie de rire avec bien plus de motif que vous n'en avez pour vous moquer de nous autres. Pardonnez, Bailli, les femmes sont très-hardies dans les disputes.

Le Bail. Je ne laisse pas que de recevoir des leçons; mais c'est une gloire de les recevoir d'une dame si belle et si discrète.

La Bar. Pardonnez-nous, Théodore, de vous avoir interrompu.

Théod. Mon ami, allons au fait. Si nous étions de purs esprits, je vous dirois que Dieu se contente d'une adoration et d'un culte purement spirituels; nous ferions comme les anges qui lui forment une cour spirituelle, parce qu'ils sont de purs esprits; mais nous autres, qui sommes aussi corporels, nous devons à Dieu un culte de l'âme et du corps, parce que nous ne formons pas entre nous autres hommes une société spirituelle, mais une société visible et corporelle. Si Dieu, étant l'auteur et le conservateur

de toutes les créatures visibles et invisibles, nous nous contentions de le vénérer dans notre cœur et comme en cachette, de peur qu'on ne nous vît, quelle preuve donnerions-nous que nous satisfaisons à la première et universelle obligation, qui est de rendre à notre Créateur respect et culte ? Supposant qu'un Souverain entrant et passant dans sa capitale, chacun de ses vassaux, de ses favoris, qu'il auroit tirés du néant quant au civil, se contentât de lui rendre hommage dans l'intérieur de sa maison, sans se mettre en peine de l'accompagner, de lui faire la cour, ni de donner aucune démonstration publique de respect et d'amour, que penseriez-vous de ce défaut d'attention et de politesse ?

Le Bail. Je dirois qu'il choque les convenances et la saine raison.

Théod. Et pourquoi ? si ce n'est parce que le Souverain étant le chef de son peuple, tous lui doivent un hommage, non-seulement secret, mais encore public. Et la raison radicale de cela, c'est parce que tout le monde sachant qu'il est mon Souverain, que de sa vigilance et de sa puissance dépend ma conservation et mon bonheur, tout le monde doit être témoin que je corresponds de mon côté à la vénération qu'il mérite pour la place qu'il occupe. Je dis la même chose dans notre cas. Tous savent que nous sommes

les créatures de Dieu, à qui nous devons tout ce que nous sommes : donc il est juste qu'ils sachent que nous l'adorons comme tel ; car, les bienfaits et notre dépendance de Dieu étant publics, la soumission et les hommages doivent l'être aussi. Cette société visible d'hommes nous impose l'indispensable obligation, de nous prouver les uns aux autres que nous observons cette loi de reconnoissance et d'amour. Autrement, nous scandaliserons, et nous ferons une grande plaie au corps civil, manquant à cette obligation connue, ou n'y satisfaisant qu'en cachette.

Le Bail. Ce qui importe est le culte intérieur ; qui est celui *qui peut plaire à Dieu : le culte* extérieur est seulement pour les hommes.

Théod. Il est aussi pour Dieu : mais, puisque vous vous entêtez en cela, je veux voir ce que vous répondez. Persistez-vous à soutenir que Dieu est indifférent à ce que nous lui donnions un culte visible et extérieur ?

Le Bail. Oui.

Théod. Dites-moi donc : toutes les actions visibles que la loi de la raison commande, ou Dieu par elle, ne sont-elles point un véritable culte de Dieu, qui le veut, le demande et le détermine ?

Le Bail. Sans doute que le meilleur culte est celui du dévouement et de l'obéissance : donc, si

personne ne doute que la loi de la raison, ou Dieu par elle, commande des actions visibles, personne ne peut douter qu'on doive à Dieu le culte extérieur.

La Bar. Ah! Bailly, je vous vois tomber à vue d'œil dans le fanatisme! comment cela se fait-il? auparavant si fort, si intrépide, et actuellement vous foiblissez à chaque pas!

Le Bail. Pour vous, Madame, vous ne perdez pas au jeu; je parlois des actions extérieures, qui n'ont pour objet que la vénération de l'Etre Suprême, parce que je ne doutois pas des autres que nous commande la loi naturelle.

Théod. Or, celles-là même, un philosophe ne peut douter qu'elles ne soient d'obligation, si on doit à Dieu le culte intérieur, parce qu'elles font harmonie avec celui-ci. Mon ami, les deux substances du corps et de l'âme sont tellement enchaînées ensemble, que ce n'est plus qu'un composé, un tout nécessaire, quoique inexplicable. Quel est l'homme qui, pour exciter dans son cœur les affections spirituelles, ne se serve des mouvemens corporels; tant la communication est étroite entre le corps et l'âme? Dites-moi, Bailli, quand vous êtes dans votre cabinet à écrire à votre favorite, sentez-vous votre cœur palpiter et s'attendrir; pourquoi vos yeux se mouillent-ils de larmes? quoi! la pointe de la

plume avec laquelle vous écrivez a-t-elle quelq
enchantement pour exciter ces affections d'amou
et de tendresse ?

Le Bail. Non certes : mais, en lui écrivant, j
me représente au vif sa figure, sa voix si douce
ses manières si aimables. Ce souvenir excite e
moi les regrets de l'absence, les sentimens d
l'amour, etc. etc.

Théod. Or, nous disons la même chose
mon ami, du culte extérieur de Dieu. Ces ac
tions extérieures d'adoration, de demande, d
louange, etc. etc., font un ensemble avec le
actes de l'âme, elles les produisent, les animen
et les augmentent ; et, si nous devons à Dieu l
vénération intérieure du cœur, *nous lui devon*
aussi l'extérieure, qui cadre et correspond ave
l'intérieure: tant que nous sommes un compos
de corps et d'âme, substances unies entre elles
nous ne pouvons pas agir facilement, sans qu
toutes les deux ne s'accordent : de là vient que la
vénération extérieure ayant une grande con-
nexion avec celle de l'esprit, si l'une est *due* à
Dieu, l'autre lui est due aussi.

La Bar. Je trouve qu'il seroit très-difficile
que nous eussions fréquemment dans l'âme une
affection spirituelle, sans que le corps ne nous
accompagnât par des mouvemens propres à la
même fin. Quel est l'homme triste, qui ne le ma-

nifeste sur son visage? La joie, le doute, le désir, la colère, la satisfaction, etc., sont autant de mouvemens et d'affections de l'âme qui se peignent sur la figure. Elle est comme le vitrage d'une lanterne, à travers duquel on voit la lumière qui est dedans; donc la vénération, le culte et le respect que nous rendons à Dieu dans notre âme, doivent reluire dans le corps; donc, Bailli, si vous m'accordez que nous devons à Dieu un culte dans l'âme, nous le devons aussi dans le corps; donc on lui doit culte intérieur et extérieur.

Le Bail. Comme Dieu est pur esprit, je pensois qu'il se contentoit de notre adoration spirituelle; mais j'accorderai facilement qu'on la lui doit de la manière que vous dites.

La Bar. Laissez ce mot *facilement,* parce que si vous convenez avec nous, c'est parce que vous ne pouvez faire autrement et contre votre volonté.

Le Bail. Madame, vous ne me pardonnez rien.

La Bar. Je ne vous pardonne pas, parce qu'au commencement vous avez parlé avec un trop grand amour propre, et je suis enchantée que vous connoissiez qu'il y a beaucoup de personnes de bon sens qui ne sont pas de votre avis ni de celui de votre frère. Concluez, Théodore.

Théod. Je dis donc pour conclusion, mon ami, que Dieu n'a besoin ni d'un culte ni de l'autre. Nous ne lui devons pas le culte, parce qu'il en a besoin, mais parce qu'il nous a créés; ainsi la création, la dépendance et la participation de l'être, que nous avons reçu de sa main, voilà ce qui nous impose cette loi. Si nous étions comme les anges, de purs esprits, alors nous ne lui devrions que le culte intérieur purement spirituel; mais, comme nous sommes un composé de corps et d'esprit, et que tout est de Dieu, tout est dans la même dépendance du Seigneur, et lui doit la même reconnoissance, parce que tout a reçu l'être de lui : donc tout doit à Dieu hommage, soumission, adoration et respect; ainsi, non-seulement l'âme, mais aussi le corps lui doit le culte, parce qu'il est, aussi bien que l'âme sous la même loi d'obligation. D'ailleurs, le culte extérieur n'est point inutile, parce qu'il est propre à exciter, à augmenter et à conserver le culte intérieur.

La Bar. Cette raison, cher Théodore, vous ne me l'aviez point encore apportée, je ne vous avois entendu dire que les autres : mais le motif que le corps est aussi créature de Dieu, obligé à la reconnoissance, à l'obéissance et à la dépendance, mérite beaucoup d'attention.

Le Bail. Les choses étant expliquées de cette

manière, je ne m'y oppose pas : actuellement ce point ne me paroît pas contraire à la saine raison, comme auparavant.

La Bar. Croyez-moi, Bailli, il y en a peu qui réfléchissent comme ils doivent avant de parler : ne soyez point ainsi. Allons faire la partie.

Le Bail. Allons.

TREIZIÈME SOIRÉE.

Sur l'Immutabilité divine, et sur le Feu vengeur de l'autre vie.

§. I. *De l'immutabilité de Dieu.*

Théod. Que faites-vous ici tous les deux, mes amis? La Baronne n'est pas de votre avis, Chevalier, quel que soit l'objet de la conversation. Vous étiez tellement enfoncés dans la dispute, que, quoique je sois venu tout le long de cette allée du jardin, vous ne m'avez vu que quand je vous ai abordés et salués.

Le Chev. Ma sœur est si spéculative, qu'elle veut que je lui explique les choses de manière qu'elle soit aussi satisfaite que si elle les voyoit de ses yeux ; et cela ne peut pas être.

La Bar. Vous aussi, Chevalier, vous répli-

quiez souvent à Théodore, en lui demandant explication sur explication de ce que vous n'entendiez pas Quoi! avez-vous oublié les doutes qui nous survenoient, quand nous étudiions la géométrie?

Théod. Les défauts que vous vous reprochez mutuellement sont louables : j'aime que vous soyez l'un et l'autre difficiles à contenter. Mais venons à la question, et mettons à profit le temps où il ne vient personne.

La Bar. Je n'entends pas bien, Théodore, ce qui regarde l'immutabilité de Dieu. Car nous savons que Dieu est tantôt propice, tantôt courroucé ; quelquefois il pardonne, d'autres fois il châtie ; *il souffre les uns, il impose aux autres* la juste peine de leur audace : ces changemens en Dieu sont ce qui offusque l'idée que j'avois de son immutabilité ; parce qu'il me semble que celle-ci consiste dans la constance la plus ferme d'un être inaltérable, qui ne puisse se repentir de ce qu'il a voulu une fois, et à qui il ne puisse arriver rien de nouveau qui le fasse revenir en arrière sur ce qu'il a commencé.

Le Chev. Voulez-vous, Baronne, que Dieu soit aussi léger que mesdames les femmes. Vous autres, vous n'avez de la constance en rien ; la volubilité de votre libre arbitre est un caprice continuel : vous voulez, seulement parce que vous

voulez; et bientôt, sans que rien ne change, vous ne voulez plus, seulement parce que vous ne voulez pas. Quand j'étois au camp de Saint-Roch, pendant qu'on s'amusoit au siége de Gibraltar, je connus une dame espagnole qui avoit été, en compagnie de plusieurs Messieurs, voir les postes avancés. Elle étoit douée de beaucoup de vivacité d'esprit, et elle avoit des répliques très-capricieuses. Lui faisant un jour des remontrances sur certains défauts naturels à votre sexe, elle me répondit avec un air systématique bien nouveau, et en souriant : « Moi je suis entièrement maîtresse de mon cœur : si j'aime, c'est parce que je veux aimer ; si je m'indispose contre les personnes que j'ai aimées, c'est parce qu'ensuite je veux me mettre mal avec elles. Je n'ai besoin de motifs ni pour l'un ni pour l'autre, parce qu'alors mon cœur seroit esclave de mon entendement ; celui-ci le seroit des objets qui changent comme on veut ; et, de cette manière, mon cœur deviendroit esclave des objets, jusqu'à n'avoir plus d'affections que celles dont ils seroient dignes à mes yeux. Rien de tout cela, disoit elle : je veux aimer quand il me plaira d'aimer ; je veux avoir de la défiance, quand je le trouverai bon ; je veux laisser tel ou tel attachement quand cela me viendra dans la tête, sans dépendance de rien, et seulement par volonté : je veux aimer un jour

ce qu'un autre j'ai eu en horreur, et haïr demain ce qui me plaît aujourd'hui. Si je n'étois pas entièrement maîtresse de mon cœur, sur quoi pourrois-je avoir un empire total? Non, Messieurs, l'amour et la haine sont aux ordres de mon cœur, sans que personne le gouverne. »

La Bar. Extravagante femme! Dieu me préserve d'un semblable caractère! mon cœur n'est point ainsi : il se gouverne toujours par la raison.

Théod. Et vous gouvernant par la raison, êtes-vous inconstante?

La Bar. Je ne me tiens pas pour telle.

Théod. Dieu ne l'est pas *non plus, parce* qu'il se gouverne entièrement par sa raison éternelle: de sorte qu'en Dieu se concilient parfaitement deux choses qui vous paroissent opposées: l'une est son *immutabilité*, la plus grande qu'il puisse y avoir; et l'autre, cette diversité d'affections par rapport à un même sujet, mais non dans les mêmes circonstances.

Le Chev. Expliquez-vous davantage, Théodore : je veux aussi entendre bien cela.

Théod. Quand les objets varient et changent, Dieu doit, par son immutabilité même, avoir des affections très-différentes. Si un homme est bon et se comporte avec rectitude, s'il n'est pas vicieux,

et remplit toutes les obligations de son état, alors l'infinie rectitude de Dieu se voit obligée de l'aimer, de l'estimer, de le récompenser, etc. Mais, si ensuite ce même homme prévarique, et se laisse entraîner par les vices, alors la rectitude de Dieu se voit obligée à se dégoûter de lui et à le détester. Déjà vous voyez qu'ici il n'y a point de changement de la part de Dieu, il est tout dans la créature. Dieu aime toujours tout homme vertueux, il a en horreur tout homme vicieux : donc il y a en Dieu une parfaite constance ; ce qu'il approuve une fois, il l'approuve toujours ; ce qu'il déteste une fois, il le déteste toujours. Si vous me le permettez, Baronne, je ferai des comparaisons très-sensibles, dont vous n'avez pas besoin ; mais elles vous serviront pour d'autres.

La Bar. Elles sont toujours utiles pour tout le monde ; et même pour moi : expliquez-vous comme il vous plaira.

Théod. Un marbre lisse et poli s'ajuste avec une planche qui soit aussi lisse et bien unie ; mais il arrive que la planche est de travers, ou qu'elle se bombe par l'effet de la pluie ou du soleil ; alors le marbre ne s'ajuste plus avec la planche ; et, si quelqu'un disoit en s'étonnant : « Comment cela se fait-il ? ce marbre s'ajustoit » bien avec cette planche, et actuellement il ne

» peut plus s'ajuster : il y a eu ici du change-
» ment dans la pierre. » Tout le monde riroit d'une remarque si ridicule ; parce que la pierre étoit restée la même ; le changement n'avoit eu lieu que dans la planche, et, celle-ci changeant, elle ne pouvoit s'ajuster avec la pierre qui n'avoit changé en rien.

La Bar. Vous ne pouviez vous servir d'une comparaison qui m'éclairât davantage. Dieu est immuable : il aime toujours le bien, et hait le mal. Si moi je me mets tantôt dans la classe du *bien* et tantôt dans celle du *mal*, je suis la cause que Dieu, tout en demeurant immuable, tantôt m'aime et tantôt me haïsse.

Le Chev. Fort bien, Théodore ; mais ma sœur ne sera pas seule spéculative ; moi aussi je veux répliquer, non que je doute de ce que vous dites, mais pour m'instruire davantage. Il arrivera souvent que l'homme restant dans le même état, Dieu tantôt s'irrite, et tantôt se montre propice. Si vous mettez en Dieu *l'immutabilité* que vous dites, qui paroît perfection, vous lui retirez en quelque façon la *liberté*, qui est une perfection plus grande, quoique, en Dieu, tous les attributs sont une même perfection infinie. L'exemple de l'extravagante liberté de la dame espagnole, qui pouvoit aimer ou haïr, sans que l'objet donnât aucun motif, et seule-

ment pour exercer son libre arbitre, étoit une folie de la manière dont elle s'en glorifioit, mais ne la portant pas à un point excessif, il semble qu'elle est l'essence de notre libre arbitre ; parce que, s'il n'y a que l'objet qui change qui nous fasse changer d'affection, et si nous n'avions point la liberté de la varier, sans que lui-même ne changeât, nous n'aurions plus aucune liberté, il nous arriveroit la même chose qu'à un orgue qui change de sons sans liberté ; parce que tout le changement dépend de ce que l'on frappe telle ou telle *touche*, et il ne peut changer de tons que suivant le changement des doigts, qui lui sont étrangers.

La Bar. Je vois, Chevalier, que les bombes et les balles ne vous ont point étourdi, jusqu'à vous faire perdre cet ancien esprit réfléchi et spéculatif que vous avez toujours eu : que lui dites-vous, Théodore ?

Théod. Je dis qu'il a grandement raison, et que je ne l'ai pas moins ; en m'expliquant davantage, nous serons d'accord. En Dieu, la liberté autant que l'immutabilité sont des perfections essentielles ; mais elles ne se nuisent point l'une à l'autre, et Dieu n'est pas contraire à lui-même. Dieu aime tout ce qui est *bon*, et il l'approuve ; cela est essentiel à la divine rectitude qui se trouve également dans son entendement et dans

sa volonté. De même Dieu a en horreur tout ce qui est *mauvais*, et il le déteste ; cela aussi lui est essentiel, et il n'a, ne veut, ni ne peut avoir de liberté pour le contraire : il est aussi impossible que Dieu n'aime pas le *bien*, qu'il l'est qu'il approuve le *mal*. Passons actuellement des actions à celui qui les fait ; passons de la vertu à celui qui est vertueux, et du délit à celui qui est coupable. Dieu, par sa rectitude même, est dans la nécessité d'aimer, non-seulement la vertu, mais encore l'homme vertueux, et de détester le vicieux autant que le vice ; en cela n'entre point sa liberté.

Le Chev. Alors vous ne le laissez libre en rien.

Théod. Tout doucement, mon ami, vous êtes bien vif : je m'expliquerai peu à peu. Quant à l'homme vertueux, Dieu n'est pas libre de ne pas aimer la vertu ; mais, quant au vicieux, il a la liberté d'avoir pitié de lui, et de modérer le mécontentement qu'il lui cause par suite de la rectitude de la justice, en lui pardonnant par la libéralité de sa miséricorde. Remarquez bien, Chevalier, qu'en Dieu c'est *libéralité* et vertu de donner ce qu'il ne doit pas ; mais ce seroit *injustice* et défaut de ne pas donner ce qu'il doit. Ne point aimer celui qui est bon et le punir, etc., c'est cruauté, c'est injustice, c'est un défaut

dont Dieu n'est pas capable, parce que ce seroit ne point donner au vertueux ce qui lui est dû ; mais pardonner au coupable par sa miséricorde, c'est bonté, clémence et vertu.

Le Chev. J'entends, et c'est ce que nous voyons même dans les lois humaines. Le Souverain a la liberté de pardonner au coupable, mais il ne l'aura jamais de laisser sans récompense l'homme de bien.

Théod. C'est cela même ; par la raison que je vous ai dite, *que c'est un délit de ne point donner ce qui est dû.* C'est pour cela que le Souverain ne peut refuser la récompense que mérite le bon citoyen : mais, donner ce qui n'est pas dû, par exemple, pardonner au coupable, ou lui accorder la vie, à laquelle il n'avoit pas droit, cela s'appelle *clémence*, *libéralité*, *commisération*, etc.

La Bar. Avec votre permission, Théodore : si un Souverain n'inflige point le châtiment que méritent les délits, *c'est aussi ne point donner ce qui est dû* : et c'est toujours un défaut.

Théod. Madame, prenez les paroles dans leur véritable sens, et vous serez satisfaite. Le Souverain doit récompenser le mérite du citoyen, toutes les lois l'y obligent ; et, s'il y manque, il pèche, et est en défaut : mais, quant au châtiment des coupables, le mot *il doit* ne se prend pas dans la même rigueur ; ce qu'il signifie, c'est qu'il

est juste, convenable, raisonnable, etc.; mais il ne signifie pas que le Souverain est obligé de châtier dans tous les cas et sans aucune exception; ainsi, s'il ne châtioit jamais, il manqueroit à ce qu'il *doit:* mais en pardonnant dans quelques cas particuliers, il ne manque point à ce qu'il doit; parce que les lois ne lui en retirent pas absolument la liberté. Dans telle ou telle circonstance il a la liberté de pouvoir pardonner, quoiqu'il ne l'ait pas de pardonner toujours. Quand Dieu châtie, on suppose certainement que le châtiment est dû; mais, quand Dieu pardonne, il agit sans qu'il y ait du mérite dans celui à qui il pardonne, il ne fait qu'exercer sa liberté. Dès que vous êtes *tous les deux spéculatifs*, voici *la* dernière raison. Dieu est le centre et la source de tout ce qui est bien; et il n'est point le centre et la source de ce qui est mal. Y êtes-vous?

Le Chev. Qui peut en douter?

La Bar. J'entends: n'en dites pas davantage. Vous voulez dire que le bien peut naître et venir souvent de Dieu seul, sans que la *créature* le mérite: mais le mal ne peut jamais venir de Dieu: il est nécessaire que la créature le mérite, et qu'en quelque sorte elle l'occasionne. N'est-ce pas cela, Théodore?

Le Chev. Ma sœur est plus spéculative que moi: je vois qu'elle est plus avancée.

Théod. Ce qu'elle a dit est ce que je voulois dire. Dieu peut pardonner, user de miséricorde, et faire mille biens au pécheur, non en récompense du mal, mais pour le porter au bien par la douceur de l'amour : dans ce cas, le bien que Dieu lui fait, naît seulement de sa bonté divine; il ne vient en aucune façon de la créature, comme quand celle-ci est vertueuse ; parce qu'alors le bien vient aussi d'une certaine manière de la créature, parce qu'elle l'a mérité. Mais, quand Dieu châtie, la créature est la cause de son mal ; et Dieu la châtie seulement comme juge, obligé de punir les fautes. Si Dieu châtioit sans qu'il y eût délit, alors le mal naîtroit de Dieu et seulement de Dieu ; car la créature ne concourroit pas ; et, comme cela ne peut pas être, il s'ensuit que jamais Dieu ne châtie sans que le péché ne l'y force ; mais il peut faire mille biens, sans qu'ils soient mérités.

La Bar. Je l'entends parfaitement.

Théod. Voici actuellement en quoi consiste l'exercice de la liberté divine : il pardonne à ce pécheur-ci, et ne pardonne pas à celui-là, parce qu'il veut pardonner à l'un, et non à l'autre ; il attend celui-ci quatre-vingts ans, celui-là, il ne l'attend pas même un an, parce qu'ici il veut, et là il ne veut pas. Le Seigneur nous le déclare

dans beaucoup d'endroits de l'Ecriture (1) : *j'aurai pitié de qui je voudrai, et je serai propice à qui il me plaira.* En cela consiste le droit suprême de la liberté divine, à faire du bien à celui qu'il veut, outre le bien qu'il fait à celui qui le mérite. Mais le bienfait même de la récompense qu'il nous accorde pour les bonnes œuvres est libéralité; parce qu'il nous a donné gratuitement, dans sa grâce, le secours pour pratiquer ce bien de la vertu, par lequel nous méritons le bien de la récompense.

Le Chev. Je vous remercie, ma sœur, de cette occasion si agréable pour m'instruire.

La Bar. Je suis très-contente; mais, pour que je le sois entièrement, exposez à *Théodore* la difficulté que vous me fîtes ces jours derniers à la promenade des mines de cuivre de Baygorre.

Le Chev. Je ne me rappelle pas le doute que j'eus alors.

La Bar. Vous ne vous rappelez pas ce que vous me dites, en voyant la fournaise où le cuivre se fondoit et se purifioit.

Le Chev. Oui, oui, je m'en souviens; mais je ne sais si Théodore aura assez de patience.

---

(1) *Miserebor cui voluero, et clemens ero in quem mihi placuerit. Ex.* 33, 19.

Théod. Je suis toujours le même à votre égard, Chevalier; tant qu'il s'agira de vous instruire, je serai toujours prêt.

§. II. — *Sur le feu vengeur de l'autre vie.*

Le Chev. Il s'agit, mon ami Théodore, permettez-moi de le dire, d'un mystère que nous devons croire en aveugles, parce qu'on nous l'ordonne; mais vous, avec toute votre philosophie, vous ne pourrez m'expliquer comment un feu personnel peut embrâser des âmes qui sont esprits. Ne vous scandalisez point, Baronne : je le crois; mais j'avoue que je ne l'entends pas.

La Bar. Si, comme vous dites, c'est un mystère, je ne m'étonne pas que vous ne le compreniez point; parce que, si vous l'entendiez clairement, ce ne seroit plus un mystère.

Le Chev. Vous êtes plus avancée que moi, comme ayant reçu plus de leçons de Théodore; mais, qu'on l'appelle mystère ou non, je voudrois qu'on me donnât à cet égard quelque idée pour me débarrasser de mes camarades, qui ne me paroissent pas aussi dociles que moi aux lois de l'Eglise.

Théod. Si ces camarades sont du nombre des philosophes qui raisonnent, je vous donnerai un

moyen de les convaincre ; mais, s'ils sont de ceux qui ne raisonnent pas, ne faites pas cas d'eux.

Le Chev. Ils raisonnent, et ils objectent mille raisons qui me paroissent claires. Dites-moi donc comment une chose qui est *matérielle* peut avoir action sur les esprits? Pourrez-vous donc saisir avec la main, quelque chose que vous fassiez, un ange ou un démon? De même donc que les bras, comme étant d'os et de chair ne peuvent saisir un esprit ; de même le feu matériel ne pourra avoir action sur l'esprit (1).

Théod. Mais, mon cher Chevalier, comment le feu matériel peut-il actuellement avoir action sur votre âme? Une *simple étincelle* qui vous tombe sur la main, vous fait crier, que seroit-ce si on vous jetoit dans une four-

(1) Il est bien prouvé en physique que ce n'est pas le corps qui sent, mais qu'il est un organe par le moyen duquel l'âme sent. Par suite de la correspondance qu'il y a entre le nerf et le cerveau, *l'âme* attribue le sentiment au pied, à la main, etc. Tout le monde sait que ceux qui ont la jambe coupée sentent de la douleur au pied qui n'y est plus, parce qu'il reste les nerfs qui lui correspondent. C'est donc l'âme qui sent la brûlure : de même que les yeux ne voient point ; c'est l'âme qui voit par les yeux.

naise ardente? doutez-vous que votre âme ne ressentît une douleur insupportable?

Le Chev. Je n'en doute pas, et à Dieu ne plaise que j'en fasse l'expérience! Je n'en ai pas besoin pour savoir que mon âme souffriroit la plus grande de toutes les douleurs.

Théod. Bien; mais comment m'expliquez-vous cela philosophiquement? Le feu est matériel, votre âme est esprit; comment une chose matérielle peut-elle aujourd'hui tourmenter votre esprit?

Le Chev. Cela s'explique aisément; parce que le feu tourmente le corps, et celui-ci par l'union qu'il a avec l'âme, fait passer la douleur à l'âme.

Théod. Vous ne faites que reculer la difficulté sans l'expliquer. Car, comment se fait ce passage de la douleur, du corps à l'âme? le corps est matière, et l'âme est esprit. Comment donc le cerveau mû par l'impression du feu, peut-il communiquer à l'âme la cause de cette sensation douloureuse? Expliquez-moi comment se fait ce passage du corps matériel à l'âme, qui est spirituelle; et je vous embrasserai bien tendrement. Ne pensez point me contenter par des mots insignifians: je veux une explication qui s'entende.

Le Chev. Je ne puis vous la donner.

Théod. Et vous ne la demanderez point à vos

camarades, qui sont de si grands philosophes?

Le Chev. Quand je leur offrirois cent mille embrassades, ils ne me la donneroient sûrement pas. Expliquez-le moi.

Théod. Je ne le puis pas non plus; et jusqu'à cette heure je n'ai vu personne qui en soit en état. Mon Chevalier, dans cette matière tous savent que la chose est, et personne ne sait comment elle est: il est constant que l'âme sent de la douleur ou du plaisir d'après certaines impressions que les objets font sur les sens extérieurs, et ensuite sur le cerveau; mais comment cela se fait-il? personne ne le sait. Là-dessus il y a trois systèmes: l'un est des Anciens, et c'est celui de l'influence *physique : l'autre est de Descartes ;* le troisième de Leibnitz (1), et aucun des trois

(1) Le système de Leibnitz est celui de l'harmonie préétablie entre le corps et l'âme. Supposons deux pendules, dont l'une ait les rouages et l'autre le timbre; supposons en outre que l'artiste les ait fait correspondre de manière que celle qui auroit *les* roues complèteroit le mouvement d'une heure, l'autre la sonnât. De même ce philosophe prétend que Dieu a formé les corps et les âmes en telle conformité, que les mouvemens du corps correspondissent aux idées de l'âme, et qu'en conséquence il l'a réunie à ce corps et non à un autre. Ce système est ingénieux, mais inadmissible, parce qu'il ne laisse

ne plaît aux philosophes qui ne sont point superficiels. Quoi qu'il en soit, je sais que le feu brûle, qu'en touchant mon corps, il tourmente mon âme, et je serois un grand fou de me laisser jeter dans un brasier en disant avec un grand calme : « Le feu est matière, mon âme est esprit : la matière ne peut avoir d'action sur l'esprit : donc mon âme ne souffrira point, quoiqu'on me jette dans le feu. » J'en dis autant dans notre cas.

Le Chev. Actuellement que mon âme est dans le corps, le feu ayant action sur lui, l'a médiatement sur l'âme ; mais dans l'enfer suivant notre cas, le feu devra avoir une action immédiate sur l'âme. Pourquoi riez-vous, ma sœur ? qu'est-ce que cela a de risible ?

La Bar. Je ris, mais je me tais : nous parlerons ensuite ; Théodore, poursuivez.

Théod. Le rire de la Baronne est fondé : parce

---

pas lieu au libre arbitre ; il est contraire à l'expérience de tous les jours ; car nous éprouvons que le mouvement du cerveau est cause de la sensation, et que l'âme, en vertu de sa liberté, suit par fois le mouvement de la sensation, et d'autres fois ne le suit pas, parce qu'elle fait attention que la loi ou la raison naturelle lui défend de le suivre. C'est pour cela que j'appelle inadmissible un système incompatible avec la liberté de l'âme raisonnable.

qu'il est aussi difficile d'expliquer l'action du cerveau sur l'âme pendant notre vie, que l'action que le feu aura sur elle après la mort.

Le Chev. Vous vous trompez, Théodore; parceque dans l'homme vivant le Créateur a tellement uni le cerveau à l'âme, que l'*impression* qui se fait dans le cerveau se communique à l'instant à l'âme, par la raison de l'union que Dieu a disposée entre ces deux substances: cela n'a plus lieu quand l'homme est mort.

Théod. Mais si vous croyez que le Créateur a tellement uni le cerveau à notre âme que l'impression qui se fait dans l'un se communique à l'autre; *ce même Créateur*, pour châtier cette âme, après *la mort de l'homme*, *peut lui unir le feu*, en sorte qu'il lui cause immédiatement la même douleur qu'il lui causoit par le moyen du mouvement du cerveau; parceque le feu est corps aussi bien que le cerveau; et, si Dieu peut faire cette union avec tant d'harmonie entre le cerveau et l'esprit, pourquoi n'en pourroit-il pas faire autant entre le feu et l'âme?

La Bar. Percevez-vous actuellement, Chevalier, le motif de mon sourire? c'est que je voyois alors ce que Théodore alloit vous répondre.

Le Chev. Vous êtes maîtresse en métaphysique!

La Bar. Ce sont mes exercices, mes attaques de places, mes batteries, etc. Les uns savent une chose, les autres une autre. Les femmes aussi ont un peu de tête, et nous ne pensons pas seulement aux parures et au luxe. Pardonnez, Théodore, ces interruptions de jeunes gens un peu vifs.

Théod. Les interruptions ne laissent pas d'être utiles, quand elles n'éloignent pas de l'objet.

Le Chev. Malgré tout, mon maître, j'ai encore à répliquer. Pour avouer ce passage inexplicable du mouvement du cerveau à la sensation de l'âme, nous avons la preuve irrécusable de l'expérience générale; et quand il y a tant de certitude sur un point, quoiqu'il soit absolument inexplicable, nous l'admettons en confessant notre ignorance; c'est ainsi que nous sommes assurés que les impressions du cerveau excitent dans l'esprit la sensation et la douleur. Mais d'où savons-nous la communication immédiate entre le feu et l'âme? Et qui nous prouve que cela est ainsi?

Théod. Nous ne disons pas que cela soit ainsi parce que nous le voyons, mais parce que quelqu'un qui ne ment pas l'a dit. Si nous n'avions pas dans l'Evangile des textes qui le disent très-expressément, si nous n'avions pas une tradition constante fondée sur ces textes si exprès,

on seroit excusable de nier ce feu vengeur. Mais nous le disons sur la parole de J.-C., qui l'a dit clairement ; et ma tâche ici, comme philosophe, n'est que de répondre à l'impossibilité physique qu'opposent vos camarades : or je dis qu'ils ont d'autant plus tort de prétexter une impossibilité de communication entre le feu et l'âme, que cette communication est démontrée possible par celle qu'ils ne peuvent nier entre l'âme et le corps : par cela seul je prouve tout ce que le philosophe est tenu de prouver, que ce point n'a rien de contraire à la saine raison. Mais, si vous voulez savoir sur quel fondement nous croyons que cela est ainsi, allez aux sources de la théologie, et voyez si cet *homme-Dieu* qui est venu nous enseigner le chemin du salut, dit ou ne dit pas que les pécheurs doivent être châtiés après la mort par le feu ; vous verrez que la sentence qui sera prononcée contre les réprouvés au dernier jour le déclare expressément : *Allez, maudits, au feu éternel, qui est préparé pour le démon et ses partisans.* Car vous devez remarquer que le feu préparé pour le démon, est un feu préparé pour un esprit ; et le feu qui peut brûler les démons, peut aussi brûler les âmes.

Le Chev. Théodore, ne vous fatiguez pas davantage, je suis convaincu : mais je ne reviens pas de l'entêtement avec lequel, sans le moindre

examen, on nie à droite et à gauche tout ce qui peut réprimer le vice.

Théod. Il n'y a point de quoi vous étonner : c'est là conséquence naturelle du plan qu'ont formé ces philosophes de retrancher de leur croyance tout ce qui peut mettre obstacle à la licence des mœurs. Les uns nient l'immortalité de l'âme, pour n'avoir point à craindre, dans l'autre vie, le châtiment des délits qu'ils ont commis dans celle-ci. D'autres ne pouvant nier l'immortalité et la spiritualité de l'âme, parce que les raisons les plus claires la persuadent, se jettent d'un autre côté, et nient qu'il y ait un feu pour châtier les méchans (1).

---

(1) Ceux qui aujourd'hui se nomment philosophes n'ont d'autres maîtres que des hommes qui donnent des leçons de vices. Pour satisfaire leurs passions, ils insultent à la vérité même ; pour familiariser leur conscience avec le crime, ils tâchent de bannir de leurs cœurs les frayeurs des peines éternelles ; pour avoir la malheureuse consolation d'être en grand nombre, ils ont recours au style enchanteur d'une fausse éloquence ; et, afin de faire des prosélytes de leur stupide illusion, ils disent à leurs disciples que ceux qui craignent les jugemens de Dieu sont de pauvres ignorans, ou des esprits serviles. Mais moi, j'aime à craindre le jugement de Dieu avec les grands génies des Paul, des Chrysos-

La Bar. Je voudrois savoir si, en doutant ici de ce feu, ils l'éteignent là-bas, de manière à s'y soustraire quand la mort les jettera dans les abîmes. Si des personnes véridiques disoient sérieusement à l'un de ces philosophes qu'il a l'ordre de se saisir de sa personne pour le conduire à un château fort, ou dans un pays éloigné et malsain, se contenteroit-il de faire mille argumens pour révoquer en doute qu'il y ait tel château fort, ou que le climat de ce pays soit aussi mauvais qu'on le dit? S'endormiroit-il dans cette sécurité jusqu'à se laisser prendre et embarquer sans retour? Or, il me semble que c'est là ce que font vos camarades: qu'ils croient ou refusent de croire, ils *trouveront en mourant le châtiment* qu'ils ont nié, et seront tourmentés sans savoir comment. Autrement le Fils de Dieu, qui l'a dit, mentiroit, et Dieu manqueroit à infliger aux

---

tôme, des Augustin, dont la raison a été plus éclairée sur la révélation, que celle des furieux qui s'écrient: *Rompons ces chaînes, secouons ce joug qui assujettit nos passions déréglées.* Puisqu'on est forcé d'admettre que le feu, quoique matériel, fait souffrir en cette vie l'âme qui est spirituelle, toutes les fois qu'il agit sur quelque partie du corps, quelle difficulté peut empêcher les philosophes d'avouer que Dieu a le pouvoir de faire que le feu tourmente l'âme séparée du corps?

coupables une peine proportionnée à leurs délits ; parce que la privation du ciel est la même pour tous les damnés. Mais, comme parmi eux il y a une grande différence dans les fautes, la rectitude essentielle de la divine justice veut que dans l'autre vie il y ait des peines qui tourmentent plus ou moins les coupables. Cela suffit, mes amis, il vient du monde.

PREMIER SUPPLÉMENT.

QUATORZIÈME SOIRÉE.

Sur la Grâce divine et la Conception de la Vierge.

Madame. Théodore, ce n'est pas seulement ma fille qui a besoin que vous ayez la patience de l'instruire en matière de religion : moi aussi, j'ai des attaques à souffrir ; et, quoiqu'on ait un peu plus de respect pour moi que pour elle, et qu'on ne me parle point indifféremment sur toute sorte de matières, cependant je suis souvent forcée de dissimuler mon mécontentement, pour ne point manquer de politesse envers ceux qui me visitent. Je crois qu'aujourd'hui nous n'aurons personne, parce que le mariage de

votre voisin enlève toutes nos amies ; et nous serons seuls ce soir, vous, la Baronne et moi.

Théod. Je m'en réjouis pour que notre conversation soit pacifique, parce que je n'aime pas toujours à disputer, et surtout en matière de grande importance, telle que fut celle d'avant-hier. Dites donc sur quoi nous devons nous entretenir, ou que madame la Baronne le dise.

Mad. C'est moi qui dois le dire, parce que ma fille a plus d'occasions de vous entendre que moi. Je veux que vous m'expliquiez ce qui regarde la *grâce ;* car toute ma vie j'en ai entendu parler, et jamais on ne m'a expliqué clairement ce que signifie cette parole, ni les différentes choses qu'on m'a enseignées à son égard.

La Bar. Déjà ma mère m'avoit chargée de vous le demander ; mais, comme les rencontres casuelles avec les philosophes du jour nous jetoient dans des discussions différentes, je n'ai jamais pu vous consulter sur ce point. Actuellement, Théodore, satisfaites la curiosité de toutes les deux.

Théod. Cette parole *grâce* a deux acceptions : quelquefois elle signifie *faveur*, d'autres fois elle signifie *beauté*, ou chose qui plaît.

Mad. Vous avez raison; car, par fois, nous disons que le roi a accordé cette *grâce* à tel ou tel ; d'autres fois, que nous trouvons de la *grâce* dans

une parole, ou qu'une personne qui nous plaît a de la *grâce*, etc. Mais moi je parlois de la *grâce* dont on traite en théologie.

Théod. Celle-là aussi a ces deux sens, que je vais expliquer séparément.

§. I. — *Grâce ou Faveur dans le premier sens.*

Premièrement, tout ce que nous accordons à quelqu'un seulement par faveur et sans obligation, s'appelle une *grâce :* comme donc Dieu nous accorde beaucoup de choses sans aucune obligation, toutes sont des grâces que Dieu nous fait ; et aussi il y a deux espèces de grâces de Dieu, l'une est la *grâce naturelle*, dans laquelle entrent tous les biens naturels que Dieu nous accorde, comme les yeux, la santé, la vie, les richesses, l'entendement, etc. Ce sont autant de grâces que Dieu fait aux hommes, parce qu'il n'est obligé de nous donner rien de cela. Mais, outre la grâce naturelle, il y en a une autre qui se nomme *grâce surnaturelle ;* et elle consiste dans les dons surnaturels que Dieu accorde parce qu'il le veut bien, et sans aucune obligation de le faire : je crois que tout cela s'entend facilement.

Mad. Quand je le comprends, ne doutez pas que vous ne l'expliquiez bien.

Théod. Or, il y a en nous deux puissances, qui toutes deux ont besoin de ce secours céleste dans l'ordre du salut et de la vie chrétienne. Nous avons un entendement qui lutte avec les ténèbres de l'ignorance, et une volonté qui gémit de la révolte de nos passions *déréglées*. Dieu donne sa *grâce* à l'entendement quand il l'éclaire, et lui fait connoître les choses célestes ou spirituelles et tout ce qui a trait à l'autre vie, et cela d'une manière plus claire et plus convaincante que ne pourroit le faire la simple nature dans les choses naturelles. Outre cela Dieu fait sentir au cœur certaines touches qui le réveillent, il lui inspire une inclination qui lui facilite le bien, et une horreur qui le retire du mal, sans attaquer pour cela sa liberté. Ces lumières de l'entendement et ces touches du cœur, les théologiens les appellent *secours*, *grâce excitante*, *grâce aidante*, etc.

Mad. J'entends déjà tout cela, parce que tout cela se passe en moi, et que je l'ai senti dans mon âme.

Théod. Ces lumières et ces impulsions, comme venant immédiatement de la main de Dieu, se nomment *surnaturelles*, et Dieu les donne tantôt plus fortes, et tantôt plus foibles, suivant qu'il lui plaît : nous avons aussi l'expérience de cela.

La Bar. Quelquefois aussi elles sont si efficaces, que l'âme sent une force à laquelle elle ne résiste point.

Théod. Quand Dieu prend à tâche de porter une âme à la fin qu'il se propose, il l'enveloppe de tant de lumières les unes après les autres, il la frappe de tant de coups les uns sur les autres, que, fatiguée de résister, elle se rend enfin, sans que Dieu la touche dans le for si délicat du libre arbitre.

Mad. Je le comprends; allons à l'autre sens dans lequel on prend le mot *grâce*.

La Bar. Permettez-moi, Madame : et pourquoi appelez-vous *grâce* ou *faveur* ces illustrations et impulsions vers le bien ?

Théod. Parce que ce sont des lumières et des touches intérieures que personne ne mérite. Quand Dieu les accorde, c'est par sa bienfaisante volonté; et, dans la supposition qu'il donne à chacun plus ou moins de grâce, c'est qu'alors par faveur et pure miséricorde il donne telle ou telle lumière plus grande, telle ou telle impulsion intérieure plus forte. Il arrive la même chose que pour la pluie du ciel, que Dieu envoie quand il veut, et parce qu'il veut; et si, parce que la pluie est une chose qui n'est point en notre pouvoir, c'est toujours une faveur de nous l'envoyer, nous pouvons avec plus de raison appeler faveur ces se-

cours intérieurs que Dieu donne quand il veut, à qui il veut, et comme il veut.

La Bar. Actuellement je suis au fait.

Mad. Ma fille que voici, Théodore, est plus spéculative que moi; et c'est votre faute de l'avoir rendue si philosophe. Continuez.

Théod. Si vous êtes satisfaites toutes les deux, moi je ne le suis pas; car il y a ici beaucoup de points que vous devez savoir, et que certainement vous n'entendez pas clairement.

La Bar. C'est une preuve de votre amitié de vouloir nous instruire même au-delà de ce que nous demandons; dites-nous donc ce qu'il nous importe de savoir.

Théod. Dans l'économie de la grâce de Dieu avec notre liberté, il y a beaucoup de choses que nous enseigne la vraie théologie, et que nous devons croire; mais peu les entendent clairement. Quant à moi, j'ai pour les expliquer un moyen sensible dans une comparaison familière, qui me paroît propre, parce qu'elle éclaircit à mes yeux le point délicat de concilier la grâce avec *notre* libre arbitre sans les subtilités des écoles.

La Bar. Plus la comparaison sera familière, plus elle sera claire et frappante pour notre esprit, qui à chaque pas s'appuie sur des choses sensibles.

Théod. Figurez-vous, Madame, que vous

voyez un puits très-profond avec beaucoup de boue dans le fond, et que dans cette boue est un homme. Il est clair que cet homme ne pourra sortir du puits, sans qu'on l'en tire et qu'on l'enlève. C'est ainsi que je me représente le pécheur dans son mauvais état ; car si Dieu ne le relève et ne le tire du péché, il ne peut en sortir. Je crois que vous m'entendez.

La Bar. Très-clairement. Après.

Théod. Supposez donc qu'on jette à cet homme une corde avec un grand panier : s'il se laisse mettre dans le panier et tirer vers le haut, il sortira du puits. De même, si le pécheur consent à ce que Dieu le tire du mal, il sortira du danger, et se sauvera. Mais observez que l'homme peut par lui seul, ou refuser d'entrer dans le panier, ou verser le panier après y être entré, et retomber dans la boue ; mais par lui seul il ne peut monter un pouce de plus que ne veut la main supérieure qui le tire. De même le pécheur ne peut faire un effort ni le moindre pas vers le salut, si la grâce de Dieu ne l'attire ; mais il suffit seul pour se perdre.

Mad. Voilà ce qu'on m'enseignoit ; mais je ne l'entendois pas, et j'étois confuse de voir que nous eussions de la liberté pour le mal par nos propres et seules forces, et non pour nous résoudre au bien sans la grâce de Dieu. Je n'enten-

dois pas comment cette grâce nous portoit à Dieu sans nous attacher, sans nous lier, et nous laissant au contraire avec la liberté de ne point avancer. A cette heure je l'entends bien.

Théod. Je m'en réjouis : je continue. Cet homme, tant qu'il n'est pas hors du puits, est toujours en danger de tomber ; et ce danger est le même quand il est à un pied du fond, comme quand il en est à 20 pieds. C'est ce qui nous arrive par rapport à la grâce : car tant que nous ne sortons pas de cette vie pour l'autre, nous sommes en danger de tomber de la grâce de Dieu dans le péché ; et ce danger est égal pour celui qui s'est converti depuis peu, et pour celui qui s'est converti il y a vingt ans : car, *tant qu'il vit* et qu'il a le libre arbitre, il peut se précipiter du panier et lâcher la corde ; ou la main qui le tire vers le haut peut l'abandonner, fatiguée de sa résistance.

La Bar. Ces comparaisons me frappent tellement, qu'elles me persuadent de la manière la plus claire les vérités qu'on me disoit au catéchisme. Continuez.

Théod. Quels que fussent les efforts de l'homme pour sortir ou pour monter bien vite, il n'avanceroit rien si celui qui est dehors ne vouloit lui faire la grâce de lui jeter la corde et le panier et de le tirer en haut : si la main supérieure le fait,

c'est par faveur, parce que celui qui est dans le puits, n'a pas le pouvoir d'obliger celui qui est dehors à le faire. Voilà ce qui arrive à chacun de nous par rapport à Dieu : nous ne pouvons jamais mériter de droit que Dieu nous appelle, ou qu'il nous tire et nous élève vers lui : quand il le fait, c'est par faveur, et grande faveur. C'est pour cela que les inspirations et moyens qu'il nous donne pour sortir du puits sont *faveur*, *miséricorde* et *grâce*, comme je viens de le dire.

La Bar. Je ne puis assez louer la comparaison.

Théod. Elle n'est pas finie. Si l'homme, une fois dans le panier, se tient bien à la corde, il a une espérance bien fondée que le panier ne versera pas, et qu'il ne retombera pas ; mais s'il se met à danser en toute liberté dans le panier, peut-être quand il y pensera le moins il fera un mouvement à faux, le panier se culbutera, et il retombera au fond. C'est encore ce qui nous arrive : si nous sommes fidèles à la grâce de Dieu, nous tenant bien à la sainte doctrine qui nous conduit au salut, nous aurons une espérance fondée d'obtenir le bonheur éternel ; mais si au contraire nous voulons vivre avec liberté, sans faire attention à la morale que nous devons suivre, nous tomberons quand nous nous croirons le plus en sûreté, nous déchoirons des bonnes mœurs nécessaires au salut, et nous retournerons au fond du puits.

Mad. Je n'oublierai jamais la comparaison ou l'exemple du panier.

Théod. Je dis plus : si celui qui monte dans le panier se tient aux herbes qu'il y a dans la muraille du puits, il court risque de deux choses : l'une, que celui qui tire la corde, sentant *cette* plus grande résistance en outre du poids, pourra lâcher la corde et cesser de tirer, et tout ira ensemble au fond du puits. Voilà ce que Dieu fait avec nous, quand, attirés de la grâce divine nous montons heureusement : si, au lieu de soupirer pour sortir du puits, nous nous tenons aux herbes vicieuses des plaisirs et des divertissemens profanes, la main de Dieu peut cesser le secours qu'elle donnoit, *et nous tomberons dans nos premiers* désordres : voilà le premier malheur. Le second qui peut survenir, c'est que celui qui tient la corde continuant à tirer le panier vers le haut, et l'homme ne voulant point lâcher les herbes du puits, le panier ne se renverse, et l'homme ne retombe au fond. C'est ce qui arrive à beaucoup, quand, Dieu tirant vers le haut, le pécheur s'affectionne aux divertissemens du monde, et quelquefois le panier se renverse : le grâce de Dieu le laisse, l'homme va au fond ; et Dieu reste sans reproche.

Mad. Quelle heureuse comparaison ! j'entends tout cela si bien que jamais je n'aurai d'obscurité.

La Bar. Actuellement j'entends pourquoi, Dieu jetant en bas autant de cordes et de paniers qu'il y a d'hommes qui se trouvent au fond, il y en a si peu qui sortent et arrivent au pays sûr de l'éternelle félicité. Les obstinés ne quittent point la boue et ne se laissent point mettre dans le panier : les fous, après y être entrés, se mettent à sauter et à gambader imprudemment, et tombent du panier; d'autres, qui regrettent les plaisirs dangereux, ne veulent point aller avec la promptitude que Dieu leur demande par sa grâce, mais peu à peu, par la douleur de laisser leur malheureux état : ceux-ci se tiennent aux herbes des murs du puits, et ce qu'ils gagnent c'est que la grâce de Dieu cesse de les appeler, ou que la grâce retourne vide au Seigneur ; et, sortant du panier des bonnes mœurs et d'une vie réglée, ils tombent en bas. Ceux qui sont fidèles à la grâce divine se tiennent à la corde, ils ne font pas de résistance, ils sortent heureusement dehors ; mais des autres il s'en perd beaucoup.

Théod. Cependant la grâce de Dieu est quelquefois si patiente qu'il revient souvent à la charge, comme jetant plusieurs paniers les uns après les autres ; et si le pécheur veut se prendre aux herbes, il lui donne, pour ainsi dire, de tels coups sur les mains, qu'il lui fait lâcher prise et le tire si promptement qu'il le met hors

du puits, quand il l'espéroit le moins. Il est des pécheurs que Dieu par sa toute-puissance attire sans violence dans le panier, et quelque fous qu'ils aient été, il fait que, soit par crainte, soit par goût, ils y restent tranquilles sans se débattre contre sa grâce; et souvent il abrége pour eux les tentations et les périls, en les tirant avec force et rapidité. Tels sont les pécheurs qui se sauvent par quelque grace extraordinaire.

La Bar. Nous l'entendons parfaitement : je vous remercie beaucoup.

Mad. Passons actuellement à l'autre sens du mot *grâce*.

§. II.—*Grâce dans le deuxième sens, c'est-à-dire dans celui de Beauté, Agrément.*

Théod. Il y a aussi dans le deuxième sens de *grâce* ou qualité qui plaît, deux espèces de grâces ; parce qu'il y a des qualités qui plaisent aux hommes, et qu'on appelle *grâce naturelle;* par exemple : la grâce qu'a un corps bien fait un visage aimable, une sentence qui plaît ; un je *ne sais quoi* qui souvent se remarque et ne peut s'expliquer, mais qui rend agréable la chose où cela se rencontre: ces qualités ou dons sont des *grâces naturelles.*

La Bar. De tout ce qui plaît nous disons que

cela a de la grâce, et comme les objets nous plaisent par mille principes qui sont dans la nature, cette grâce naturelle naît aussi de mille causes diverses, comme vous me l'avez enseigné autrefois, et comme l'expérience le démontre.

Mad. Ma fille, Théodore, est plus avancée que moi dans l'intelligence de votre doctrine. Elle est jeune, elle a plus de temps libre, et moins de soucis : ainsi elle peut profiter de vos instructions. Actuellement il s'agit de moi : dites.

Théod. Ce qui fait que notre âme soit belle et agréable aux yeux de Dieu, ne peut être ce qui rend le corps agréable aux yeux des hommes : ce doit être une autre chose supérieure, ou une beauté surnaturelle que Dieu répand dans l'âme, et qui la rend belle ; de même qu'un rayon de soleil tombant sur un morceau de cristal le rend brillant et beau comme un petit soleil. Ce don de Dieu est ce qu'on nomme la *grâce sanctifiante*.

La Bar. Dites-moi donc, Théodore, comment Dieu étant un Seigneur d'une perfection infinie, peut trouver de la grâce dans des créatures comme nous, si viles et si pleines de défauts, que, pour l'ordinaire, à proportion que nous nous connoissons davantage par le commerce habituel, nous nous lassons nous-mêmes les uns des autres ? Que sera-ce de Dieu, dont les yeux sont infiniment délicats ?

Mad. N'ai-je pas raison de vous dire, Théodore, que vous avez rendu ma fille trop spéculative ?

Théod. Laissez-la, Madame, c'est ainsi qu'elle s'instruit ; comme elle est docile, la spéculation ne lui préjudicie pas ; Dieu nous préserve des spéculatifs entêtés de leurs opinions. Actuellement, Madame, je vais vous expliquer très-philosophiquement ce que vous demandez.

La Bar. C'est ce que je veux ; car les raisons théologiques sont de notre curé.

Théod. Vous avez raison de douter, Baronne, parce qu'un goût infiniment parfait ne peut se plaire dans des choses viles et imparfaites ; ainsi Dieu, dont la *rectitude de jugement est infinie*, ne peut se plaire complètement que dans ce qui est infiniment parfait ; et il n'y a que son être qui le soit. Cependant sa perfection infinie se réfléchit dans telle ou telle créature, qu'il enrichit de tel ou tel don, qui la rend plus ou moins semblable à lui ; et ce sont ces traits de ressemblance qui font que Dieu se complaît en quelque sorte dans ses créatures. Jugez-en par un exemple que je tire de vous-même : votre mère a résolu de vous marier avec le Baron de...... homme que vous estimez beaucoup, non-seulement parce qu'il le mérite, mais encore à cause du lien qui doit unir vos deux cœurs. Cela supposé, tout ce

qui vous rappelle le Baron doit vous plaire. Aussi vous vois-je quelquefois arrêtée à contempler avec attention et satisfaction son portrait parfaitement ressemblant qui est dans le cabinet de madame votre mère. Mais vous n'êtes pas de si mauvais goût que vous placiez votre estime dans un peu de toile et 15 ou 20 sous de couleur, qui est tout ce qui y entre ; c'est la ressemblance de votre futur époux, de l'objet que vous aimez, qui vous rend agréable le cadre et le tableau. N'est-ce pas vrai ? Vous riez ?

La Bar. Qui vous a donné la permission d'entrer dans le fond de mon cœur pour sonder des sentimens aussi cachés que ceux de l'affection. Mais, dès que vous y êtes entré, et que vous avez vu ce qui y est, taisez-vous, et gardez pour vous le secret que vous m'avez volé. Sachez que c'est comme vous le dites : je n'en rougis pas devant vous, qui êtes mon confident.

Mad. Ma fille, ce que tout le monde doit louer en toi n'est pas un secret, et beaucoup moins pour Théodore, qui, en formant ton cœur dès l'enfance, y a cultivé le germe des affections que la raison demande et que la religion ne défend pas. Continuez, Théodore, par fois ma fille se donne un air de caprice.

Théod. Vous avez d'autres portraits de personnes qui vous sont chères aussi : de votre frère

le Chevalier, par exemple, et vous ne les estimez pas autant, quoique la matière soit plus précieuse, parce-qu'ils n'ont point de ressemblance. C'est donc cette ressemblance qui fait le degré de votre estime. Or voilà ce qui arrive à Dieu à l'égard des créatures. Il communique aux unes une plus grande abondance de dons, qui les rendent plus semblables à lui que d'autres; et, à proportion de cette ressemblance, il s'aime lui-même dans ses créatures. Plus les œuvres, les paroles et les pensées d'une âme sont semblables à celles de Dieu, plus cette créature est *aimable* et *agréable* à ses yeux. Telles furent toutes les créatures, quand au commencement du monde elles sortirent des mains du Créateur, qui, en jetant les yeux sur elles les trouva très-bonnes. Mais si Dieu répand sur les créatures des dons particuliers et surnaturels, qui rehaussent cette ressemblance par une touche divine, alors l'estime croît, ainsi que *le gracieux sous un autre rapport surnaturel;* et plus il se trouve dans l'âme de degrés de ce don, plus elle est semblable à Dieu, plus elle est belle et gracieuse à ses yeux: c'est ce qui s'appelle avoir plus de *grâce*.

La Bar. Cela étant, si cette créature comblée de ces dons fait quelque action indigne, contraire à ce que Dieu aime, veut et commande, alors elle perdra cette ressemblance,

cette grâce, ce don, et l'estime que Dieu faisoit d'elle.

Théod. Vous dites fort bien, Madame, et c'est cela même que j'allois dire.

Mad. Quelque beau jour, ma fille, j'espère te voir prêcher en chaire.

La Bar. Mais, ma mère, après avoir appris de Théodore à raisonner sur les astres, les insectes, et tout ce qu'il y a dans l'univers, n'est-il pas juste de raisonner et de philosopher sur ce qui appartient à notre âme ?

Mad. Tu as raison : je te loue, et j'en remercie Théodore. Mais dites-moi : comment, étant si vils par rapport à Dieu, peut-il mettre en nous sa divine ressemblance ?

Théod. Ne vous étonnez pas, Madame, que Dieu, souverainement parfait, puisse se peindre dans les créatures quoique viles. Ne voyez-vous pas souvent briller dans la bone un morceau de cristal, ou de l'eau bourbeuse lorsque les rayons du soleil y portent, de façon que souvent cet éclat vous éblouit ? Or Dieu fait la même chose, dardant, quand il veut, les rayons de sa beauté sur nous, bien viles créatures ; et quand ces rayons retournent par le reflet vers les yeux de Dieu, il y retrouve sa propre perfection, qui fait que la créature lui paroît belle, quoique d'une beauté empruntée.

Mad. N'en dites pas davantage, Théodore; je l'ai entendu parfaitement.

La Bar. Et moi, ma mère, avec votre permission, j'ai encore une chose à demander.

Mad. Demande, jeune fille, ce que tu voudras; parce que, tant qu'il ne *vient pas* de visites, j'assiste avec plaisir à votre conférence.

La Bar. Que Dieu les retarde ce soir ou les empêche entièrement; car, ma mère, aucune conversation ne nous sera plus agréable.

Mad. Qu'ils ne l'entendent pas ces messieurs que tu paies si mal des hommages qu'ils te rendent! Allons, demande ce que tu voudras.

§. III.—*Digression sur la conception de Notre-Dame.*

La Bar. Ma demande est sur un point qui a connexion avec ce que nous traitons. Je voudrois que vous m'expliquassiez avec une entière clarté le privilége de la mère de Dieu, qui fut conçue en grâce, contre la loi de tous les enfans d'Adam, conçus dans la malédiction et le péché. Pardonnez, Théodore, ces questions; parce que je ne veux les faire à personne qu'à vous.

Mad. Et peut-être personne ne te répondroit à ta satisfaction aussi bien que ton maître. Pour moi, Théodore, je vous écouterai avec plaisir.

Théod. Pourquoi m'obligez-vous, Madame, à parler de ces matières, qui conviennent à votre curé plus qu'à moi?

La Bar. Comme vous m'avez expliqué philosophiquement plusieurs points de ma religion, il ne sera pas extraordinaire que vous m'expliquiez aussi celui-ci. Dites donc comment on entend ce privilége?

Théod. C'est une loi générale, fondée non-seulement dans la nature, mais dans la disposition du Très-Haut, que les enfans d'un homme maudit soient aussi maudits. Ils sont non-seulement privés des honneurs et de leurs biens, mais ils sont par la faute de leurs pères appelés à partager leur disgrâce.

La Bar. Tout cela je l'entends bien; mais je ne vois pas comment est le privilége accordé à Notre-Dame parce qu'elle est la mère de Dieu: car enfin elle est fille d'Adam comme les autres femmes; et il semble qu'elle devoit hériter de la même disgrâce qu'elles. Je crois et je sais qu'elle n'en a point hérité: c'est un mystère qui intéresse beaucoup ma religion, et je vous demande l'explication dont il peut être susceptible.

Théod. Je vous dirai comme je l'entends; et, si vous n'êtes pas contente, votre curé ou votre évêque vous l'expliquera mieux.

La Bar. Mon curé m'enseigne à croire et non

à comprendre, et ainsi dites-moi comment vous entendez ce mystère.

Théod. La tache de la faute originelle nous vient seulement de ce que nous sommes fils d'Adam, et nous sommes fils d'Adam quand notre corps est animé par l'âme ; tant que ne se vérifie pas cette union de l'âme et du corps, il n'y a point d'hommes ni de fils d'Adam. Mais Dieu a coutume de créer l'âme dans le corps qu'elle doit habiter, en sorte que le premier moment où l'âme existe, est celui où elle commence à animer le corps dans le ventre maternel. Par cette raison nous sommes conçus dans le péché, parce que l'âme aussitôt qu'elle commence d'exister est l'âme d'un fils d'Adam ; et ainsi elle reste souillée, parce qu'elle est fille d'un père qui, par son délit, a encouru la malédiction. Jusqu'ici il n'y a rien d'obscur (1).

(1) On voit encore ici la majestueuse obscurité des mystères ; car ce que dit l'auteur prouve bien que tout enfant d'Adam doit être dégradé, comme étant fils d'un père coupable. Mais cela ne donne point suffisamment à entendre comment il est pécheur ; il n'y a que les théologiens qui le comprennent bien, quand ils disent que le péché originel est péché de la nature, et ainsi ce sera un privilége d'obtenir la nature humaine exempte de péché. Ce privilége a été accordé à la Sainte Vierge.

La Bar. Rien : poursuivez.

Théod. Dites-moi donc : si Dieu eût créé l'âme de Notre-Dame, non tout de suite dans le corps qu'elle devoit animer, mais séparément, et qu'il l'eût unie ensuite de son existence à son petit corps déjà préparé, il ne se vérifioit pas encore dans l'âme seule qu'elle fût fille d'Adam ; car elle n'avoit pas touché au corps, et Dieu auroit bien pu dans ce premier moment qu'elle sortit de ses mains sans avoir touché le corps, la créer avec les dons de sa grâce, comme il créa l'âme d'Adam. Cela étant ainsi, c'est-à-dire cette âme prévenue des dons surnaturels de la grâce divine auroit porté déjà avec elle, lors du second instant où Dieu l'auroit unie au corps, le préservatif du péché : car celle qui étoit pleine de lumière ne pouvoit craindre les ténèbres ; et pleine de grâce elle ne pouvoit déplaire au Seigneur. Il est vrai que dans cet instant elle devenoit fille d'Adam, mais auparavant elle auroit été fille de Dieu par la grâce ; et de même que le Verbe, en vertu de l'infinie sainteté qu'il avoit *ab æterno*, ne pouvoit contracter la tache de fils d'Adam, quand il s'unit au corps humain ; de même l'âme de Notre-Dame étant déjà fortifiée par le don de la grâce sanctifiante qu'elle reçut des mains de Dieu dans son premier instant, avant de s'unir dans le second au corps humain

qui lui étoit préparé, ne pouvoit contracter la faute de fille d'Adam.

La Bar. Actuellement j'entends cela clairement. Qu'en dites-vous, ma mère ?

Mad. Que tu as eu le talent de me faire étudier la théologie. J'ai toujours *entendu* parler dans ces termes du premier instant, etc.; mais je n'y ai jamais fait réflexion comme à cette heure : je dis que je l'entends aussi.

Théod. Il me semble que rien ne s'oppose à cette explication : car Dieu pouvoit également créer l'âme de la Vierge, ou dans le corps organique qui lui étoit préparé, ou séparée de ce corps ; et, après l'avoir bien fortifiée de l'abondance des grâces célestes, *l'unir à ce corps ; et* cela étant ainsi, quand elle se seroit trouvée fille d'Adam, elle auroit eu en elle-même la sainteté qui auroit empêché en elle l'effet du péché du premier homme, de même qu'un flambeau allumé qui entre dans un endroit obscur n'a point à craindre de rester dans les ténèbres comme toutes les choses qui se trouvoient dans l'endroit ; mais si le flambeau n'entroit point allumé, il seroit dans les ténèbres, comme tout le reste. Néanmoins, si votre curé vous disoit que cela ne peut pas être, conformez-vous à son avis, parce qu'il est votre pasteur.

Mad. Vous ne sauriez croire, Théodore,

combien j'ai apprécié cette occasion, quoique prise à la dérobée, de m'éclairer sur ces deux points, que je n'avois jamais entendus clairement. Actuellement, si vous voulez, allons promener tous les trois.

Théod. Allons, l'air frais nous y invite.

DEUXIÈME SUPPLÉMENT.

QUINZIÈME SOIRÉE.

Sur la Confession auriculaire.

Le Major. Quant à cela, Madame, pardonnez-moi : je loue votre dévotion, mais je ne la suis pas. Vous allez fréquemment à votre curé pour purifier votre conscience ; moi, je ne suis pas obligé à une dévotion si incommode ; nous autres militaires nous avons ici-bas d'autres lois : les dames, comme plus oisives, peuvent être plus dévotes.

La Bar. C'est ce que je ne savois pas, mon cher Major ; donc dans notre religion il y a deux lois, l'une pour les dames, et l'autre pour les militaires ? Y aura-t-il aussi deux cieux, ou sera-ce le même ciel ? Vous supposez au moins qu'il y aura deux chemins différens pour y aller ; celui

de l'Evangile qui est le mien, et celui de la lil
et de l'indifférence, qui est le vôtre ?

Le Maj. Vous avez beaucoup de logi
Madame; et on ne peut parler avec vous,]
qu'en tout vous discourez avec une rigueur
physique. Ce que je dis, c'est que les milita
quoique catholiques romains, ne se confe
que pour le carême, et ils ne donnent point
les dévotions mélancoliques. Dans mon régi
j'en vois beaucoup qui se regardent comme
dévots, parce qu'ils remplissent ponctuelle
le précepte ; mais j'en connois d'autres qu
l'observent point : et moi-même, pour vous p
franchement, je suis un de ceux-là.

La Bar. O *hommes heureux, qui*
point de fautes dont ils doivent demander pa
à Dieu! Mais sans doute ils ont ordre de
chefs pour placer des sentinelles à la por
l'enfer, afin que personne qui soit bon mili
n'y entre, dans ce cas, ils n'ont plus beso
confession ?

Le Maj. Ce n'est pas cela: c'est qu'ils
persuadés qu'il suffit que chacun, dans
cœur, demande pardon de ses péchés à I
qui est celui qui doit les pardonner.

La Bar. Cela seroit bon, s'il en étoit
Mais qui nous est garant d'une si agréable
trine pour pouvoir nous y fier, et nous tra

liser dans une matière de si grande importance ?

Le Maj. Tous les protestans suivent ce principe, et moi, quoique catholique romain, comme j'ai été élevé parmi eux, je ne suis pas très-éloigné de m'en rapporter à eux, vu que j'y trouve mon compte.

La Bar. Cela est commode, je n'en doute pas ; et moi aussi j'y trouverois mon compte : la difficulté est s'il y a de l'erreur dans ce compte. Car à quoi me sert-il de vivre et de mourir en faisant ce calcul, si en mourant je dois trouver que le calcul étoit faux, et que dans le vrai les péchés ne pouvoient se pardonner que par la confession auriculaire ? Alors, cher Major, que feriez-vous ? Demanderiez-vous au colonel la permission de revenir dans ce monde vous confesser ?

Le Maj. Allons, Baronne, ne soyez pas si mélancolique.

Théod. Bon conseil, bon conseil, que vous donnez là, M. le Major ; mais je ne sais à quoi il revient, parce que jusqu'à cette heure je ne vous ai point connue mélancolique.

La Bar. Vous arrivez à propos, Théodore ; le Major appelle mélancolique l'idée que la confession est nécessaire pour que nos péchés soient pardonnés.

Le Maj. Je parle d'après beaucoup de personnes de bon sens, qui regardent la confession

auriculaire comme une invention de moines, une superstition oppressive, et la torture des consciences. Je dis que Dieu seul peut pardonner nos offenses ; que c'est la plus grande folie de prétendre, avec les confesseurs curieux de savoir notre vie, qu'on peut commettre *tous les péchés* qu'on voudra contre Dieu, *en* se moquant de sa loi, et qu'ensuite, par la seule bénédiction *d'un* moine, on obtient le pardon de toutes les *injures* faites à Dieu, injures que lui seul peut *pardonner*. Fi, désabusez-vous de cela.

Théod. Que dites-vous, Baronne, de l'orage? Voyez combien de tonnerres étoient renfermés dans la nuée électrique.

La Bar. Désarmez, *Théodore, cette nuée foudroyante*, comme le prescrit Francklin, en lui présentant la pointe aiguë de votre raisonnement.

Le Maj. Je loue, Madame, la métaphore; mais ne vous étonnez point du feu, parce qu'en matière de religion, je m'électrise facilement.

La Bar. Cela étant, évitons s'il est possible, les coups de foudre, et traitons ce point *sérieusement*, mais comme de bons amis.

Théod. Qui vous a dit, cher Major, que les hommes pardonnent les péchés par leur autorité? Mais les ministres du Roi ne pardonnent-ils pas les outrages que les coupables ont faits au Souverain?

Le Maj. Ils les pardonnent au nom du Souverain qui leur en a donné le pouvoir.

Théod. Mais si un homme, qui peut-être étoit bien peu de chose par sa naissance, parvient, par l'autorité que lui donne le prince, à un tel pouvoir, qu'il pardonne les délits et les infractions faites aux lois du prince; comment vous étonnez-vous que Dieu donne autorité aux hommes pour qu'ils pardonnent en son nom les fautes commises contre son autorité?

Le Maj. La comparaison est bonne; mais il reste à prouver que Dieu leur ait donné cette autorité. Le pouvoir que le Souverain accorde à ses magistrats nous est certifié par les décrets et les ordonnances que nous lisons et entendons tous. Si nous avions un semblable décret où Dieu donnât le même pouvoir et la même autorité aux religieux et aux prêtres, je proteste qu'alors je me confesserois aussitôt, quoiqu'il y ait plus de quinze ans que je ne l'aie fait.

La Bar. Grand Dieu! quinze ans! quel chaos de conscience, cher Major! Mais entendez vous avec Théodore.

Théod. Avant de vous prouver ce que vous voulez, je vous demande, mon ami, avec franchise: Croyez-vous aux Evangiles comme chrétien, ou êtes-vous aussi incrédule?

Le Maj. Cela non, je ne suis pas incrédule:

je suis bon chrétien, quoique je ne vive pas comme catholique romain légitime. Il est vrai qu'on m'a baptisé comme fils de catholique; mais j'ai été élevé avec des protestans; et je ne m'éloigne pas beaucoup de leur doctrine. Je crois fermement à l'Evangile et à tout ce que J.-C. nous y enseigne.

Théod. Cela me suffit pour partir d'un principe, et raisonner avec fondement. Dites-moi donc: Vous rappelez-vous ce que J.-C. dit à ses apôtres après sa résurrection?

Le Maj. Il leur dit plusieurs choses; je ne sais de laquelle vous parlez.

Théod. Le Seigneur entrant dans le cénacle, les portes fermées, parla à ses disciples, et leur dit: *Recevez le Saint-Esprit*; et en disant cela il leur souffla au visage. Après cette cérémonie préparatoire, il leur dit: *les péchés que vous pardonnerez seront pardonnés, et ceux que vous ne pardonnerez pas ne le seront pas.* (Joan. 20. 22.)

Le Maj. Je me le rappelle bien, quoique je n'eusse pas pris garde à cette préparation du Seigneur, quand il leur dit qu'ils reçussent le Saint-Esprit, ni qu'il leur eût soufflé au visage: actuellement vous m'y faites faire attention.

Théod. Vous voyez qu'on ne peut supposer

que le Seigneur ait voulu leur dire une chose de peu d'importance, quand il les prépara par le souffle de sa bouche divine, et par l'infusion du Saint-Esprit; car, s'il est hors de doute que toutes les paroles et les actions de J.-C. procèdent avec poids et mesure, nécessairement celles qui ne sont pas ordinaires nous annoncent quelque dessein qui ne le soit pas non plus.

Le Maj. Et que voulez-vous inférer de là?

Théod. Je le dirai en son temps; mais je demande s'il vous semble que ce préambule prouve que ce que le Seigneur alloit dire ou faire étoit une chose extraordinaire?

La Bar. Quel scrupule est-ce là, Major? qui est-ce qui vous arrête? La demande est simple et claire: dites *oui* ou *non*; toute réponse satisfera Théodore.

Le Maj. Je m'entends à part moi, Madame; mais, puisque vous me pressez, je dis que oui. Ce préambule dans la bouche du Fils de Dieu de donner le Saint-Esprit aux disciples par son haleine, et de les préparer par là, annonce bien que ce qu'il va dire est un grand mystère ou une très-grande doctrine. Baronne, en voulez-vous davantage? Continuez......

Théod. Bien: donc les paroles qui suivent, et par lesquelles il leur donne le pouvoir de pardonner ou de laisser sans pardon les péchés

commis contre Dieu, ont une force et un effet très-grand. Autrement elles ne signifieroient pas plus qu'une cérémonie arbitraire ; et le Fils de Dieu auroit fait ce que font les hommes dans leurs vains complimens.

Le Maj. C'est une chose indigne de Dieu: je ne puis le dire.

Théod. Donc le Fils de Dieu accorde aux apôtres un véritable pouvoir de pardonner ou de ne pas pardonner les péchés ; et un pouvoir si efficace, que ce qu'ils feroient ici-bas sur la terre se confirmeroit dans le ciel : car les paroles sont très-claires : *Les péchés que vous pardonnerez seront pardonnés ; et ceux que vous ne pardonnerez pas ne le seront pas. A cela* que me dites-vous ?

Le Maj. C'est certain : j'accorde que les disciples de J.-C. et leurs successeurs ont ce pouvoir ; mais jusqu'ici nous n'avons pas encore de confession, et beaucoup moins auriculaire : ce que nous avons, c'est qu'ils peuvent pardonner ou ne pas pardonner, et cela peut bien avoir lieu sans la confession.

La Bar. Nous tenons donc déjà, cher Major, que ce n'est point une absurdité, comme vous le disiez auparavant avec tant de galanterie, qu'un religieux avec une absolution pardonne à un grand pécheur toutes ses iniquités, et les mépris

qu'il aura faits de la loi de Dieu. Déjà vous avouez que vous vous êtes trompé en partie ; et voilà tout d'un coup l'annonce du calme qui nous rassure contre les menaces de la tempête.

Théod. Madame, laissez-nous suivre notre discussion sérieusement ; à la fin vous ferez vos plaisanteries.

Le Maj. Continuez, Théodore : je veux éclaircir ce point.

Théod. Puis donc qu'il existe dans les hommes ce pouvoir de pardonner ou de ne pas pardonner les péchés, je demande si le Seigneur l'a laissé absolument à la volonté de ses ministres, en sorte qu'ils puissent pardonner tout ce qu'ils voudront ou ne voudront pas, sans examen et à leur fantaisie ? Croyez-vous que Dieu ait laissé un pouvoir si considérable et d'une si grande conséquence à la disposition arbitraire de son ministre, sans lui prescrire aucune règle ?

Le Maj. Il ne me paroît pas croyable que la souveraine sagesse en ait agi ainsi, vu que ce point est si important et essentiel pour le salut.

Théod. Fort bien : donc ce pouvoir a ses règles, d'après lesquelles le ministre de Dieu doit tantôt pardonner et tantôt refuser le pardon ; autrement J.-C. autoriseroit, en matière si grave, le caprice déraisonnable de qui que ce fût de ses ministres. Si nous voyons que les Souverains

n'ont jamais confié le pouvoir de pardonner, sinon d'après des lois dont on ne peut s'écarter, comment Dieu auroit-il été en cela moins sage que les hommes ?

Le Maj. J'en conviens : cette faculté seroit absurde, si Dieu ne donnoit à ses ministres certaines règles d'après lesquelles ils dussent agir.

Théod. Or, comment le ministre de Dieu peut-il agir prudemment dans cette matière, si ce n'est en examinant les fautes du coupable, et les circonstances de ces fautes? Mais ces fautes pour la plupart sont cachées, et personne ne peut les faire connoître exactement, si ce n'est le pécheur lui-même, *spécialement celles* qui ne passent pas au-delà du cœur. Vous ne pouvez me nier non plus que ce qui nous disposera par-dessus tout à recevoir le pardon, ou nous rendra incapables de le recevoir, ce seront les sentimens de notre âme. Enfin, il n'est pas possible que le Dieu de vérité autorise à prononcer sur ce grand procès, autrement que d'après les lois de la vérité ; et celle-ci, nous savons tous qu'elle ne se voit pas à l'extérieur, mais qu'elle réside dans l'intérieur. Donc il convient que le ministre de Dieu, pour pardonner les délits du pécheur, quels qu'ils soient, connoisse, par ce pécheur même, soit ses fautes passées, soit l'état actuel de

son cœur. Si vous m'accordez cela, alors nous avons la confession du coupable.

Le Maj. Nous n'avons pas encore la confession des péchés dits à l'oreille, qui à cause de cela se nomme *auriculaire.*

Théod. Pourvu que le pécheur instruise le ministre de Dieu, de tous ses péchés et des sentimens de son cœur, cela suffit; et, s'il veut les dire publiquement au milieu d'une place, le ministre de Dieu l'absoudra. Mais, s'il veut s'épargner la honte de dire ses péchés en public, qu'il s'approche du confesseur, et lui dise ses fautes à l'oreille.

La Bar. Eh bien, cher Major, vous la voyez démontrée la confession auriculaire, dont vous vous moquiez tant: que dites-vous à cela ?...... Etes-vous devenu muet?

Théod. Donnez au Major le temps de la réflexion, Madame; elle seule peut faire passer la connoissance de la vérité, de l'entendement jusqu'au fond de l'âme. Quand nous venons à découvrir quelque vérité contraire à ce que nous avions long-temps pensé et admis dans notre cœur, c'est peu d'apercevoir l'erreur par le raisonnement: il faut arracher de sa volonté l'affection qu'elle y avoit; sans quoi la vérité resteroit à la superficie de l'entendement, et ne prendroit jamais racine.

Le Maj. Vous dites bien, Théodore; je n'avois jamais réfléchi sur cet article comme à cette heure : j'adoptois fort légèrement ce qu'on me disoit plus légèrement encore. Actuellement je vois qu'il est indispensable aux chrétiens qui admettent les Évangiles d'admettre aussi la confession auriculaire.

La Bar. Convénez aussi, cher Major, que rien n'est plus condamnable que la légèreté avec laquelle on parle contre notre Religion et ses dogmes. Au commencement, vous avez pris un ton qui m'a un peu étourdie moi-même, parce que l'emphase, le feu et l'énergie avec lesquels vous vous expliquiez annonçoient un système très-raisonné, et une grande assurance de ce que vous disiez ; et, cependant, vous voyez que ce n'étoit que de la présomption.

Le Maj. Il me paroissoit qu'en demandant chacun pardon à Dieu, et en se repentant dans son cœur, cela suffisoit.

Théod. Demander pardon à Dieu et se repentir dans son cœur sont sans doute des moyens nécessaires pour que Dieu pardonne ; et même souvent il arrive qu'ils suffisent, quand nous avons un repentir plein d'amour de Dieu par-dessus toutes choses, telle qu'est la contrition parfaite ; mais il doit toujours y avoir dans le pécheur le désir de se confesser, et la résolution

de le faire quand il le pourra. La raison de celà est que J.-C. étant le Roi de la gloire, personne ne peut y entrer, si ce n'est par ses mérites et par la vertu de son sang. Ce sang de J.-C. est déposé dans les sacremens, qu'il a institués lui-même. Pourquoi dites-vous qu'il n'y a point de salut sans baptême ; si ce n'est parce que dans les eaux sanctifiées de ce sacrement est déposé le sang du Sauveur, en vertu duquel nous recevons la première grâce d'adoption et de régénération ? Le sang de J.-C. est donc aussi déposé dans les paroles du prêtre qui absout, pour nous donner la seconde grâce de la réconciliation. Si les protestans disent que, malgré les paroles de J.-C., nous pouvons avoir un moyen d'obtenir pardon, et qu'il suffit de le demander à Dieu pour se croire réconciliés, pourquoi ne disent-ils pas qu'il sera suffisant qu'un gentil demande à Dieu qu'il le fasse son fils, pour devenir enfant de l'Eglise, quoiqu'il ne reçoive pas le baptême ?

Le Maj. Ils diront que J.-C. a institué la manière d'entrer dans l'Eglise, qui est seulement par le baptême, qui, d'ennemis de Dieu, nous rend ses enfans.

Théod. Or, vous voyez que J.-C. a institué aussi la manière de nous réconcilier avec Dieu, qui est la confession. Ces deux choses sont des cérémonies extérieures, auxquelles J.-C. a uni la

vertu de son sang divin, qui est l'unique moyen de notre sanctification. D'ailleurs il ne convenoit pas que Dieu, dans cette admirable hiérarchie de l'Eglise, permît que chacun fût juge de sa propre cause. S'il étoit suffisant que l'homme demandât pardon à Dieu, et qu'il se dît repentant, nous serions tous juges de notre propre conscience pour nous croire pardonnés, après avoir commis les plus grands crimes, sans d'autre motif que de dire que nous avons demandé pardon à Dieu. Dans les sociétés humaines on ne procède point ainsi : il est nécessaire qu'il y ait quelqu'un qui châtie, qui absolve, qui pardonne et qui condamne, afin que chacun ne soit pas juge de lui-même. Mais *cela est hors de la question*, qui étoit uniquement de montrer que la confession auriculaire a été instituée par J.-C., et non en passant, ni par des paroles ambiguës, mais à dessein, avec beaucoup de réflexion, de préparation, et avec toutes les marques d'un grand sacrement.

Le Maj. Tranquillisez-vous, je suis persuadé. Parlons d'autre chose : car c'est beaucoup de théologie devant une Dame.

La Bar. Cette conversation me plaît plus que celle des modes et des parures. Allons promener.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Pag.

FIN DE LA TABLE.

